



VILLE DE
MARTIGNY

COMPTES 2023

VILLE DE MARTIGNY - COMPTES 2023

TABLE DES MATIERES	PAGE
MESSAGE	5
RESULTATS	
Aperçu du compte annuel	29
Aperçu du compte de résultats et investissements	30
Compte de résultats échelonné	31
Aperçu du bilan	32
Tableau de flux de trésorerie	33
Compte de résultats selon les tâches	34
Compte de résultats selon les natures	37
Compte des investissements selon les tâches	45
Compte des investissements selon les natures	46
Tableau des crédits d'engagements	50
Tableau des crédits supplémentaires	51
Indicateurs financiers	52
COMPTES DE RESULTATS ET DES INVESTISSEMENTS	
Administration générale	59
Sécurité publique	75
Formation	91
Culture, sport, loisirs, église	107
Santé	129
Prévoyance sociale	135
Mobilité et voies de communications	149
Environnement et aménagement du territoire	165
Services économiques	185
Finances et impôts	197
BILAN DETAILLE	
Actif du bilan	211
Passif du bilan	213
CONCLUSIONS	217
RAPPORT	
Rapport succinct de l'organe de révision	221
ANNEXE AUX COMPTES	
Principes pour la présentation et tenue du compte	225
Etat du capital propre	230
Tableau des provisions	231
Tableau des participations	232
Tableau des garanties	233
Tableau des immobilisations	234

**Message
du Conseil municipal
au Conseil général**

MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions légales, de soumettre à votre approbation la gestion et les comptes de l'Administration municipale de Martigny pour l'année 2023.

En préambule

- Nous rappelons que, simultanément à l'avancement des formalités sur le plan communal, les Sociétés anonymes Sinergy poursuivent les procédures inhérentes au bouclage de la comptabilité 2023. Les membres de la Commission de gestion du Conseil général recevront une information particulière en même temps que l'envoi des comptes des deux sociétés.
- En séance du 26 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé les comptes 2023 tels que présentés ainsi que les crédits supplémentaires globaux ci-après, à savoir, selon le règlement précisant que ces derniers sont soumis à approbation s'ils sont d'un montant supérieur à 5 % du budget net du Département (charges moins revenus), de même que les justificatifs des dépassements faisant partie du rapport annuel de gestion, qui excèdent 10 % du budget net des rubriques concernées, si le dépassement est au minimum de CHF 5'000.-.

Comptes	Départements	Ecarts	%
4	Santé	238'608.60	5.92

Comptes	Rubriques	Ecarts	%
1220	Autorité de protection de l'enfant et l'adulte	40'776.84	15.68
2120	Administration et économat	66'278.10	11.96
2123	Cours spéciaux – Cours d'appuis	77'840.30	12.59
2510	Ecole de maturité gymnasiale	13'604.80	13.60
6130	Routes cantonales	255'671.65	16.18
6158	Déneigement	182'155.95	160.35
6220	Participation au réseau régional	112'148.70	15.58
7690	Assainissement de sites pollués	57'678.00	96.13
8500	Promotion économique et police du commerce	61'618.00	21.78

1. TOUR D'HORIZON

Les comptes 2023 qui vous sont présentés affichent un résultat équilibré supérieur aux prévisions budgétaires.

Globalement, les charges de fonctionnement sont conformes à ce que nous avons prévu. Elles s'inscrivent dans la lignée de ce qui a été mis en place dans le cadre de l'élaboration du budget de l'année en cours, à savoir garantir le même niveau de prestations offertes à nos citoyennes et citoyens avec un regard critique sur les charges jugées maîtrisables.

Au chapitre des revenus, des rentrées fiscales supplémentaires ont été enregistrées concernant les personnes physiques tandis que la situation est stable au niveau des personnes morales.

Des événements ponctuels liés aux impôts sur les gains immobiliers, sur les donations et les successions ont également généré des recettes ayant permis l'attribution d'un montant à la réserve de politique budgétaire.

Le niveau de nos indicateurs financiers au 31 décembre 2023, demeure identique à l'année précédente malgré le résultat excédentaire. Toutefois, l'Exécutif peut se réjouir de l'exercice présenté qui le conforte dans sa volonté à développer Martigny de façon harmonieuse avec les ressources dont il dispose.

Au 31 décembre 2023, la Ville de Martigny dénombrait 3140 entreprises. Durant l'année écoulée, 236 sociétés ont ouvert leurs portes.

D'ailleurs, le marché du travail a fait preuve d'une solidité remarquable en 2023. L'évolution positive qui s'était dessinée sur le marché du travail en 2022 s'est poursuivie en 2023. Le taux de chômage suisse a diminué pour atteindre 2%, taux étant le plus bas enregistré depuis 2001. Le taux de chômage cantonal annuel est quant à lui resté stable à 2,3%.

Pour la commune de Martigny, selon le bulletin émis par le Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT), la moyenne annuelle du nombre de chômeurs s'élève à 324 (350 en 2022) et 568 demandeurs d'emploi (623 en 2022), ce qui reflète la tendance cantonale. Le taux de chômage moyen annuel martignerain s'élève à 3.1% (3.3% en 2022).

Les perspectives pour l'année 2024 selon le groupe d'experts de la Confédération projette une croissance de l'économie suisse de 1,1% qui est plus basse que la moyenne de ces dix dernières années. Une légère hausse progressive du chômage est ainsi attendue pour 2024.

Un mot également sur le chantier de Barryland qui a démarré l'an dernier et qui devrait aboutir l'an prochain. Un tel projet, dans lequel la Ville a investi, promet d'attirer un nouveau public touristique dans notre belle cité.

2023 a en effet été marquée par un ensemble de réalisations significatives et marquantes. Certaines d'entre elles sont finalisées, d'autres se poursuivent. Avec la mise en lumière des principales initiatives et accomplissements qui ont façonné l'année écoulée, la Municipalité démontre une fois de plus son engagement continu envers le développement de la Ville et le bien-être de ses habitants.

Martigny a également été marquée par des avancées significatives en matière de cohésion sociale. Pour rappel, une commission homonyme, créée au début de cette législature, a rédigé un rapport complet, en matière de bien-vivre ensemble. Les Rencontres citoyennes, qui ont eu lieu en 2022 et 2023, ont notamment permis d'instaurer un espace de dialogue direct entre les habitants et l'Exécutif.

Améliorer l'efficacité énergétique de la Ville de Martigny est sans conteste l'un des gros dossiers qui occupent l'Exécutif octodurien. L'excellente collaboration qui règne entre Sinergy et la Municipalité permet de développer des projets de longue haleine mais ô combien nécessaires. Le déploiement du chauffage à distance (CAD) et du froid à distance (FAD), la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, ou encore le programme d'accélération des rénovations du parc bâti,

intitulé « Martigny-Rénove », sont autant d'actions qui permettront à la Ville de Martigny de tendre vers les objectifs énergétiques 2050 de la Confédération et viser la société à 2000 watts en 2050

En termes de développement durable, l'engagement de la Municipalité est tout aussi soutenu. Si la promotion de la mobilité douce reste un pan capital de la politique communale, avec notamment, en 2023, le passage aux 30km/h dans les rues de Charrat, la Ville de Martigny a également à cœur de sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement et de la faune locale. L'an dernier, ce ne sont pas moins de 170 arbres fruitiers et arbustes que des élèves de 7H ont planté à proximité du stand de tir du Guercet. A noter également que les collaborateurs des serres communales ont obtenu une certification bio, grâce aux traitements naturels utilisés pour soigner les fleurs qui garnissent Martigny.

A l'image des années précédentes, 2023 a été une année où les projets d'envergure se sont multipliés dans le but d'offrir à la population des infrastructures modernes et qualitatives. Citons certains chantiers terminés ou encore en cours, comme ceux du passage inférieur des Neuvelles, de la Place de Vison à Charrat, de la salle de gym de l'Ecole de Martigny-Bourg, du Centre de Loisirs et de Culture de Martigny (CLCM) où il est utile de préciser qu'un nouveau pavillon, financé par Léonard Gianadda, sortira de terre sous peu. Son inauguration est d'ailleurs prévue le 31 août 2024. A cela s'ajoute également la transformation de l'Ecole-Club Migros en UAPE. Un projet qui permet de répondre aux besoins d'une population toujours plus grandissante.

2023, c'est également l'aboutissement de plusieurs projets urbains, dont le plus médiatisé ces dernières années : le réaménagement de l'Avenue de la Gare qui a vu se rassembler de nombreuses personnes à l'occasion de son inauguration, le 2 juin dernier. La nouvelle piste d'athlétisme, le terrain synthétique ainsi que le terrain de baseball du Complexe d'Octodure ont également été inaugurés. Il en a été de même pour le Pavillon-Couvert de la Dranse ainsi que le bâtiment Jean de Châtillon et l'ancienne maison communale dans le quartier de la Bâtiaz. Enfin, c'est le cœur de la Ville qui a été à l'honneur, avec la Place et le parking souterrain du Manoir. Pour mémoire, les autorités avaient réuni la population en août dernier pour saluer officiellement la fin de ces réalisations.

La vie culturelle martigneraine a été particulièrement riche et animée l'an dernier, avec notamment la 31^e Fête cantonale de chant. Mais 2023 restera aussi dans les mémoires comme étant l'année de la disparition de Léonard Gianadda, mécène, visionnaire, défenseur de l'art, de la culture et de l'histoire. Parmi tant de choses, les Martigneraines et les Martignerains garderont en mémoire l'influence qu'il a exercée sur notre communauté et l'héritage qu'il laisse aux générations futures.

Au 31 décembre 2023, notre Ville comptait 22'626 citoyennes et citoyens, soit 250 de plus qu'en 2022, ce qui représente une croissance de 1.12%.

Nous concluons ce tour d'horizon en soulignant le travail remarquable réalisé par tout le personnel municipal au cours de l'année écoulée. Que chacune et chacun en soit chaleureusement remercié.

2. COMPTES 2023

Généralités

Les comptes 2023 présentent un excédent de revenus de CHF 168'266.53 et une attribution d'un montant de CHF 2'500'000.- au capital propre.

2.1 Aperçu du compte de résultats

Aperçu du compte de résultats		Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	116 974 457.72	112 554 270.00	109 053 009.21
Revenus financiers	+ CHF	126 389 942.67	119 399 710.00	117 734 253.60
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	9 415 484.95	6 845 440.00	8 681 244.39
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	9 415 484.95	6 845 440.00	8 681 244.39
Amortissements planifiés	- CHF	7 618 366.74	7 361 000.00	6 725 800.29
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1 024 669.62	1 189 700.00	1 308 587.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	1 895 821.94	1 009 800.00	2 184 196.30
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	4.00	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	2 500 000.00	-	2 715 000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	695 460.00	-
Excédent de revenus	= CHF	168 266.53	-	116 053.10

Le résultat est supérieur au budget qui prévoyait un excédent de charges de CHF 695'460.-.

L'échange de terrains avec la Paroisse Catholique Romaine, malgré aucune soulte, génère d'importants mouvements comptables qui se neutralisent entre les charges et les recettes pour CHF 2'460'950.-. La nouvelle manière de comptabiliser l'énergie gratuite génère également une augmentation importante des charges et des recettes pour un montant équivalent de CHF 1'292'211.47. L'écart pour l'ensemble des autres charges financières est de CHF 667'026.25, soit un dépassement de 0.59%.

Dans l'ensemble la rubrique « impôts » a enregistré des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires pour un montant de CHF 2'232'555.80. L'écart provient en partie du solde des taxations 2021, qui ont enregistré une progression réjouissante au-delà de nos prévisions, des recettes plus importantes sur les gains immobiliers ainsi que des impôts sur les successions et donations. L'écart pour l'ensemble des autres revenus financiers est de CHF 1'004'515.40, soit un dépassement de 0.84%.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 9'415'484.95 alors qu'elle était budgétée à CHF 6'845'440.-.

Les évènements ponctuels et difficilement prévisibles mentionnés ci-dessus expliquent de manière prépondérante cet écart favorable de CHF 2'570'044.95, qui a permis l'attribution à la réserve budgétaire d'un montant de CHF 2'500'000.-.

Aperçu du compte de résultats échelonné et comparaison avec le budget 2023 et les comptes 2022

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	29 040 470.26	29 605 800.00	28 172 096.50
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	25 051 855.88	22 543 860.00	23 520 913.04
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	6 916 076.34	6 586 000.00	5 828 160.74
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	1 024 669.62	1 189 700.00	1 308 587.30
36 Charges de transferts	CHF	42 856 641.97	43 387 110.00	40 834 637.63
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	104 889 714.07	103 312 470.00	99 664 395.21
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	71 249 372.23	69 090 000.00	67 726 472.82
41 Patentes et concessions	CHF	3 051 243.52	1 830 000.00	1 878 326.66
42 Taxes	CHF	14 621 732.26	14 548 200.00	13 459 137.64
43 Revenus divers	CHF	161 282.85	90 000.00	161 282.85
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	1 895 821.94	1 009 800.00	2 184 196.30
46 Revenus de transferts	CHF	9 998 108.89	9 721 100.00	9 273 725.82
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	100 977 561.69	96 289 100.00	94 683 142.09
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-3 912 152.38	-7 023 370.00	-4 981 253.12
34 Charges financières	CHF	6 037 427.06	3 341 300.00	2 858 304.74
44 Revenus financiers	CHF	12 617 845.97	9 669 210.00	10 670 610.96
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	6 580 418.91	6 327 910.00	7 812 306.22
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		2 668 266.53	-695 460.00	2 831 053.10
38 Charges extraordinaires	CHF	2 500 000.00	-	2 715 000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-2 500 000.00	-	-2 715 000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	168 266.53	-695 460.00	116 053.10

Le compte de résultats se présente sous une forme échelonnée. Le premier niveau montre le résultat opérationnel, le second les activités liées au financement et enfin le troisième le résultat extraordinaire. Chaque niveau peut présenter un excédent de charges ou de revenus. Le résultat total du compte de résultats modifie l'excédent ou le découvert au bilan.

Le résultat provenant de l'activité d'exploitation s'améliore en comparaison avec le budget et les comptes 2022. Cette amélioration est due en partie aux recettes fiscales plus importantes qu'estimées.

Le résultat négatif de l'activité extraordinaire correspond à l'attribution d'un montant à la réserve de politique budgétaire.

Considérations sur les comptes 2023

Les comptes 2023 présentent un résultat bénéficiaire impacté principalement par des recettes fiscales supérieures aux prévisions et à l'évolution des recettes globales légèrement supérieures à l'augmentation des charges, qui sont restées dans leur globalité quasiment conforme aux prévisions.

Les charges du compte de résultats s'élèvent à **CHF 128'117'498.08** contre CHF 121'104'970 au budget 2023 et CHF 119'802'396.80 aux comptes 2022.

Les revenus du compte de résultats s'élèvent à **CHF 128'285'764.61** contre CHF 120'409'510 au budget 2023 et CHF 119'918'449.90 aux comptes 2022.

Les écarts avec les comptes précédents sont dus principalement aux montants des transferts de terrain, à la différence de comptabilisation de l'énergie gratuite ainsi qu'à l'augmentation des revenus fiscaux.

La marge d'autofinancement de **CHF 9'415'484.95** est supérieure de CHF 734'240.56 par rapport aux comptes précédents (CHF 8'681'244.39). Elle est également supérieure à celle du budget 2023 qui s'élevait à CHF 6'845'440.00.

Les amortissements comptables atteignent le total de **CHF 7'618'366.74** contre CHF 7'361'000 pour le budget 2023. Cette augmentation est liée au volume des investissements réalisés durant l'année 2022 et 2023.

Les investissements nets qui s'élèvent à **CHF 18'311'585.99** sont légèrement inférieurs à ceux planifiés dans le cadre du budget (CHF 19'055'000) et inférieurs à ceux réalisés en 2022 (CHF 22'304'790.89).

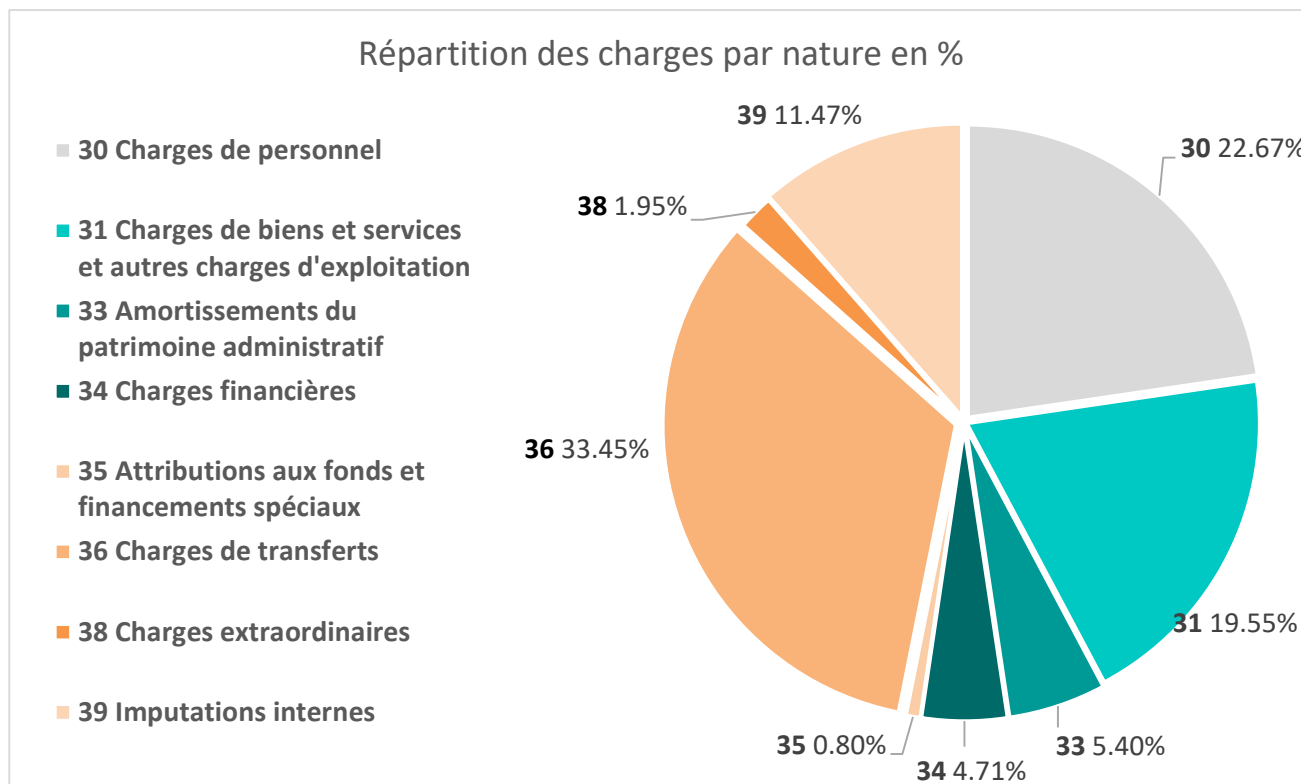
La situation économique actuelle incertaine couplée à l'augmentation des taux d'intérêts sur le marché des capitaux incite le Conseil municipal à rester attentif au volume d'investissement et à la maîtrise des charges pour les années à venir.

Enfin, la marge d'autofinancement ne couvrant pas les investissements planifiés, le recours à l'emprunt s'est avéré nécessaire pour l'année 2023.

Comparaison des charges et produits de fonctionnement par nature avec le budget 2023 et les comptes 2022

Compte de résultats selon les natures	Compte 2023		Budget 2023		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	29 040 470.26		29 605 800.00		28 172 096.50	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25 051 855.88		22 543 860.00		23 520 913.04	
33 Amortissements du patrimoine administratif	6 916 076.34		6 586 000.00		5 828 160.74	
34 Charges financières	6 037 427.06		3 341 300.00		2 858 304.74	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 024 669.62		1 189 700.00		1 308 587.30	
36 Charges de transferts	42 856 641.97		43 387 110.00		40 834 637.63	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	2 500 000.00		-		2 715 000.00	
39 Imputations internes	14 690 356.95		14 451 200.00		14 564 696.85	
40 Revenus fiscaux		71 249 372.23		69 090 000.00		67 726 472.82
41 Patentes et concessions		3 051 243.52		1 830 000.00		1 878 326.66
42 Taxes		14 621 732.26		14 548 200.00		13 459 137.64
43 Revenus divers		161 282.85		90 000.00		161 282.85
44 Revenus financiers		12 617 845.97		9 669 210.00		10 670 610.96
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		1 895 821.94		1 009 800.00		2 184 196.30
46 Revenus de transferts		9 998 108.89		9 721 100.00		9 273 725.82
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		14 690 356.95		14 451 200.00		14 564 696.85
Total des charges et des revenus	128 117 498.08	128 285 764.61	121 104 970.00	120 409 510.00	119 802 396.80	119 918 449.90
Excédent de charges		-		695 460.00		-
Excédent de revenus	168 266.53		-		116 053.10	

Charges d'exploitation



Charges de personnel (30)

Les charges de personnel sont inférieures de CHF 565'329.74 par rapport au budget 2023 et en augmentation de CHF 868'373.76 en comparaison aux comptes 2022. Le budget 2023 prévoyait des engagements de personnel sur l'année complète tandis que les engagements effectifs des nouveaux collaborateurs se sont étalés en cours d'année. Au niveau de la formation du personnel, le montant budgété a été respecté. CHF 220'300.- ont été investis dans la formation et le rachat de formation de nouveaux collaborateurs durant l'année 2023.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation augmentent fortement par rapport aux comptes 2022 et au budget 2023. En effet, le changement de comptabilisation de l'énergie gratuite augmente de CHF 1'292'211.47 le total des charges de la nature 31.

De manière générale, au niveau des charges de fonctionnement, les charges d'entretien ont été plus faibles durant l'année 2023 de CHF 538'040.18. Quelques travaux d'entretien pour les routes communales ont été reporté sur l'année 2024.

En revanche, les coûts liés à l'énergie et à l'achat d'eau sont supérieurs de CHF 391'388.48 par rapport aux prévisions budgétaires.

Amortissements du patrimoine administratif (33)

Les charges d'amortissements comptables augmentent de CHF 330'076.34 entre le budget 2023 et les comptes 2023 et de CHF 1'087'915.60 par rapport aux comptes 2022. L'augmentation est due au volume important des investissements de ces dernières années.

Charges financières (34)

Les charges financières augmentent de CHF 2'696'127.06 par rapport au budget 2023 et de CHF 3'179'122.32 par rapport aux comptes 2022. L'échange de terrain entre le Ville de Martigny et la Paroisse Catholique Romaine, sans soulte mais valorisé à la valeur vénale, est neutralisé dans les charges financières pour un montant de CHF 2'460'950.-.

Au niveau des taux d'intérêt, ces derniers sont en augmentation. Les emprunts ont été renouvelés à des taux variant entre 1,98% et 2.07%. Le taux moyen de financement est passé de 1.22% au 31 décembre 2022 à 1.33% au 31 décembre 2023. Le volume des emprunts est lié aux montants des investissements et au découvert de financement. Ce dernier se monte à CHF 8'896'101.04 pour les comptes 2023.

Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)

L'attribution aux fonds et financements spéciaux concerne le service de gestion des déchets urbains et les eaux usées. Le service de gestion des déchets est divisé en deux centres de coûts. Actuellement, seule la partie ordures ménagères et commerciales génère une attribution aux financements spéciaux.

Deux autres attributions ont eu lieu durant l'année 2023 pour les places de jeux et les places de parc manquantes lors de la délivrance des autorisations de construire.

Charges de transferts (36)

Les charges de transferts concernent toutes les subventions et contributions destinées à d'autres collectivités publiques (Canton, Communes et associations intercommunales) ainsi que les subventions aux entreprises publiques et organisations privées (sociétés locales).

Les charges diminuent de CHF 901'668.03 entre le budget 2023 et les comptes 2023. Elles augmentent de CHF 2'022'004.34 par rapport aux comptes 2022.

La participation aux subventions cantonales augmente de CHF 798'078.42 entre le budget et les comptes 2023. La participation au financement des EMS augmente également de CHF 201'096.10.

Les principales diminutions de charges concernent l'aide sociale individuelle pour CHF 619'999.99, la participation au bus interurbain pour CHF 140'655.55 ainsi que la subvention aux associations de la petite enfance pour CHF 246'330.50

Ces charges sont pour la grande majorité non maîtrisables et la Municipalité ne peut que prendre acte de ces variations sans pouvoir influencer le résultat des comptes. Il est à noter que le volume de ces dépenses concerne la plus grande partie du budget avec **33.45%** des coûts.

Charges extraordinaires (38)

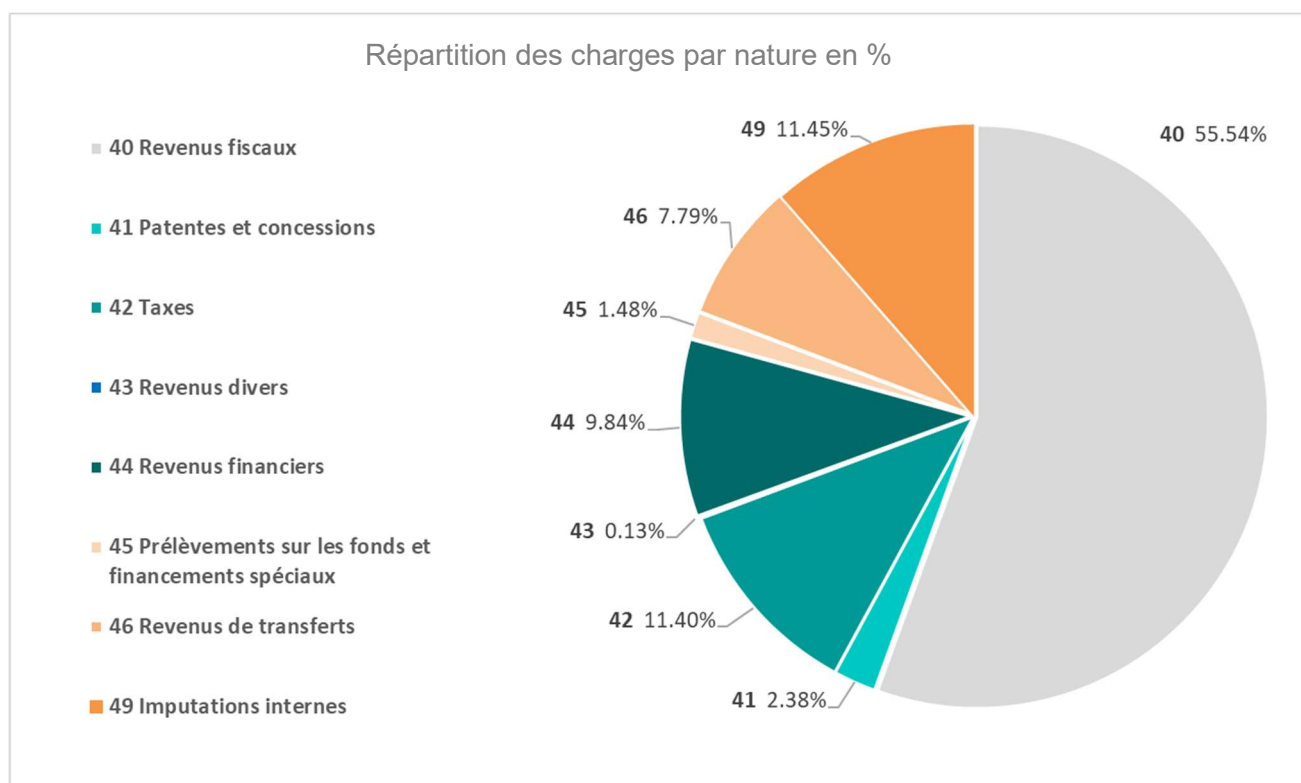
Les charges extraordinaires concernent l'attribution à la réserve de politique budgétaire pour un montant de CHF 2'500'000.-.

La réserve de politique budgétaire pourra être utilisée pour la couverture de futurs déficits du compte de résultats ou pour compenser des charges extraordinaires non budgétées.

Imputations internes (39)

Les charges d'imputations internes augmentent de CHF 239'156.95 et sont compensées à l'identique par l'augmentation des recettes d'imputations internes. Ces charges et recettes servent à répartir les coûts afin que les charges de chaque service reflètent la réalité économique. Elles n'ont aucune incidence sur le résultat du compte annuel.

Revenus d'exploitation



Revenus fiscaux (40)

Les revenus fiscaux représentent plus de la moitié des recettes des comptes communaux. Pour les comptes 2023, ils participent à 55.54% des recettes. Les revenus fiscaux augmentent de CHF 2'159'372.23 entre le budget et les comptes 2023 et de CHF 3'522'899.41 par rapport aux comptes 2022.

L'augmentation des recettes provient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Le solde de la taxation 2021 a été supérieur aux projections établies lors du bouclage de l'exercice précédent. Au niveau de l'impôt sur la fortune, des notifications tardives de taxations de contribuables arrivées en fin d'année 2021 ont généré des recettes supplémentaires sur les taxations 2021.

Les revenus fiscaux ont également été plus importants pour l'impôt sur les gains immobiliers et sur l'impôt sur les successions et les donations pour un montant de CHF 858'137.90. Ces revenus supplémentaires ne sont pas prévisibles et la Municipalité ne peut que se réjouir de ces variations qui influencent de manière positive le résultat des comptes.

Au niveau des impôts sur les personnes morales, les comptes 2023 enregistrent une diminution des revenus de CHF 405'459.75 par rapport au budget 2023. L'impôt sur le capital a diminué fortement à

la suite de pertes importantes réalisées par une grande société de la place. L'impôt sur le bénéfice, supérieur aux prévisions, compense partiellement cette diminution.

Patentes et concessions (41)

Les revenus des patentes et concessions augmentent fortement par rapport aux comptes 2022 et au budget 2023. En effet, le changement de comptabilisation de l'énergie gratuite augmente de CHF 1'292'211.47 le total des revenus de la nature 41.

Dès le 1^{er} janvier 2023, l'énergie gratuite des Forces Motrices de Mauvoisin SA est comptabilisée dans le compte **8710.3120.11 Energie de restitution FMM SA** en charges dans le département **Services économiques** et elle est neutralisée par le compte **9500.4100.00 Energie gratuite** dans le département des **Finances et Impôts**. Cette méthode de comptabilisation permet la récupération de la TVA dans les usines de turbinages. L'énergie gratuite provient de la perte de turbinage des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA sur la retenue d'eau par les Forces Motrices de Mauvoisin SA.

Taxes (42)

Le montant du volume des taxes reste stable entre le budget et les comptes 2023. Les revenus des taxes augmentent de CHF 1'162'594.62 par rapport aux comptes 2022.

La grande variation des taxes par rapport au budget provient des montants facturés pour les taxes de l'épuration des eaux pour un montant de CHF 999'939.45. En effet, le règlement communal n'ayant été homologué par l'Etat du Valais que durant le mois de mars 2024, la modification des taxes interviendra durant l'année en cours.

Ces diminutions des revenus ont été compensés par des recettes pour l'eau potable de CHF 242'992., par l'augmentation de la vente d'énergie pour CHF 320'212.77 ainsi que par des participations de tiers pour un montant de CHF 233'211.21. Au niveau des remboursements de traitement, des revenus de CHF 208'350.60 ont été perçus durant l'année 2023.

Revenus divers (43)

Les revenus divers concernent le prélèvement sur la provision du projet de 3^{ème} correction du Rhône.

Revenus financiers (44)

Les revenus financiers augmentent fortement entre le budget 2023 et les comptes 2023. L'échange de terrain entre la Ville de Martigny et la Paroisse Catholique Romaine, sans solte mais valorisée à la valeur vénale, est neutralisé dans les revenus financiers pour un montant de CHF 2'460'950. Les locations des immeubles et des terrains du patrimoine financier augmentent par rapport au budget 2023 pour CHF 234'180.52.

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45)

L'augmentation des revenus des prélèvements sur les financements spéciaux concerne le traitement des eaux usées et le centre de ramassage des déchets. Ces services sont autofinancés et les taxes doivent couvrir les charges de fonctionnement et d'investissement du service. Le service du traitement des eaux usées est actuellement en déficit de couverture. Le prélèvement pour l'exercice 2023 est de CHF 989'284.51. L'échelonnement de l'augmentation des taxes comme le prévoit le nouveau règlement adopté par le Conseil général permettra de régulariser cette situation dans le respect des directives cantonales.

Revenus de transferts (46)

Les revenus de transfert correspondent à tous les dédommagements et subventions reçus par des collectivités publiques (Confédération, Canton, Communes et associations intercommunales). Les revenus des subventions de l'Etat du Valais augmentent de CHF 88'602.31 par rapport au budget 2023. Les refacturations aux communes augmentent également de CHF 150'092.14 sur l'exercice 2023.

Imputations internes (49)

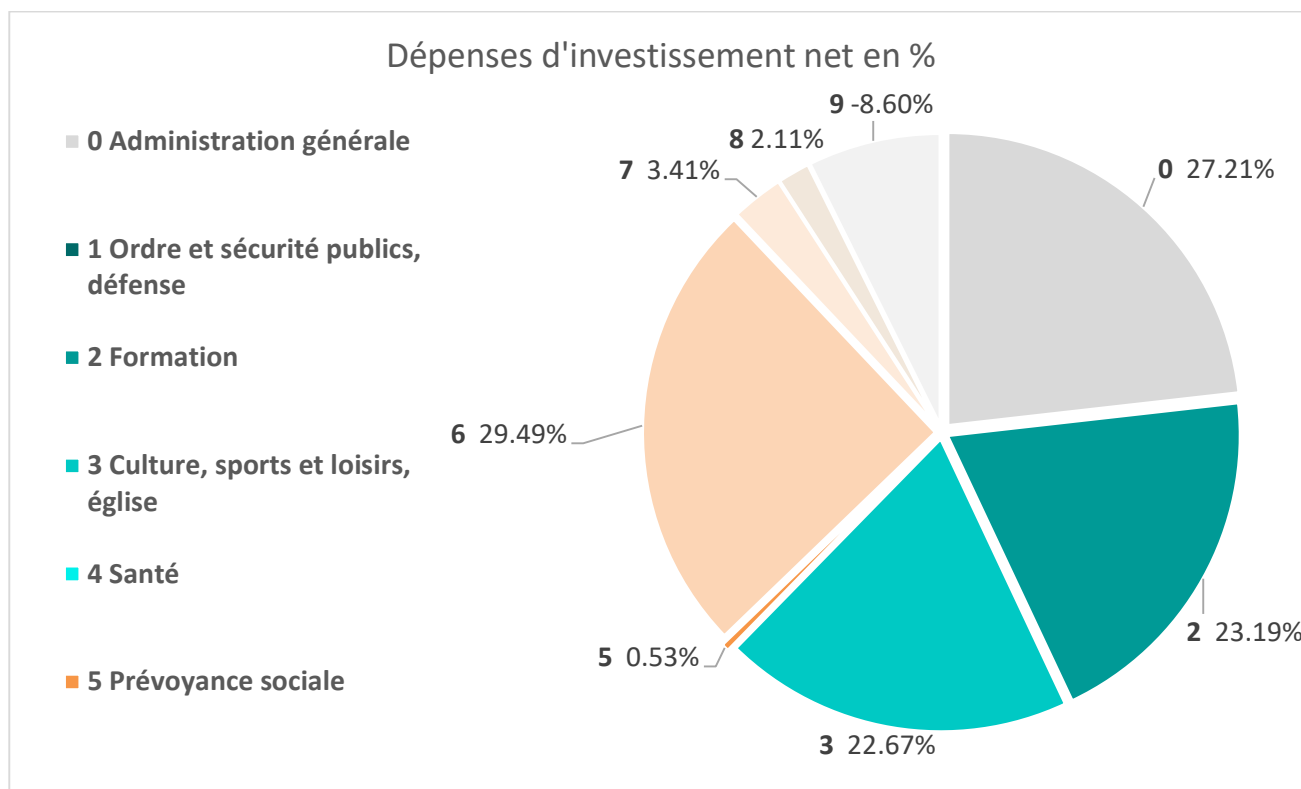
Les recettes d'imputations internes augmentent de CHF 239'156.95 et sont compensées à l'identique par l'augmentation des charges d'imputations internes. Ces charges et recettes servent à répartir des coûts afin que les charges de chaque service reflètent la réalité économique. Elles n'ont aucune incidence sur le résultat du compte annuel.

Investissements 2023

Aperçu du compte des investissements		Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022
Dépenses	+ CHF	30 304 446.04	27 650 000.00	28 845 310.64
Recettes	- CHF	11 992 860.05	8 595 000.00	6 540 519.75
Investissements nets	= CHF	18 311 585.99	19 055 000.00	22 304 790.89
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Au niveau du compte d'investissement, les comptes 2023 sont légèrement inférieurs au budget 2023 mais restent important en termes de volume. Le total net des investissements des comptes 2023 s'élève à **CHF 18'311'585.99** contre **CHF 19'055'000** pour le budget 2023.

La limite de l'activation des investissements se monte à CHF 50'000.



La majorité des dépenses concerne l'administration générale, la formation, le trafic et télécommunications ainsi que la protection de l'environnement et aménagement du territoire.

Au chapitre des principales dépenses, nous pouvons notamment citer :

Administration générale

- Changement de programme informatique pour le contrôle des habitants et le service des finances
- Début des travaux de transformation des locaux de l'Ecole Club Migros
- Poursuite des travaux du Bâtiment des Vorziers pour le Centre de jeunesse et loisirs
- Echange de terrains avec la Paroisse Catholique Romaine

Formation

- Début des travaux de rénovation de l'Ecole de Ville A
- Poursuite des travaux de rénovation de la salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg

Culture, sports et loisirs, église

- Subventionnement extraordinaire du projet Barryland
- Poursuite des travaux au stade d'Octodure pour la piste d'athlétisme et l'échange de terrain avec la Paroisse Catholique Romaine
- Changement des bandes à la patinoire et mise en conformité pour la swiss league
- Prêt à l'Administration Mixte Martigny – Martigny-Combe

Trafic et télécommunications

- Fin des travaux de l'Avenue de la Gare
- Début des travaux du passage inférieur à la rue des Neuilles
- Début des travaux de la rue du Grand Verger
- Acquisition d'une parcelle place Rue du Rhône
- Modification de la signalisation en zone 30 km/h à Charrat
- Fin des travaux du parking souterrain du Manoir

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

- Poursuite des travaux sur les bâtiments de la STEP
- Poursuite de la mise à niveau du PGEE
- Poursuite des travaux de sécurisation des digues de la Dranse
- Poursuite des aménagements paysagers de la Dranse
- Poursuite des travaux de sécurisation de la route de Salvan

Economie publique

- Pose de photovoltaïque sur le local du feu

Finances et impôts

- Remboursements des prêts de l'Administration Mixte et de Sinergy Infrastructure SA et Sinergy Commerce SA.

Au niveau du patrimoine financier, les comptes 2023 enregistrent des mouvements dans les objets suivants :

- Avancement des études pour le nouveau Castel
- Rénovation du bâtiment du Lion d'Or
- Rénovation du bâtiment du magasin d'alimentation à Charrat

Investissements pluriannuels

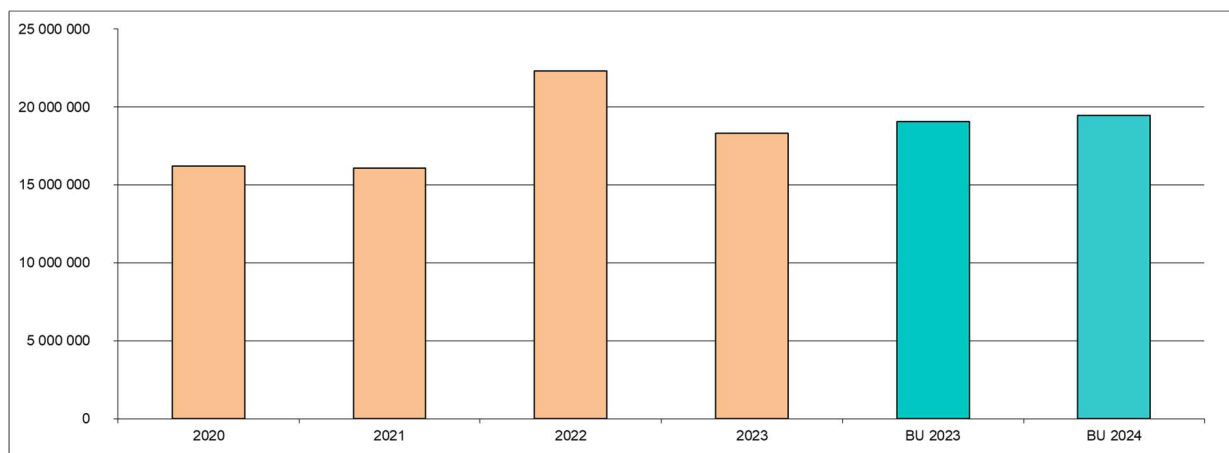
Les investissements pluriannuels sont présentés sous la forme de leur crédit d'engagement initial ainsi que les crédits complémentaires. Ils figurent dans le tableau ci-dessous :

Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible au 31.12.2023
	Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Conseil Général décision du :			
		Conseil Municipal	Conseil Général							
Salle de gymnastique Ecole du Bourg	5 180 000		14.12.2021			1 310 000	31.05.2022	6 490 000	6 278 306	211 694
Aménagement de l'Avenue de la Gare	10 000 000		01.12.2020					10 000 000	8 356 520	1 643 480
Rénovation de la piscine communale	8 500 000		05.12.2023					8 500 000	192 625	8 307 375
Subvention d'investissements nouveau castel	12 200 000		05.12.2023					12 200 000		12 200 000
Parking Rue de la Tannerie	320 000	03.11.2020		130 000	10.05.2022			450 000	412 070	37 930
Parking souterrain du Manoir	2 700 000	27.07.2021		400 000	05.04.2022			3 435 000	3 428 539	6 461
				335 000	22.08.2023					
PGEE les Chantons	2 700 000	12.10.2021						2 700 000	1 271 110	1 428 890
Agrandissement déchetterie avec partenaire	1 600 000	11.10.2022						1 600 000	53 564	1 546 436
Passage inférieur rue des Neuilles	5 000 000	11.10.2022						5 000 000	681 163	4 318 837
Stade d'Octodure - piste d'athlétisme	4 950 000	11.10.2022						4 950 000	4 680 619	269 382
Centre de loisirs	1 680 000	11.10.2022		320 000	28.03.2023			2 000 000	769 516	1 230 484
Transformation anciens locaux Ecole-Club Migros	5 200 000	11.10.2022						5 200 000	432 815	4 767 185
Digitalisation - transformation numérique - nouvelles technologies	2 100 000	11.10.2022						2 100 000	291 217	1 808 783
Ecole de Ville A	365 000	11.10.2022						365 000	137 461	227 539
Aménagements paysagers de la Dranse	500 000	11.10.2022						500 000	302 354	197 646
Place de Vison Charrat	250 000	11.10.2022						250 000	71 835	178 165
Nouveau complexe scolaire	200 000	11.10.2022						200 000	30 661	169 339
Prolongement rue du Grand-Verger (route + égouts)	1 100 000	11.10.2022						1 100 000	440 870	659 130
Signalisation générale	240 000	05.09.2023						240 000	57 769	182 231

L'avancement de travaux peut influencer les crédits budgétaires annuels qui seront mis à jour lors de l'établissement des budgets futurs. Les crédits disponibles au 31 décembre 2023 sont mentionnés.

Le graphique suivant présente l'évolution des investissements nets du patrimoine administratif depuis 2020 :

	2020	2021	2022	2023	BU 2023	BU 2024
INVESTISSEMENTS NETS	16'208'446	16'065'019	22'304'791	18'311'586	19'055'000	19'476'000

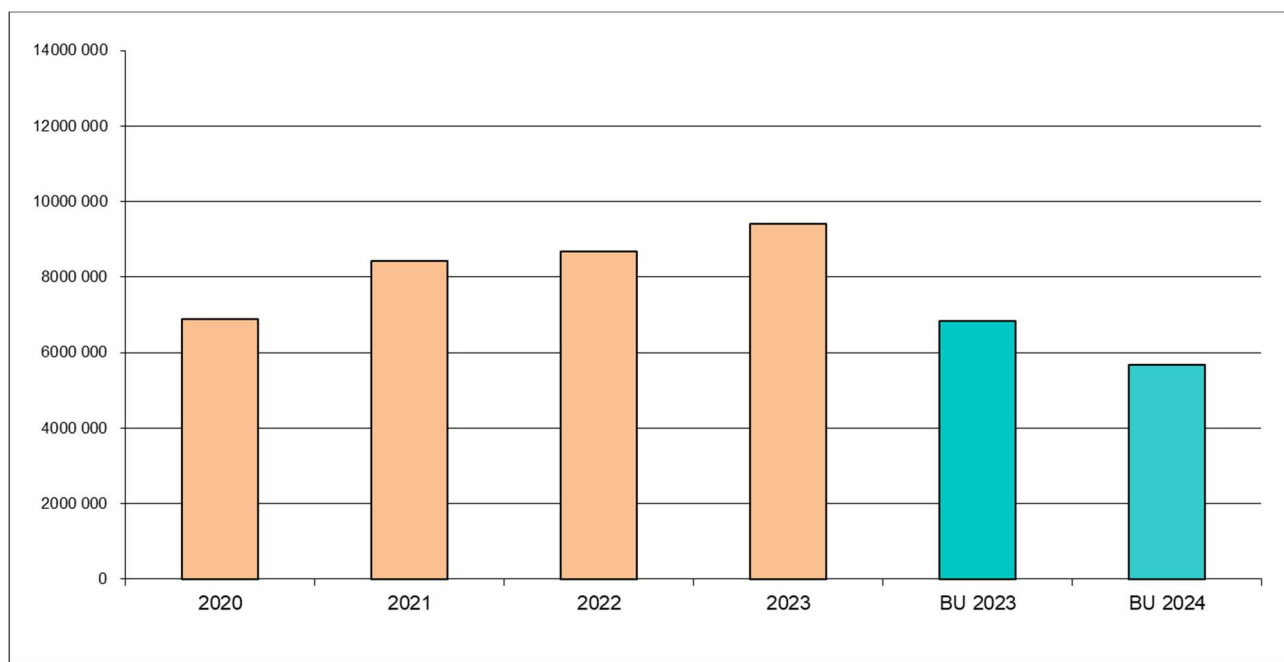


Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement des comptes 2023 se monte à **CHF 9'415'484.95** contre **CHF 6'845'440** pour le budget 2023.

Le graphique suivant présente l'évolution de la marge d'autofinancement depuis 2020. Les années 2020 et 2021 ont été retraitées conformément au MCH2.

	2020 (MCH 2)	2021 (MCH 2)	2022 (MCH 2)	2023 (MCH 2)	BU 2023 (MCH 2)	BU 2024 (MCH 2)
MARGE AUTOFINANC. (MAF)	6'876'918	8'414'178	8'681'244	9'415'485	6'845'440	5'686'350



Indicateurs financiers MCH2

De nouveaux indicateurs financiers ont été mis à disposition des collectivités publiques tandis que la notation des indicateurs déjà utilisés sous MCH1 a été réévaluée. Ils sont dorénavant au nombre de huit (4 sous MCH1) et portent principalement sur la problématique de l'endettement, du poids de la dette et de la capacité à faire face aux engagements et investissements.

Taux d'endettement :

Ce ratio calcule la dette nette en % des revenus fiscaux. Il renseigne sur la part des revenus fiscaux qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Le résultat de **24.9 %** est considéré comme **bon**.

Degré d'autofinancement :

Ce ratio renseigne sur la part des investissements que la Ville de Martigny peut financer par ses propres moyens. Le résultat de **51.4 %** nous informe que plus de la moitié des investissements sont financés par la marge d'autofinancement.

Part des charges d'intérêts :

Ce ratio compare le volume des intérêts nets à l'ensemble des revenus courants. Les revenus courants sont l'ensemble des revenus diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des imputations internes (nature 49). Le résultat de **-0.80%** est considéré comme **bon**.

Dette brute par rapport aux revenus :

Ce ratio compare la dette brute par rapport aux revenus courants. Ce ratio renseigne sur le niveau de la dette par rapport à la capacité de la collectivité publique à générer des recettes. Le résultat de **159.0%** est considéré comme *mauvais*. Le volume important d'investissement de ces dernières années financés par des fonds étrangers influencent négativement cet indicateur malgré la hausse des recettes fiscales.

Proportion des investissements :

Ce ratio compare les investissements bruts réalisés par rapport aux dépenses totales (dépenses courantes et d'investissements). Le résultat de **22.90%** dénote un *effort d'investissement élevé* de la Ville de Martigny.

Part du service de la dette :

Ce ratio nous indique la part des revenus qui est absorbée par les charges d'intérêts nets et par les amortissements de patrimoine administratif. Plus la Commune investit et s'endette, plus ce taux se péjore. Le résultat de **5.9%** est considéré comme une *charge acceptable*.

Dette nette par habitant :

Ce ratio mesure l'importance de la dette par rapport au nombre d'habitants. Il s'élève à **CHF 847** ce qui est considéré comme un endettement *faible*.

Taux d'autofinancement :

Ce ratio informe sur la part des revenus courants qu'il nous reste pour financer les investissements. Le résultat de **8.3%** est considéré comme *mauvais*. L'augmentation des recettes fiscales améliore légèrement le ratio en comparaison des comptes 2022. Toutefois, le montant de la marge d'autofinancement demeure faible par rapport au volume des revenus courants.

Evolution des engagements, de l'endettement et du capital propre

Evolution des engagements

La valeur des engagements (provisions incluses) au 31 décembre 2023, se monte à **CHF 216'817'012.90**

L'évolution de la valeur des engagements au 31 décembre 2023 se détermine comme suit :

Engagements au 1 ^{er} janvier 2023	CHF	199'255'297.61
- Variation des engagements courants	CHF	- 2'134'836.90
+ Variation des engagements financiers à court terme	CHF	+ 11'128'750.00
- Variation des passifs de régularisation	CHF	- 888'459.54
- Variation des provisions à court terme	CHF	- 1'566'465.42
+ Variation des engagements financiers à long terme	CHF	+ 9'826'250.00
+ Variation des provisions à long terme	CHF	+ 1'299'667.15
- Variation des engagements envers les financements spéciaux	CHF	- 103'190.00
Engagements au 31 décembre 2023	CHF	216'817'012.90

Evolution de l'endettement net I du compte administratif

L'endettement net I du compte administratif au 31 décembre 2023 présente un solde de **CHF 17'757'441.92**

L'évolution de l'endettement au 31 décembre 2023 se détermine comme suit :

Endettement net I au 1 ^{er} janvier 2023	CHF	8'964'530.88
+ Insuffisance de financement des comptes 2023	CHF	8'896'101.04
- Variation des engagements envers les financements spéciaux	CHF	- 103'190.00
Endettement au 31 décembre 2023	CHF	17'757'441.92

L'endettement par habitant passe ainsi de **CHF 437** au 1^{er} janvier 2023 à **CHF 847** au 31 décembre 2023. Cet endettement est considéré comme **faible** selon les indicateurs de l'Etat du Valais.

Evolution de la fortune

La fortune figurant au bilan au 31 décembre 2023, se monte à **CHF 44'487'704.88**.

L'évolution de la fortune au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Fortune au 1 ^{er} janvier 2023	CHF	44'319'438.35
+ Excédent de revenus du compte de résultats 2023	CHF	+ 168'266.53
Fortune au 31 décembre 2023	CHF	44'487'704.88

L'exercice 2023 enregistre une attribution à la réserve de politique budgétaire de CHF 2'500'000.-. Le montant de la réserve de politique budgétaire est de CHF 5'215'000.- au 31 décembre 2023.

3. EVOLUTION DU PERSONNEL

EFFECTIF DU PERSONNEL - RESULTAT		FIXE 2023		FIXE 2022	
		Nombre	EPT	Nombre	EPT
ADMINISTRATION GENERALE					
CONSEIL GENERAL	110				
BUREAUX ELECTORAUX	111				
CONSEIL MUNICIPAL	120				
ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS	210	12	10.88	13	12.54
COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	220	5	5.63	5	4.74
CHANCELLERIE	221	10	8.87	9	8.07
BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	223	11	9.44	9	7.54
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	290	3	3.00	3	3.00
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		41	37.82	39	35.89
SECURITE PUBLIQUE					
POLICE MUNICIPALE	1110	31	29.40	32	29.70
JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE - <i>Secrétariat</i>	1201	1	0.40	1	0.40
AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	1220			6	5.20
TRIBUNAL DE POLICE	1290				
OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN	1400	8	5.80	7	5.00
REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE	1401				
SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE	1510	5	4.00	5	4.00
PROTECTION CIVILE	1620	3	2.50	3	2.50
TOTAL SECURITE PUBLIQUE		48	42.10	54	46.80
FORMATION					
ADMINISTRATION ET ECONOMAT	2120	6	5.25	5	3.61
COURS SPECIAUX - COURS D'APPUJ	2123	6	3.51	6	3.51
BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	2126				
SPORTS FACULTATIFS	2127	1	0.30	1	0.30
CO D'OCTODURE	2130	1	1.00	1	1.00
BATIMENTS SCOLAIRES	2170	3	3.00	3	3.00
CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	2200	3	2.50	3	2.50
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	2300				
TOTAL FORMATION		20	15.56	19	13.92
CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE					
AFFAIRES CULTURELLES	3100	5	3.45	5	3.45
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE	3210	7	5.50	8	5.40
MAISON DE LA MUSIQUE	3230	1	0.30	1	0.30
SERVICE DES SPORTS	3410	13	10.65	13	11.16
TOTAL CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		26	19.90	27	20.31
PREVOYANCE SOCIALE					
AGENCE COMMUNALE AVS	5310	1	0.60	1	0.60
COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE	5450	1	0.70	1	0.70
SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE	5452	21	18.35	19	17.05
DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES	5790	1	0.60	1	0.60
INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE	5791	4	2.30	4	1.90
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		28	22.55	26	20.85
MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS					
BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	6150	7	6.35	7	6.74
SERVICE D'EXPLOITATION	6152	55	53.20	54	51.50
TOTAL MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS		62	59.55	61	58.24
ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
STEP ET EGOUTS	7200	6	5.95	5	4.95
CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS	7301	4	3.49	4	3.29
NATURE ET PAYSAGE	7500	2	1.50	2	1.50
TOTAL ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		12	10.94	11	9.74
SERVICES ECONOMIQUES					
PROMOTION ECONOMIQUE	8500	2	1.60	1	1.00
TOTAL SERVICES ECONOMIQUES		2	1.60	1	1.00
FINANCES ET IMPOTS					
BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	9630				
TOTAL FINANCES ET IMPOTS		0	0.00	0	0.00
TOTAL GENERAL		239	210.02	238	206.75

L'évolution de l'effectif du personnel communal se manifeste de la manière suivante :

Administration générale

210

- Baisse du taux d'activité de la Collaboratrice à la Caisse municipale de 20 %
- Engagement de l'Adjoint au Chef du service des finances à 80 %
- Transfert de la fonction de Collaborateur administratif constructions et RegBL sous la rubrique 223

220

- Modification du taux d'activité de deux collaborateurs eu Service informatique

221

- Départ du Responsable RH à 100 % et restructuration interne par un remplacement à temps partiel
- Engagement d'une spécialiste RH à 100 %
- Engagement d'une généraliste au Service RH à 100 %

223

- Transfert de la fonction de collaboratrice administrative constructions et RegBL de la rubrique 210
- Engagement d'un adjoint à l'architecte de Ville à 100 %

Sécurité publique

1200

- Cantonalisation de l'APEA

1400

- Engagement d'une collaboratrice administrative à 80 %

Formation

2120

- Départ d'une collaboratrice administrative à 40 %
- Engagement d'une collaboratrice administrative à 80 %
- Départ d'une Ajointe à la Direction à 65 %
- Engagement d'une Adjointe à la Direction cycle 1 à 87.5 %
- Engagement d'une Adjointe à la Direction responsable 78 %

Culture, Sport, Loisirs, Eglise

3210

- Départ d'une collaboratrice à la bibliothèque et restructuration interne par augmentation du taux d'activité d'une Assistante en information documentaire

Prévoyance sociale

5452

- Départ d'une curatrice à 80 %
- Engagement d'une curatrice à 90 %
- Engagement d'une collaboratrice administrative à 50 %

Mobilité et voies de communications

6150

- Départ du Responsable environnement et cours d'eau à 100 %
- Départ de la Secrétaire spécifique / Responsable administrative à 93.9 %
- Engagement d'une Responsable administrative des Services techniques à 95 %
- Engagement d'une Déléguée au développement durable à 40 %

6152

- Engagement d'un ouvrier d'exploitation secteur campagne, cours d'eau et forêts à 100 %

Environnement et aménagement du territoire

7200

- Engagement d'un contrôleur des travaux environnementaux et des eaux de biens-fonds à 100 %

7301

- Augmentation du taux d'activité d'une collaboratrice à la déchetterie de 20 %

Services économiques

8500

- Transfert de la Secrétaire administrative et LHR à 60 % de la rubrique 1110

EFFECTIF DU PERSONNEL - RESULTAT		AUXILIAIRE 2023		AUXILIAIRE 2022	
		Nombre	EPT	Nombre	EPT
ADMINISTRATION GENERALE					
CONSEIL GENERAL	110				
BUREAUX ELECTORAUX	111				
CONSEIL MUNICIPAL	120				
ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS	210	1	0.05		
COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	220				
CHANCELLERIE	221	7	0.14		
BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	223				
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	290	16	6.23	31	7.97
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		24	6.42	31	7.97
SECURITE PUBLIQUE					
POLICE MUNICIPALE	1110	1	0.04	1	0.04
JUGE ET VICE-JUDE DE COMMUNE	1201	2	0.79	2	0.74
AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	1220			8	1.04
TRIBUNAL DE POLICE	1290	1	0.05		
OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN	1400				
REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE	1401				
SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE	1510				
PROTECTION CIVILE	1620				
TOTAL SECURITE PUBLIQUE		4	0.88	11	1.82
FORMATION					
ADMINISTRATION ET ECONOMAT	2120	1	0.10	2	0.06
COURS SPECIAUX - COURS D'APPUI	2123	37	1.50	44	1.51
BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	2126	4	0.46	5	0.60
SPORTS FACULTATIFS	2127	62	0.67	43	0.67
CO D'OCTODURE	2130	16	4.05	8	1.81
BATIMENTS SCOLAIRES	2170	15	6.12	13	3.74
CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	2200	48	7.69	41	4.71
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	2300	20	0.42	19	0.35
TOTAL FORMATION		203	21.01	175	13.45
CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE					
AFFAIRES CULTURELLES	3100			5	0.21
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE	3210	2	0.34	2	0.46
MAISON DE LA MUSIQUE	3230				
SERVICE DES SPORTS	3410	8	0.68	11	2.02
TOTAL CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		10	1.02	18	2.69
PREVOYANCE SOCIALE					
AGENCE COMMUNALE AVS	5310				
COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE	5450				
SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE	5452			1	0.25
DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES	5790				
INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE	5791	14	0.95	17	0.92
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		14	0.95	18	1.17
MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS					
BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	6150			2	0.07
SERVICE D'EXPLOITATION	6152	48	6.73	46	7.35
TOTAL MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS		48	6.73	48	7.42
ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
STEP ET EGOUTS	7200				
CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS	7301			2	1.85
NATURE ET PAYSAGE	7500				
TOTAL ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		0	0.00	2	1.85
SERVICES ECONOMIQUES					
PROMOTION ECONOMIQUE	8500				
TOTAL SERVICES ECONOMIQUES		0	0.00	0	0.00
FINANCES ET IMPOTS					
BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	9630			4	1.02
TOTAL FINANCES ET IMPOTS		0	0.00	4	1.02
TOTAL GENERAL		303	37.01	307	37.39

Arrivées

BARRAS Valentine, déléguée au développement durable à 40% (15.07.2023)
BEROD Baptiste, contrôleur des travaux et environnement à 100 % (01.10.2023)
BEYTRISON Tom, apprenti horticulteur (section paysagisme) à 100 % (06.02.2023)
BLASI Charlotte, stagiaire scientifique à la Médiathèque à 100% (01.04.2023)
BISLIMI Agnesa, préapprentie (21.08.2023)
BOSSU Céline, Généraliste RH à 100% (01.05.2023)
CHAPPOT Chantal, Secrétaire à l'intégration à 40% (01.11.2023)
CLERC Stéphane, Adjoint à l'architecte et urbaniste de Ville à 100% (01.06.2023)
CRETTON ROSSIER Virginie, collaboratrice administrative à l'accueil citoyen à 80% (01.02.2023)
DORSAZ Elie, Stagiaire MPE (01.07.2023)
DUROUX Anthony, Agent de police (01.11.2023)
FERRAHI Meriem, Secrétaire administrative au SIC à 50% (01.09.2023)
FOURNIER Valérie, Curatrice, à 80 % (01.08.2023)
GIROUD Christel, Secrétaire administrative aux écoles à 80% (14.08.2023)
GOMES Paulo César, assistant de sécurité publique (ASP) à 100% (01.01.2023)
LOPEZ Nicolas, Adjoint au Chef du Service des finances à 80 % (01.04.2023)
MAGET Agnès, Adjointe de direction aux écoles et responsable du cycle 1 à 87.5% (01.07.2023)
MONNET Mégane, Spécialiste RH à 100% (01.05.2023)
MÜLLER Lise, Responsable secteur administratif aux services techniques à 95 % (01.12.2023)
NOGUEIRA Helena, Responsable RH à 90.24% (01.01.2023)
OSMAN Bilal, Ouvrier d'exploitation "campagne, cours d'eau et forêts" (01.05.2023)
PILLET Michaël, Collaborateur administratif au Service des contributions à 100 % (01.08.2023)
RODRIGUES MARQUES Maria Céleste – Ouvrière d'exploitation à 100 (01.10.2023)
SANTORO Maria, Adjointe de direction aux écoles et responsable de l'enseignement spécialisé à 78% (01.07.2023)
TEIXEIRA GOUVEIA Hugo, Apprenti 1^{er} année, (01.08.2023)
THURRE David, Commandant du feu à 100 % (01.01.2023)
THEVOZ Virgile, Stagiaire au service des sports 50% (01.10.2023)
VILLARROEL GUTIERREZ Camila, curatrice à 90% (01.07.2023)
WIDER Morgane, secrétaire administrative à la Police du commerce et Promotion économique à 60 % (01.10.2023)
WIELAND Alexandre, Horticulteur à 100 % (01.12.2023)

Retraités

FAVRE Pascale (30.04.2023)
LABBE Roch (30.06.2023)

Départs

ABOU EL ANEIN Rita, Factrice à 47 % (30.11.2023)
ANCAY Noah, Stagiaire MPE à 100 % (31.08.2023)
BARMAN Sarah, Animatrice de spectacle école primaire (31.03.2023)
BILLOD-MOREL Nathalie , Collaboratrice administrative au Greffe municipal, 31.12.2023
FARDEL PUIPPE Karine, Adjointe au Directeur des écoles à 53 % (31.08.2023)
FAGHERAZZI Gaël, Agent de police à 100% (30.09.2023)
GERBESHI Kushtrim, Adjoint au Service des contributions à 100 % (30.06.2023)
GIOVANOLA Johnny, Horticulteur paysagiste à 100 % (30.09.2023)
LOGEAN Catherine, Curatrice à 80 % (31.05.2023)
PARRA Ivan, Responsable environnement et cours d'eau à 100 % (31.05.2023)
PETRINO Letizia, stagiaire au Manoir à 80% (31.08.2023)
PILLET Michaël, apprenti employé de commerce profi "E" à 100 % (31.07.2023)
RICHOS Sarah, Secrétaire administrative à la police du commerce à 60% (31.08.2023)
ROUILLER Nathalie, Responsable secteur administratif aux STM à 93.9% (30.09.2023)
MARTIN Marie-Sylvie, secrétaire administrative au service de la formation et à l'intégration/naturalisation (31.08.2023)

Départs au 31.12.2023 suite à la cantonalisation PCi

MARTIN Julien, Instructeur à temps partiel de la Protection civile (matériel – constructions – logistique) à 100 %
MORAND Olivier, Responsable administratif de la Protection civile à 50 %
ZUFFEREY Steve, Commandant de la protection civile de la Région 5 Martigny & environs et de la Région 6 à 100 %

Départs au 31.12.2023 => transfert Sinergy

CHERVAZ David, Contremaître de la STEP à 100 %
CRITTIN Yvan, Responsable de la STEP à 50 %
DELEZ Olivier, Collaborateur de la STEP à 100 %
MICHELLOD Fabrice, Collaborateur de la STEP à 100 %
PHILIPPOZ André, Collaborateur de la STEP à 100 %

Résultats

Aperçu du compte annuel		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
Compte de résultats		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	119 802 396.80		121 104 970.00		128 117 498.08		
Total des revenus		119 918 449.90		120 409 510.00		128 285 764.61	
Excédent de revenus	116 053.10		-		168 266.53		
Excédent de charges		-		695 460.00		-	
Total	119 918 449.90	119 918 449.90	121 104 970.00	121 104 970.00	128 285 764.61	128 285 764.61	
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	28 845 310.64		27 650 000.00		30 304 446.04		
Total des recettes reportées au bilan		6 540 519.75		8 595 000.00		11 992 860.05	
Investissements nets 3)		22 304 790.89		19 055 000.00		18 311 585.99	
Total	28 845 310.64	28 845 310.64	27 650 000.00	27 650 000.00	30 304 446.04	30 304 446.04	
Financement							
Report des investissements nets	22 304 790.89		19 055 000.00		18 311 585.99		
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		6 725 800.29		7 361 000.00		7 618 366.74	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		1 308 587.30		1 189 700.00		1 024 669.62	
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2 184 196.30		1 009 800.00		1 895 821.94		
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA		-		-		4.00	
Report attributions au capital propre		2 715 000.00		-		2 500 000.00	
Report réévaluation du PA	-		-		-		
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-		
Excédent de revenus du compte de résultats		116 053.10		-		168 266.53	
Excédent de charges du compte de résultats		-	695 460.00		-		
Excédent de financement		-	-		-		
Insuffisance de financement		13 623 546.50		12 209 560.00		8 896 101.04	
Total	24 488 987.19	24 488 987.19	20 760 260.00	20 760 260.00	20 207 407.93	20 207 407.93	
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement		-		-		-	
Report de l'insuffisance de financement	13 623 546.50		12 209 560.00		8 896 101.04		
Report des dépenses d'investissement au bilan		28 845 310.64		27 650 000.00		30 304 446.04	
Report des recettes d'investissement au bilan	6 540 519.75		8 595 000.00		11 992 860.05		
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	6 725 800.29		7 361 000.00		7 618 366.74		
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-		
Report réévaluation des participations du PA	-		-		4.00		
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-		
Report réévaluation du PA		-		-		-	
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		100 000.00		103 190.00	
Augmentation du capital propre	1 955 444.10		-		1 900 304.21		
Diminution du capital propre		-		415 560.00		-	
Total	28 845 310.64	28 845 310.64	28 165 560.00	28 165 560.00	30 407 636.04	30 407 636.04	

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	109 053 009.21	112 554 270.00	116 974 457.72
Revenus financiers	+ CHF	117 734 253.60	119 399 710.00	126 389 942.67
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	8 681 244.39	6 845 440.00	9 415 484.95

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8 681 244.39	6 845 440.00	9 415 484.95
Amortissements planifiés	- CHF	6 725 800.29	7 361 000.00	7 618 366.74
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1 308 587.30	1 189 700.00	1 024 669.62
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	2 184 196.30	1 009 800.00	1 895 821.94
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	4.00
Attributions au capital propre	- CHF	2 715 000.00	-	2 500 000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	695 460.00	-
Excédent de revenus	= CHF	116 053.10	-	168 266.53

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	28 845 310.64	27 650 000.00	30 304 446.04
Recettes	- CHF	6 540 519.75	8 595 000.00	11 992 860.05
Investissements nets	= CHF	22 304 790.89	19 055 000.00	18 311 585.99
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8 681 244.39	6 845 440.00	9 415 484.95
Investissements nets	- CHF	22 304 790.89	19 055 000.00	18 311 585.99
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	13 623 546.50	12 209 560.00	8 896 101.04
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	28 172 096.50	29 605 800.00	29 040 470.26
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	23 520 913.04	22 543 860.00	25 051 855.88
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	5 828 160.74	6 586 000.00	6 916 076.34
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	1 308 587.30	1 189 700.00	1 024 669.62
36 Charges de transferts	CHF	40 834 637.63	43 387 110.00	42 856 641.97
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	99 664 395.21	103 312 470.00	104 889 714.07
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	67 726 472.82	69 090 000.00	71 249 372.23
41 Patentes et concessions	CHF	1 878 326.66	1 830 000.00	3 051 243.52
42 Taxes	CHF	13 459 137.64	14 548 200.00	14 621 732.26
43 Revenus divers	CHF	161 282.85	90 000.00	161 282.85
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	2 184 196.30	1 009 800.00	1 895 821.94
46 Revenus de transferts	CHF	9 273 725.82	9 721 100.00	9 998 108.89
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	94 683 142.09	96 289 100.00	100 977 561.69
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-4 981 253.12	-7 023 370.00	-3 912 152.38
34 Charges financières	CHF	2 858 304.74	3 341 300.00	6 037 427.06
44 Revenus financiers	CHF	10 670 610.96	9 669 210.00	12 617 845.97
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	7 812 306.22	6 327 910.00	6 580 418.91
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		2 831 053.10	-695 460.00	2 668 266.53
38 Charges extraordinaires	CHF	2 715 000.00	-	2 500 000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-2 715 000.00	-	-2 500 000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	116 053.10	-695 460.00	168 266.53

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2022

Etat 31.12.2023

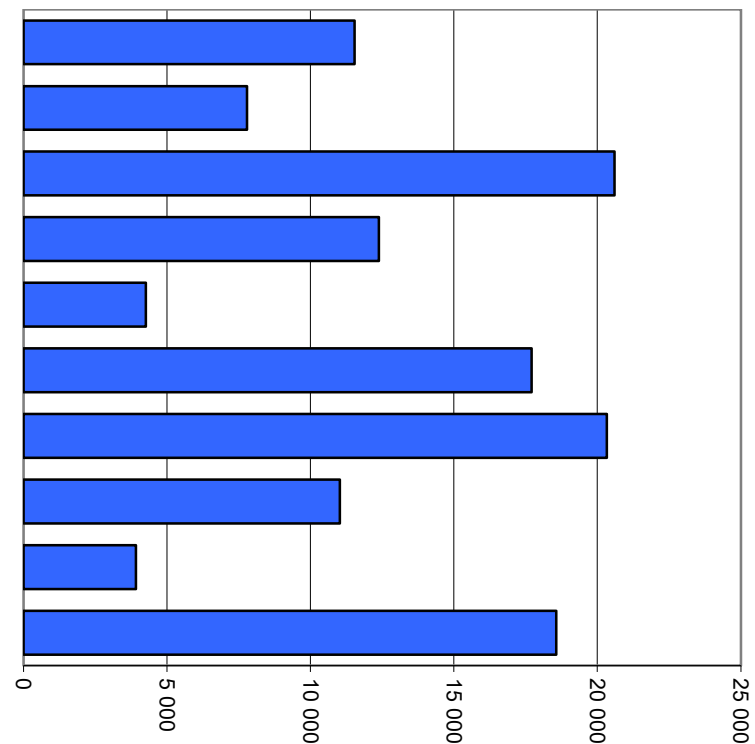
1	Actif	262 125 084.93	281 587 104.43
	Patrimoine financier	190 290 766.73	199 059 570.98
100	Disponibilités et placements à court terme	6 769 250.47	13 056 008.98
101	Créances	29 332 482.49	34 022 057.88
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	9 444 614.62	9 058 598.97
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	101 155.25	101 155.25
107	Placements financiers	960 000.00	887 000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	143 683 263.90	141 934 749.90
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	71 834 318.20	82 527 533.45
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	61 343 091.20	73 048 895.75
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	9 381 200.00	8 432 713.70
145	Participation capital social	950 026.00	900 023.00
146	Subventions d'investissement	160 001.00	145 901.00
2	Passif	262 125 084.93	281 587 104.43
	Capitaux de tiers	199 255 297.61	216 817 012.90
200	Engagements courants	12 527 198.30	10 392 361.40
201	Engagements financiers à court terme	5 000 000.00	16 128 750.00
204	Passifs de régularisation	11 363 157.35	10 474 697.81
205	Provisions à court terme	1 753 780.05	187 314.63
206	Engagements financiers à long terme	144 323 750.00	154 150 000.00
208	Provisions à long terme	20 909 917.00	22 209 584.15
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3 377 494.91	3 274 304.91
	Capital propre	62 869 787.32	64 770 091.53
29	Capital propre	62 869 787.32	64 770 091.53

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		2 668 266.53
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-2 500 000.00
	Amortissements planifiés	+	7 618 366.74
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	1 024 669.62
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		1 895 821.94
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	4.00
	Attributions au capital propre	+	2 500 000.00
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			9 415 484.95
Dépenses d'investissements			
50	Immobilisations corporelles	-	28 697 924.99
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	291 216.95
54	Prêts	-	627 113.70
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	688 190.40
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
Recettes d'investissements			
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	10 417 260.05
64	Remboursement de prêts	+	1 575 600.00
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-18 311 585.99
		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
100	Disponibilités et placements à court terme	6 769 250.47	13 056 008.98
101	Créances	29 332 482.49	34 022 057.88
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	9 444 614.62	9 058 598.97
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	101 155.25	101 155.25
107	Placements financiers	960 000.00	887 000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	143 683 263.90	141 934 749.90
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	12 527 198.30	10 392 361.40
201	Engagements financiers à court terme	5 000 000.00	16 128 750.00
204	Passifs de régularisation	11 363 157.35	10 474 697.81
205	Provisions à court terme	1 753 780.05	187 314.63
206	Engagements financiers à long terme	144 323 750.00	154 150 000.00
208	Provisions à long terme	20 909 917.00	22 209 584.15
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3 377 494.91	3 274 304.91
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			15 182 859.55
29	Capital propre	62 869 787.32	64 770 091.53
Variation des liquidités et placements à court terme			6 286 758.51
100	Disponibilités et placements à court terme	6 769 250.47	13 056 008.98
			6 286 758.51

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	11 702 468.97	5 618 004.22	12 101 900.00	5 257 000.00	11 538 789.34	5 230 355.40
1 Ordre et sécurité publics, défense	8 084 449.98	2 979 820.65	7 799 900.00	2 783 500.00	7 783 260.03	3 061 459.80
2 Formation	19 864 574.02	2 558 308.23	20 308 600.00	2 400 700.00	20 591 708.59	3 001 395.63
3 Culture, sports et loisirs, église	11 773 911.09	1 544 408.26	12 050 510.00	1 581 900.00	12 389 481.11	1 627 574.00
4 Santé	3 781 975.15	-	3 870 100.00	-	4 268 708.60	-
5 Prévoyance sociale	16 479 588.42	4 862 944.40	18 876 860.00	5 600 000.00	17 705 267.42	4 843 686.73
6 Trafic et télécommunications	20 192 104.21	7 708 525.07	20 075 700.00	8 285 700.00	20 323 702.36	8 303 030.25
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	10 368 872.00	8 724 512.20	10 500 600.00	8 464 000.00	11 027 237.61	9 060 586.41
8 Economie publique	2 457 049.45	2 181 206.69	2 520 600.00	2 505 000.00	3 922 763.90	2 848 411.22
9 Finances et impôts	15 097 403.51	83 740 720.18	13 000 200.00	83 531 710.00	18 566 579.12	90 309 265.17
Total des charges et des revenus	119 802 396.80	119 918 449.90	121 104 970.00	120 409 510.00	128 117 498.08	128 285 764.61
Excédent de charges		-		695 460.00		-
Excédent de revenus	116 053.10		-		168 266.53	

Compte de résultats selon les tâches, charges

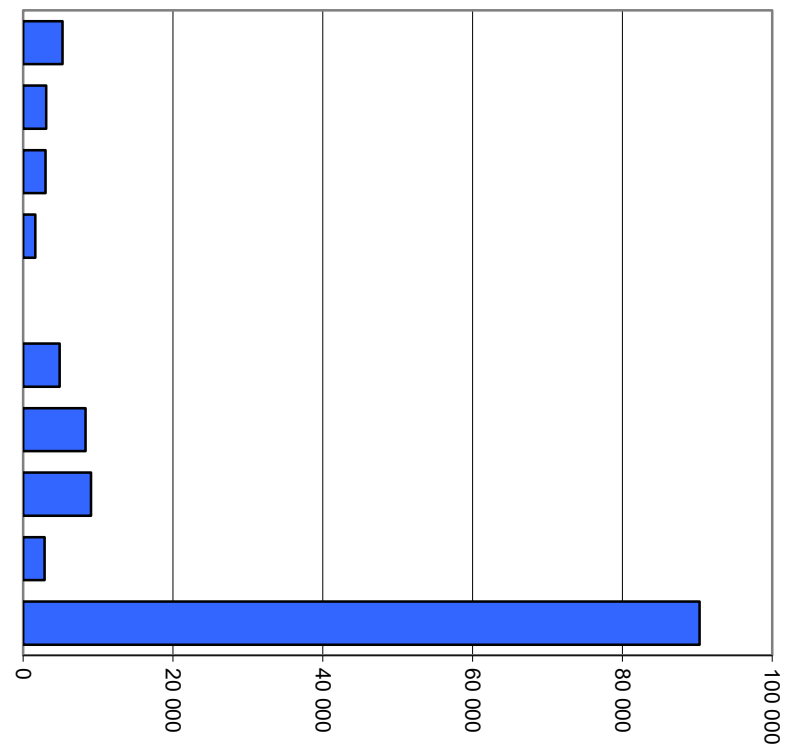
0	Administration générale	9.0%	11 538 789
1	Ordre et sécurité publics, défense	6.1%	7 783 260
2	Formation	16.1%	20 591 709
3	Culture, sports et loisirs, église	9.7%	12 389 481
4	Santé	3.3%	4 268 709
5	Prévoyance sociale	13.8%	17 705 267
6	Trafic et télécommunications	15.9%	20 323 702
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	8.6%	11 027 238
8	Economie publique	3.1%	3 922 764
9	Finances et impôts	14.5%	18 566 579
Total			128 117 498



Milliers

Compte de résultats selon les tâches, revenus

0	Administration générale	4.1%	5 230 355
1	Ordre et sécurité publics, défense	2.4%	3 061 460
2	Formation	2.3%	3 001 396
3	Culture, sports et loisirs, église	1.3%	1 627 574
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	3.8%	4 843 687
6	Trafic et télécommunications	6.5%	8 303 030
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	7.1%	9 060 586
8	Economie publique	2.2%	2 848 411
9	Finances et impôts	70.4%	90 309 265
Total			128 285 765



Milliers

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	28 172 096.50		29 605 800.00		29 040 470.26	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	23 520 913.04		22 543 860.00		25 051 855.88	
33 Amortissements du patrimoine administratif	5 828 160.74		6 586 000.00		6 916 076.34	
34 Charges financières	2 858 304.74		3 341 300.00		6 037 427.06	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 308 587.30		1 189 700.00		1 024 669.62	
36 Charges de transferts	40 834 637.63		43 387 110.00		42 856 641.97	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	2 715 000.00		-		2 500 000.00	
39 Imputations internes	14 564 696.85		14 451 200.00		14 690 356.95	
40 Revenus fiscaux		67 726 472.82		69 090 000.00		71 249 372.23
41 Patentes et concessions		1 878 326.66		1 830 000.00		3 051 243.52
42 Taxes		13 459 137.64		14 548 200.00		14 621 732.26
43 Revenus divers		161 282.85		90 000.00		161 282.85
44 Revenus financiers		10 670 610.96		9 669 210.00		12 617 845.97
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		2 184 196.30		1 009 800.00		1 895 821.94
46 Revenus de transferts		9 273 725.82		9 721 100.00		9 998 108.89
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		14 564 696.85		14 451 200.00		14 690 356.95
Total des charges et des revenus	119 802 396.80	119 918 449.90	121 104 970.00	120 409 510.00	128 117 498.08	128 285 764.61
Excédent de charges		-		695 460.00		-
Excédent de revenus	116 053.10		-		168 266.53	

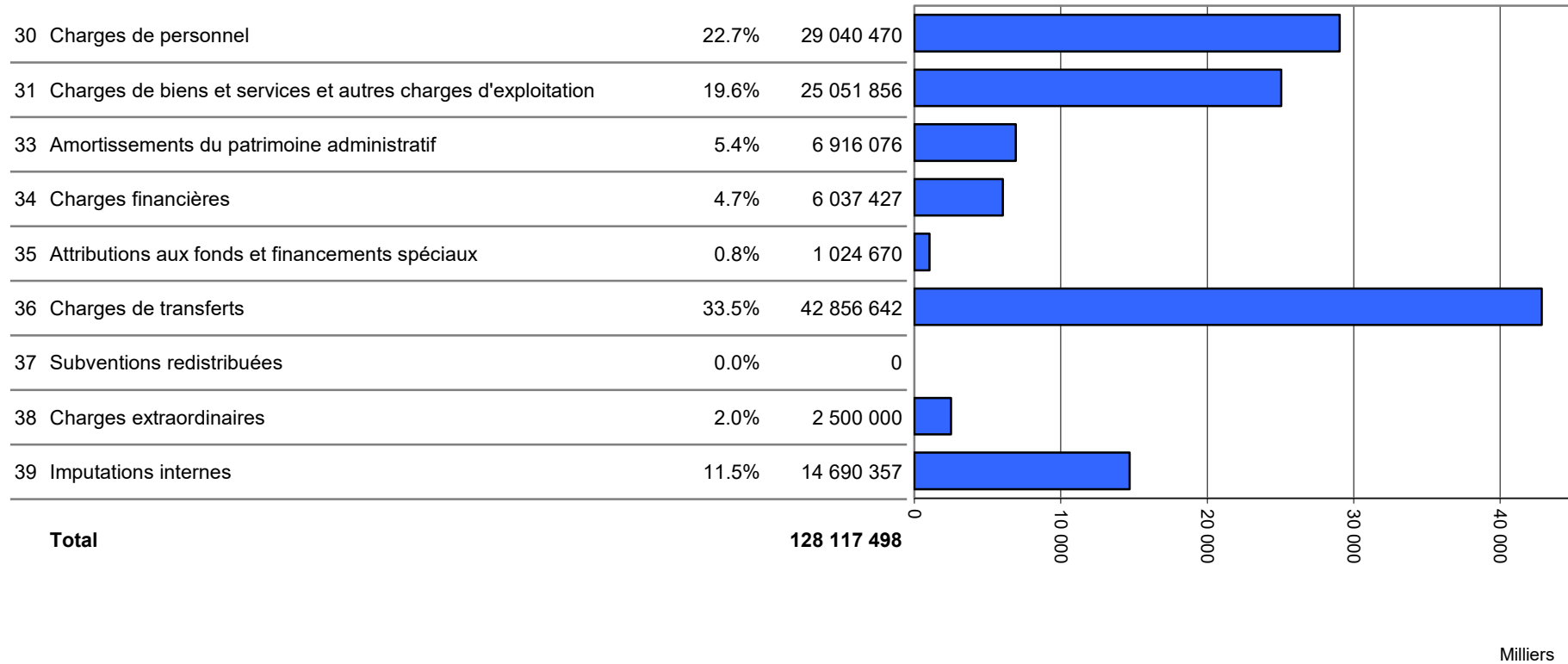
Compte de résultats selon les natures, charges

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
3 CHARGES	119 802 396.80	121 104 970	128 117 498.08
30 Charges du personnel	28 172 096.50	29 605 800	29 040 470.26
300 Autorités et commissions	762 671.95	782 100	751 304.40
301 Traitements	21 496 270.45	22 589 200	22 129 111.50
302 Personnel enseignant	115 880.70	85 000	134 647.15
303 Travailleurs temporaires	16 866.00	16 000	18 160.90
304 Allocations périodiques	663 525.45	681 600	661 671.55
305 Charges sociales	5 002 417.70	5 293 800	5 125 244.50
309 Autres charges de personnel	114 464.25	158 100	220 330.26
31 Biens, services, marchandises	23 520 913.04	22 543 860	25 051 855.88
310 Fournitures de bureau, imprimés, matériel scolaire	1 893 579.69	1 699 000	1 842 602.96
311 Mobilier, machines, véhicules	1 352 671.58	986 500	957 232.52
312 Eau, énergie, combustible	2 850 086.30	3 361 500	5 080 099.95
313 Prestations de services et honoraires	7 315 857.68	7 150 900	7 797 075.54
314 Réfection et entretien d'immeubles, routes et territoires	7 521 063.63	6 523 900	6 376 798.41
315 Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	1 105 051.28	1 014 100	988 447.42
316 Loyers, fermage et redevances d'utilisation	367 048.20	355 060	445 991.25
317 Dédommagements	424 186.90	402 900	407 776.01
318 Pertes sur créances	691 367.78	1 050 000	1 155 831.82
33 Amortissements	5 828 160.74	6 586 000	6 916 076.34
330 Patrimoine administratif - amortissements immobilisations corporelles	5 778 160.74	6 376 000	6 653 861.39
332 Patrimoine administratif - amortissements immobilisations incorporelles	50 000.00	210 000	262 214.95

Compte de résultats selon les natures, charges

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
34 Charges financières	2 858 304.74	3 341 300	6 037 427.06
340 Charges d'intérêts	2 223 826.72	2 465 000	2 569 701.86
341 Pertes réalisées sur les immobilisations	5 000.00	0	2 730 842.00
343 Charges pour biens-fonds du patrimoine financier	629 478.02	876 300	736 883.20
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 308 587.30	1 189 700	1 024 669.62
351 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 308 587.30	1 189 700	1 024 669.62
36 Charges de transferts	40 834 637.63	43 387 110	42 856 641.97
360 Parts de revenus destinés à des tiers	434 942.45	465 000	400 869.95
361 Parts de revenus destinés à des collectivités publiques	586 353.60	600 000	566 370.05
362 Péréquation financière intercommunale	95 389.00	100	
363 Subvention à des collectivités publiques et particuliers	38 820 313.03	41 547 010	41 187 107.57
365 Réévaluations, participations PA			4.00
366 Amortissements subventions d'investissements	897 639.55	775 000	702 290.40
38 Charges extraordinaires	2 715 000.00	0	2 500 000.00
389 Attribution à la réserve budgétaire	2 715 000.00	0	2 500 000.00
39 Imputations internes	14 564 696.85	14 451 200	14 690 356.95
390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	153 117.20	118 000	109 051.00
391 Prestations de service	6 568 179.65	6 860 300	6 907 605.95
393 Frais administratifs et d'exploitation	300 000.00	300 000	300 000.00
394 Intérêts et charges financières théoriques	7 543 400.00	7 172 900	7 373 700.00
	0.00	0	0.00

Compte de résultats selon les natures, charges



Compte de résultats selon les natures, revenus

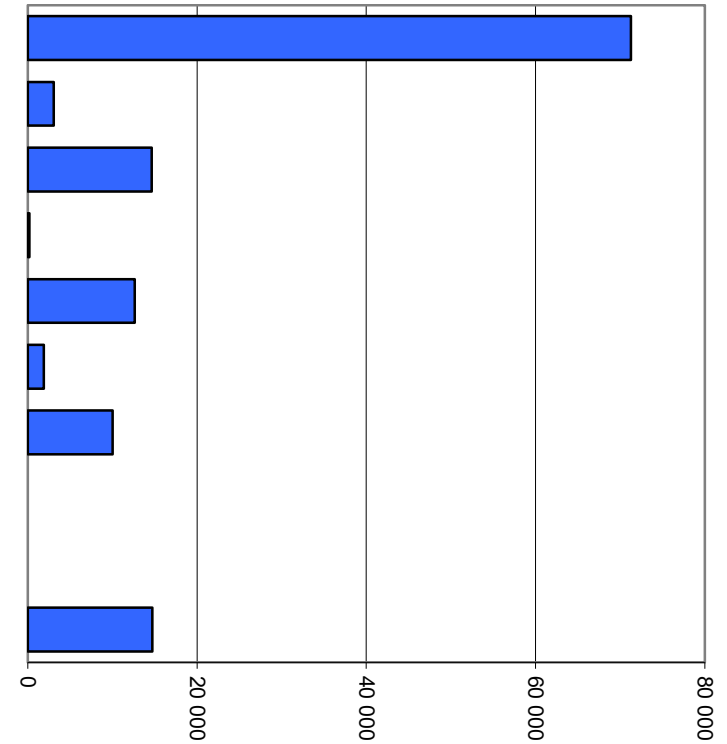
	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
4 Revenus	119 918 449.90	120 409 510	128 285 764.61
40 Impôts	67 726 472.82	69 090 000	71 249 372.23
400 Impôts sur les personnes physiques	48 541 326.92	49 795 000	51 304 688.83
401 Impôts sur les personnes morales	12 100 751.30	12 950 000	12 544 540.25
402 Autres impôts directs	6 934 782.30	6 200 000	7 247 567.35
403 Impôt sur la propriété	149 612.30	145 000	152 575.80
41 Patentes, concessions	1 878 326.66	1 830 000	3 051 243.52
410 Patentes			1 292 211.47
412 Concessions	1 878 326.66	1 830 000	1 759 032.05
42 Taxes et redevances	13 459 137.64	14 548 200	14 621 732.26
420 Taxes de compensation	352 998.70	350 000	357 303.75
421 Emoluments pour actes administratifs	1 495 879.93	1 251 000	1 317 484.69
423 Frais d'écolage et taxes de cours	56 782.80	81 000	88 704.00
424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	6 706 694.83	7 938 000	7 124 395.58
425 Recettes sur ventes	2 423 261.19	2 769 000	3 085 127.47
426 Remboursements	1 773 695.39	1 349 200	1 801 565.31
427 Amendes	649 824.80	810 000	847 151.46
43 Revenus financiers	161 282.85	90 000	161 282.85
439 Autres revenus divers	161 282.85	90 000	161 282.85

Compte de résultats selon les natures, revenus

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
44 Revenus financiers	10 670 610.96	9 669 210	12 617 845.97
440 Revenus des intérêts	680 817.21	1 000 000	884 517.88
441 Gains réalisés sur le patrimoine financier	1 471 867.40	0	2 740 249.75
443 Produits des immeubles du patrimoine financier	4 236 049.30	4 498 410	4 746 819.02
445 Revenus financiers des prêts et participations du patrimoine adm.	983 595.45	880 400	912 841.23
447 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	3 298 281.60	3 290 400	3 333 418.09
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2 184 196.30	1 009 800	1 895 821.94
450 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux de tiers		100 000	103 190.00
451 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux propres	2 184 196.30	909 800	1 792 631.94
46 Revenus de transferts	9 273 725.82	9 721 100	9 998 108.89
460 Parts à des revenus de tiers	504 352.79	475 000	525 366.99
462 Péréquation financière intercommunale			27.00
463 Subventions de collectivités publiques et particuliers	8 769 373.03	9 246 100	9 459 123.25
469 Autres revenus de transfert			13 591.65
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0.00
489 Prélèvements sur le capital propre			
49 Imputations internes	14 564 696.85	14 451 200	14 690 356.95
490 Approvisionnement en matériel et en marchandises	153 117.20	118 000	109 051.00
491 Prestations de service	6 568 179.65	6 860 300	6 907 605.95
493 Frais administratifs et d'exploitation	300 000.00	300 000	300 000.00
494 Intérêts et charges financières théoriques	7 543 400.00	7 172 900	7 373 700.00

Compte de résultats selon les natures, revenus

40 Revenus fiscaux	55.5%	71 249 372
41 Patentes et concessions	2.4%	3 051 244
42 Taxes	11.4%	14 621 732
43 Revenus divers	0.1%	161 283
44 Revenus financiers	9.8%	12 617 846
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1.5%	1 895 822
46 Revenus de transferts	7.8%	9 998 109
47 Subventions à redistribuer	0.0%	0
48 Revenus extraordinaires	0.0%	0
49 Imputations internes	11.5%	14 690 357
Total		128 285 765



Milliers

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES	2022 COMPTES	2023 COMPTES
PERSONNES PHYSIQUES						
REMISES ET NON-VALEURS	-689 000	-744 889	-964 513	-823 124	-575 343	-1 051 356
PART IMPOT IMMEUBLES BATIS	-405 423	-426 018	-430 684	-494 080	-434 942	-400 870
IMPOT SUR LE REVENU	34 004 188	32 775 744	32 513 236	37 684 523	38 477 112	40 036 273
IMPOT SUR LA FORTUNE	6 754 414	6 959 851	6 025 439	7 141 536	6 662 655	7 652 221
IMPOT A LA SOURCE	2 587 948	2 725 230	2 665 959	3 020 834	2 887 057	3 124 848
IMPOT PERSONNEL	130 942	130 634	134 446	144 606	154 600	118 463
IMPOT GLOBAL	482 033	404 671	397 200	338 052	359 904	372 884
IMPOT FONCIER	1 321 199	1 318 610	1 344 412	1 564 790	1 541 970	1 571 542
IMPOT SUR GAINS IMMOBILIERS	860 397	812 933	2 285 372	709 669	1 140 685	1 190 364
DROIT SUR LES MUTATIONS	1 393 714	1 093 525	1 197 038	1 351 061	1 629 154	1 334 577
IMPOT SUR LES SUCCESSIONS	1 278 424	24 597 213	470 882	166 639	606 222	1 167 773
IMPOT SUR LES CHIENS	111 368	108 984	107 237	142 212	149 612	152 576
AMENDES FISCALES	57 989	21 158	9 850	4 350	42 250	42 900
PARTICIPATION IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS	366 685	421 802	430 181	507 589	469 654	487 189
T O T A L DES PERSONNES PHYSIQUES	48 254 877	70 199 448	46 186 054	51 458 656	53 110 588	55 799 384
Indexation impôt communal	160	160	160	160	160	160
Coefficient	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10
PERSONNES MORALES						
REMISES ET NON-VALEURS	-185 271	-144 711	-131 982	-336 859	-77 390	-79 760
IMPOT SUR LE BENEFICE	10 348 834	8 843 447	10 080 853	7 097 307	6 510 326	7 656 472
IMPOT MINIMUM	154 725	172 636	209 720	393 914	125 831	151 851
IMPOT SUR LE CAPITAL	5 358 773	6 268 948	5 255 620	5 522 119	5 464 594	4 736 217
IMPOT FONCIER	1 462 836	1 488 303	1 511 114	1 893 061	2 016 752	1 983 311
AMENDES FISCALES					1 421	50 081
T O T A L DES PERSONNES MORALES	17 139 897	16 628 624	16 925 326	14 569 542	14 041 534	14 498 172
PRODUIT NET DES IMPOTS	65 394 774	86 828 072	63 111 380	66 028 199	67 152 122	70 297 555

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1 228 240.95	570 000.00	3 750 000.00	-	5 382 547.25	400 290.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	160 974.10	-	-	-	-	-
2 Formation	2 478 355.15	-	5 340 000.00	905 000.00	5 086 556.30	840 000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	3 734 120.94	-	80 000.00	-	4 150 646.95	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	113 782.55	-	120 000.00	-	97 317.15	-
6 Trafic et télécommunications	14 198 298.15	59 349.00	7 550 000.00	2 000 000.00	8 399 247.85	3 000 000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	6 931 538.80	4 334 870.75	9 980 000.00	5 690 000.00	6 801 364.99	6 176 970.05
8 Economie publique	-	-	830 000.00	-	386 765.55	-
9 Finances et impôts	-	1 576 300.00	-	-	-	1 575 600.00
Total des dépenses et des recettes	28 845 310.64	6 540 519.75	27 650 000.00	8 595 000.00	30 304 446.04	11 992 860.05
Excédent de dépenses		22 304 790.89		19 055 000.00		18 311 585.99
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	27 676 909.39		26 455 000.00		28 697 924.99	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	155 761.70		420 000.00		291 216.95	
54 Prêts	-		-		627 113.70	
55 Participations et capital social	100 000.00		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	912 639.55		775 000.00		688 190.40	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
Report au bilan	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		4 964 219.75		8 595 000.00		10 417 260.05
64 Remboursement de prêts		1 576 300.00		-		1 575 600.00
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	28 845 310.64	6 540 519.75	27 650 000.00	8 595 000.00	30 304 446.04	11 992 860.05
Excédent de dépenses		22 304 790.89		19 055 000.00		18 311 585.99
Excédent de recettes	-		-		-	

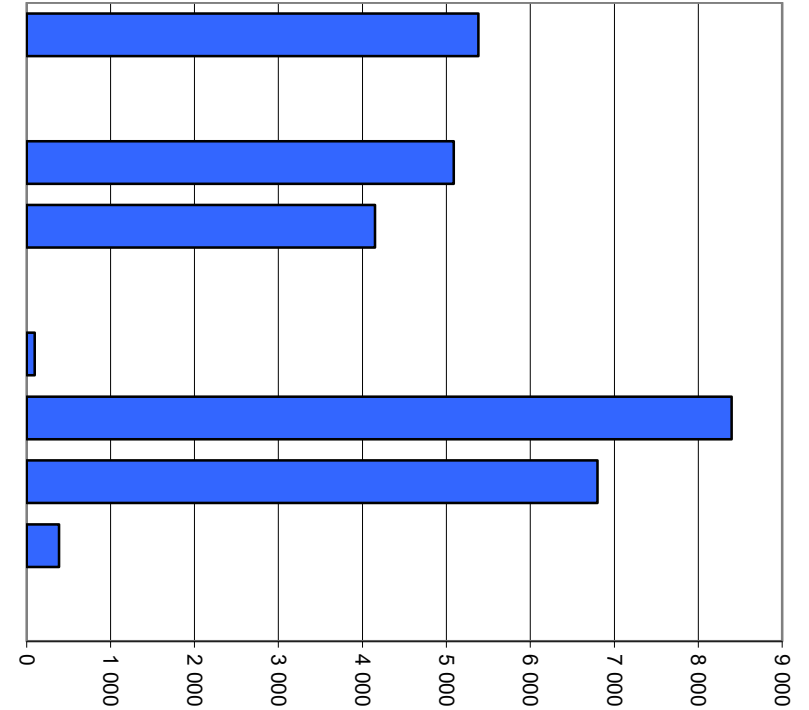
DEPENSES ET RECETTES DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Récapitulation et détail par nature

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
DEPENSES	28 845 310.64	27 650 000	30 304 446.04
50 Immobilisations corporelles	27 676 909.39	26 455 000	28 697 924.99
500 Terrains	12 346.80		3 848 826.20
501 Routes et voies de communication	5 574 771.55	6 550 000	6 619 670.65
502 Aménagement des cours d'eau	4 194 592.60	4 700 000	4 531 910.70
503 Autres travaux de génie civil	2 575 663.35	3 540 000	1 890 754.59
504 Bâtiments	14 414 906.29	10 905 000	11 061 992.45
506 Biens meubles	904 628.80	760 000	744 770.40
52 Immobilisations incorporelles	155 761.70	420 000	291 216.95
520 Logiciels	155 761.70	420 000	291 216.95
54 Prêts	0.00	0	627 113.70
542 Collectivités publiques locales			627 113.70
55 Participations et capital social	100 000.00	0	0.00
554 Entreprises publiques	100 000.00		
56 Propres subventions d'investissements	912 639.55	775 000	688 190.40
561 Cantons et concordats	817 245.55	680 000	592 387.50
562 Collectivités publiques locales		95 000	
564 Entreprises publiques	95 394.00		95 802.90
RECETTES	-6 540 519.75	-8 595 000	-11 992 860.05
63 Subventions d'investissement acquises	-4 964 219.75	-8 595 000	-10 417 260.05
631 Cantons et concordats	-1 920 463.05	-5 405 000	-6 301 865.10
632 Communes et associations de communes	-1 086 733.70	-740 000	-358 631.45
634 Subventions d'entreprises publiques		-2 000 000	-3 000 000.00
636 Subventions d'organismes privés	-70 000.00		
637 Subventions de personnes physiques	-1 887 023.00	-450 000	-756 763.50
64 Remboursement des prêts	-1 576 300.00	0	-1 575 600.00
642 Collectivités publiques locales	-116 300.00		-115 600.00
644 Entreprises publiques	-1 460 000.00		-1 460 000.00
Excédent de dépenses	22 304 790.89	19 055 000	18 311 585.99

Compte des investissements selon les tâches, dépenses

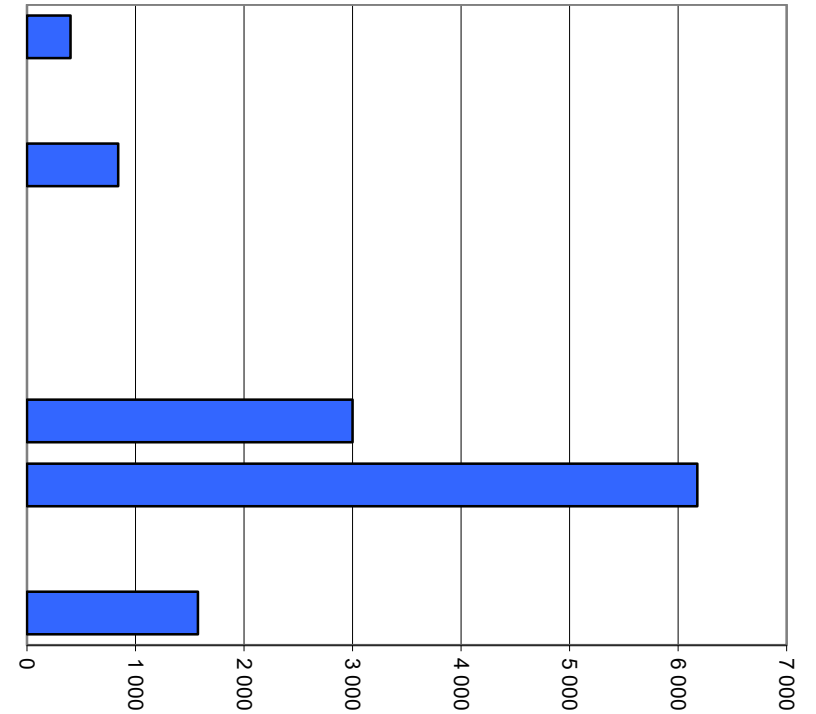
0	Administration générale	17.8%	5 382 547
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	16.8%	5 086 556
3	Culture, sports et loisirs, église	13.7%	4 150 647
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.3%	97 317
6	Trafic et télécommunications	27.7%	8 399 248
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	22.4%	6 801 365
8	Economie publique	1.3%	386 766
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			30 304 446



Milliers

Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	3.3%	400 290
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	7.0%	840 000
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	25.0%	3 000 000
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	51.5%	6 176 970
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	13.1%	1 575 600
Total			11 992 860



Milliers

**Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles pour le Conseil Municipal
OGFCo, art. 81 et 82**

Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible au 31.12.2023	Crédit valable jusqu'en
	Montant investissem ent	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Conseil Général décision du :				
		Conseil Municipal	Conseil Général								
Salle de gymnastique Ecole du Bourg	5 180 000		14.12.2021			1 310 000	31.05.2022	6 490 000	6 278 306	211 694	2030
Aménagement de l'Avenue de la Gare	10 000 000		01.12.2020					10 000 000	8 356 520	1 643 480	2028
Rénovation de la piscine communale	8 500 000		05.12.2023					8 500 000	192 625	8 307 375	2031
Subvention d'investissements nouveau castel	12 200 000		05.12.2023					12 200 000		12 200 000	2031
Parking Rue de la Tannerie	320 000	03.11.2020		130 000	10.05.2022			450 000	412 070	37 930	terminé
Parking souterrain du Manoir	2 700 000	27.07.2021		400 000	05.04.2022			3 435 000	3 428 539	6 461	terminé
				335 000	22.08.2023						
PGEE les Chantons	2 700 000	12.10.2021						2 700 000	1 271 110	1 428 890	2029
Agrandissement déchetterie avec partenaire	1 600 000	11.10.2022						1 600 000	53 564	1 546 436	2030
Passage inférieur rue des Neuilles	5 000 000	11.10.2022						5 000 000	681 163	4 318 837	2030
Stade d'Octodure - piste d'athlétisme	4 950 000	11.10.2022						4 950 000	4 680 619	269 382	2030
Centre de loisirs	1 680 000	11.10.2022		320 000	28.03.2023			2 000 000	769 516	1 230 484	2030
Transformation anciens locaux Ecole-Club Migros	5 200 000	11.10.2022						5 200 000	432 815	4 767 185	2030
Digitalisation - transformation numérique - nouvelles technologies	2 100 000	11.10.2022						2 100 000	291 217	1 808 783	2030
Ecole de Ville A	365 000	11.10.2022						365 000	137 461	227 539	2030
Aménagements paysagers de la Dranse	500 000	11.10.2022						500 000	302 354	197 646	2030
Place de Vison Charrat	250 000	11.10.2022						250 000	71 835	178 165	2030
Nouveau complexe scolaire	200 000	11.10.2022						200 000	30 661	169 339	2030
Prolongement rue du Grand-Verger (route + égouts)	1 100 000	11.10.2022						1 100 000	440 870	659 130	2030
Signalisation générale	240 000	05.09.2023						240 000	57 769	182 231	2031

Tableau des crédits supplémentaires

Compte de résultats	Libellé du compte	Montant	Date décision
0290.3132.02	Parasismique Salle communale	35 000.00	25.07.2023
0290.3132.01	Parasismique Ecole C	15 000.00	25.07.2023
0290.3132.02	Etudes parasismiques divers bâtiments	36 000.00	26.03.2024
0290.3144.00	Hôtel de Ville	35 000.00	02.05.2023
1110.3090.00	Rachat formation agent de police	68 500.00	30.05.2023
1510.3111.01	Tenues feux	14 900.00	22.08.2023
2810.3634.11	Participation au fonctionnement, aux investissements et au loyer de l'Idiap 2023	191 600.00	26.03.2024
3221.3636.26	Participation à l'aménagement du hall d'entrée de la salle les Alambics	19 600.00	26.03.2024
3413.3144.00	Remplacement d'un appareil de nettoyage tombé en panne (aspirateur)	34 900.00	26.03.2024
3413.3144.00	Aménagement tente pour fouilles archéologiques	23 900.00	26.03.2024
3425.3111.05	Arborisation	20 000.00	22.08.2023
3425.3111.05	Arbres majestueux CLCM	10 000.00	25.07.2023
4210.3632.01	Prise en charge déficit 2022-2023 des structures pour appartements protégés	160 000.00	26.03.2024
6160.3130.00	Gestion des vignettes de stationnement par une société externe	60 700.00	26.03.2024
6160.3160.00	Rattrapage location places de parc à des tiers	113 000.00	26.03.2024
7200.3143.02	Redondance électrique STAP Charrat	20 000.00	05.09.2023
7200.3143.02	Génératrice STAP Charrat	120 000.00	18.04.2023
7900.3132.02	Frais de la procédure d'inventaire du patrimoine bâti pour les années 2022 et 2023	210 000.00	26.03.2024
8190.3120.10	Irrigation Charrat (pas inscrit au budget 2023)	35 000.00	26.03.2024
8710.3143.08	Grand service turbine Marioty + vanne de tête turbine Pont-Neuf	110 000.00	26.03.2024
9910.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	2 500 000.00	26.03.2024

Compte des investissements	Libellé du compte	Montant	Date décision
0291.5000.000	Echange de terrains avec la Paroisse - Longeraies (activation patrimoine administratif)	3 806 000.00	26.03.2024
3412.5040.048	Echange de terrains avec la Paroisse - Stade d'Octodure (activation patrimoine administratif)	2 025 400.00	26.03.2024
3414.5060.010	Contrôle d'accès bassin du Manoir	96 700.00	02.05.2023
3415.5040.042	Bandes flex patinoire	355 000.00	28.11.2023
3500.5420.000	Prêt à l'Administration mixte de Martigny et Martigny-Combe	627 200.00	26.03.2024
6154.5010.015	Signalisation Charrat	90 000.00	05.09.2023
6154.5010.052	Place rue du Rhône - acquisition d'une parcelle	703 700.00	26.03.2024
7100.5030.012	Investissements 2023 réseau eau potable Charrat	116 300.00	26.03.2024

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2022	2023	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux	13.2%	24.9%	19.2%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	38.9%	51.4%	44.6%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2022	2023	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	1.5%	-0.8%	0.3%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2022	2023	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	153.6%	159.0%	156.4%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2022	2023	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	23.4%	22.9%	23.1%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2022	2023	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	7.8%	5.9%	6.9%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2022	2023	Moyenne
Dette nette I par habitant	437	847	644

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	8.2%	8.3%	8.3%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Compte	Compte	Moyenne
	2022	2023	
1. Taux d'endettement net (I1)	13.2%	24.9%	19.2%
	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	38.9%	51.4%	44.6%
	récession	récession	récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	1.5%	-0.8%	0.3%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	153.6%	159.0%	156.4%
	mauvais	mauvais	mauvais
5. Proportion des investissements (I5)	23.4%	22.9%	23.1%
	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé
6. Part du service de la dette (I6)	7.8%	5.9%	6.9%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	437	847	644
	endettement faible	endettement faible	endettement faible
8. Taux d'autofinancement (I8)	8.2%	8.3%	8.3%
	mauvais	mauvais	mauvais

Comptes de résultats et d'investissements par département

Administration générale

ADMINISTRATION GENERALE

Législatif

Le Conseil général a siégé à 3 reprises, avec les ordres du jour suivants :

- 30 mai 2023
 - Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 13 décembre 2022
 - Approbation des comptes 2022 de la ville de Martigny
 - Postulat – Pour encourager l'utilisation des drones pour les traitements phytosanitaires à Martigny
 - Postulat – Pour le développement de l'agrivoltaïsme à Martigny
 - Postulat – Plan d'action blackout
 - Postulat – Renforcer les lignes de bus pour intégrer les zones périphériques à Martigny
 - Divers
- 19 septembre 2023
 - Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 31 mai 2023
 - Message relatif au subventionnement communal concernant l'extension du chauffage à distance réseau et production de chaleur et approbation de la proposition du Conseil municipal
 - Message relatif au règlement sur les aides à la formation et approbation de la proposition du Conseil municipal
 - Message relatif au règlement sur la confusion sexuelle et approbation de la proposition du Conseil municipal
 - Message relatif au règlement sur l'eau potable et approbation de la proposition du Conseil municipal
 - Message relatif au règlement sur les eaux à évacuer et approbation de la proposition du Conseil municipal
 - Divers
- 5 décembre 2023
 - Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 19 septembre 2023
 - Message relatif au subventionnement et au cautionnement de la construction du nouvel EMS « Castel Notre-Dame » à Martigny et approbation de la proposition du Conseil municipal
 - Message relatif à la rénovation de la Piscine municipale et approbation de la proposition du Conseil municipal
 - Approbation du budget 2024 de la Commune de Martigny
 - Divers

Exécutif

En 2023, le Conseil municipal s'est réuni à 22 reprises en séance plénière.

Il a rencontré les citoyens à de nombreuses occasions, notamment lors des rencontres citoyennes organisées dans les différents quartiers et des diverses inaugurations organisées en 2023.

Communication et informatique

En 2023, le Service informatique s'est notamment occupé du renforcement des mesures de cybersécurité.

Les applications Abacus Finances et Nest (Gestion des personnes et habitants) sont en production.

Les applications d'Alpha Informatique VS-Fire (Service du Feu), Journal de Police et Objets trouvés ont été remplacées respectivement par les applications : Lodur, Finish Journal de Baar Informatik, et EasyFind.

Le système de réservations de ressources Gelore est en cours d'implémentation.

Des solutions Open Source (Ticketing et Wiki) ont été déployées au Service informatique pour la gestion des incidents et la documentation des processus.

Aux écoles, des chariots de laptop de type Touch Screen ont été installés dans deux bâtiments scolaires afin de répondre aux nouveaux besoins de l'enseignement et dans un but de remplacement de PC de fond de classe.

Chancellerie

Le Greffe est la porte d'entrée de l'Administration municipale. Son équipe, composée de 5 collaboratrices, reçoit un nombre incalculable d'appels téléphoniques et e-mails. Sa mission est de fournir une réponse à tout un chacun, et au besoin d'aguiller l'interlocuteur auprès d'un autre Service. La répartition des courriers entrants et sortants fait également partie de son travail.

Dans le registre des prestations directes aux citoyens, en 2023, le Greffe a notamment :

- émis plus de 9'000 chèques-famille
- offert 231 cartes de bus aux seniors
- octroyé 1'860 cartes de résident
- établi 196 légalisations de signature
- transmis près de 2'000 cartes de piscine aux écoliers
- autorisé une septantaine de manifestations sur le territoire, dont 24 ont nécessité l'établissement d'une convention de prestations
- établi 78 autorisations occasionnelles d'exploiter
- organisé les visites de 47 nonagénaires et 1 centenaire

En complément de son rôle de coordinateur pour les différents Services de l'Administration municipale, le Greffe est en charge de la Commission de Gestion Administrative. Celle-ci traite des éléments financiers, du personnel, des assurances et des parcelles communales. En 2023, celle-ci s'est réunie à 23 reprises.

La Commission de la Cohésion sociale est aussi rattachée au Greffe. Créée en début de législature, celle-ci a publié en 2023 son rapport, reprenant de manière transverse l'ensemble des prestations de la Ville.

Le Greffe se charge également d'organiser les votations et élections. En 2023, il s'agissait des scrutins suivants :

- Votations fédérales du 18 juin 2023 :
 - o Mise en œuvre du projet de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises.
 - o Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique.
 - o Modification du 16 décembre 2022 de la loi COVID-19
- Votations cantonales du 10 septembre 2023 :
 - o Décret concernant la procédure d'autorisation de construire de grandes installations photovoltaïques
- Elections fédérales du 22 octobre 2023

- Elections au Conseil National
- Elections au Conseil des Etats
- Elections fédérales du 12 novembre 2023
 - 2^e tour des Elections au Conseil des Etats

Bâtiments administratifs

La mission principale consiste en l'analyse et l'entretien du patrimoine bâti de la Commune ainsi que les rénovations, transformations et agrandissements. Ce secteur est aussi responsable du suivi pour les nouveaux projets où interviennent des mandataires externes, ainsi que de la planification des besoins futurs en équipements publics de la Ville.

Principaux chantiers et projets en cours

- Centre de loisirs et de culture : une profonde rénovation du bâtiment a débuté avec la mise en place d'un ascenseur, le passage au chauffage à distance (CAD), le réaménagement des combles et l'isolation thermique de la toiture.
- Bâtiment de l'Horloge : des travaux complets de rénovation et de transformation en auberge de jeunesse sont en cours pour ce bâtiment historique de Martigny Bourg avec notamment l'ajout d'un ascenseur, l'isolation thermique, la création de chambres avec salle de bain et les réfections intérieures. On rappellera que M. Léonard GIANADDA a financé le projet et nous le remercions une fois encore.
- Lion d'Or : le restaurant du Lion d'Or a bénéficié de l'aménagement d'une nouvelle salle à manger avec fumoir (carnotzet) dans une des caves de l'immeuble.
- Local du feu : l'ajout de panneaux photovoltaïques ainsi que la réfection de l'isolation et de l'étanchéité en toiture ont été entrepris. Un projet de réaménagement des vestiaires est à l'étude.
- Migros étage : les travaux de rénovation de la façade et de transformation partielle intérieure ont débuté dans l'ancienne École-club de la Migros afin d'y accueillir une UAPE de 140 places.
- Patinoire : l'arrivée du HCV Martigny en SwissLeague a nécessité le changement des bandes par des bandes flex ainsi que le remplacement des bancs et cabines de commentateur et de pénalités.
- Piscine : le projet de rénovation des bassins et des installations techniques de la piscine a été mis à l'enquête publique. Des fouilles archéologiques menées par le Canton sont en cours jusqu'en avril 2024.
- Etudes parasismiques : diverses études parasismiques ont débuté afin de vérifier la sécurité parasismique et de renforcer nos bâtiments publics comme l'école de ville bâtiment C, la salle communale, la salle Versilia, etc...
- Nouveau Castel Notre-Dame : le projet de construction a été mis à l'enquête publique. Les appels d'offres représentant environ 80% du montant des travaux ont été lancés.
- Ecole A : les luminaires des salles de classes ont été remplacés par des leds et les anciens stores toiles à manivelle ont été remplacés par des nouveaux stores toile motorisés.

Inaugurations et fins de chantiers principaux ayant eu lieu en 2023 :

- Le bâtiment de l'ancienne petite centrale hydroélectrique a été complètement rénové et transformé en « Pavillon » de la Dranse. Un nouveau couvert a été ajouté, offrant à la population un nouvel espace de repos et de détente en pleine nature, au départ du parcours Vita.
- Le bâtiment Jean de Châtillon à la Bâtiaz (mur de grimpe) a été rénové et inauguré. Les travaux ont permis d'assainir l'isolation thermique, la toiture, les ouvertures, la structure

de grimpe et d'installer un nouveau WC, des rangements ainsi qu'un système de chauffage réversible avec pompe à chaleur.

- Les façades de l'ancienne maison communale de la Bâtiaz ont été assainies et repeintes.

A noter que ces projets ont été financés tout ou en partie grâce à la générosité de M. Léonard GIANADDA.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	11 538 789.34	12 101 900.00	-684 110.66	-5.60%
Crédits supplémentaires		121 000.00		
Revenus	5 230 355.40	5 257 000.00	-26 644.60	-0.51%
Excédent de charges	6 308 433.94	6 965 900.00	-657 466.06	9.44%

Crédits supplémentaires

0290.3132.02	Frais d'études Etudes parasismiques de divers bâtiments municipaux.	86'000
0290.3144.00	Frais d'entretien Travaux à l'Hôtel de Ville.	35'000

Commentaires sur les écarts

0210.3010.00	Traitements Engagement de l'adjoint au service des finances en cours d'année et décalage entre le départ de l'adjoint à la responsable du bureau des contributions et le remplacement de celui-ci.	- 87'723
0210.4260.00	Remboursement de traitement Indemnités reçues des assurances sociales en lien avec les incapacités de travail de longue durée de deux collaborateurs.	+ 94'554
0220.3010.00	Traitements Engagement en cours d'année de deux personnes au service des ressources humaines.	- 52'314
0220.3153.01	Raccordement réseau Le remplacement des deux commutateurs de distribution de notre datacenter a été ajourné en 2024.	- 46'914

0220.3158.00	Licences informatiques Augmentation du prix des licences due au changement de notre fournisseur de logiciels informatiques pour le contrôle des habitants ainsi que pour la comptabilité financière. Ces changements ont également eu un impact sur les interventions ponctuelles de notre prestataire.	+ 44'554
0220.3158.01	Archivage électronique La migration de notre GED sur la nouvelle version proposée par notre prestataire GED avait été mise au budget. Cette nouvelle version ne répond pas aux prérequis de la stratégie numérique en matière de GED mise en place par notre Administration.	- 24'624
0220.4250.01	Vente de matériel informatique	- 37'902
0220.4260.06	Prestations du service informatique Les prestations fournies par notre service informatique auprès des utilisateurs du réseau municipal ont été inférieures aux prévisions.	- 23'505
0223.3010.00	Traitements Engagement de l'adjoint à l'architecte de la Ville en cours d'année.	- 37'606
0290.3010.00	Traitements Heures effectives effectuées par notre service de conciergerie dans les bâtiments et infrastructures du patrimoine administratif. Dépendent également du nombre de réceptions, manifestations organisées durant l'année écoulée.	- 100'925
0291.4120.02	Concessions utilisation du domaine public Les concessions pour l'utilisation du domaine public, facturées à la société Sinergy Commerce SA, dépendent de la consommation des différents agents énergétiques sur l'ensemble du territoire municipal.	- 86'866
0291.4250.07	Ventes d'eau Recettes liées au nombre de m3 vendu par la société Sinergy Commerce SA sur l'ensemble du territoire municipal, à l'exception du secteur de Charrat.	- 33'369

Compte d'investissements

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	5 382 547.25	3 750 000.00	-2 173 452.75	-28.76%
Crédits supplémentaires		3 806 000.00		
Recettes	400 290.00		400 290.00	
Investissements nets	4 982 257.25	7 556 000.00	-2 573 742.75	34.06%

Crédits supplémentaires

0291.5000.000	Achat de terrains	3'806'000
	Echange de parcelles, sans soulte, avec la Paroisse catholique Romaine durant l'année. Les parcelles cédées figuraient dans la patrimoine financier municipal tandis que les parcelles reçues figurent dans le patrimoine administratif, ce qui nécessite l'activation par l'intermédiaire des investissements. La valorisation s'est effectuée à la valeur vénale.	

Commentaires sur les écarts

0290.5040.028	Transformation partielle de l'étage de l'Ecole Club Migros	- 1'567'185
0290.5040.037	Centre de jeunesse et loisirs	- 532'006
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée. Le tableau des engagements figurant en page 50 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2023.	
0290.6370.028	Pavillon au Centre des Loisirs – Léonard Gianadda	+ 387'720
	M. Léonard Gianadda a versé une contribution pour financer la construction d'un pavillon au Centre des Loisirs.	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				0	ADMINISTRATION GENERALE				
11 702 468,97		12 101 900			Charges	11 538 789,34		-684 111	-5,60
		121 000	S		Crédit supplémentaire				
5 618 004,22		5 257 000			Revenus		5 230 355,40	-26 645	-0,51
-6 084 464,75		-6 965 900			Excédent de charges		6 308 433,94		
				01	LEGISLATIF ET EXECUTIF				
692 210,25		784 800			Charges	766 012,05		-18 788	-2,39
33 375,00		35 000			Revenus		41 625,00	6 625	18,93
-658 835,25		-749 800			Excédent de charges		724 387,05		
				011	LEGISLATIF				
103 467,70		147 100			Charges	115 459,20		-31 641	-21,51
-103 467,70		-147 100			Excédent de charges		115 459,20		
				0110	CONSEIL GENERAL				
63 071,45		90 500			Charges	60 700,20		-29 800	-32,93
-63 071,45		-90 500			Excédent de charges		60 700,20		
60 974,40		84,000	3001.00		Indemnités et frais des commissions	59 883,55		-24 116	-28,71
405,05		3,700	3050.00		Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	368,35		-3 332	-90,04
173,10		1,600	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	156,30		-1 444	-90,23
79,20		700	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	72,00		-628	-89,71
1 439,70		500	3170.01		Frais divers	220,00		-280	-56,00
				0111	BUREAUX ELECTORAUX				
40 396,25		56 600			Charges	54 759,00		-1 841	-3,25
-40 396,25		-56 600			Excédent de charges		54 759,00		
28 312,70		40,000	3001.00		Indemnités et frais des commissions	37 745,10		-2 255	-5,64
426,45		2,600	3050.00		Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	920,50		-1 680	-64,60
			3053.00		Cotisations patronales aux assurances-accidents	13,95		14	
			3053.01		Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	111,75		112	
182,25			3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	397,60		398	
119,90		500	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	230,40		-270	-53,92
11 354,95		13,000	3100.00		Matériel de bureau	15 339,70		2 340	18,00
		500	3170.01		Frais divers			-500	
				012	EXECUTIF				
588 742,55		637 700			Charges	650 552,85		12 853	2,02
33 375,00		35 000			Revenus		41 625,00	6 625	18,93
-555 367,55		-602 700			Excédent de charges		608 927,85		
				0120	CONSEIL MUNICIPAL				
588 742,55		637 700			Charges	650 552,85		12 853	2,02

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
33 375,00	35 000		Revenus		41 625,00	6 625	18,93		
-555 367,55	-602 700		Excédent de charges		608 927,85				
450 000,00	495,000	3000.00	Vacations	495 000,00					
28 091,70	60,100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	31 146,20		-28 954	-48,18		
58 500,00	56,900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	64 350,00		7 450	13,09		
5 956,85	6,500	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	8 248,95		1 749	26,91		
12 003,60	13,200	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	13 257,70		58	0,44		
5 489,10	6,000	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 107,30		107	1,79		
28 701,30		3059.00	Charges sociales	32 442,70		32 443			
33 375,00	35,000	4260.04	Participation de tiers		41 625,00	6 625	18,93		
		02	SERVICES GENERAUX						
11 010 258,72	11 317 100		Charges	10 772 777,29		-665 323	-5,82		
	121 000 S		Crédit supplémentaire						
5 584 629,22	5 222 000		Revenus		5 188 730,40	-33 270	-0,64		
-5 425 629,50	-6 216 100		Excédent de charges		5 584 046,89				
		021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
1 632 632,85	1 683 000		Charges	1 562 477,60		-120 522	-7,16		
73 692,23	170 000		Revenus		261 190,72	91 191	53,64		
-1 558 940,62	-1 513 000		Excédent de charges		1 301 286,88				
		0210	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
1 632 632,85	1 683 000		Charges	1 562 477,60		-120 522	-7,16		
73 692,23	170 000		Revenus		261 190,72	91 191	53,64		
-1 558 940,62	-1 513 000		Excédent de charges		1 301 286,88				
1 195 618,70	1,187,200	3010.00	Traitements	1 099 476,60		-87 723	-7,39		
3 600,00	4,200	3040.00	Allocations pour enfants	4 290,00		90	2,14		
7 950,00	6,800	3045.00	Allocations de ménage	11 140,20		4 340	63,83		
19 614,10	18,900	3046.00	Allocations caisses-maladie	17 966,80		-933	-4,94		
79 544,35	77,700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	67 080,25		-10 620	-13,67		
127 035,60	133,300	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	120 757,85		-12 542	-9,41		
15 691,70	16,500	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	17 115,80		616	3,73		
34 231,70	33,200	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	28 510,05		-4 690	-14,13		
15 663,90	15,200	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	13 131,05		-2 069	-13,61		
6 736,40		3059.00	Charges sociales						
100 129,10	160,000	3130.05	Frais de poursuites	157 699,50		-2 301	-1,44		
26 817,30	30,000	3132.01	Honoraires organes de révision	25 309,50		-4 691	-15,64		
52 649,23	50,000	4210.01	Frais de sommations		41 150,47	-8 850	-17,70		
17 000,00	24,000	4210.02	Emoluments travaux de taxation		6 800,00	-17 200	-71,67		
4 043,00		4260.00	Remboursement de traitement		94 554,20	94 554			
	96,000	4260.05	Prestations à des tiers et frais récupérés		118 686,05	22 686	23,63		
		022	SERVICES GENERAUX						

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
4 007 647,26	4 733 300			Charges		4 509 767,70		-223 532	-4,72
440 978,64	379 500			Revenus			349 294,59	-30 205	-7,96
-3 566 668,62	-4 353 800			Excédent de charges			4 160 473,11		
		0220	COMMUNICATION ET INFORMATIQUE						
1 384 130,28	1 585 600			Charges		1 499 001,22		-86 599	-5,46
290 925,80	250 000			Revenus			175 173,95	-74 826	-29,93
-1 093 204,48	-1 335 600			Excédent de charges			1 323 827,27		
446 171,50	535,300	3010.00	Traitements	482 985,70				-52 314	-9,77
4 043,40	4,300	3040.00	Allocations pour enfants	4 073,90				-226	-5,26
6 730,20	7,600	3045.00	Allocations de ménage	6 821,70				-778	-10,24
7 961,40	8,800	3046.00	Allocations caisses-maladie	7 880,30				-920	-10,45
27 658,50	35,100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	31 428,30				-3 672	-10,46
47 928,60	55,600	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	49 985,90				-5 614	-10,10
		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	976,15				976	
6 002,30	7,400	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	8 655,30				1 255	16,96
11 819,20	15,000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	13 333,90				-1 666	-11,11
		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 284,15				-616	-8,93
16 098,25	14,000	3100.00	Matériel de bureau	14 344,05				344	2,46
143 688,55	91,500	3113.00	Matériel informatique	100 469,50				8 970	9,80
11 473,25	14,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	6 366,95				-7 633	-54,52
41 450,05	55,000	3130.01	Frais de téléphones	42 680,10				-12 320	-22,40
86 199,50	84,000	3130.11	Publications, informations, plaquette	87 210,10				3 210	3,82
1 533,10		3130.12	Supports visuels	7 662,86				7 663	
11 503,45		3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	1 884,75				1 885	
		3132.13	Interventions informatiques	525,05				525	
88 144,95	104,700	3153.01	Raccordement réseau	57 786,15				-46 914	-44,81
317 180,08	292,400	3158.00	Licences informatiques	336 954,36				44 554	15,24
29 563,90	38,500	3158.01	Archivage électronique	13 876,10				-24 624	-63,96
20 313,10	5,500	3158.02	Site internet	4 600,00				-900	-16,36
93 762,70		3300.60	Amortissements des biens mobiliers						
	210,000	3320.00	Amortissements immobilisations incorporelles	212 215,95				2 216	1,06
42 702,55	50,000	4240.16	Recettes téléphoniques		35 939,40			-14 061	-28,12
137 299,65	100,000	4250.01	Ventes de matériel informatique		62 097,95			-37 902	-37,90
23 502,00		4260.00	Remboursement de traitement		641,60			642	
87 421,60	100,000	4260.06	Prestations du service informatique		76 495,00			-23 505	-23,51
		0221	CHANCELLERIE						
1 548 177,93	1 736 800			Charges		1 670 478,18		-66 322	-3,82
137 493,54	29 500			Revenus			68 334,64	38 835	131,64
-1 410 684,39	-1 707 300			Excédent de charges			1 602 143,54		
895 164,90	1,039,600	3010.00	Traitements	1 008 452,55				-31 147	-3,00
3 233,00	3,400	3040.00	Allocations pour enfants	1 533,00				-1 867	-54,91
10 414,20	12,000	3045.00	Allocations de ménage	7 714,20				-4 286	-35,72
12 492,20	15,200	3046.00	Allocations caisses-maladie	13 332,20				-1 868	-12,29
58 267,65	68,100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	65 057,55				-3 042	-4,47

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
86 469,90	107,200	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	92 119,20		-15 081	-14,07
2 023,20		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	1 128,75		1 129	
182,75		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	500,45		500	
11 486,50	14,400	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	15 936,35		1 536	10,67
25 104,35	29,000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	26 888,25		-2 112	-7,28
11 683,90	13,400	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	12 775,30		-625	-4,66
7 479,05		3059.00	Charges sociales				
11 408,40	17,000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	35 144,65		18 145	106,73
65 529,40	58,000	3100.00	Matériel de bureau	55 813,40		-2 187	-3,77
69 777,90	70,000	3102.00	Imprimés, annonces, publications	53 646,40		-16 354	-23,36
9 588,80	10,000	3110.00	Meubles et appareils de bureau	6 371,95		-3 628	-36,28
124 187,23	155,000	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes	140 495,58		-14 504	-9,36
8 411,40	25,000	3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	30 746,55		5 747	22,99
15 262,30	13,500	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	10 743,20		-2 757	-20,42
120 010,90	86,000	3170.01	Frais divers	92 078,65		6 079	7,07
560,00	2,000	4210.00	Emoluments administratifs		800,00	-1 200	-60,00
6 182,15		4260.00	Remboursement de traitement		38 293,95	38 294	
130 751,39	27,500	4260.05	Prestations à des tiers et frais récupérés		29 240,69	1 741	6,33
		0223	BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS				
1 075 339,05	1 410 900		Charges	1 340 288,30		-70 612	-5,00
12 559,30	100 000		Revenus		105 786,00	5 786	5,79
-1 062 779,75	-1 310 900		Excédent de charges		1 234 502,30		
846 712,65	1,093,900	3010.00	Traitements	1 056 294,50		-37 606	-3,44
7 215,00	8,000	3040.00	Allocations pour enfants	6 900,00		-1 100	-13,75
11 205,00	13,700	3045.00	Allocations de ménage	10 215,00		-3 485	-25,44
13 645,40	17,700	3046.00	Allocations caisses-maladie	16 963,40		-737	-4,16
55 622,15	71,700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	70 286,85		-1 413	-1,97
92 714,60	122,600	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	117 678,05		-4 922	-4,01
12 283,55	38,700	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	16 384,40		-22 316	-57,66
23 814,30	30,600	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	29 920,60		-679	-2,22
10 890,40	14,000	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	13 781,90		-218	-1,56
1 236,00		3130.01	Frais de téléphones	1 536,00		1 536	
		3170.00	Frais de déplacement et autres frais	327,60		328	
12 559,30		4260.00	Remboursement de traitement		2 596,00	2 596	
	100,000	4500.00	Prélèvement fonds pour abris PC		103 190,00	3 190	3,19
		024	PRESTATION DE PORTEE GENERALE				
1 018 791,86	924 400		Charges	906 704,69		-17 695	-1,91
-1 018 791,86	-924 400		Excédent de charges		906 704,69		
		0240	PRESTATION DE PORTEE GENERALE				
1 018 791,86	924 400		Charges	906 704,69		-17 695	-1,91
-1 018 791,86	-924 400		Excédent de charges		906 704,69		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
259 381,31		150,000	3130.42	Frais divers		135 465,65		-14 534	-9,69
40 259,50		41,000	3134.01	Prime d'assurances responsabilité civile		40 219,50		-781	-1,90
38 634,20		50,000	3181.02	Pertes sur débiteurs		24 715,54		-25 284	-50,57
56 638,80		60,000	3632.05	Subvention à la Bourgeoisie		54 054,00		-5 946	-9,91
6 000,00		6,000	3634.10	Cotisation CREM		6 000,00			
56 400,00		56,400	3636.14	Subvention pour loyers - Association des archives communales		56 400,00			
60 000,00		60,000	3636.15	Participation Association des archives communales		60 000,00			
473 782,05		471,000	3637.05	Opération chèques familles		503 850,00		32 850	6,97
27 696,00		30,000	3637.06	Opérations séniors		26 000,00		-4 000	-13,33
			025	MANIFESTATIONS ET RECEPTIONS					
962 122,60		773 400		Charges		747 243,60		-26 156	-3,38
-962 122,60		-773 400		Excédent de charges			747 243,60		
			0250	MANIFESTATIONS					
919 502,40		718 400		Charges		696 787,15		-21 613	-3,01
-919 502,40		-718 400		Excédent de charges			696 787,15		
86 238,30		100,000	3111.00	Machine, appareils, outils		79 383,85		-20 616	-20,62
3 808,10		4,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques		12 462,85		8 463	211,57
242 583,25		70,000	3130.22	Autres événements particuliers		75 900,45		5 900	8,43
30 982,75		15,000	3130.33	Prestations pour manifestations		12 850,00		-2 150	-14,33
600,00		1,000	3170.01	Frais divers		800,00		-200	-20,00
470 290,00		443,400	3910.00	Imputations internes frais de personnel		430 390,00		-13 010	-2,93
85 000,00		85,000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI		85 000,00			
			0251	RECEPTIONS					
42 620,20		55 000		Charges		50 456,45		-4 544	-8,26
-42 620,20		-55 000		Excédent de charges			50 456,45		
42 620,20		55,000	3170.01	Frais divers		50 456,45		-4 544	-8,26
			029	SALLES, BATIMENTS, TERRAINS ADMINISTRATIFS					
3 389 064,15		3 203 000		Charges		3 046 583,70		-277 416	-8,35
		121 000 S		Crédit supplémentaire					
5 069 958,35		4 672 500		Revenus			4 578 245,09	-94 255	-2,02
1 680 894,20		1 348 500		Excédent de revenus		1 531 661,39			
			0290	BATIMENTS ADMINISTRATIFS					
3 315 485,90		3 114 000		Charges		2 989 072,55		-245 927	-7,60
		121 000 S		Crédit supplémentaire					
3 422 091,95		2 977 500		Revenus			3 007 453,34	29 953	1,01
106 606,05		-257 500		Excédent de charges					
				Excédent de revenus		18 380,79			
657 441,15		670,300	3010.00	Traitements		569 374,75		-100 925	-15,06
2 400,00		2,400	3040.00	Allocations pour enfants		2 400,00			
3 750,00		3,600	3045.00	Allocations de ménage		3 600,00			
5 180,00		5,000	3046.00	Allocations caisses-maladie		5 040,00		40	0,80
51 721,95		43,900	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs		29 898,55		-14 001	-31,89

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
30 043,65	30,900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	30 142,20		-758	-2,45
32 016,55	23,200	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	22 109,10		-1 091	-4,70
26 885,60	23,700	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	21 519,45		-2 181	-9,20
22 103,05	18,700	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	16 727,85		-1 972	-10,55
10 107,15	8,500	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	7 714,75		-785	-9,24
18 617,25		3059.00	Charges sociales				
419 040,35	550,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	570 065,35		20 065	3,65
11 551,00	10,000	3130.00	Prestation de services de tiers	10 681,50		682	6,82
1 470,00	1,500	3130.01	Frais de téléphones	1 440,00		-60	-4,00
50 484,80	65,000	3132.02	Honoraires frais d'études	152 791,40		1 791	1,19
	86'000	S					
90 330,00	100,000	3132.09	Mandats d'études	85 044,50		-14 956	-14,96
34 741,25	49,500	3134.00	Primes d'assurances de choses	35 896,60		-13 603	-27,48
805 565,05	720,000	3144.00	Frais d'entretien	750 471,65		-4 528	-0,60
	35'000	S					
423 959,10		3144.02	Utilisation provision pour développement durable				
140 877,00	141,500	3160.00	Loyers et charges	137 496,00		-4 004	-2,83
347 897,40	498,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	409 214,10		-88 786	-17,83
38 928,10	30,000	3900.00	Imputations internes matériel	27 724,80		-2 275	-7,58
110 610,00	101,300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	82 720,00		-18 580	-18,34
17 000,00	17,000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	17 000,00			
20 630,00	12,500	4240.12	Recettes chapelle funéraire		27 540,00	15 040	120,32
14 871,05		4260.00	Remboursement de traitement		18 734,70	18 735	
11 349,80		4260.01	Dédommagement des assurances				
15 000,00		4260.04	Participation de tiers				
2 353 107,00	2,384,000	4470.00	Locations		2 382 621,64	-1 378	-0,06
564 900,00	564,900	4472.00	Mise à disposition bâtiments du patrimoine administratif		564 900,00		
423 959,10		4511.00	Prélèvement provision développement durable				
5 000,00		4631.00	Subventions cantonales				
13 275,00	16,100	4910.00	Imputations internes frais de personnel		13 657,00	-2 443	-15,17
		0291	TERRAINS ADMINISTRATIFS				
73 578,25	89 000		Charges	57 511,15		-31 489	-35,38
1 647 866,40	1 695 000		Revenus		1 570 791,75	-124 208	-7,33
1 574 288,15	1 606 000		Excédent de revenus	1 513 280,60			
73 578,25	89,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	57 511,15		-31 489	-35,38
1 126 144,05	1,170,000	4120.02	Concessions utilisation du domaine public		1 083 134,00	-86 866	-7,42
141 060,95	160,000	4250.07	Ventes d'eau		126 630,90	-33 369	-20,86
169 388,80	165,000	4451.02	Résultat Valver		159 108,15	-5 892	-3,57
211 272,60	200,000	4472.02	Occupation du domaine public		201 918,70	1 919	0,96

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
				0	ADMINISTRATION GENERALE		
1 228 240,95		3 750 000		Dépenses	5 382 547,25		
		3 806 000	S	Crédit supplémentaire			
570 000,00				Recettes		400 290,00	
-658 240,95		-7 556 000		Investissements nets		4 982 257,25	
				02	SERVICES GENERAUX		
1 228 240,95		3 750 000		Dépenses	5 382 547,25		
		3 806 000	S	Crédit supplémentaire			
570 000,00				Recettes		400 290,00	
-658 240,95		-7 556 000		Investissements nets		4 982 257,25	
				022	SERVICES GENERAUX		
155 761,70		420 000		Dépenses	291 216,95		
-155 761,70		-420 000		Investissements nets		291 216,95	
				0220	COMMUNICATION ET INFORMATIQUE		
155 761,70		420 000		Dépenses	291 216,95		
-155 761,70		-420 000		Investissements nets		291 216,95	
		325,000	5200.000	Applications et infrastructures informatiques	231 055,75		
155 761,70		35,000	5200.001	Nouvelles technologies de communication	16 155,00		
		60,000	5200.002	Gestion électronique des documents (GED)	44 006,20		
				029	SALLES, BATIMENTS, TERRAINS ADMINISTRATIFS		
1 072 479,25		3 330 000		Dépenses	5 091 330,30		
		3 806 000	S	Crédit supplémentaire			
570 000,00				Recettes		400 290,00	
-502 479,25		-7 136 000		Investissements nets		4 691 040,30	
				0290	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		
1 060 132,45		3 330 000		Dépenses	1 242 504,10		
570 000,00				Recettes		400 290,00	
-490 132,45		-3 330 000		Investissements nets		842 214,10	
46 821,00		50,000	5040.006	Sécurité feu dans les bâtiments communaux	59 869,75		
140 320,10		200,000	5040.020	Optimisation énergétique des installations sportives et bâtiments	201 825,55		
651 469,15			5040.027	Bâtiment Jean de Chatillon			
		2,000,000	5040.028	Tranformation de l'étage de l'Ecole Club Migros	432 815,20		
221 522,20		1,080,000	5040.037	Centre de jeunesse et loisirs	547 993,60		
			6310.000	Subventions cantonales		12 570,00	
70 000,00			6360.000	Bâtiment Jean de Châtillon - CAS section Martigny			
500 000,00			6370.027	Bâtiment Jean de Châtillon - Léonard Gianadda			
			6370.028	Pavillon Centre de Loisirs - Léonard Gianadda		387 720,00	
				0291	TERRAINS ADMINISTRATIFS		
12 346,80				Dépenses	3 848 826,20		
		3 806 000	S	Crédit supplémentaire			
-12 346,80		-3 806 000		Investissements nets		3 848 826,20	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022	Budget 2023			Comptes 2023			
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
12 346,80	3'806'000 S	5000.000	Achat de terrains Crédit supplémentaire	3 848 826,20			

Sécurité publique

SECURITE PUBLIQUE

Police municipale

Corps de police

- Police-secours 24h/24 + Unités spécialisées
- 31 postes : 1 commissaire, 2 adjudants chef de poste, 1 sergent major, 8 sergents, 5 caporaux, dont 1x 60%, 1x40%, 5 appointés, 5 agents, 3 auxiliaires (ASP), 1 caporale secrétaire-assistante à 60%.
- Formation continue : Self et tir à Martigny

Interventions

- Plus de 6'187 main-courantes ont été recensées, pour des interventions en tous genres: relations de voisinage, contrôles d'identité, bagarres, tapage nocturne, alarmes, violences domestiques, recherches de personnes, établissements publics, animaux, dommages à la propriété, incivilités, travail au noir, contrôle des cabarets, objets et vélos trouvés, gens du voyage, etc.
- Intervention de Police : 2'328, dont 316 de police de proximité
- Infraction au règlement de police : 418
- Infraction au Code pénal : 434
- Infraction LCR : 795 dont :
 - o Radar : 3177 véhicules mesurés lors de 72 contrôles dont 188 amendes d'ordre et 20 mesures administratives, 2 Ministère public (retrait sur le champ) pour un taux d'infraction de 6.61 %
 - o Rapports d'ivresse : 52
- PV Tribunal de Police : 73
- PV de circulation : 75
- Mandats de répression : 3 Etablissements publics + 45 Contrôle des habitants + 43 Chiens et 3 divers
- Demande d'ordonnances pénales Tribunal de Police : 790
- Stupéfiants : environ 20
- Mises en cellule : 19
- Notifications de commandements de payer : 3'067, en hausse de 30%
- Requêtes administratives : plus de 800 (recherche domiciliation, dépôt de papiers, attestation caisse-maladie, attestation de domicile, renouvellement et encaissement des permis, enquête travail sans autorisation, enquête mariage de complaisance, demande de renseignements, notification, naturalisation facilitée et ordinaire, contrôle des salons de massage, enquête pour activité annexe non déclarée).
- Amendes d'ordre : 15'432 Loi sur la circulation routière et stupéfiant, dont 322 recours (+13%), 778 amendes d'ordre non payées transmises au Tribunal de police.

Manifestations gérées par la Police

- Un grand nombre de manifestations gérées, notamment Carnaval, Carnaval des Enfants Charrat, Juniors Days, Le Kiosque à Musique, Souper Gala FC Sion, Expo-moto, Salon de la Bière, Evènement Rhône FM distillerie MORAND, Fête des Adonis, Palp Festival, Animations de quartiers, Marathon des Terroirs, Etape du Giro, Festival Musique DC, Braderie, Vide Grenier au Bourg, Arena Silent Disco, Procession Fête Dieu, Tour de Suisse, Bulky Games , Vide Grenier Bâtiáz, Open Air Cinéma, 5 Continents, Jeudis Jazzy, Béjart Ballet Amphithéâtre, Course My-Mauvoisin, Fête Nationale, Kendama Cup, Hérisson sous gazon, Charrat, Marché Coin de la Ville, Fête du Parvis, Fête paroissiale, Meeting Vespa Club, Saveurs Bordillonnes, Foire du Valais, After Foire, Combat de Reines, Rallye du Valais, Braderie d'Automne, Distillerie Morand, Ouverture Carna du Bourg, Corrida d'Octodure, Marché des Artisans Charrat, Marché de Noël, Charrat, Hameau de Noël Place Centrale, Fermeture estivale Bâtiáz, Fête cantonale de Chant, Fête Médiéval Bâtiáz, Foire du Lard,

- Efficace collaboration avec la Police cantonale, le Service du feu, Hôpital et 144.
- Labellisation Fiesta pour de grands événements : Carnaval, FDV, Tente After Foire, 5 Continents, Fête Cantonale de Chant, Hérisson sous gazon, Bal de la Majorité.

Prévention routière

- Education routière : 3503 élèves sensibilisés : Cours C.O d'Octodure 741 élèves, Cours Jardin de la circulation(6-7-8H) 587 élèves et 548 vélos contrôlés par un mécanicien du TCS. Vélo école et conduite en ville (7-8H) 474 élèves, Cours Gymkhana agilité à vélo (6-7-8H) 113 élèves, Cours 1 pour classes enfantines (1-2H) 416 élèves, Cours traversée de la route « Merle blanc » (3- 4H) 433 élèves Cours "j'apprends à connaître les signaux routiers" (5-6H) 428 élèves. Formation des patrouilleurs scolaires (8H) 84 élèves. Action zone 30 auprès des écoliers de Charrat. « Le piéton n'a pas la priorité mais il peut traverser où il veut... » « La priorité de droite s'applique...» Les 12 classes visitées pour 212 élèves.
- Patrouilleurs scolaires : 86 élèves de 4 classes de 6ème primaire assurent un tournus par 2 pour sécuriser 4 passages pour piétons en Ville et au Bourg
- Préparation théorique permis cyclo et agricole : 15 élèves (2 cours)

Domaine public / Ordures

- Prélèvements eaux de piscine : 37 échantillons
- Foire du Lard : 69 stands (03.12.2023) & 71 stands (04.12.2023)
- Empiètement domaine public : 33 divers chantiers

Service de taxi

Application du Règlement communal sur le service de taxi : contrôle des Autorisations A avec permis de stationner sur le domaine public et d'une Autorisation B avec interdiction de stationner sur le domaine public.

Tribunal de Police

En 2023, le Tribunal de Police a traité 297 oppositions d'amendes d'ordre, dont 142 ont conduit à une ordonnance de classement.

Sur les 79 mandats de répression émis, 2 réclamations ont été reçues.

Accueil citoyen

Le Contrôle des habitants et le Bureau des étrangers sont rattachés administrativement à l'Accueil citoyen qui occupe 8 postes, soit 1 préposée responsable à 80% et 7 employées, respectivement à 1 à 100%, 3 à 80%, 2 à 50% et 1 à 60%.

Statistiques

Population au 31.12.2023 : 22'626 habitants (dont 7'055 étrangers, 112 nationalités différentes, soit 32.27 % de la population totale, répartis comme suit : 11.05 % Portugal, 4.37 % Italie, 5.15 % France, 1.08 % Kosovo, 0.96 % Espagne, 0.61 % Serbie, 0.79 % Erythrée, 0.72 % Syrie, 6.58 % autres pays) et 548 frontaliers.

Plus de 10'000 mutations, dont : 1'869 arrivées et retours, 135 naissances, 21 reconnaissances en paternité, 1'487 départs, 114 décès, 137 mariages, 124 séparations, 76 divorces/dissolutions, 54 naturalisations, 374 majorités, 125 changements de nom, 3'576 corrections d'adresse.

Permis

2'647 permis étrangers établis ou renouvelés, accompagnés des dossiers réclamés par le Service cantonal de la Population et des Migrations et 384 compléments d'informations.

Attestations

11'544 documents délivrés, dont 867 demandes de carte d'identité et 86 déclarations de perte ou de vol, 1'048 réponses aux demandes de renseignements, 20 certificats de vie, 71 cartes de légitimation, 1'346 quittances de dépôt et demandes de restitution de l'Acte d'origine, 243 attestations de domicile secondaire, 2'315 déclarations de domicile, 1'143 attestations de départ.

Plus de 4'500 documents sur formulaires préétablis ou par courriel, les vérifications LAMal et les demandes d'exemption ou de droit d'option, les avis d'échéance des permis et attestations de domicile secondaire, les convocations, listes et rapports divers.

Registre électoral

Tenue à jour du Registre civique et contrôle du dépôt des Actes d'origine, 6'358 signatures d'initiatives et de référendums contrôlées.

Harmonisation des registres

Tenue à jour des numéros AVS de toute la population et du registre des 10'789 ménages ; livraisons trimestrielles et livraisons test mensuelles, comparaison et modifications de nos données avec la plate-forme fédérale ; livraisons mensuelles à la plate-forme cantonale et corrections y relatives. Suivi hebdomadaire des mutations d'arrivées et de départs et des mutations d'état civil par les plates-formes.

Impôt sur les chiens

Contrôles et encaissement de l'impôt pour les 1'225 chiens, inscription des nouveaux propriétaires sur le fichier Amicus, vérification de la couverture Responsabilité civile, de l'autorisation pour détenteurs de chiens interdits, contrôle et mise à jour du fichier Amicus.

Service du feu

En 2023, le Service du feu a connu une reprise dynamique avec un nouveau commandement, une intensification des cours et une augmentation significative de plus de 30% des interventions. Le CSI a apporté un soutien renforcé à d'autres Communes lors d'incendies majeurs, notamment celui de la forêt de Bitch et de Vétroz.

Avec plus de 750 activités enregistrées, dont 344 interventions, l'usure des équipements a nécessité un crédit de 40'000.- pour l'achat de 40 nouvelles tenues et 10'000.- pour la réparation d'un camion-pompe.

La promotion des sapeurs-pompiers volontaires reste une priorité, marquée par notre participation à la journée nationale des casernes ouverte en octobre dernier.

Compte de fonctionnement

	Comptes	Budget	Ecart	
	2023	2023	Fr.	%
	Fr.	Fr.	Fr.	
Charges	7 783 260.03	7 799 900.00	-100 039.97	-1.27%
Crédits supplémentaires		83 400.00		
Revenus	3 061 459.80	2 783 500.00	277 959.80	9.99%
Excédent de charges	4 721 800.23	5 099 800.00	-377 999.77	7.41%

Crédits supplémentaires

1510.3111.01	Frais de formation et perfectionnement Rachat formation d'un agent de police.	68'500
1510.3111.01	Véhicules et équipement Changement des tenues feu.	14'900

Commentaires sur les écarts

1110.3010.00	Traitements L'engagement planifié d'un agent n'a pas été réalisé suite à un assèchement du marché de l'emploi et transfert d'une collaboratrice dans le centre de coûts de la promotion économique et de la police du commerce.	- 177'114
1290.4270.02	Produit des amendes Dépend du nombre d'ordonnances pénales délivrées par le Tribunal de police. Auparavant les recettes étaient comptabilisées dans les autres amendes du centre de charges de la police municipale.	- 34'350
1400.3010.00	Traitements Engagement en cours d'année d'une collaboratrice à temps partiel à l'Accueil citoyen	+ 59'004
1400.3101.04	Rétrocession permis de séjour et cartes d'identité	+ 60'497
1400.4210.04	Permis de séjour et cartes d'identités Ces rubriques enregistrent les émoluments perçus par l'Accueil citoyen pour l'établissement des documents officiels dont une partie est rétrocédée à l'Etat du Valais. Ces rubriques peuvent varier en fonction des échéances des différents permis de séjour.	+ 69'839
1403.4120.01	Patentes foires et marchés Les recettes liées aux différents marchés sont en diminution et en adéquation avec l'année précédente. Le prochain budget sera adapté en conséquence.	- 37'980

1510.3010.01	Soldes sapeurs-pompiers	+ 73'306
1510.4240.11	Travaux pour tiers L'année 2023 a été chargée avec une augmentation de 30% des interventions. De longs renforts comme pour le feu de forêt de Bitsch et l'incendie de Vétroz expliquent cette différence. Cependant, ces prestations ont été refacturées et se retrouvent dans le compte N° 1510.4240.11.	+ 55'292
1510.3111.01	Véhicules et équipement Renouvellement des tenues feux, partiellement subventionnées, et achat non prévu de sacs d'absorbant route suite à diverses interventions. Une partie a pu être refacturée à des tiers.	+ 49'772
1620.4631.00	Subventions cantonales Une attention particulière est mise sur l'acquisition de matériel ayant droit à une subvention cantonale. Cela explique l'augmentation des recettes.	+ 46'982
1620.4632.02	Participation des Communes Cette rubrique enregistre la participation aux frais effectifs des Communes membre du CSI ainsi que les interventions et prestations fournies à d'autres Communes. D'autre part, l'introduction de la nouvelle tarification cantonale ainsi qu'un nouveau procédé de facturation a impacté les recettes de la rubrique.	+ 129'281

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
8 084 449,98		7 799 900		1	SECURITE PUBLIQUE				
		83 400	S		Charges	7 783 260,03		-100 040	-1,27
2 979 820,65		2 783 500			Crédit supplémentaire				
-5 104 629,33		-5 099 800			Revenus		3 061 459,80	277 960	9,99
					Excédent de charges		4 721 800,23		
				11	POLICE MUNICIPALE				
4 088 505,45		4 405 500			Charges	4 236 267,50		-237 733	-5,31
		68 500	S		Crédit supplémentaire				
750 762,20		886 000			Revenus		911 551,96	25 552	2,88
-3 337 743,25		-3 588 000			Excédent de charges		3 324 715,54		
				111	POLICE MUNICIPALE				
4 088 505,45		4 405 500			Charges	4 236 267,50		-237 733	-5,31
		68 500	S		Crédit supplémentaire				
750 762,20		886 000			Revenus		911 551,96	25 552	2,88
-3 337 743,25		-3 588 000			Excédent de charges		3 324 715,54		
				1110	POLICE MUNICIPALE				
4 088 505,45		4 405 500			Charges	4 236 267,50		-237 733	-5,31
		68 500	S		Crédit supplémentaire				
750 762,20		886 000			Revenus		911 551,96	25 552	2,88
-3 337 743,25		-3 588 000			Excédent de charges		3 324 715,54		
2 923 487,10		3,211,400		3010.00	Traitements	3 034 286,35		-177 114	-5,52
17 130,00		18,200		3040.00	Allocations pour enfants	18 180,00		-20	-0,11
35 340,00		35,300		3045.00	Allocations de ménage	37 770,00		2 470	7,00
49 504,00		51,400		3046.00	Allocations caisses-maladie	49 672,00		-1 728	-3,36
191 376,85		210,300		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	199 433,20		-10 867	-5,17
322 103,90		360,400		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	332 833,85		-27 566	-7,65
40 415,80		44,600		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	52 626,55		8 027	18,00
81 813,90		89,900		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	83 755,35		-6 145	-6,83
				3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	38 576,55		-2 523	-6,14
3 851,95				3059.00	Charges sociales				
7 091,25		22,000		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	88 899,35		-1 601	-1,77
		68'500	S						
27 492,75		23,000		3100.00	Matériel de bureau	24 448,85		1 449	6,30
19 310,00		25,000		3101.02	Achat de carburant	18 868,20		-6 132	-24,53
15 379,10		12,500		3101.06	Frais de signalisation	8 570,50		-3 930	-31,44
		2,000		3111.01	Véhicules et équipement			-2 000	
51 751,05		50,000		3112.00	Achat d'uniformes et équipement	38 002,90		-11 997	-23,99
10 273,60		8,000		3130.01	Frais de téléphones	9 700,45		1 700	21,26
96 572,85		100,000		3130.16	Frais de sécurité	108 200,30		8 200	8,20
1 173,80		1,200		3134.00	Primes d'assurances de choses	1 089,65		-110	-9,20
23 043,10		20,000		3151.00	Entretien appareils	13 116,45		-6 884	-34,42
				3158.00	Licences informatiques	2 455,55		2 456	
				3170.01	Frais divers	10 655,35		755	7,63

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
97 975,10	36,000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	38 000,00		2 000	5,56
27 331,50	28,000	3631.00	Subventions cantonales	24 456,10		-3 544	-12,66
940,00	5,300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	2 670,00		-2 630	-49,62
3 106,35	9,000	4240.11	Travaux pour tiers		7 807,10	-1 193	-13,25
1 324,00	3,000	4250.00	Ventes et recettes diverses		1 027,00	-1 973	-65,77
48 928,05		4260.00	Remboursement de traitement		51 597,40	51 597	
543 333,80	750,000	4270.01	Produit des amendes d'ordre		689 091,41	-60 909	-8,12
50 070,00	20,000	4270.02	Produit des amendes		58 029,05	38 029	190,15
104 000,00	104,000	4910.00	Imputations internes frais de personnel		104 000,00		
		12	JUSTICE				
1 550 331,98	658 000		Charges	709 687,98		51 688	7,86
593 199,60	185 000		Revenus		185 921,19	921	0,50
-957 132,38	-473 000		Excédent de charges		523 766,79		
		120	JUSTICE COMMUNE				
163 900,60	191 900		Charges	194 906,49		3 006	1,57
56 817,00	60 000		Revenus		90 442,54	30 443	50,74
-107 083,60	-131 900		Excédent de charges		104 463,95		
		1201	JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE				
163 900,60	191 900		Charges	194 906,49		3 006	1,57
56 817,00	60 000		Revenus		90 442,54	30 443	50,74
-107 083,60	-131 900		Excédent de charges		104 463,95		
124 470,20	136,100	3000.00	Vacations	141 778,15		5 678	4,17
720,00	700	3040.00	Allocations pour enfants	720,00		20	2,86
720,00	700	3045.00	Allocations de ménage	720,00		20	2,86
672,00	700	3046.00	Allocations caisses-maladie	672,00		-28	-4,00
8 332,20	8,900	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9 330,20		430	4,83
2 902,80	15,400	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	3 042,00		-12 358	-80,25
7 166,90		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	7 460,55		7 461	
1 766,85	1,900	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	2 511,40		611	32,18
3 560,70	3,800	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	3 958,70		159	4,18
1 628,30	1,700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 823,40		123	7,26
921,75	2,000	3130.01	Frais de téléphones	1 149,25		-851	-42,54
11 038,90	20,000	3130.39	Frais du juge de Commune	21 740,84		1 741	8,70
56 817,00	60,000	4210.07	Recettes juge de commune		90 442,54	30 443	50,74
		121	JUSTICE DU DISTRICT				
166 493,00	177 100		Charges	169 607,00		-7 493	-4,23
79 173,00	85 000		Revenus		83 069,00	-1 931	-2,27
-87 320,00	-92 100		Excédent de charges		86 538,00		
		1210	TRIBUNAL DU DISTRICT				
166 493,00	177 100		Charges	169 607,00		-7 493	-4,23
79 173,00	85 000		Revenus		83 069,00	-1 931	-2,27
-87 320,00	-92 100		Excédent de charges		86 538,00		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
20 880,00	28,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	23 417,00		-4 583	-16,37
1 338,00	2,000	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 533,00		-467	-23,35
131 000,00	131,000	3631.10	Mise à disposition des locaux	131 000,00			
13 275,00	16,100	3910.00	Imputations internes frais de personnel	13 657,00		-2 443	-15,17
79 173,00	85,000	4632.02	Participation des Communes		83 069,00	-1 931	-2,27
		122	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET L'ADULTE				
1 194 348,58	260 000		Charges	307 536,49		47 536	18,28
447 259,60			Revenus		6 759,65	6 760	
-747 088,98	-260 000		Excédent de charges		300 776,84		
		1220	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET L'ADULTE				
1 194 348,58	260 000		Charges	307 536,49		47 536	18,28
447 259,60			Revenus		6 759,65	6 760	
-747 088,98	-260 000		Excédent de charges		300 776,84		
84 851,25		3000.00	Vacations				
552 641,55		3010.00	Traitements	18 883,55		18 884	
2 270,00		3040.00	Allocations pour enfants	96,75		97	
5 700,00		3045.00	Allocations de ménage	290,30		290	
9 744,00		3046.00	Allocations caisses-maladie	270,95		271	
40 333,15		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	1 138,00		1 138	
57 204,00		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	2 661,90		2 662	
7 633,40		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	306,30		306	
17 253,70		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	482,80		483	
7 957,95		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	222,35		222	
3 444,70		3059.00	Charges sociales				
1 740,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel				
27 485,98		3100.00	Matériel de bureau				
665,00		3110.00	Meubles et appareils de bureau				
25 597,80		3113.00	Matériel informatique				
3 277,20		3130.01	Frais de téléphones				
969,30		3132.01	Honoraires organes de révision				
126 891,45		3132.05	Honoraires expertises médicales	26 951,35		26 951	
10 978,50		3132.06	Honoraires assesseurs/traducteurs				
24 240,00		3160.00	Loyers et charges				
8 698,35		3170.00	Frais de déplacement et autres frais				
	160,000	3631.00	Subventions cantonales	143 671,90		-16 328	-10,21
174 771,30	100,000	3637.01	Prestations aux personnes concernées	112 560,34		12 560	12,56
295 152,60		4210.08	Recettes APEA		305,70	306	
12 094,00		4260.00	Remboursement de traitement		-4 411,05	-4 411	
140 013,00		4632.00	Subventions communales		10 865,00	10 865	
		129	AUTRES TACHES DE JUSTICE				
25 589,80	29 000		Charges	37 638,00		8 638	29,79
9 950,00	40 000		Revenus		5 650,00	-34 350	-85,88
-15 639,80			Excédent de charges		31 988,00		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
	11 000		Excédent de revenus				
		1290	TRIBUNAL DE POLICE				
2 401,30	3 000		Charges	10 812,55		7 813	260,42
9 950,00	40 000		Revenus		5 650,00	-34 350	-85,88
			Excédent de charges		5 162,55		
7 548,70	37 000		Excédent de revenus				
	3,000	3000.00	Vacations			-3 000	
2 143,65		3010.00	Traitements	9 527,40		9 527	
140,40		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	624,05		624	
29,80		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	50,35		50	
60,00		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	264,75		265	
27,45		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	122,00		122	
		3170.01	Frais divers	224,00		224	
9 950,00	40,000	4270.02	Produit des amendes		5 650,00	-34 350	-85,88
		1291	MINISTERE PUBLIC				
23 188,50	26 000		Charges	26 825,45		825	3,17
-23 188,50	-26 000		Excédent de charges		26 825,45		
23 188,50	26,000	3632.08	Participation aux frais du ministère public	26 825,45		825	3,17
		14	QUESTIONS JURIDIQUES				
871 532,35	1 000 200		Charges	995 373,95		-4 826	-0,48
528 542,05	497 000		Revenus		533 799,10	36 799	7,40
-342 990,30	-503 200		Excédent de charges		461 574,85		
		140	QUESTIONS JURIDIQUES				
871 532,35	1 000 200		Charges	995 373,95		-4 826	-0,48
528 542,05	497 000		Revenus		533 799,10	36 799	7,40
-342 990,30	-503 200		Excédent de charges		461 574,85		
		1400	OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN				
730 884,55	855 400		Charges	852 430,25		-2 970	-0,35
412 758,95	335 000		Revenus		407 879,30	72 879	21,76
-318 125,60	-520 400		Excédent de charges		444 550,95		
410 638,45	523,100	3010.00	Traitements	464 096,10		-59 004	-11,28
660,00	1,300	3040.00	Allocations pour enfants	1 540,00		240	18,46
3 420,00	5,200	3045.00	Allocations de ménage	4 740,00		-460	-8,85
8 736,00	10,100	3046.00	Allocations caisses-maladie	9 968,00		-132	-1,31
27 338,30	34,300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	31 052,35		-3 248	-9,47
42 636,00	56,800	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	49 377,20		-7 423	-13,07
5 797,10	7,300	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	8 357,55		1 058	14,49
11 682,70	14,600	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	13 174,75		-1 425	-9,76

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
5 342,70	6,700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 068,30		-632	-9,43
		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	5 780,00		5 780	
18 208,00	18,000	3100.00	Matériel de bureau	19 778,70		1 779	9,88
178 425,30	160,000	3101.04	Rétrocession permis de séjour et cartes d'identité	220 497,30		60 497	37,81
18 000,00	18,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	18 000,00			
31 500,00	25,000	4210.03	Emoluments droit de cité		28 040,00	3 040	12,16
374 265,95	310,000	4210.04	Permis de séjour et cartes d'identité		379 839,30	69 839	22,53
6 993,00		4260.00	Remboursement de traitement				
		1401	REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE				
104 647,80	107 800		Charges	106 943,70		-856	-0,79
75 502,00	82 000		Revenus		74 969,00	-7 031	-8,57
-29 145,80	-25 800		Excédent de charges		31 974,70		
21 873,75	19,400	3010.00	Traitements	19 769,45		369	1,90
	1,100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	3 509,25		2 409	219,02
	1,000	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	241,75		-758	-75,83
	600	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	112,35		-488	-81,28
	500	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	88,35		-412	-82,33
	200	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	40,70		-159	-79,65
3 496,00		3059.00	Charges sociales				
79 278,05	85,000	3160.00	Loyers et charges	83 181,85		-1 818	-2,14
26 525,00	30,000	4210.05	Mutations au cadastre		23 545,00	-6 455	-21,52
48 977,00	52,000	4632.02	Participation des Communes		51 424,00	-576	-1,11
		1402	CONTROLE POIDS ET MESURES				
	1 000		Charges			-1 000	
	-1 000		Excédent de charges				
	1,000	3130.00	Prestation de services de tiers			-1 000	
		1403	PATENTES, FOIRES ET MARCHES				
36 000,00	36 000		Charges	36 000,00			
40 281,10	80 000		Revenus		50 950,80	-29 049	-36,31
4 281,10	44 000		Excédent de revenus	14 950,80			
30 000,00	30,000	3130.00	Prestation de services de tiers	30 000,00			
6 000,00	6,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	6 000,00			
20 800,00	20,000	4120.00	Patentes et concessions		28 930,80	8 931	44,65
19 481,10	60,000	4120.01	Patentes foires et marchés		22 020,00	-37 980	-63,30
		15	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
1 172 186,05	1 287 000		Charges	1 399 217,55		97 318	7,48
	14 900		Crédit supplémentaire				
711 218,20	766 300		Revenus		994 591,90	228 292	29,79
-460 967,85	-535 600		Excédent de charges		404 625,65		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
1 172 186,05		1 287 000		151	SERVICE DU FEU , ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
		14 900	S		Charges	1 399 217,55		97 318	7,48
711 218,20		766 300			Crédit supplémentaire		994 591,90	228 292	29,79
-460 967,85		-535 600			Revenus		404 625,65		
					Excédent de charges				
				1510	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
1 172 186,05		1 287 000			Charges	1 399 217,55		97 318	7,48
		14 900	S		Crédit supplémentaire				
711 218,20		766 300			Revenus		994 591,90	228 292	29,79
-460 967,85		-535 600			Excédent de charges		404 625,65		
645,40		6,000		3001.00	Indemnités et frais des commissions	3 675,85		-2 324	-38,74
366 568,90		373,900		3010.00	Traitements	374 342,00		442	0,12
367 833,90		400,000		3010.01	Soldes sapeurs-pompiers	473 305,80		73 306	18,33
1 720,00		1,800		3040.00	Allocations pour enfants	2 400,00		600	33,33
5 880,00		6,300		3045.00	Allocations de ménage	6 300,00			
6 608,00				3046.00	Allocations caisses-maladie	6 720,00		6 720	
22 085,80		24,500		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	24 134,90		-365	-1,49
40 137,50		41,200		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	40 241,40		-959	-2,33
4 683,60		5,200		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	6 495,80		1 296	24,92
9 437,65		10,500		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	10 239,80		-260	-2,48
4 316,10		4,800		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	4 716,25		-84	-1,74
27 375,15		25,000		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	19 770,60		-5 229	-20,92
18 617,40		16,000		3100.00	Matériel de bureau	27 397,65		11 398	71,24
1 563,15		23,000		3101.02	Achat de carburant	18 807,95		-4 192	-18,23
17 371,20		15,000		3111.00	Machine, appareils, outils	17 825,05		2 825	18,83
64 777,40		55,000		3111.01	Véhicules et équipement	104 771,85		34 872	49,89
		14'900	S						
27 315,50		34,000		3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	39 738,90		5 739	16,88
15 074,05		17,500		3130.01	Frais de téléphones	19 112,20		1 612	9,21
82 949,55		90,000		3130.24	Régionalisation CSI	49 451,15		-40 549	-45,05
12 840,10		5,000		3130.25	Ecole de formation des cadets	4 718,85		-281	-5,62
13 401,05		10,300		3134.00	Primes d'assurances de choses	11 326,60		1 027	9,97
4 341,30		10,000		3144.00	Frais d'entretien	11 936,35		1 936	19,36
24 796,80		50,000		3151.00	Entretien appareils	64 575,70		14 576	29,15
7 567,50		10,000		3170.00	Frais de déplacement et autres frais	19 171,30		9 171	91,71
24 279,05		20,000		3170.01	Frais divers	29 051,60		9 052	45,26
		32,000		3300.40	Amortissements des bâtiments			-32 000	
				3910.00	Imputations internes frais de personnel	8 990,00		8 990	
336 598,70		350,000		4200.00	Taxes d'exemption service du feu		351 903,75	1 904	0,54
25 900,30		80,000		4240.11	Travaux pour tiers		135 291,50	55 292	69,11
		10,000		4250.00	Ventes et recettes diverses			-10 000	
36 539,10		4,000		4260.00	Remboursement de traitement		8 833,15	4 833	120,83
49 790,10		60,000		4631.00	Subventions cantonales		106 982,30	46 982	78,30
40 000,00		40,000		4631.03	Subventions cantonales interventions routes nationales		40 000,00		
150 090,00		150,000		4632.02	Participation des Communes		279 281,20	129 281	86,19
72 300,00		72,300		4910.00	Imputations internes frais de personnel		72 300,00		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		16	PROTECTION CIVILE				
401 894,15	449 200		Charges	442 713,05		-6 487	-1,44
396 098,60	449 200		Revenus		435 595,65	-13 604	-3,03
-5 795,55			Excédent de charges		7 117,40		
		162	PROTECTION CIVILE				
401 894,15	449 200		Charges	442 713,05		-6 487	-1,44
396 098,60	449 200		Revenus		435 595,65	-13 604	-3,03
-5 795,55			Excédent de charges		7 117,40		
		1620	PROTECTION CIVILE				
401 894,15	449 200		Charges	442 713,05		-6 487	-1,44
396 098,60	449 200		Revenus		435 595,65	-13 604	-3,03
-5 795,55			Excédent de charges		7 117,40		
232 712,70	253,400	3010.00	Traitements	257 257,00		3 857	1,52
500,00	600	3040.00	Allocations pour enfants	600,00			
3 300,00	3,600	3045.00	Allocations de ménage	3 600,00			
3 920,00	4,200	3046.00	Allocations caisses-maladie	4 200,00			
15 499,60	16,500	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	17 125,30		625	3,79
25 902,70	28,000	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	28 665,60		666	2,38
3 286,70	3,500	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	4 609,95		1 110	31,71
6 623,65	7,000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	7 266,35		266	3,81
3 028,95	3,200	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	3 346,90		147	4,59
	1,500	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel			-1 500	
3 630,85	1,500	3100.00	Matériel de bureau	13 371,10		11 871	791,41
15 851,75	25,000	3101.00	Achat de matériel et fournitures	36 146,80		11 147	44,59
173,25		3101.03	Achat de combustible				
27 040,05		3111.00	Machine, appareils, outils				
	2,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	3 000,00		1 000	50,00
3 057,60	15,000	3130.01	Frais de téléphones	2 258,90		-12 741	-84,94
454,45	5,500	3134.00	Primes d'assurances de choses	521,05		-4 979	-90,53
1 012,75		3144.00	Frais d'entretien				
3 440,70	9,000	3151.00	Entretien appareils	7 547,40		-1 453	-16,14
	3,000	3160.00	Loyers et charges			-3 000	
33 798,45	60,000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	39 931,10		-20 069	-33,45
10 459,20	2,000	3170.01	Frais divers	5 921,80		3 922	196,09
2 900,80		3611.00	Participation système d'alarme POLYALERT	3 423,80		3 424	
5 300,00	4,700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	3 920,00		-780	-16,60
13 964,80	18,700	4260.00	Remboursement de traitement		17 391,60	-1 308	-7,00
382 133,80	430,500	4631.00	Subventions cantonales		418 204,05	-12 296	-2,86

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
160 974,10							
-160 974,10							
160 974,10							
-160 974,10							
160 974,10							
-160 974,10							
160 974,10							
-160 974,10							
160 974,10		5060.000					

Formation

FORMATION

Ecoles enfantines et primaires

Une convention a été signée entre les communes de Martigny et Vernayaz pour la reprise de la direction de l'école de Vernayaz par la direction de Martigny.

Pour permettre à la direction d'école d'accomplir cette nouvelle mission et d'assumer avec soin toutes les tâches qui lui sont confiées, le Conseil communal a accepté de lui allouer des moyens supplémentaires :

- 1 EPT pour les adjoint-es de direction
- 40% pour le secrétariat

Une nouvelle organisation de la direction a ainsi pu être mise en place dès la rentrée scolaire du mois d'août avec les personnes déjà en place ou nouvellement engagées :

- M. Patrice MORET, directeur et chef de service à 100%
- Mme Agnès MAGET, adjointe et responsable du cycle 1 (degrés 1H à 4H) à 90%
- M. Nicolas PIERROZ, adjoint et responsable du cycle 2 (degrés 5H à 8H) à 100%
- Mme Maria SANTORO, adjointe et responsable de l'enseignement spécialisé à 80%
- Mme Natascha FARQUET, secrétaire de direction à 80%
- Mme Christel PELLAUD, secrétaire à 80%

Elèves

Effectifs au 17.08.2023

	Charrat	Bourg	Bâtiaz	Ville	Total Martigny	Vernayaz	Total général	
1H		34	47	27	91	199	13	212
2H		18	59	34	105	216	15	231
3H		34	57	30	112	233	22	255
4H		24	44	33	112	213	17	230
5H		28	53	32	112	225	20	245
6H		21	55	29	98	203	20	223
7H		32	52		141	225	18	243
8H		22	62		142	226	23	249
		213	429	185	913	1740	148	1888

Avec une augmentation des effectifs de 40 enfants, le Service cantonal de l'enseignement accorde l'ouverture de deux classes supplémentaires sur le site de la Ville. Deux locaux dédoublés au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment A redeviennent des classes simples pour accueillir 4 classes de 1-2H. Tous les sites sont désormais vraiment complets et la construction d'une nouvelle école devient indispensable dans un délai le plus court possible.

Personnel enseignant

A la suite de plusieurs départs à la retraite et la création de postes supplémentaires, 18 nouvelles personnes ont été engagées dans les écoles de Martigny ainsi qu'au CPS. En y ajoutant les enseignant-es de Vernayaz, ce sont plus de 30 collaborateur-ices qui ont été accueilli-es cette année dans les écoles de Martigny.

Deux nouveaux postes d'Enseignants Ressource pour le Vivre Ensemble (ERVE) ont été octroyés par le SE aux écoles de Martigny. Ces enseignant-es généralistes ont un cahier des charges spécifique avec pour missions principales :

- D'accompagner les enseignants et/ou les élèves dans le « vivre-ensemble » en tant que personne de référence vers qui l'école peut se tourner ;
- D'apporter une réponse aux comportements inadaptés à l'école ;
- D'analyser les situations problématiques avec un regard extérieur et de les désamorcer grâce à une intervention rapide ;

Les écoliers bénéficient des compétences spécifiques de plusieurs professionnel-le-s engagé-e-s par la Commune de MARTIGNY pour renforcer l'enseignement des branches culturelles et sportives :

- Mme Ivana TURZI, animatrice AC&M

- Mme Dolores BORRINI, coordinatrice Ville-Ecole et responsable des activités culturelles
- Mme Catherine ABBET, animatrice en éducation musicale et directrice du chœur d'enfants
- M. Pierre-Louis NANCHEN, responsable et animateur en éducation musicale
- Mme Eloïse GAY, coordinatrice des sports Ville-Ecole
- M. Didier BONVIN, intervenant à l'intégration
- Mme Emmanuelle BEYTRISON, animatrice AC&M et coordinatrice Village-Ecole pour Charrat.

Commission scolaire (CS)

Conformément au mandat qui lui est confié par ordonnance, la Commission scolaire traite des tâches de proximité qui ont trait notamment au transport des élèves ainsi qu'aux infrastructures et équipements.

La CS a eu l'occasion d'initier une collaboration avec l'IDIAP autour des enjeux liés à l'Intelligence Artificielle. Elle a également procédé à la relecture d'un rapport intermédiaire concernant le label « Commune amie des enfants » décerné par l'UNICEF. Le Conseil communal a donné son accord pour poursuivre ce projet en faveur des enfants et des jeunes de la commune.

Une nouvelle Charte d'établissement

A la suite d'un travail collaboratif, les écoles de Martigny se dotent d'une nouvelle Charte dont les valeurs principales sont : la responsabilité, le respect, la confiance, la collaboration, le plaisir et la durabilité. Ce texte tient compte de l'évolution sociétale, technologique et pédagogique mais l'esprit est proche du contenu initial qui date de plus de 20 ans.

De plus amples renseignements sur les écoles communales de Martigny figurent sur le site internet www.ecolemartigny.ch.

Bâtiments scolaires

Les travaux de rénovation totale de la salle de gymnastique de Martigny-Bourg ont pu être achevés pour la rentrée scolaire. Les travaux ont permis d'augmenter la capacité des gradins, de rénover les vestiaires et de la mettre en conformité aux normes tout en assainissant son enveloppe et son chauffage. L'ancien abri PC a été transformé en dortoir. Des panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture.

Les éclairages du bâtiment A en Ville ont été remplacés par du LED.

Un investissement constant et conséquent est toujours fourni pour l'équipement informatique des classes, en particulier les tableaux blancs interactifs (TBI) qui ont une durée de vie moyenne de 10 ans.

Bourses et prêts d'honneur

Au début de l'année 2023, la Commission a finalisé l'adaptation d'un nouveau règlement arrêté par le Conseil communal le 28.02 et adopté par le Conseil Général du 19.09. Ce règlement est étroitement lié à la loi cantonale sur les bourses et prêts d'études (LBPE) et son ordonnance (OBPE). L'octroi d'une bourse ou d'un prêt communal est basé sur le calcul du canton.

L'octroi des aides à la formation se fait par année scolaire. Pour 2022-2023, 67 demandes ont été adressées à la Commission. Un montant de CHF 126'680.- de bourses et un autre de CHF 23'032.- de prêts ont été accordés. 14 demandes ont été refusées dont 9 pour cause de revenus suffisants du requérant.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	20 591 708.59	20 308 600.00	91 508.59	0.45%
Crédits supplémentaires		191 600.00		
Revenus	3 001 395.63	2 400 700.00	600 695.63	25.02%
Excédent de charges	17 590 312.96	18 099 500.00	-509 187.04	2.81%

Crédits supplémentaires

2810.3634.11	Subvention IDIAP	191'600
	Participation aux frais d'investissements et de loyers ainsi que solde de la subvention annuelle 2023.	

Commentaires sur les écarts

2120.3010.00	Traitements	+ 82'275
2120.4632.02	Participation des Communes	+ 30'000
	Mise en place de la nouvelle Direction d'école et reprise de la direction de Vernayaz, avec un poste d'adjointe de direction à 80% et de secrétariat à 40%.	
2121.3104.00	Matériel scolaire	+ 19'032
	Les dépenses liées correspondant au matériel acheté auprès de la centrale cantonale représentent presque la moitié du budget. Le renouvellement des moyens pédagogiques est important : français, mathématiques, éducation musicale, anglais, allemand et sciences de la nature.	
2121.3104.00	Mobilier et équipement informatique	+ 24'233
	Ecart lié au remplacement des tableaux interactifs et aux prestations du service informatique communal supérieures aux prévisions.	
2121.3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	+ 120'772
	Cette rubrique enregistre la participation aux frais de traitement du personnel enseignant selon facture provisoire 2023 ainsi que le solde résiduel de la facture définitive 2022.	
2121.4230.00	Finances de scolarité	+ 28'300
	Frais d'écolage facturés aux Communes dont les élèves fréquentent notre école.	
2121.4631.02	Subventions cantonales	+ 37'766
	Subventions pour les sorties à ski supérieures au montant budgété.	

2123.3020.01	Etudes, appuis et accompagnement activités sportives Cette rubrique enregistre les traitements pour les études surveillées, les traitements des accompagnantes pour la piscine et la patinoire ainsi que les frais de traduction.	+ 49'647
2130.3144.00	Frais d'entretien Les travaux planifiés n'ont pas été réalisés dans leur totalité.	- 84'959
2131.3632.07	Participation au CO d'Octodure Cette rubrique enregistre la participation de la Ville aux frais d'exploitation du CO d'Octodure en fonction du nombre d'élèves domiciliés sur son territoire.	- 44'672
2170.4631.00	Subventions cantonales Subventions reçues en lien avec l'entretien des divers bâtiments scolaires durant les années précédentes, suite à l'envoi des décomptes finaux.	+ 168'395
2200.3010.00	Traitements	+ 210'766
2200.4631.00	Subventions cantonales Augmentation constatée des frais de déplacement des enseignants et auxiliaires à la vie scolaire pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.	+ 184'309
2200.3130.36	Frais de transports enseignants et enfants Augmentation constatée des frais de déplacement des enseignants et auxiliaires à la vie scolaire pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.	+ 61'204
2200.4631.01	Subventions cantonales frais de transports Subventions reçues de l'Etat du Valais relatives aux frais de transports en lien avec le Centre pédagogique spécialisé de Martigny.	+ 117'107
2301.3637.03	Bourses accordées	- 115'200
2301.3637.04	Prêts d'honneur	- 27'620
2301.4231.02	Activation prêts d'honneur Une baisse des demandes est enregistrée depuis quelques années sans explication rationnelle. Le même constat est relevé au niveau cantonal.	- 27'620
2810.3634.10	Subvention CREM Subvention régie par la loi fixant la localisation des institutions cantonales de formation et de recherche du degré tertiaire et la contribution des communes sièges.	- 35'593

Compte d'investissements

	Comptes	Budget	Ecart	
	2023	2023	Fr.	%
	Fr.	Fr.		
Dépenses	5 086 556.30	5 340 000.00	-253 443.70	-4.75%
Crédit supplémentaire				
Recettes	840 000.00	905 000.00	-65 000.00	-7.18%
Investissements nets	4 246 556.30	4 435 000.00	-188 443.70	4.25%

Commentaires sur les écarts

2170.5040.041	Ecole de Ville A	- 202'525
2170.5040.036	Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg	+ 97'631
2170.5040.043	Nouveau complexe scolaire	- 169'339

Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée. Le tableau des engagements figurant en page 50 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2023.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
19 864 574,02	20 308 600	2	FORMATION	20 591 708,59		91 509	0,45
	191 600	S	Charges				
2 558 308,23	2 400 700		Crédit supplémentaire		3 001 395,63	600 696	25,02
-17 306 265,79	-18 099 500		Revenus		17 590 312,96		
			Excédent de charges				
		21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	17 417 876,19		5 976	0,03
16 570 120,48	17 411 900		Charges			299 215	28,40
1 074 000,90	1 053 700		Revenus		1 352 914,70		
-15 496 119,58	-16 358 200		Excédent de charges		16 064 961,49		
		212	ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	9 205 251,79		364 252	4,12
8 486 022,48	8 841 000		Charges			103 117	16,39
628 373,75	629 100		Revenus		732 217,20		
-7 857 648,73	-8 211 900		Excédent de charges		8 473 034,59		
		2120	ADMINISTRATION ET ECONOMAT	744 933,70		105 034	16,41
591 798,65	639 900		Charges			38 756	45,06
85 944,95	86 000		Revenus		124 755,60		
-505 853,70	-553 900		Excédent de charges		620 178,10		
2 962,50	10,000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	3 953,25		-6 047	-60,47
457 477,95	495,700	3010.00	Traitements	577 974,80		82 275	16,60
2 520,00	2,800	3040.00	Allocations pour enfants	2 777,40		-23	-0,81
3 960,00	4,700	3045.00	Allocations de ménage	4 226,10		-474	-10,08
3 696,00	4,400	3046.00	Allocations caisses-maladie	3 944,40		-456	-10,35
29 878,75	32,400	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	37 276,25		4 876	15,05
59 313,80	56,900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	69 363,70		12 464	21,90
6 216,20	6,900	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	9 806,40		2 906	42,12
12 792,45	13,800	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	15 831,05		2 031	14,72
5 850,60	6,300	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	7 291,90		992	15,74
469,25		3059.00	Charges sociales				
3 506,95	3,000	3100.00	Matériel de bureau	9 354,55		6 355	211,82
3 154,20	3,000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	3 133,90		134	4,46
545,40		4260.00	Remboursement de traitement		69,00	69	
85 399,55	86,000	4631.00	Subventions cantonales		94 686,60	8 687	10,10
		4632.02	Participation des Communes		30 000,00	30 000	
		2121	CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES	6 853 341,58		202 342	3,04
6 438 854,43	6 651 000		Charges			65 066	28,17
256 018,70	231 000		Revenus		296 065,85		
-6 182 835,73	-6 420 000		Excédent de charges		6 557 275,73		
351 947,00	300,000	3104.00	Matériel scolaire	319 032,32		19 032	6,34
271 345,78	120,000	3113.01	Mobilier et équipement informatique	144 232,95		24 233	20,19
73 470,80	60,000	3153.00	Entretien de matériel informatique	79 191,50		19 192	31,99
55 037,55	50,000	3170.01	Frais divers	53 583,11		3 583	7,17

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
5 635 283,30	6,072,000	3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	6 192 771,70		120 772	1,99
51 770,00	49,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	64 530,00		15 530	31,69
54 000,00	50,000	4230.00	Finances de scolarité		78 300,00	28 300	56,60
402,80	1,000	4230.01	Frais d'écolage			-1 000	
201 615,90	180,000	4631.02	Subventions cantonales achat matériel		217 765,85	37 766	20,98
		2122	ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES				
206 960,15	226 500		Charges	232 026,41		5 526	2,44
45 467,50	46 000		Revenus		52 108,70	6 109	13,28
-161 492,65	-180 500		Excédent de charges		179 917,71		
156 266,90	161,500	3130.28	Activités sportives et culturelles	156 229,55		-5 270	-3,26
50 693,25	65,000	3130.30	Sorties de classes	75 796,86		10 797	16,61
15 977,50	16,000	4260.03	Participation des élèves		15 523,70	-476	-2,98
29 490,00	30,000	4631.00	Subventions cantonales		36 585,00	6 585	21,95
		2123	COURS SPECIAUX - COURS D'APPUIS				
658 718,25	628 300		Charges	707 740,30		79 440	12,64
8 880,00	10 000		Revenus		11 600,00	1 600	16,00
-649 838,25	-618 300		Excédent de charges		696 140,30		
418 029,00	426,300	3010.00	Traitements	437 698,30		11 398	2,67
115 880,70	85,000	3020.01	Etudes, appuis et accompagnants scolaires	134 647,15		49 647	58,41
547,80	500	3040.00	Allocations pour enfants	547,80		48	9,56
821,40	800	3045.00	Allocations de ménage	821,40		21	2,68
1 942,80	1,900	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 942,80		43	2,25
34 014,50	33,500	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	35 860,55		2 361	7,05
59 839,20	48,900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	64 390,60		15 491	31,68
365,20		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	544,20		544	
6 072,75	7,100	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	8 453,15		1 353	19,06
14 556,55	14,300	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	15 250,95		951	6,65
7 110,65	6,500	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	7 474,40		974	14,99
462,30		3059.00	Charges sociales				
	2,000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais			-2 000	
	1,500	3170.01	Frais divers	109,00		-1 391	-92,73
8 880,00	10,000	4240.18	Participation à la surveillance d'études		9 420,00	-580	-5,80
		4260.00	Remboursement de traitement		2 180,00	2 180	
		2124	FRAIS DE TRANSPORTS				
298 587,75	350 000		Charges	367 604,25		17 604	5,03
72 193,15	60 000		Revenus		68 290,85	8 291	13,82
-226 394,60	-290 000		Excédent de charges		299 313,40		
298 587,75	350,000	3130.35	Frais de transports	367 604,25		17 604	5,03
7 370,00	20,000	4260.03	Participation des élèves		10 465,00	-9 535	-47,68
64 823,15	40,000	4632.01	Participation du CO d'Octodure		57 825,85	17 826	44,56
		2125	ECOLAGE ET FRAIS DE PENSION				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
99 473,30	110 000			98 195,90		-11 804	-10,73
17 260,00	20 000				17 742,00	-2 258	-11,29
-82 213,30	-90 000				80 453,90		
99 473,30	110,000	3130.38	Frais de scolarité	98 195,90		-11 804	-10,73
17 260,00	20,000	4260.02	Participation des parents		17 742,00	-2 258	-11,29
		2126	BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE				
49 020,50	49 200		Charges	39 755,45		-9 445	-19,20
-49 020,50	-49 200		Excédent de charges		39 755,45		
35 710,85	35,000	3010.00	Traitements	27 818,00		-7 182	-20,52
2 089,75	2,300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	1 811,15		-489	-21,25
62,15	500	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	47,10		-453	-90,58
892,85	1,000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	768,35		-232	-23,17
457,30	400	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	356,10		-44	-10,98
9 807,60	10,000	3104.01	Achat de livres	8 954,75		-1 045	-10,45
		2127	SPORTS FACULTATIFS				
142 609,45	186 100		Charges	161 654,20		-24 446	-13,14
142 609,45	176 100		Revenus		161 654,20	-14 446	-8,20
	-10 000		Excédent de charges				
123 424,20	155,400	3010.00	Traitements	138 340,50		-17 060	-10,98
360,00	400	3040.00	Allocations pour enfants	360,00		-40	-10,00
540,00	500	3045.00	Allocations de ménage	540,00		40	8,00
504,00	500	3046.00	Allocations caisses-maladie	504,00		4	0,80
7 211,75	10,200	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	8 106,40		-2 094	-20,53
3 826,20	4,000	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	3 950,40		-50	-1,24
690,15	4,700	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	943,65		-3 756	-79,92
3 091,30	4,400	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	3 447,95		-952	-21,64
1 534,90	2,000	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 746,60		-253	-12,67
1 426,95	4,000	3130.29	Sport facultatif scolaire	3 714,70		-285	-7,13
45 529,00	50,000	4631.07	Office cantonal jeunesse et sports		48 510,33	-1 490	-2,98
97 080,45	126,100	4637.00	Opération chèques familles		113 143,87	-12 956	-10,27
		213	CYCLE D'ORIENTATION				
6 245 005,10	6 270 100		Charges	6 007 977,35		-262 123	-4,18
390 144,65	375 000		Revenus		400 117,70	25 118	6,70
-5 854 860,45	-5 895 100		Excédent de charges		5 607 859,65		
		2130	CO OCTODURE				
912 211,50	935 100		Charges	848 453,70		-86 646	-9,27
390 144,65	375 000		Revenus		400 117,70	25 118	6,70
-522 066,85	-560 100		Excédent de charges		448 336,00		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
297 682,25	279,200	3010.00	Traitements	293 223,20		14 023	5,02
1 800,00	1,800	3045.00	Allocations de ménage	1 800,00			
1 680,00	1,700	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 680,00		-20	-1,18
18 520,95	18,300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	19 233,85		934	5,10
8 542,80	9,100	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	8 727,60		-372	-4,09
10 913,05	11,700	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	10 612,85		-1 087	-9,29
9 662,25	9,900	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10 318,40		418	4,23
7 914,45	7,800	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	8 160,45		360	4,62
3 618,95	3,600	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	3 758,30		158	4,40
23 622,20	30,000	3101.00	Achat de matériel et fournitures	10 196,10		-19 804	-66,01
104 565,80	133,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	133 891,25		891	0,67
360,00	500	3130.01	Frais de téléphones	360,00		-140	-28,00
23 942,95	24,500	3134.00	Primes d'assurances de choses	27 450,90		2 951	12,04
199 385,85	220,000	3144.00	Frais d'entretien	135 040,80		-84 959	-38,62
200 000,00	184,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	184 000,00			
7 208,65		4260.00	Remboursement de traitement		450,70	451	
328 306,00	320,000	4260.04	Participation de tiers		345 487,00	25 487	7,96
54 630,00	55,000	4631.00	Subventions cantonales		54 180,00	-820	-1,49
		2131	PARTICIPATIONS ASSOCIATION DU CO				
5 332 793,60	5 335 000		Charges	5 159 523,65		-175 476	-3,29
-5 332 793,60	-5 335 000		Excédent de charges		5 159 523,65		
2 214 273,70	2,115,000	3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	2 072 760,40		-42 240	-2,00
3 033 125,90	3,125,000	3632.07	Participation au CO d'Octodure	2 990 960,35		-134 040	-4,29
85 394,00	95,000	3660.20	Amortissements subventions d'investissements CO d'Octodure	95 802,90		803	0,85
		217	BATIMENTS SCOLAIRES				
1 839 092,90	2 300 800		Charges	2 204 647,05		-96 153	-4,18
55 482,50	49 600		Revenus		220 579,80	170 980	344,72
-1 783 610,40	-2 251 200		Excédent de charges		1 984 067,25		
		2170	BATIMENTS SCOLAIRES				
1 839 092,90	2 300 800		Charges	2 204 647,05		-96 153	-4,18
55 482,50	49 600		Revenus		220 579,80	170 980	344,72
-1 783 610,40	-2 251 200		Excédent de charges		1 984 067,25		
697 552,20	743,900	3010.00	Traitements	693 729,85		-50 170	-6,74
1 200,00	1,200	3040.00	Allocations pour enfants	1 200,00			
5 400,00	5,400	3045.00	Allocations de ménage	5 400,00			
5 040,00	5,000	3046.00	Allocations caisses-maladie	5 040,00		40	0,80
46 142,25	44,400	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	45 740,05		1 340	3,02
23 982,60	25,300	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	24 685,20		-615	-2,43
29 002,65	26,300	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	27 490,10		1 190	4,53
24 099,55	24,000	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	24 656,85		657	2,74
19 718,70	19,000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	19 407,25		407	2,14

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
9 027,75	8,700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	8 938,85		239	2,75
306 955,25	402,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	426 974,75		24 975	6,21
1 080,00	1,500	3130.01	Frais de téléphones	1 080,00		-420	-28,00
41 424,50	42,100	3134.00	Primes d'assurances de choses	43 296,95		1 197	2,84
360 530,45	290,000	3144.00	Frais d'entretien	286 551,45		-3 449	-1,19
184 676,00	596,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	528 854,40		-67 146	-11,27
75 261,00	58,000	3900.00	Imputations internes matériel	53 601,35		-4 399	-7,58
3 000,00	3,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	3 000,00			
5 000,00	5,000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	5 000,00			
		4260.00	Remboursement de traitement		628,50	629	
2 465,50		4260.01	Dédommagement des assurances		2 536,30	2 536	
23 160,00	23,000	4470.00	Locations		23 160,00	160	0,70
13 497,00	11,300	4631.00	Subventions cantonales		179 695,00	168 395	1 490,22
16 360,00	15,300	4910.00	Imputations internes frais de personnel		14 560,00	-740	-4,84
		22	ECOLEES SPECIALISEES				
1 472 991,64	1 254 900		Charges	1 494 114,85		239 215	19,06
1 268 633,58	1 107 000		Revenus		1 421 415,48	314 415	28,40
-204 358,06	-147 900		Excédent de charges		72 699,37		
		220	ECOLEES SPECIALISEES				
1 472 991,64	1 254 900		Charges	1 494 114,85		239 215	19,06
1 268 633,58	1 107 000		Revenus		1 421 415,48	314 415	28,40
-204 358,06	-147 900		Excédent de charges		72 699,37		
		2200	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE				
1 472 991,64	1 254 900		Charges	1 494 114,85		239 215	19,06
1 268 633,58	1 107 000		Revenus		1 421 415,48	314 415	28,40
-204 358,06	-147 900		Excédent de charges		72 699,37		
635 735,90	525,900	3010.00	Traitements	736 666,15		210 766	40,08
65 745,00	78,000	3010.04	Traitement mesures particulières	71 315,00		-6 685	-8,57
47 510,00	39,500	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	63 064,15		23 564	59,66
31 086,30	56,400	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	18 112,70		-38 287	-67,89
15 012,05		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	23 196,50		23 197	
1 242,80		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2 167,30		2 167	
7 252,05	8,300	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	11 136,40		2 836	34,17
18 668,50	16,900	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	21 888,05		4 988	29,52
8 535,55	7,700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	10 080,85		2 381	30,92
403,25		3059.00	Charges sociales				
15 734,04	25,000	3101.00	Achat de matériel et fournitures	12 902,25		-12 098	-48,39
13 752,00	9,800	3130.00	Prestation de services de tiers	13 169,40		3 369	34,38
581,55	1,100	3130.01	Frais de téléphones	877,85		-222	-20,20
271 368,90	210,000	3130.36	Frais de transports des enfants et des enseignants	271 204,10		61 204	29,14
36 439,70	40,000	3130.37	Frais de repas	27 687,15		-12 313	-30,78
23 580,00	23,000	3160.00	Loyers et charges	23 160,00		160	0,70
11 518,05	13,000	3170.01	Frais divers	10 893,25		-2 107	-16,21

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
60 456,20	35,000	3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	37 568,40		2 568	7,34
192 816,30	150,000	3631.02	Subventions cantonales aux frais de transports	124 465,35		-25 535	-17,02
16 360,00	15,300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	14 560,00		-740	-4,84
37 453,15		4260.00	Remboursement de traitement		17 579,40	17 579	
21 828,00	22,000	4260.02	Participation des parents		17 420,00	-4 580	-20,82
1 089 247,21	965,000	4631.00	Subventions cantonales		1 149 309,13	184 309	19,10
120 105,22	120,000	4631.01	Subventions cantonales frais de transports		237 106,95	117 107	97,59
		23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
386 833,20	531 800		Charges	397 842,25		-133 958	-25,19
111 422,30	140 000		Revenus		122 786,20	-17 214	-12,30
-275 410,90	-391 800		Excédent de charges		275 056,05		
		230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
386 833,20	531 800		Charges	397 842,25		-133 958	-25,19
111 422,30	140 000		Revenus		122 786,20	-17 214	-12,30
-275 410,90	-391 800		Excédent de charges		275 056,05		
		2300	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
261 803,20	261 800		Charges	262 638,25		838	0,32
109 042,30	110 000		Revenus		112 382,20	2 382	2,17
-152 760,90	-151 800		Excédent de charges		150 256,05		
9 855,50	6,000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	7 978,50		1 979	32,98
46 548,00	40,000	3010.00	Traitements	40 236,80		237	0,59
2 832,80	2,600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	2 381,05		-219	-8,42
16,60	500	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	8,65		-491	-98,27
1 210,45	1,100	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	1 010,25		-90	-8,16
577,95	600	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	498,60		-101	-16,90
	5,000	3130.41	Prix des apprentis			-5 000	
35,00		3170.01	Frais divers				
5 880,05	6,000	3631.00	Subventions cantonales	5 802,90		-197	-3,29
194 846,85	200,000	3634.04	Participation aux frais de transports des apprentis	204 721,50		4 722	2,36
12 877,15	10,000	4631.00	Subventions cantonales		12 782,65	2 783	27,83
96 165,15	100,000	4631.05	Subventions cantonales frais de transport apprentis		99 599,55	-400	-0,40
		2301	BOURSES ET PRÊTS D'HONNEUR				
125 030,00	270 000		Charges	135 204,00		-134 796	-49,92
2 380,00	30 000		Revenus		10 404,00	-19 596	-65,32
-122 650,00	-240 000		Excédent de charges		124 800,00		
122 650,00	240,000	3637.03	Bourses accordées	124 800,00		-115 200	-48,00
2 380,00	30,000	3637.04	Prêts d'honneur	10 404,00		-19 596	-65,32
2 380,00	30,000	4231.02	Activation prêts d'honneur		10 404,00	-19 596	-65,32
		25	ECOLE DE FORMATION GENERALE				
208 110,70	202 000		Charges	217 884,05		15 884	7,86
104 251,45	100 000		Revenus		104 279,25	4 279	4,28

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022	Budget 2023			Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
	Fr.	Fr.		Charges	Revenus	Fr.	%
-103 859,25		-102 000			113 604,80		
			Excédent de charges				
			251				
			ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE				
207 475,90		200 000	Charges	217 884,05		17 884	8,94
104 251,45		100 000	Revenus		104 279,25	4 279	4,28
-103 224,45		-100 000	Excédent de charges		113 604,80		
			2510				
			ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE				
207 475,90		200 000	Charges	217 884,05		17 884	8,94
104 251,45		100 000	Revenus		104 279,25	4 279	4,28
-103 224,45		-100 000	Excédent de charges		113 604,80		
207 475,90	200,000		3634.05	217 884,05		17 884	8,94
104 251,45	100,000		4631.06		104 279,25	4 279	4,28
			252				
			ECOLE DE CULTURE GENERALE				
634,80	2 000		Charges			-2 000	
-634,80	-2 000		Excédent de charges				
			2520				
			ECOLE DE CULTURE GENERALE				
634,80	2 000		Charges			-2 000	
-634,80	-2 000		Excédent de charges				
634,80	2,000		3631.00			-2 000	
			28				
			RECHERCHE				
1 226 518,00	908 000		Charges	1 063 991,25		-35 609	-3,24
	191 600	S	Crédit supplémentaire				
-1 226 518,00	-1 099 600		Excédent de charges		1 063 991,25		
			281				
			RECHERCHE				
1 226 518,00	908 000		Charges	1 063 991,25		-35 609	-3,24
	191 600	S	Crédit supplémentaire				
-1 226 518,00	-1 099 600		Excédent de charges		1 063 991,25		
			2810				
			INSTITUTS DE RECHERCHES				
1 226 518,00	908 000		Charges	1 063 991,25		-35 609	-3,24
	191 600	S	Crédit supplémentaire				
-1 226 518,00	-1 099 600		Excédent de charges		1 063 991,25		
113 850,00	114,000		3634.10	78 407,00		-35 593	-31,22
1 002 636,00	684,000		3634.11	875 584,25		-16	
	191'600	S					
70 000,00	70,000		3634.12	70 000,00			
40 032,00	40,000		3636.05	40 000,00			

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
2 478 355,15		5 340 000		2	FORMATION		
		905 000			Dépenses	5 086 556,30	
-2 478 355,15		-4 435 000			Recettes		840 000,00
					Investissements nets		4 246 556,30
				21	SCOLARITE OBLIGATOIRE		
2 478 355,15		5 340 000			Dépenses	5 086 556,30	
		905 000			Recettes		840 000,00
-2 478 355,15		-4 435 000			Investissements nets		4 246 556,30
				213	CYCLE D'ORIENTATION		
95 394,00		95 000			Dépenses	95 802,90	
-95 394,00		-95 000			Investissements nets		95 802,90
				2130	CO OCTODURE		
95 394,00		95 000			Dépenses	95 802,90	
-95 394,00		-95 000			Investissements nets		95 802,90
		95,000	5620.000		Investissement CO d'Octodure		
95 394,00			5640.000		Investissement CO d'Octodure	95 802,90	
				217	BATIMENTS SCOLAIRES		
2 382 961,15		5 245 000			Dépenses	4 990 753,40	
		905 000			Recettes		840 000,00
-2 382 961,15		-4 340 000			Investissements nets		4 150 753,40
				2170	BATIMENTS SCOLAIRES		
2 382 961,15		5 245 000			Dépenses	4 990 753,40	
		905 000			Recettes		840 000,00
-2 382 961,15		-4 340 000			Investissements nets		4 150 753,40
87 286,15			5040.008		UAPE/Ecole de Charrat		
		365,000	5040.036		Ecole de ville "A"	182 461,40	
2 295 675,00		4,680,000	5040.041		Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg	4 777 631,40	
		200,000	5040.043		Nouveau complexe scolaire	30 660,60	
		105,000	6310.008		Ecole de Ville "A"		45 000,00
		800,000	6310.009		Subvention Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg		795 000,00

Culture, sports et loisirs, église

CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISES

Affaires culturelles

Dans ses activités, le Service culturel collabore régulièrement avec l'Office du tourisme, la promotion économique, le CLCM, le service de l'intégration, le service social, les bâtiments publics et les écoles.

Au niveau régional, il collabore et échange avec le Service culturel de l'Etat du Valais et ses sections comme l'archéologie, l'encouragement des activités culturelles, les archives, les médiathèques et les musées.

De plus, il est en contact régulier avec les autres services municipaux liés aux affaires culturelles du Valais, mais également de villes romandes. Les liens sont forts avec l'ensemble des institutions de la ville et un renforcement des échanges avec les sociétés locales a démarré cette année. Deux à trois fois par année, le Service culturel réunit les institutions culturelles de Martigny pour échanger des informations officielles, pour élaborer des projets communs et prendre le pouls. Ce rendez-vous est appelé « Réseau culturel ». Depuis 2023, le service convoque également les présidences des sociétés locales afin de favoriser le dialogue et de tisser des liens également avec ces acteurs importants qui contribuent à la culture.

Commission culturelle

- 11 séances organisées dont une à la Centrale de Sion pour une visite guidée de la Biennale Son et un échange avec la Commission culturelle sédunoise
- 15 dossiers soutenus
- mise à jour du Pass Culturel (en cours)

Affichage culturel

- mise en place du nouveau concept d'affichage culturel sur l'Avenue de la Gare et sur le parking de la Fondation Pierre Gianadda.

Biennale Son 2023

- coordination du projet dans 6 lieux à Martigny
- gestion de l'accueil au Manoir, à la Grange à Émile et à l'Espace St-Michel
- montage de l'exposition avec l'équipe du Fonds Régional d'Art Contemporain – Franche-Comté et de la Biennale du Son au Manoir, à la Grange à Émile et à l'espace St-Michel

Evénements en 2023

- Tournage du film de Claude BARRAS intitulé « Sauvages ! » à la Halle 108
- Grange à Emile :
 - o Exposition collective de peintures (S. Buthey, M. Delaloye, C. Jirillo, N. Gay-Balmaz et L. Crettaz)
 - o Biennale Son
 - o Exposition Plonk et Replonk
- Fête cantonale de chant : 10'000 chanteurs et chanteuses en Ville
- 106e FFDCC : 19 fanfares des districts d'Entremont, Martigny, Conthey, Sion et Hérens
- Inauguration Jardin du 15 avril : Installation de l'œuvre temporaire de Sabine Zaalene *L'Album*
- Journée commune de vernissage avec la Médiathèque, la Fondation Louis Moret et le Manoir de la Ville
- Réseau culturel de Martigny
- Réunion des présidents de sociétés
- Cérémonie du Prix culturel de l'Etat du Valais organisée aux Alambics
- Fondation Pierre Gianadda : vernissages de l'Exposition « Turner » et « Les Années Fauves »

Les institutions soutenues par la Ville pour leurs activités annuelles ou bisannuelles

Fondation Pierre GIANADDA – Caves du Manoir – Ecole de théâtre de Martigny – Théâtre Alambic – Fondation Louis MORET – Fondation GUEX-JORIS – Bibliothèque municipale – Musée des Sciences de la Terre - Festival des 5 Continents - Maison de la musique – Les Jeunes archéologues – Pro Octoduro – Les Symphonistes d’Octodure – CharratMuse – Festival Visages – Fondation Barry – Cellules poétiques – Hérisson sous Gazon – FIFO – Lanterne magique – UniPop – Festival des 5 Continents – Manoir de la Ville

Les sociétés locales soutenues par la Ville pour leurs activités annuelles

Harmonie Municipale – Fanfare Edelweiss – Indépendante Charrat – Espérance Charrat – Ensemble vocal de Martigny – Choeur d’Hommes Martigny – Voix des champs de Charrat – Chœur des Familles – Chœur La Romaine – Chœur Toutankhanon – Chorale des Aînés de Martigny – Chœur St-Michel – Tambours d’octodure – Théâtre Le Masque – Théâtre Atmosphère – Groupe culturel international – Jeunesses musicales de Martigny

Sports

Le Service des Sports a pour mission de développer et promouvoir l’engouement pour le mouvement et le sport, d’analyser les besoins de la Commune dans le domaine du sport et de répondre aux attentes de la population en la matière. Le Service des Sports est par ailleurs impliqué dans les différentes rénovations des bâtiments et les nouvelles constructions.

Le Service des Sports collabore avec les clubs sportifs, associations et établissements communaux et leur offre les meilleures conditions afin qu’ils puissent développer leurs activités au sein de la Commune. Il organise et coordonne certaines activités du domaine « sport pour tous » destinées à différents publics cibles et réalise de nombreux projets et actions en lien avec le mouvement.

La promotion du sport est importante aux yeux de la Commune, car le sport est un pilier essentiel de la santé publique. Facteur d’intégration et de cohésion sociale, il est aussi un puissant vecteur pour créer un climat positif et dynamique dans la ville.

Martigny est membre de plusieurs associations suisses et régionales dont l’objectif principal consiste à informer, échanger des idées et partager des expériences - aussi au niveau de l’exploitation des différentes installations sportives :

- Association suisse des Services des Sports (ASSS)
- Association des Services des Sports de Suisse romande et du Tessin
- Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (APART)
- Association des piscines romandes et tessinoise (APRT)

Sociétés sportives

La Commune de Martigny compte actuellement 67 sociétés sportives. La plupart d’entre elles bénéficient de la mise à disposition gratuite de leurs locaux d’entraînements (salle de gym, patinoire, etc.) et touchent une subvention communale. Elles ont également la possibilité de réserver gratuitement un des six minibus de la Commune pour les déplacements (en Suisse) avec leurs groupes du mouvement jeunesse. Nos sociétés sont très actives et organisent de nombreuses manifestations sportives.

Manifestations sportives

Le Service des Sports soutient de nombreuses manifestations de niveau international, national ou régional organisées par les sociétés locales ou régionales. En plus d’un apport financier pour certaines d’entre elles, la Commune met gratuitement à disposition les installations. Il s’agit notamment de la Corrida d’Octodure (CABV Martigny), du Rallye International du Valais, de la Swiss Dao Cup (Kung Fu Fédération), de l’Open d’échecs (Cercle de l’échiquier MNY), de l’UBS Kids-Cup (CABV), du Mémorial Michaël Sarrasin (Club de lutte), etc.

La Commune collabore également avec les sociétés organisatrices des manifestations sportives qu'elle accueille sur son territoire : Marathon des Terroirs du Valais (Association R&D Cycling), Bulky Games (SE Event's), Mémorial Jorge Martins (Kickboxing), Meeting international de natation MISO (Club de natation), Le dernier survivant (course trail), etc.

Activites et projets sportifs

Midnight Martigny

Le Midnight Martigny a entamé sa deuxième année avec autant de succès que la première. Le projet pour les adolescent-e-s de 13 à 17 ans en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a lieu tous les samedis soirs en hiver (sauf vacances scolaires) de 19 h 00 à 22 h 00 dans la salle de sport du CO d'Octodure. Les participant-e-s s'y défoulent avec leurs amis en jouant, faisant du sport et en se divertissant. Midnight Martigny offre aux jeunes un lieu de rencontre où ils peuvent relâcher la pression grâce au jeu, au sport et autres activités de loisir. Les adolescent-e-s sont pris en charge par une équipe d'adultes (seniorcoachs) et de jeunes coachs (juniorcoachs) de la région qui ont suivi une formation spécifique pour accompagner ce projet. Les activités sont choisies par les jeunes pour les jeunes et les juniorcoachs élaborent le programme en fonction de leurs envies. L'accent porte sur le partage d'expériences et non sur la performance. La moyenne de participation à ces soirées entre novembre et décembre s'élève à 27 garçons et 12 filles, soit 39 jeunes au total.

Urban training

Ces cours hebdomadaires ouverts à tous permettent de pratiquer une activité physique et de découvrir la Ville en marchant/courant en groupe sous l'égide d'un coach professionnel. Cette activité a lieu de mai à septembre, les lundis de 18h30 à 19h30. En 2023, 332 participants (17.5 en moyenne par séance) ont profité de cette offre.

Gym poussette

Les cours de gym poussette se déroulant tous les dimanche matin de 10h00 à 11h00 d'août à octobre ont connu un grand succès avec une moyenne de 15 participants. L'association gym poussette, créée en 2018, offre des cours de remise en forme et de fitness aux jeunes parents. Les coachs proposent des exercices simples pouvant être réalisés avec la poussette ou en portant l'enfant. L'objectif principal est de bouger ensemble, de permettre aux jeunes parents de se remettre en forme et de faire du sport avec leurs enfants. Grâce aux échanges et aux rencontres entre les nouveaux parents, la cohésion sociale s'en trouve renforcée.

Prix des « sportifs méritants » et du « mérite sportif » de la Ville de Martigny

La remise des prix des « Sportifs méritants » et du « Sportif de l'année » s'est déroulée le 24 mars 2023.

46 prix ont été attribués pour récompenser les performances obtenues en 2022. 40 athlètes et équipes ont reçu le prix du « Sportif méritant », tandis que 5 jeunes athlètes se sont vu décerner le diplôme du « Jeune sportif talentueux ».

Pour la première fois en 2022, le prix du « Sportif de l'année » a été décerné à un-e athlète ayant réalisé une performance « hors catégorie » dont la portée a contribué à mettre en lumière la Ville de Martigny.

Les premiers bénéficiaires de cette distinction se nomment Al et Zack Pauchon, du Judo Club de Martigny. Les deux frères ont remporté l'argent lors des championnats du monde de Nage No Kata (discipline du judo) chez les moins de 23 ans à Cracovie. Ils ont offert à la Suisse sa première médaille dans cette catégorie.

La Suisse bouge - Martigny bouge

La Suisse bouge (duel intercommunal) est un projet national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. La Commune de Martigny y participe chaque 2 ans et a mis en place pour l'occasion différentes actions durant tout le mois de mai 2023. Un stand

d'information, installé sur la Place Centrale, a permis à la population de découvrir et de participer aux nombreuses animations organisées par la Commune.

Du 1er au 27 mai, la population, les clubs, les écoles et les collaborateurs de la Commune ont eu l'occasion de cumuler des minutes de mouvement pour le compte de notre Commune au travers de diverses activités, certaines proposées en autonomie. Pour cette édition, un duel entre Martigny et la commune voisine de Martigny-Combe a pimenter l'événement, avec en prime un jeu de piste géant mis en place communément et qui a connu un grand succès.

Les activités proposées en 2023 étaient :

- « Octodurescape » : jeu de piste géant avec énigmes en ville (collaboration avec MNY-Combe)
- « Apérùn » : découverte des nouveaux parcours de la trailZONE
- « Coupe des quartiers » : tournoi de football populaire au terrain du Forum – annulé
- Place centrale : Cabanon d'information avec la roue du mouvement
- Martigny bouge « Schoolweek » : semaine de « Martigny Bouge » à l'école, Swimathlon pour les écoles primaires, grand défi « Octodurescape » des écoles
- Martigny Bouge « Spécial clubs » : grand défi « Octodurescape » pour tous les clubs sportifs de la ville
- Martigny Bouge « Spécial commune » : activités pour les collaborateurs de la commune.
 - o Midifit : séances de fitness à midi en salle ou en plein air
 - o Octodurescape : découverte du jeu de piste géant avec énigmes en ville
 - o Course à pied : sorties course sur le parcours original du Marathon des Terroirs du Valais

Animations sportives sur la Place Centrale

- Pavillon des sports : Comme à l'accoutumée, la Place Centrale s'est muée en terrain de jeux en plein air du lundi 26 juin au dimanche 13 août. De nombreux jeux (ping-pong, badminton, mini-tennis, streetracket, streethockey, slackline, pédalos, monocycles, toboggan, château suspendu, jeux d'échecs et autre petit matériel) ont été mis à la disposition gratuitement des citoyens et des gens de passage afin de leur permettre de faire du sport dans un esprit ludique et de détente.
- Terrain de streethockey : En 2023, un terrain de Streethockey a été installé sur la place du Manoir durant le mois d'août. Il a été animé par le tout nouveau club d'unihockey de Martigny qui a organisé des entraînements, tournois et matchs contre nos voisins de Fully.
- Concours de saut à la perche : Pour la première fois, un concours international de saut à la perche, organisé par le CABV Martigny, a animé la Place Centrale le 6 août 2023. De nombreux athlètes se sont affrontés dans un concours acharné, malgré la météo peu clémente. Les cours d'initiation proposés par le club les lundis et mardis ont connu un grand succès auprès de notre jeune population.
- Initiation baseball : Dimanche 13 août, le club de Baseball des Minotaures de Martigny a installé sa cage de frappe sur la Place Centrale afin que le public puisse tester ses capacités de coordination en essayant de frapper la petite balle en cuir.
- Initiations sportives : Tous les samedis matin, des initiations sportives de yoga et de zumba, dispensées par des professionnels, ont mis en mouvement une dizaine de personnes venues spontanément et sans inscription préalable.

Installations sportives

- Avec des travaux échelonnés sur trois ans, les rénovations et les nouvelles infrastructures sportives du Stade d'Octodure ont pu être inaugurées.
- Street workout : En 2023, la Commune de Martigny a procédé à l'installation d'un street workout au terrain du Forum. Cette demande de notre jeune population, relayée par la Commission des sports du Conseil général, permet à tous de s'adonner aux plaisirs du fitness en plein air.
- Trailzone : Sur l'initiative du Conseil général, le Mont Chemin accueille depuis cette année un nouvel espace TrailZONE. Au départ de l'amphithéâtre (panneau d'information

sur le parking), quatre boucles de rando-trail entre 4km et 13km ont été fléchées, aussi bien pour les familles, les populaires que les sportifs aguerris. Ce magnifique terrain de jeu peut être découvert facilement à l'aide des cartes affichées ou sur le site internet de l'Office du tourisme. La zone a été inaugurée le mercredi 31 mai en présence des autorités municipales.

- Box de matériel : Afin de faciliter l'accès au sport et à l'activité physique libre au Forum, un box de matériel a été mis à disposition des utilisateurs des installations sportives et du street workout. L'équipement comprend un ballon de football et de beachvolleyball ainsi que des gants et une balle de baseball.
- La mise à disposition du matériel sportif est gratuite et le prêt se fait très facilement via une application mobile.
- Système d'entrée automatique : En 2023, la Commune de Martigny a décidé de digitaliser le système des entrées aux établissements de bain.

Jeunesse

Pour pallier la disparition temporaire d'un espace comme la Villa des Vorziers destiné à la jeunesse, l'équipe d'animation a organisé, tout au long de l'année et selon les saisons, des espaces d'accueil et de rencontres sur les lieux fréquentés par les jeunes. De manière itinérante avec le *Spot* - vélo cargo - aménagé en buvette mobile ou dans des lieux fixes comme les accueils à la salle de gym du CO d'Octodure ainsi que la salle de chant des écoles primaires du Bourg, les jeunes ont pu accéder à des espaces exclusifs et privilégiés adaptés à leurs besoins. Lors du temps scolaire, ces accueils sont ouverts les mercredi et samedi après-midi ainsi que les vendredis soir avec une présence directement à la sortie du CO.

Durant les vacances scolaires, un programme d'activité leur est proposé.

En 2023, l'équipe d'animation du Centre de Loisirs et Culture a accompagné six projets directement portés par les jeunes :

- L'Assoc'nature active depuis 2019 a présenté son film « un jeu d'enfant » lors du Festival des 5 Continents ainsi que la création du jeu « SUPERÉCO » destiné aux élèves des écoles primaires.
- La Team bracelets est un projet autour de la vente de bracelets de soutien au Festival des 5 Continents qui avait été mis sur pied avec une trentaine d'adolescents et d'adolescentes en 2022. Le projet s'est achevé en 2023, avec une sortie à Europa-Park et une sortie Laser Game, payés grâce aux fonds récoltés ainsi que par des ventes de gâteaux.
- Les trois Jeunesses de Martigny (jeunesses du Bourg, de Charrat et de la Ville) ont collaboré à l'organisation du Bal de la Majorité. Une première expérience réussie, dans une salle communale transformée pour l'occasion en un espace dansant et festif.
- Le Quickly done Fest est un festival orienté skate et musique organisé par une dizaine de jeunes lors du 2ème week-end d'août. Plus de 300 jeunes ont profité de l'événement.
- L'EJAP est un groupe d'adolescents et d'adolescentes entre 14 et 16 ans qui, à la suite du Forum des jeunes de 2022, ont voulu développer leur projet qui consiste à ouvrir un lieu pour les ados au centre-ville qui serait pensé, créé et animé par les jeunes impliqués dans le projet « Espace pour jeunes alternatif et participatif (EJAP) ».

Un tournoi de Babyfoot organisé par un groupe de jeunes passionnés par cette pratique durant les vacances de Pâques. Une trentaine d'autres jeunes ont pu y participer dans une ambiance conviviale.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	12 389 481.55	12 050 510.00	230 571.55	1.90%
Crédits supplémentaires		108 400.00		
Revenus	1 627 574.00	1 581 900.00	45 674.00	2.89%
Excédent de charges	10 761 907.55	10 577 010.00	184 897.55	-1.75%

Crédits supplémentaires

3221.3636.26	Subvention les Alambics Participation à l'aménagement du hall d'entrée de la salle les Alambics.	19'600
3413.3144.00	Frais d'entretien de la piscine Remplacement d'un appareil de nettoyage.	34'900
3413.3144.00	Frais d'entretien de la piscine Aménagement pour les fouilles archéologiques.	23'900
3425.3111.05	Végétaux et autres fournitures Travaux d'arborisation et achat d'arbres majestueux au Centre des loisirs.	30'000

Commentaires sur les écarts

3210.3320.00	Amortissement immobilisations incorporelles Amortissement de la participation dans la Fondation Rero plus.	+ 49'999
3220.3636.08	Subvention à des institutions locales La subvention annuelle en faveur des jeunes musicales provisionnée lors du dernier bouclage n'a pas été versée.	- 11'000
3410.3010.00	Traitements Le départ à la retraite d'une de nos caissières n'a pas été compensé. Un système de billetterie automatisée a été aménagé au bassin du manoir.	- 62'041
3412.3144.00	Frais d'entretien Augmentation du prix des engrais, remplacement de buts mobiles et équipements supplémentaires pour les infrastructures d'athlétisme.	+ 25'460
3414.3144.00	Frais d'entretien Remplacement de deux autolaveuses.	+ 12'874

3415.3144.00	Frais d'entretien Révision et réparation d'un compresseur pour la patinoire.	+ 17'211
3417.3300.60	Amortissements des biens mobiliers Amortissements des structures du Street workout.	+ 54'857
3423.3636.00	Subvention Subvention liée à la fréquentation des enfants domiciliés sur la Commune aux camps organisés par la Colonie de Ravoire.	- 50'525
3426.3111.03	Autres fournitures et marchandises Les frais provisionnés liés au remplacement des pendules et aux inscriptions sur les anciennes horloges en ville ont été inférieurs aux prévisions.	- 59'064

Compte d'investissements

	Comptes 2023 Fr.	Budget 2023 Fr.	Ecart Fr.	%
Dépenses	4 150 646.95	80 000.00	966 346.95	30.35%
Crédits supplémentaires		3 104 300.00		
Recettes	0.00	0.00	0.00	
Investissements nets	4 150 646.95	3 184 300.00	966 346.95	-30.35%

Crédits supplémentaires

3412.5040.041	Stade d'Octodure – terrain de football Echange de parcelles, sans soulte, avec la Paroisse catholique Romaine durant l'année. Les parcelles cédées figuraient dans le patrimoine financier municipal tandis que les parcelles reçues figurent dans le patrimoine administratif, ce qui nécessite l'activation par l'intermédiaire des investissements. La valorisation s'est effectuée à la valeur vénale.	2'025'400
3414.5060.010	Bassin de natation couvert Mise en place d'une billetterie automatique à l'entrée.	96'700
3424.5040.011	Patinoire Changement des bandes flex et travaux connexes.	355'000
3424.5040.011	Prêt à l'Administration Mixte La Commune de Martigny a octroyé un prêt à l'Administration mixte des Communes de Martigny et Martigny-Combe pour le financement de l'aménagement du nouveau colombarium.	627'200

Commentaires sur les écarts

3112.5660.000	Subvention construction Barryland	+ 1'000'000
3112.5660.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques Participation de la Commune de Martigny au projet Barryland. Montant prélevé dans la provision pour le développement des zones touristiques et économiques.	- 1'000'000
3412.5040.012	Stade d'Octodure piste d'athlétisme	+ 1'138'012
3413.5040.051	Piscine municipale Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée. Le tableau des engagements figurant en page 50 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2023.	+ 192'625.05
3413.5040.051	Aménagement d'une place pour la jeunesse Le solde des travaux et le décompte final pour l'aménagement d'une place pour la jeunesse au Centre des loisirs ont été moins onéreux que prévus.	- 352'665

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		3	CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE				
11 773 911,09	12 050 510		Charges	12 389 481,11		230 571	1,90
	108 400	S	Crédit supplémentaire				
1 544 408,26	1 581 900		Revenus		1 627 574,00	45 674	2,89
-10 229 502,83	-10 577 010		Excédent de charges		10 761 907,11		
		31	AFFAIRES CULTURELLES				
1 741 339,85	1 858 260		Charges	1 774 977,35		-83 283	-4,48
32 986,40	20 000		Revenus		23 039,00	3 039	15,20
-1 708 353,45	-1 838 260		Excédent de charges		1 751 938,35		
		310	AFFAIRES CULTURELLES				
741 732,65	800 800		Charges	740 389,90		-60 410	-7,54
32 986,40	20 000		Revenus		23 039,00	3 039	15,20
-708 746,25	-780 800		Excédent de charges		717 350,90		
		3100	AFFAIRES CULTURELLES				
619 812,65	654 300		Charges	608 769,90		-45 530	-6,96
32 986,40	20 000		Revenus		23 039,00	3 039	15,20
-586 826,25	-634 300		Excédent de charges		585 730,90		
369 204,45	371,500	3010.00	Traitements	358 299,85		-13 200	-3,55
2 460,00	2,400	3040.00	Allocations pour enfants	2 460,00		60	2,50
4 290,00	4,100	3045.00	Allocations de ménage	4 140,00		40	0,98
5 936,00	5,700	3046.00	Allocations caisses-maladie	5 796,00		96	1,68
23 605,30	24,300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	23 461,35		-839	-3,45
36 562,35	37,300	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	36 403,20		-897	-2,40
729,70	2,100	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	845,30		-1 255	-59,75
5 005,85	5,100	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	6 314,65		1 215	23,82
10 086,95	10,400	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	9 953,95		-446	-4,29
4 613,30	4,700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	4 585,10		-115	-2,44
2 201,35		3059.00	Charges sociales				
2 590,00	17,100	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	6 100,00		-11 000	-64,33
9 017,60	5,000	3100.00	Matériel de bureau	5 656,00		656	13,12
16 350,00		3110.00	Meubles et appareils de bureau				
650,00	600	3130.01	Frais de téléphones	1 438,15		838	139,69
30 509,80	50,000	3132.11	Mandats spécifiques	37 733,65		-12 266	-24,53
	5,000	3170.01	Frais divers	6 582,70		1 583	31,65
	10,000	3636.09	Subvention à l'animation			-10 000	
25 000,00	25,000	3636.17	Subvention "journée Cinq continents"	25 000,00			
45 000,00	45,000	3636.18	Subvention "programmation Cinq continents"	45 000,00			
15 000,00	18,000	3636.19	Subvention infrastructures "Cinq continents"	18 000,00			
11 000,00	11,000	3636.22	Subvention gestion caravane culturelle "Cinq continents"	11 000,00			
32 986,40	20,000	4260.00	Remboursement de traitement		23 039,00	3 039	15,20
		3101	ACTIVITES CULTURELLES				
121 920,00	146 500		Charges	131 620,00		-14 880	-10,16

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
-121 920,00	-146 500				131 620,00				
121 920,00	146,500	3636.10	Subventions diverses	131 620,00		-14 880	-10,16		
		311	MUSEES - FONDATIONS						
999 607,20	1 057 460		Charges	1 034 587,45		-22 873	-2,16		
-999 607,20	-1 057 460		Excédent de charges		1 034 587,45				
		3110	MANOIR						
115 997,35	115 000		Charges	103 881,15		-11 119	-9,67		
-115 997,35	-115 000		Excédent de charges		103 881,15				
1 560,70	3,000	3100.00	Matériel de bureau	1 665,15		-1 335	-44,50		
1 932,90	2,000	3134.00	Primes d'assurances de choses	2 216,00		216	10,80		
100 000,00	100,000	3636.00	Subvention	100 000,00					
12 503,75	10,000	3636.06	Subvention complémentaire			-10 000			
		3111	FONDATION PIERRE GIANADDA						
621 101,05	649 960		Charges	635 889,10		-14 071	-2,16		
-621 101,05	-649 960		Excédent de charges		635 889,10				
5 551,35		3120.07	Achat de combustibles	8 565,35		8 565			
3 388,50	3,500	3134.00	Primes d'assurances de choses	3 568,25		68	1,95		
14 881,20	16,000	3170.01	Frais divers	12 635,50		-3 365	-21,03		
190 000,00	190,000	3636.00	Subvention	190 000,00					
168 660,00	168,660	3636.05	Subvention pour loyers	168 660,00					
140 000,00	140,000	3636.09	Subvention à l'animation	140 000,00					
30 000,00	30,000	3636.29	Subvention saison musicale	30 000,00					
68 620,00	101,800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	82 460,00		-19 340	-19,00		
		3112	MUSEE ET CHIENS DU ST-BERNARD						
181 008,80	201 000		Charges	203 317,20		2 317	1,15		
-181 008,80	-201 000		Excédent de charges		203 317,20				
55 340,80	74,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	77 529,00		3 529	4,77		
2 168,00	2,000	3134.00	Primes d'assurances de choses	2 288,20		288	14,41		
	1,500	3144.00	Frais d'entretien			-1 500			
123 500,00	123,500	3636.05	Subvention pour loyers	123 500,00					
		3113	FONDATION GUEX-JORIS						
23 500,00	23 500		Charges	23 500,00					
-23 500,00	-23 500		Excédent de charges		23 500,00				
23 500,00	23,500	3636.00	Subvention	23 500,00					
		3114	FONDATION LOUIS MORET						
30 000,00	40 000		Charges	40 000,00					
-30 000,00	-40 000		Excédent de charges		40 000,00				
	10,000	3636.27	Subvention saison musicale	10 000,00					

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
30 000,00	30,000	3636.32		30 000,00			
		3115	FONDATION BERNARD ET SUZANNE TISSIERES				
28 000,00	28 000		Charges	28 000,00			
-28 000,00	-28 000		Excédent de charges		28 000,00		
28 000,00	28,000	3636.00	Subvention	28 000,00			
		32	CULTURE, AUTRES				
1 991 491,22	2 009 050		Charges	2 067 865,11		39 215	1,93
	19 600		Crédit supplémentaire				
105 314,65	98 500		Revenus		115 055,75	16 556	16,81
-1 886 176,57	-1 930 150		Excédent de charges		1 952 809,36		
		321	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE				
1 005 529,67	984 350		Charges	1 051 583,21		67 233	6,83
103 161,85	95 000		Revenus		112 998,95	17 999	18,95
-902 367,82	-889 350		Excédent de charges		938 584,26		
		3210	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE				
1 005 529,67	984 350		Charges	1 051 583,21		67 233	6,83
103 161,85	95 000		Revenus		112 998,95	17 999	18,95
-902 367,82	-889 350		Excédent de charges		938 584,26		
427 517,30	431,300	3010.00	Traitements	438 488,45		7 188	1,67
16 866,00	16,000	3030.00	Travailleurs temporaires	18 160,90		2 161	13,51
990,00	1,200	3040.00	Allocations pour enfants	1 450,00		250	20,83
4 545,00	4,900	3045.00	Allocations de ménage	5 235,00		335	6,84
8 974,00	9,100	3046.00	Allocations caisses-maladie	9 086,00		-14	-0,15
26 310,70	28,200	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	28 745,90		546	1,94
41 337,70	44,300	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	42 720,20		-1 580	-3,57
183,95	800	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	642,05		-158	-19,74
5 580,10	6,000	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	7 349,45		1 349	22,49
11 243,25	12,100	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	11 582,05		-518	-4,28
5 141,45	5,500	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	5 334,85		-165	-3,00
4 013,80		3059.00	Charges sociales				
560,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	152,00		152	
112 444,27	110,000	3103.00	Achat de livres	113 874,61		3 875	3,52
52 957,60	68,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	71 808,20		3 808	5,60
614,55	700	3134.00	Primes d'assurances de choses	704,55		5	0,65
50 000,00		3320.00	Amortissements immobilisations incorporelles	49 999,00		49 999	
236 250,00	236,250	3631.03	Subventions cantonales pour mise à disposition de locaux	236 250,00			
	10,000	3634.01	Subvention exposition médiathèque	10 000,00			
11 357,45		4260.00	Remboursement de traitement		12 724,35	12 724	
5 239,40	5,000	4260.04	Participation de tiers		7 614,60	2 615	52,29
86 565,00	90,000	4631.00	Subventions cantonales		92 660,00	2 660	2,96
		322	MUSIQUE ET THEATRE				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
450 000,00	479 000			482 569,85		-16 030	-3,22
-450 000,00	19 600	S	Charges		482 569,85		
	-498 600		Crédit supplémentaire				
			Excédent de charges				
		3220	ACTIVITES CULTURELLES				
310 000,00	249 000		Charges	233 000,00		-16 000	-6,43
-310 000,00	-249 000		Excédent de charges		233 000,00		
183 000,00	201,000	3636.04	Subvention aux sociétés locales	196 000,00		-5 000	-2,49
127 000,00	48,000	3636.08	Subvention à des institutions locales	37 000,00		-11 000	-22,92
		3221	ECOLE DE THEATRE				
70 000,00	160 000		Charges	179 569,85		-30	-0,02
-70 000,00	19 600	S	Crédit supplémentaire		179 569,85		
	-179 600		Excédent de charges				
70 000,00	70,000	3636.25	Subvention Ecole de Théâtre	70 000,00			
	90,000	3636.26	Subvention Théâtre les Alambics	109 569,85		-30	-0,03
	19'600	S					
		3222	CAVES DU MANOIR				
70 000,00	70 000		Charges	70 000,00			
-70 000,00	-70 000		Excédent de charges		70 000,00		
70 000,00	70,000	3636.00	Subvention	70 000,00			
		323	ECOLES DE MUSIQUE				
535 961,55	545 700		Charges	533 712,05		-11 988	-2,20
2 152,80	3 500		Revenus		2 056,80	-1 443	-41,23
-533 808,75	-542 200		Excédent de charges		531 655,25		
		3230	MAISON DE LA MUSIQUE				
450 961,55	460 700		Charges	448 712,05		-11 988	-2,60
2 152,80	3 500		Revenus		2 056,80	-1 443	-41,23
-448 808,75	-457 200		Excédent de charges		446 655,25		
53 540,60	66,300	3010.00	Traitements	52 034,60		-14 265	-21,52
1 528,80	4,000	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	7 238,80		3 239	80,97
	3,000	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe			-3 000	
1 170,60	2,000	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	1 170,60		-829	-41,47
324,60	1,600	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	411,60		-1 188	-74,28
653,40	1,700	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	648,60		-1 051	-61,85
298,80	800	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	298,80		-501	-62,65
6 341,00		3059.00	Charges sociales				
448,20	1,000	3100.00	Matériel de bureau	135,80		-864	-86,42
2 114,45	1,800	3130.01	Frais de téléphones	1 791,95		-8	-0,45
7 041,10	1,000	3170.01	Frais divers	7 481,30		6 481	648,13
377 500,00	377,500	3636.05	Subvention pour loyers	377 500,00			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
1 552,80	2,500	4240.11		Travaux pour tiers			1 456,80	-1 043	-41,73
600,00	1,000	4470.00		Locations			600,00	-400	-40,00
		3231		ECOLES DE MUSIQUE					
85 000,00	85 000			Charges		85 000,00			
-85 000,00	-85 000			Excédent de charges			85 000,00		
85 000,00	85,000	3632.03		Subvention aux écoles de musique		85 000,00			
		34		SPORTS ET LOISIRS					
7 246 745,02	7 387 200			Charges		7 732 957,65		256 958	3,44
	88 800 S			Crédit supplémentaire					
1 406 107,21	1 463 400			Revenus			1 489 479,25	26 079	1,78
-5 840 637,81	-6 012 600			Excédent de charges			6 243 478,40		
		341		SPORTS					
4 449 960,67	4 453 700			Charges		4 785 238,15		272 738	6,04
	58 800 S			Crédit supplémentaire					
1 409 707,21	1 463 400			Revenus			1 488 238,25	24 838	1,70
-3 040 253,46	-3 049 100			Excédent de charges			3 296 999,90		
		3410		SERVICE DES SPORTS					
1 274 087,65	1 337 400			Charges		1 270 656,80		-66 743	-4,99
1 011 212,10	1 148 900			Revenus			1 111 256,75	-37 643	-3,28
-262 875,55	-188 500			Excédent de charges			159 400,05		
966 180,40	1,037,300	3010.00		Traitements		975 259,25		-62 041	-5,98
5 343,20	5,800	3040.00		Allocations pour enfants		4 724,40		-1 076	-18,54
12 865,20	13,400	3045.00		Allocations de ménage		12 553,40		-847	-6,32
18 299,40	18,400	3046.00		Allocations caisses-maladie		17 341,80		-1 058	-5,75
55 859,60	60,100	3050.00		Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs		67 310,90		7 211	12,00
88 705,55	94,800	3052.00		Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe		97 325,35		2 525	2,66
	1,800	3052.01		Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires				-1 800	
29 138,55	32,400	3053.00		Cotisations patronales aux assurances-accidents		29 996,15		-2 404	-7,42
23 870,40	25,700	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales		23 621,05		-2 079	-8,09
10 917,40	11,700	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie		10 880,80		-819	-7,00
20 752,20		3059.00		Charges sociales					
6 332,00		3090.00		Formation et perfectionnement du personnel		1 842,00		1 842	
1 257,80	1,000	3100.00		Matériel de bureau		664,95		-335	-33,51
666,55	500	3130.01		Frais de téléphones		648,00		148	29,60
3 899,40	5,000	3144.00		Frais d'entretien		1 277,60		-3 722	-74,45
30 000,00	29,500	3635.02		Actions et projets sportifs		27 211,15		-2 289	-7,76
5 112,10		4260.00		Remboursement de traitement			456,75	457	
		4631.00		Subventions cantonales			3 500,00	3 500	
1 006 100,00	1,148,900	4910.00		Imputations internes frais de personnel			1 107 300,00	-41 600	-3,62
		3411		SALLES DE SPORTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS					
48 154,60	50 000			Charges		64 925,25		14 925	29,85

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
13 490,00	7 000				12 775,00	5 775	82,50		
-34 664,60	-43 000				52 150,25				
35 044,60	40,000	3111.00	Machine, appareils, outils	55 415,25		15 415	38,54		
13 110,00	10,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	9 510,00		-490	-4,90		
13 490,00	7,000	4470.00	Locations		12 775,00	5 775	82,50		
		3412	STADES OCTODURE, FORUM, LONGERAIES						
937 480,14	965 800			1 101 487,85		135 688	14,05		
6 810,00	2 000				16 506,00	14 506	725,30		
-930 670,14	-963 800				1 084 981,85				
71 406,25	89,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	101 800,95		12 801	14,38		
3 159,70	3,300	3134.00	Primes d'assurances de choses	3 622,60		323	9,78		
146 150,20	106,200	3144.00	Frais d'entretien	131 659,50		25 460	23,97		
10 965,00	11,000	3160.00	Loyers et charges			-11 000			
352 608,14	428,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	578 371,50		150 372	35,13		
10 380,85	8,000	3900.00	Imputations internes matériel	7 393,30		-607	-7,58		
327 810,00	305,300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	263 640,00		-41 660	-13,65		
15 000,00	15,000	3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	15 000,00					
6 810,00	2,000	4470.00	Locations		16 506,00	14 506	725,30		
		3413	PISCINE EXTERIEURE						
718 005,30	733 000			798 057,63		6 258	0,79		
	58 800	S							
253 399,71	173 500				206 528,40	33 028	19,04		
-464 605,59	-618 300				591 529,23				
109 989,95	152,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	164 842,00		12 842	8,45		
31 568,80		3132.02	Honoraires frais d'études						
547,50	600	3134.00	Primes d'assurances de choses	627,75		28	4,63		
8 115,80	5,800	3137.03	TVA due, taux forfaitaire	6 475,28		675	11,64		
106 110,45	104,500	3144.00	Frais d'entretien	163 264,05		-36	-0,02		
	58'800								
3 892,80	3,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	14 626,05		14 626			
452 780,00	3,000	3900.00	Imputations internes matériel	2 772,50		-228	-7,58		
5 000,00	462,100	3910.00	Imputations internes frais de personnel	440 450,00		-21 650	-4,69		
231 879,71	5,000	3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	5 000,00					
21 520,00	152,000	4240.15	Finances d'entrées		185 008,40	33 008	21,72		
	21,500	4470.00	Locations		21 520,00	20	0,09		
		3414	BASSIN DE NATATION COUVERT						
433 336,28	427 500			475 132,77		47 633	11,14		
91 996,25	102 000				109 061,95	7 062	6,92		
-341 340,03	-325 500				366 070,82				
35 872,00	42,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	47 906,35		5 906	14,06		
4 090,25	4,200	3134.00	Primes d'assurances de choses	4 689,50		490	11,65		
3 219,85	3,900	3137.03	TVA due, taux forfaitaire	3 817,17		-83	-2,12		
94 586,18	57,000	3144.00	Frais d'entretien	69 873,90		12 874	22,59		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
6 488,00	5,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	44 125,05		44 125	
289 080,00	315,400	3900.00	Imputations internes matériel	4 620,80		-379	-7,58
91 996,25	102,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	300 100,00		-15 300	-4,85
		4240.15	Finances d'entrées		109 061,95	7 062	6,92
651 764,10	563 800	3415	PATINOIRE	671 251,70		107 452	19,06
20 010,00	20 000		Charges		20 450,00	450	2,25
-631 754,10	-543 800		Revenus		650 801,70		
			Excédent de charges				
193 512,65	216,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	219 906,35		3 906	1,81
10 513,30		3132.02	Honoraires frais d'études	12 848,45		12 848	
4 145,00	4,100	3134.00	Primes d'assurances de choses	4 671,90		572	13,95
104 330,35	96,500	3144.00	Frais d'entretien	113 711,15		17 211	17,84
		3300.40	Amortissements des bâtiments	28 221,35		28 221	
3 892,80	3,000	3900.00	Imputations internes matériel	2 772,50		-228	-7,58
335 370,00	244,200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	289 120,00		44 920	18,39
20 010,00	20,000	4470.00	Locations		20 450,00	450	2,25
131 109,25	111 500	3416	STAND DE TIR	118 472,75		6 973	6,25
12 789,15	10 000		Charges		11 660,15	1 660	16,60
-118 320,10	-101 500		Revenus		106 812,60		
			Excédent de charges				
9 252,75	12,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	10 358,75		-1 641	-13,68
981,05	2,500	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 124,80		-1 375	-55,01
15 930,35	10,000	3144.00	Frais d'entretien	13 329,20		3 329	33,29
93 435,10	80,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	84 000,00		4 000	5,00
11 510,00	7,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	9 660,00		2 660	38,00
12 789,15	10,000	4632.02	Participation des Communes		11 660,15	1 660	16,60
78 173,45	22 700	3417	AMENAGEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS	63 398,00		40 698	179,29
-78 173,45	-22 700		Charges		63 398,00		
			Excédent de charges				
49 514,95		3111.04	Acquisition patinoire synthétique				
2 948,50	10,000	3144.00	Frais d'entretien	8 541,00		-1 459	-14,59
		3300.60	Amortissements des biens mobiliers	54 857,00		54 857	
25 710,00	12,700	3910.00	Imputations internes frais de personnel			-12 700	
177 849,90	242 000	3418	SOCIETES SPORTIVES LOCALES	221 855,40		-20 145	-8,32
-177 849,90	-242 000		Charges		221 855,40		
			Excédent de charges				
151 000,00	183,000	3636.04	Subvention aux sociétés locales	166 370,00		-16 630	-9,09
18 849,90	51,000	3636.10	Subventions diverses	47 485,40		-3 515	-6,89
8 000,00	8,000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	8 000,00			
2 796 784,35	2 933 500	342	LOISIRS ET EQUIPEMENT D'AGREMENTS	2 947 719,50		-15 781	-0,53
			Charges				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
3 600,00		30 000	S		Crédit supplémentaire		1 241,00	1 241	
-2 800 384,35		-2 963 500			Revenus		2 946 478,50		
					Excédent de charges				
				3420	CENTRE DE LOISIRS				
678 721,35		803 600			Charges	662 533,80		-141 066	-17,55
-678 721,35		-803 600			Excédent de charges		662 533,80		
4 783,05	13,000	3120.10			Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	9 546,05		-3 454	-26,57
1 374,45	2,600	3134.00			Primes d'assurances de choses	1 853,70		-746	-28,70
18 523,20	131,000	3300.40			Amortissements des bâtiments			-131 000	
642 000,00	642,000	3636.00			Subvention	642 000,00			
12 040,65	15,000	3636.10			Subventions diverses	9 134,05		-5 866	-39,11
				3421	ACTIVITES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE				
41 953,15	42 000				Charges	38 010,10		-3 990	-9,50
-41 953,15	-42 000				Excédent de charges		38 010,10		
5 845,15	12,000	3130.17			Promotion civique	10 884,65		-1 115	-9,29
17 435,00	14,500	3130.18			Campagne promotion jeunesse	9 716,15		-4 784	-32,99
8 000,00	8,000	3170.01			Frais divers	8 000,00			
10 673,00	7,500	3636.01			Passeport vacances	9 409,30		1 909	25,46
				3422	LUDOTHEQUE				
30 000,00	30 000				Charges	30 000,00			
-30 000,00	-30 000				Excédent de charges		30 000,00		
30 000,00	30,000	3636.00			Subvention	30 000,00			
				3423	COLONIE DE VACANCES				
75 690,00	115 000				Charges	64 475,00		-50 525	-43,93
-75 690,00	-115 000				Excédent de charges		64 475,00		
75 690,00	115,000	3636.00			Subvention	64 475,00		-50 525	-43,93
				3424	SERRE, PRODUCTION DE PLANTES				
285 345,80	297 400				Charges	299 566,15		2 166	0,73
-285 345,80	-297 400				Excédent de charges		299 566,15		
61 442,75	69,000	3111.03			Autres fournitures et marchandises	62 311,60		-6 688	-9,69
7 537,20	14,000	3120.10			Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	24 043,65		10 044	71,74
997,15	400	3134.00			Primes d'assurances de choses	1 150,90		751	187,73
71 078,70	62,000	3300.40			Amortissements des bâtiments	65 000,00		3 000	4,84
144 290,00	152,000	3910.00			Imputations internes frais de personnel	147 060,00		-4 940	-3,25
				3425	JARDINS PUBLICS, SQUARES, AVENUES				
1 625 856,10	1 595 500				Charges	1 862 198,05		236 698	14,56
	30 000	S			Crédit supplémentaire				
3 600,00					Revenus		400,00	400	
-1 629 456,10	-1 625 500				Excédent de charges		1 861 798,05		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
18 914,90	19,000	3111.00	Machine, appareils, outils	18 236,70		-763	-4,02
32 353,50	25,000	3111.02	Fourniture pour jardins d'enfants	22 597,05		-2 403	-9,61
135 677,70	115,000	3111.05	Végétaux et autres fournitures	132 174,30		-12 826	-8,85
	30'000 S						
	6,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	6 000,00			
6 000,00		3300.60	Amortissements des biens mobiliers				
3 600,00		3510.01	Attribution au fonds pour places de jeux	400,00		400	
1 306 510,00	1,300,500	3910.00	Imputations internes frais de personnel	1 552 790,00		252 290	19,40
50 000,00	50,000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	50 000,00			
80 000,00	80,000	3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	80 000,00			
		4200.02	Contribution de remplacement places de jeux		400,00	400	
3 600,00		4200.04	Contributions de remplacement				
		3426	MOBILIER URBAIN				
59 217,95	50 000		Charges	9 063,60		-59 064	-118,13
			Revenus		841,00	841	
-59 217,95	-50 000		Excédent de charges				
			Excédent de revenus	9 904,60			
59 217,95	50,000	3111.03	Autres fournitures et marchandises	-9 063,60		-59 064	-118,13
		4260.01	Dédommagement des assurances		841,00	841	
		35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES				
794 335,00	796 000		Charges	813 681,00		17 681	2,22
-794 335,00	-796 000		Excédent de charges		813 681,00		
		350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE				
659 500,00	660 000		Charges	679 500,00		19 500	2,95
-659 500,00	-660 000		Excédent de charges		679 500,00		
		3500	ADMINISTRATION MIXTE MARTIGNY - MARTIGNY-COMBE				
659 500,00	660 000		Charges	679 500,00		19 500	2,95
-659 500,00	-660 000		Excédent de charges		679 500,00		
659 500,00	660,000	3632.00	Subvention communale	679 500,00		19 500	2,95
		351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE				
134 835,00	136 000		Charges	134 181,00		-1 819	-1,34
-134 835,00	-136 000		Excédent de charges		134 181,00		
		3510	PAROISSE REFORMEE				
134 835,00	136 000		Charges	134 181,00		-1 819	-1,34
-134 835,00	-136 000		Excédent de charges		134 181,00		
134 835,00	136,000	3632.00	Subvention communale	134 181,00		-1 819	-1,34

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
3 734 120,94		80 000		3	CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		
					Dépenses	4 150 646,95	
		3 104 300	S		Crédit supplémentaire		
-3 734 120,94		-3 184 300			Investissements nets		4 150 646,95
				31	AFFAIRES CULTURELLES		
				311	MUSEES - FONDATIONS		
				3112	MUSEE ET CHIENS DU ST-BERNARD		
				5660.000	Subvention construction Barryland	1 000 000,00	
				5660.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques	-1 000 000,00	
				32	CULTURE, AUTRES		
100 000,00					Dépenses		
-100 000,00					Investissements nets		
				321	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE		
100 000,00					Dépenses		
-100 000,00					Investissements nets		
				3210	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE		
100 000,00					Dépenses		
-100 000,00					Investissements nets		
100 000,00				5540.002	Participation à la Fondation RERO Plus		
				34	SPORTS ET LOISIRS		
3 634 120,94		80 000			Dépenses	3 523 533,25	
		2 477 100	S		Crédit supplémentaire		
-3 634 120,94		-2 557 100			Investissements nets		3 523 533,25
				341	SPORTS		
3 599 042,24		80 000			Dépenses	3 876 197,95	
		2 477 100	S		Crédit supplémentaire		
-3 599 042,24		-2 557 100			Investissements nets		3 876 197,95
				3412	STADES OCTODURE, FORUM, LONGERAIES		
3 542 607,14					Dépenses	3 163 371,50	
		2 025 400	S		Crédit supplémentaire		
-3 542 607,14		-2 025 400			Investissements nets		3 163 371,50
3 542 607,14				5040.012	Stade d'Octodure - piste d'athlétisme	1 138 011,50	
				5040.048	Stade d'Octodure - terrain de football	2 025 360,00	
		2'025'400	S		Crédit supplémentaire		
				3413	PISCINE EXTERIEURE		

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
				Dépenses		192 625,05	
				Investissements nets			192 625,05
		5040.051		Piscine municipale		192 625,05	
			3414	BASSIN DE NATATION COUVERT			
				Dépenses		73 124,05	
		96 700 S		Crédit supplémentaire			
		-96 700		Investissements nets			73 124,05
			5060.010	Appareils cartes d'entrée		73 124,05	
		96'700 S		Crédit supplémentaire			
			3415	PATINOIRE			
				Dépenses		356 220,35	
		355 000 S		Crédit supplémentaire			
		-355 000		Investissements nets			356 220,35
			5040.042	Patinoire municipale		356 220,35	
		355'000 S		Crédit supplémentaire			
			3416	STAND DE TIR			
				Dépenses			
56 435,10				Investissements nets			
-56 435,10			5040.018	Stand de tir - police municipale			
56 435,10							
			3417	AMENAGEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS			
				Dépenses		90 857,00	
		80 000		Investissements nets			90 857,00
		-80 000	5060.006	Street work out		90 857,00	
		80,000					
			342	LOISIRS ET EQUIPEMENT D'AGREMENTS			
				Dépenses		352 664,70	
35 078,70				Investissements nets			
-35 078,70				Excédent de recettes		352 664,70	
			3420	CENTRE DE LOISIRS			
				Dépenses		352 664,70	
				Excédent de recettes		352 664,70	
			5040.019	Aménagement d'une place pour la jeunesse		-352 664,70	
			3424	SERRE, PRODUCTION DE PLANTES			
35 078,70				Dépenses			
-35 078,70				Investissements nets			
35 078,70			5040.011	Serres communales			
			35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES			
				Dépenses		627 113,70	
		627 200 S		Crédit supplémentaire			
		-627 200		Investissements nets			627 113,70
			350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE			

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022	Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
			Dépenses	Recettes		
	627 200 S	Dépenses	627 113,70			
	-627 200	Crédit supplémentaire		627 113,70		
		Investissements nets				
		3500				
		ADMINISTRATION MIXTE MARTIGNY - MARTIGNY-COMBE				
	627 200 S	Dépenses	627 113,70			
	-627 200	Crédit supplémentaire		627 113,70		
		Investissements nets				
	5420.000	Communes et associations intercommunales	627 113,70			
	627'200 S	Crédit supplémentaire				

Santé

SANTÉ

Compte de fonctionnement

	Comptes 2023 Fr.	Budget 2023 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	4 268 708.60	3 870 100.00	238 608.60	5.92%
Crédit supplémentaire		160 000.00		
Revenus	0.00	0.00	0.00	
Excédent de charges	4 268 708.60	4 030 100.00	238 608.60	-5.92%

Crédits supplémentaires

4210.3632.01	Subvention au CMS Prise en charge des déficits 2022 et 2023 des structures pour appartements protégés.	160'000
--------------	--	----------------

Commentaires sur les écarts

4120.3634.02	Participation au financement des EMS Les Communes participent au financement des EMS en fonction du degré des soins prodigués ainsi que de la fortune des pensionnaires ayant leur domicile sur leur territoire. La politique cantonale des soins de longue durée encourage le maintien à domicile et contribue à une arrivée de plus en plus tardive des seniors en EMS. Le degré d'impotence et de médicalisation augmente ainsi significativement.	+ 201'096
4210.3632.01	Subvention au CMS Le CMS a poursuivi sa mission et tenté de répondre de manière optimale aux personnes ayant besoin de ses services, que ce soit en matière de soins, d'aide à domicile ou du service social. Au niveau des soins, il y a eu une augmentation des besoins de prise en charge et des ressources en personnel qui en découlent. Le Conseil d'Etat a validé en 2023 une indexation salariale de 2,8%, soit environ CHF 70'000.-- à charge de la Commune de Martigny qui n'était pas budgétisée. Concernant les aides pratiques, elles ont baissé depuis plusieurs mois et les prestations de soins pédiatriques effectuées par le CMS Sion-Hérens-Contthey et facturés aux autres CMS ont sensiblement augmenté. Parallèlement, les contributions résiduelles des infirmier(ères) indépendants(tes) des OSAD privées ainsi que celles liées à la prestation de relève à domicile de la Croix-Rouge ont aussi augmenté.	+ 21'790

4210.3632.01 **Financement du dispositif pré-hospitalier** + 17'838
Conformément à la loi sur l'organisation des secours sanitaires, les communes participent au financement à hauteur de 30%. L'OCVS est chargée de mettre en œuvre la planification des secours adoptée par le Conseil d'Etat.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
3 781 975,15		3 870 100		4	SANTE	4 268 708,60		238 609	5,92
		160 000	S		Charges				
-3 781 975,15		-4 030 100			Crédit supplémentaire		4 268 708,60		
					Excédent de charges				
1 335 122,35		1 256 500		41	HOMES MEDICALISES ET MAISON POUR PERSONNES AGEES	1 457 584,10		201 084	16,00
					Charges				
-1 335 122,35		-1 256 500			Excédent de charges		1 457 584,10		
1 335 122,35		1 256 500		412	HOMES MEDICALISES ET MAISON POUR PERSONNES AGEES	1 457 584,10		201 084	16,00
					Charges				
-1 335 122,35		-1 256 500			Excédent de charges		1 457 584,10		
1 335 122,35		1 256 500		4120	ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)	1 457 584,10		201 084	16,00
					Charges				
-1 335 122,35		-1 256 500			Excédent de charges		1 457 584,10		
1 150 922,35		1,075,000		3634.02	Participation au financement des EMS	1 276 096,10		201 096	18,71
184 200,00		181,500		3634.03	Participation à la Fondation les Adonis EMS	181 488,00		-12	-0,01
1 699 279,20		1 835 000		42	SOINS AMBULATOIRES	2 016 790,25		21 790	1,09
		160 000	S		Charges				
-1 699 279,20		-1 995 000			Crédit supplémentaire		2 016 790,25		
					Excédent de charges				
1 699 279,20		1 835 000		421	CMS ET FOYERS DE JOUR	2 016 790,25		21 790	1,09
		160 000	S		Charges				
-1 699 279,20		-1 995 000			Crédit supplémentaire		2 016 790,25		
					Excédent de charges				
1 699 279,20		1 835 000		4210	CENTRE MEDICO-SOCIAL	2 016 790,25		21 790	1,09
		160 000	S		Charges				
-1 699 279,20		-1 995 000			Crédit supplémentaire		2 016 790,25		
					Excédent de charges				
1 689 279,20		1,825,000		3632.01	Subvention au CMS	2 006 790,25		21 790	1,10
		160'000	S						
10 000,00		10,000		3632.02	Subvention tâches spécifiques CMS	10 000,00			
535 017,35		559 000		43	PREVENTION	556 896,15		-2 104	-0,38
					Charges				
-535 017,35		-559 000			Excédent de charges		556 896,15		
534 017,35		558 000		433	SANTE SCOLAIRE	555 896,15		-2 104	-0,38
					Charges				
-534 017,35		-558 000			Excédent de charges		555 896,15		
534 017,35		558 000		4330	SANTE SCOLAIRE	555 896,15		-2 104	-0,38
					Charges				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
-534 017,35	-558 000		Excédent de charges		555 896,15		
22 389,35	28,000	3631.04	Financement de la santé scolaire	23 713,20		-4 287	-15,31
511 628,00	530,000	3637.08	Participation aux soins dentaires	532 182,95		2 183	0,41
		434	CONTRÔLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
1 000,00	1 000		Charges	1 000,00			
-1 000,00	-1 000		Excédent de charges		1 000,00		
		4340	CONTRÔLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
1 000,00	1 000		Charges	1 000,00			
-1 000,00	-1 000		Excédent de charges		1 000,00		
1 000,00	1,000	3636.02	Frais de contrôle, mycologues	1 000,00			
		49	SANTE PUBLIQUE				
212 556,25	219 600		Charges	237 438,10		17 838	8,12
-212 556,25	-219 600		Excédent de charges		237 438,10		
		490	SANTE PUBLIQUE				
212 556,25	219 600		Charges	237 438,10		17 838	8,12
-212 556,25	-219 600		Excédent de charges		237 438,10		
		4900	SANTE PUBLIQUE				
212 556,25	219 600		Charges	237 438,10		17 838	8,12
-212 556,25	-219 600		Excédent de charges		237 438,10		
206 602,35	219,600	3631.05	Financement dispositif pré-hospitalier	237 438,10		17 838	8,12
5 953,90		3632.06	Participation aux Communes				

Prévoyance sociale

PREVOYANCE SOCIALE

Petite enfance

L'Association a accueilli 1'002 enfants en structure d'accueil durant l'année 2023.

Structures	Nombre d'enfants
UAPE Abricojeux	178
UAPE Au Beau Milieu	74
UAPE Totem	139
UAPE Tribu	137
UAPE Charade	93
Total	621
Crèche Charade	46
Crèche Colombes	58
Crèche Galopins	62
Crèche Gavroches	59
Total	225
Garderie Ile aux Enfants	44
Garderie Pamplousse	61
Total	105
Nurserie - Martigny	43
Nurserie - Charrat	8
Total	51

Certains enfants ont été accueillis dans 2 structures différentes. Ils ne sont donc comptés qu'une fois dans le total global mentionné ci-dessus.

Au cours de l'année 2023, l'Association de la Petite Enfance de Martigny a connu une évolution majeure visant à renforcer la cohérence et l'efficacité de sa gestion et de sa gouvernance. En effet, en mai 2023 il y a eu la concrétisation de la fusion des associations, réunissant ainsi l'Association de la Petite Enfance de Martigny, l'Association La Charade et l'Association Au Beau Milieu en une seule entité. Cette fusion par absorption, approuvée lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mai dernier, marque un pas significatif vers une gestion unifiée et optimisée des structures d'accueil de l'enfance de Martigny et Charrat.

La fusion est un acte formel mais dans la pratique, elle a permis davantage de synergies et de partages d'expérience entre les structures, par l'intermédiaire notamment des responsables qui collaborent et échangent régulièrement entre elles.

Dans la continuité du processus d'harmonisation des pratiques au sein de l'association, un nouveau règlement a été instauré dès la rentrée d'août 2023. Ce nouveau règlement consolidé vise à uniformiser les pratiques notamment en ce qui concerne la gestion des absences des enfants en structure et le traitement des placements avec horaires irréguliers.

Plusieurs postes pour l'accompagnement d'enfants présentant un handicap et nécessitant une prise en charge particulière ont été créés en 2023. Ces postes permettent d'assurer un soutien pédagogique aux équipes et d'offrir la possibilité aux enfants en situation de handicap d'intégrer les structures d'accueil et progresser à leur rythme dans un environnement de qualité. A ce jour, 45 heures hebdomadaire d'accompagnement spécifique sont financées dans les différentes structures de l'association.

Association Le Coucou

Le réseau d'accueil de jour Le Coucou est actif depuis 2001. Anciennement appelées "mamans de jour", les familles d'accueil font partie de l'offre mise à disposition de la population pour que les parents puissent trouver un moyen de garde de qualité adapté à leur situation professionnelle. Le Coucou fait partie de la Fédération Valaisanne de l'Accueil Familial de Jour mandaté par le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ). L'accroissement des demandes constatées chaque année est dû aux changements sociétaux.

L'Association Le Coucou a accueilli 491 enfants et compte 50 parents d'accueil en 2023. L'Association a fêté ses 20 ans d'existence en octobre 2023 par l'organisation d'une journée au couvert d'Octodure destinée aux parents d'accueils et leurs familles ainsi que le comité. Ce fut une belle journée de rencontres et elle a favorisé la création de liens entre les mamans de jour.

Service intercommunal de la curatelle (SIC)

Le Service intercommunal a pour mission de mettre en œuvre les mesures de protection ordonnées par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA). Les dispositions du droit de protection de l'adulte favorisent la mise en place d'une curatelle sur mesure. Le curateur nommé se voit attribuer un cercle de tâches définies par l'APEA, tout en conservant autant que possible l'autonomie de la personne concernée.

Les curateurs sont tenus de sauvegarder les intérêts personnels et/ou matériels des personnes (adultes ou mineurs) au bénéfice d'une mesure de protection. Ce soutien peut porter tant sur la gestion des biens et/ou des revenus que sur la représentation juridique auprès des tiers ou encore sur l'assistance personnelle et/ou médicale.

Le SIC travaille en étroite collaboration avec l'APEA, qui vérifie la bonne exécution des mandats confiés. Le SIC compte 17,9 équivalent plein temps (EPT). Il y a eu, en 2023, 455 suivis de personnes majeurs et de 28 mineurs.

Il est rappelé que l'APEA est devenue une autorité cantonale depuis le 1^{er} janvier 2023, ayant pour conséquence le transfert de 7 collaborateurs précédemment employés de la Ville.

Aide sociale

L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle ainsi que l'intégration des personnes dans le besoin, ne pouvant ni être entretenues par leur famille ni faire valoir d'autres prestations légales. Elle intervient selon le principe de subsidiarité lorsque les ressources personnelles et familiales ainsi que les prestations légales de tiers et les assurances sociales ne suffisent plus à garantir la subsistance.

La Commission sociale s'est réunie 22 à reprises. Le nombre de dossiers traités par le service social du 01.01.2023 au 31.12.2023 s'élève à 770 (financiers, administratifs et placement), ce qui représente une baisse de 4 dossiers par rapport à 2022. Le nombre de dossiers d'aide sociale est donc resté stable par rapport à l'année précédente. Les indicateurs à cet égard sont le faible taux de chômage et l'assèchement du marché du travail. En ce qui concerne les coûts, la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale) prévoit une augmentation des dépenses d'aide sociale de 2,4 % par an en 2023 et 2024, en raison de l'augmentation des loyers et des primes d'assurance maladie, de l'adaptation des besoins de base ainsi que du renchérissement général.

Intégration

Le délégué à l'intégration met en œuvre la politique de la Ville en matière d'intégration des étrangers. Il assure l'accueil des personnes migrantes et développe à leur intention une information adéquate. Il relaye les préoccupations de la population étrangère au niveau de l'Administration municipale et veille à l'élimination de toute forme de discrimination à son égard.

Les prestations sont réalisées dans plusieurs domaines d'encouragement tels que la primo information et le conseil, la protection contre les discriminations, la langue et la formation, la petite enfance, l'employabilité, la cohabitation et le vivre-ensemble.

Au total une vingtaine de projets d'intégration sont proposés à la population martigneraise afin de promouvoir le vivre ensemble et de renforcer la cohésion sociale.

En 2023, deux nouveaux projets, l'atelier de gymnastique et l'atelier de couture, qui sont venus renforcer l'intégration sociale des personnes à besoins spécifiques.

Naturalisation

La Commission de naturalisation, après étude de 50 dossiers, a auditionné 53 personnes en 2023 et 16 dossiers de naturalisation facilitée ont été traités par le délégué.

Les critères ci-dessous sont examinés pour l'octroi de droit de cité communal :

- avoir des connaissances suffisantes en français
- être intégré dans la communauté martigneraise et valaisanne
- apporter des preuves suffisantes de bonne conduite
- s'être accoutumé au mode de vie et aux usages du pays
- accepter et respecter les principes constitutionnels et l'ordre juridique de la Suisse
- être familiarisé avec les conditions de vie en Suisse (connaissances de géographie, d'histoire, du système politique, de société, etc.)

Sept cours de naturalisation et plusieurs permanences info-natu sont proposés aux candidats, 116 participants aux cours préparatoires pour les auditions d'octroi de droit de cité.

Un atelier citoyenneté « Enfin je vote », atelier de formation des droits civiques est organisé chaque année pour les nouveaux naturalisés et pour les jeunes ayant atteint la majorité civique.

Affaires sociales

Le Service prévoyance sociale et santé a poursuivi en 2023 le maintien de la cohésion sociale et du développement des prestations pour toutes les générations. Dans ce contexte, la déléguée et coordinatrice aux affaires sociales a poursuivi les missions qui lui sont dévolues.

En ce qui concerne le secteur jeunesse, la déléguée sociale a pu réaliser un projet qui avait été proposé lors du Forum des jeunes 2022. Elle a ainsi accompagné des jeunes pour la création d'un nouveau groupement jeunesse « La jeunesse de Martigny ». Un nouveau concept pour les promotions civiques a aussi été proposé. Il s'agit d'une partie officielle suivie d'un bal organisé par les jeunes de Martigny (Bordillonne, de Charrat et de Martigny). A cette occasion, le Prix de la jeunesse a été remis à la Colonie de Martigny à Ravoire qui s'investit depuis 68 ans dans l'organisation de camps de vacances.

Du côté des seniors, la première soirée citoyenne « Préparation à la retraite » a été organisée en partenariat avec Pro Senectute et les différentes institutions locales et cantonales. Pour sa première édition, elle a accueilli 130 futurs retraités à la salle de théâtre Les Alambics.

Le plan canicule communal a été à nouveau déployé à plusieurs reprises étant donné les vagues successives de chaleur estivale. Une septantaine de personnes inscrites ont pu bénéficier de cette offre en partenariat avec le Centre médico-social de Martigny.

Compte de fonctionnement

	Comptes	Budget	Ecart	
	2023	2023		
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	17 705 267.42	18 876 860.00	-1 171 592.58	-6.21%
Crédits supplémentaires				
Revenus	4 843 686.73	5 600 000.00	-756 313.27	-13.51%
Excédent de charges	12 861 580.69	13 276 860.00	-415 279.31	3.13%

Commentaires sur les écarts

5230.3631.00	Subventions cantonales institutions spécialisées	+ 280'598
5320.3631.00	Subventions cantonales – prestations complémentaires	+ 31'749
5430.3637.00	Participation aux pensions alimentaires	- 24'772
5722.3631.09	Participation à l'aide sociale cantonale	- 62'242
5740.3631.00	Subventions cantonales – fonds cantonal pour l'emploi	+ 12'844
	Les rubriques ci-dessus font partie intégrante de la participation aux coûts de l'aide sociale. Elles sont définies par l'Etat du Valais au travers de la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion professionnelle. Il s'agit de dépenses liées régies par les dispositions cantonales.	
5440.3631.00	Subventions cantonales – mesures éducatives	- 17'600
5440.4260.02	Prestations aux parents – mesures éducatives	- 5'348
5440.4260.02	Participation des parents – mesures éducatives	- 17'950
	La participation communale aux frais de gestion des mesures de curatelles éducatives est instaurée par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) sur la base de l'article 308 du code civil suisse. Ces frais d'assistance éducative sont facturés, directement aux communes, par l'office cantonal pour la protection de l'enfant. Ils concernent les enfants domiciliés sur notre territoire dont les mesures ne sont pas refacturables aux parents des enfants concernés.	
5451.3636.07	Subvention pour garantie de déficit	- 195'963
	Subventions versées aux Associations de la Petite Enfance dépendantes du résultat des différentes structures et étroitement liées à la rubrique No 5451.3636.24.	
5451.3636.24	Subvention aux associations	- 77'263
	Subventions versées aux Associations de la Petite Enfance dépendantes du résultat des différentes structures et étroitement liées à la rubrique No 5451.3636.07.	
5452.3010.00	Traitements	- 196'631
5452.3059.00	Charges sociales	- 69'245
	Engagement en cours d'année d'un curateur et d'un ½ administratif supplémentaire et décalage temporel entre le départ d'une curatrice et son remplacement.	

5452.3637.01	Prestations aux personnes concernées	- 119'789
5452.3637.02	Prestations aux personnes concernées – curatelles privées	- 10'716
5452.4210.09	Recettes Service intercommunal de la curatelle	- 93'825
	Les trois rubriques sont étroitement liées. Elles concernent les frais de curatelle du SOC ou de curateurs privés, mis à charge de la commune pour les personnes concernées ne bénéficiant pas de ressources suffisantes (selon les dispositions légales). Elles dépendent du nombre de dossiers confiés au service officiel de la curatelle par l'APEA.	
5722.3637.00	Aides individuelles	- 620'000
5722.3637.13	Aides communales aux fins de droit	- 120'000
5722.4631.00	Subventions cantonales	- 656'746
5722.4631.04	Subventions cantonales mesures de réinsertion	- 90'102
	L'aide sociale est gérée par le CMS pour le compte des communes. Ces rubriques doivent être traitées ensemble selon le décompte des aides annuelles transmis par le CMS. La participation aux coûts de l'aide sociale est définie par l'Etat du Valais.	
5791.3010.00	Traitements	+ 45'197
	Engagement d'une collaboratrice à temps partiel suite au départ d'une collaboratrice qui partageait son temps de travail avec la Direction des écoles. Le budget 2024 a été corrigé en conséquence.	
5791.4260.04	Participation de tiers	+ 91'222
	Les cours de français dispensés pour le bureau cantonal des réfugiés et de l'Asile ont engendré des recettes supérieures aux prévisions.	

Compte d'investissements

	Comptes	Budget	Ecart	
	2023	2023	Fr.	%
	Fr.	Fr.	Fr.	
Dépenses	97 317.15	120 000.00	-22 682.85	-18.90%
Crédits supplémentaires				
Recettes	0.00	0.00	0.00	
Investissements nets	97 317.15	120 000.00	-22 682.85	18.90%

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		5	PREVOYANCE SOCIALE				
16 479 588,42	18 876 860		Charges	17 705 267,42		-1 171 593	-6,21
4 862 944,40	5 600 000		Revenus		4 843 686,73	-756 313	-13,51
-11 616 644,02	-13 276 860		Excédent de charges		12 861 580,69		
		52	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
2 656 891,05	2 823 000		Charges	3 095 015,56		272 016	9,64
-2 656 891,05	-2 823 000		Excédent de charges		3 095 015,56		
		523	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
2 656 891,05	2 823 000		Charges	3 095 015,56		272 016	9,64
-2 656 891,05	-2 823 000		Excédent de charges		3 095 015,56		
		5230	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
2 656 891,05	2 823 000		Charges	3 095 015,56		272 016	9,64
-2 656 891,05	-2 823 000		Excédent de charges		3 095 015,56		
2 548 108,50	2,703,000	3631.00	Subventions cantonales	2 983 598,41		280 598	10,38
108 782,55	120,000	3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	111 417,15		-8 583	-7,15
		53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS				
1 479 267,85	1 634 200		Charges	1 668 349,21		34 149	2,09
52 000,20	52 000		Revenus		52 670,70	671	1,29
-1 427 267,65	-1 582 200		Excédent de charges		1 615 678,51		
		531	AGENCE COMMUNALE AVS				
62 749,55	69 200		Charges	71 600,20		2 400	3,47
52 000,20	52 000		Revenus		52 670,70	671	1,29
-10 749,35	-17 200		Excédent de charges		18 929,50		
		5310	AGENCE COMMUNALE AVS				
62 749,55	69 200		Charges	71 600,20		2 400	3,47
52 000,20	52 000		Revenus		52 670,70	671	1,29
-10 749,35	-17 200		Excédent de charges		18 929,50		
48 922,05	54,400	3010.00	Traitements	53 484,60		-915	-1,68
340,00	300	3040.00	Allocations pour enfants	360,00		60	20,00
1 020,00	900	3045.00	Allocations de ménage	1 080,00		180	20,00
952,00	1,000	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 008,00		8	0,80
3 266,90	3,600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	3 569,70		-30	-0,84
5 303,40	6,000	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	5 806,20		-194	-3,23
693,05	800	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	960,60		161	20,08
1 396,10	1,500	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	1 514,25		14	0,95
638,55	700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	697,70		-2	-0,33
		3100.00	Matériel de bureau	937,00		937	
217,50		3130.01	Frais de téléphones	1 517,40		1 517	
		3170.01	Frais divers	664,75		665	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
52 000,20		52,000	4260.00	Remboursement de traitement			52 670,70	671	1,29
1 416 518,30		1 565 000	532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS/AI					
-1 416 518,30		-1 565 000		Charges		1 596 749,01		31 749	2,03
				Excédent de charges			1 596 749,01		
1 416 518,30		1 565 000	5320	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS/AI					
-1 416 518,30		-1 565 000		Charges		1 596 749,01		31 749	2,03
				Excédent de charges			1 596 749,01		
1 416 518,30		1,565,000	3631.00	Subventions cantonales		1 596 749,01		31 749	2,03
6 130 380,39		7 358 960	54	FAMILLES ET JEUNESSE					
743 104,90		956 000		Charges		6 642 691,64		-716 268	-9,73
-5 387 275,49		-6 402 960		Revenus			817 318,33	-138 682	-14,51
				Excédent de charges			5 825 373,31		
79 063,95		85 000	543	AVANCE ET RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES					
-79 063,95		-85 000		Charges		60 227,58		-24 772	-29,14
				Excédent de charges			60 227,58		
79 063,95		85 000	5430	AVANCE ET RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES					
-79 063,95		-85 000		Charges		60 227,58		-24 772	-29,14
				Excédent de charges			60 227,58		
79 063,95		85,000	3637.10	Participation aux pensions alimentaires		60 227,58		-24 772	-29,14
201 849,90		238 300	544	PROTECTION DE LA JEUNESSE					
5 100,00		15 000		Charges		217 352,00		-20 948	-8,79
-196 749,90		-223 300		Revenus			2 950,00	-17 950	-119,67
				Excédent de charges			220 302,00		
201 849,90		238 300	5440	PROTECTION DE LA JEUNESSE					
5 100,00		15 000		Charges		217 352,00		-20 948	-8,79
-196 749,90		-223 300		Revenus			2 950,00	-17 950	-119,67
				Excédent de charges			220 302,00		
198 300,00		228,300	3631.00	Subventions cantonales		212 700,00		-15 600	-6,83
3 549,90		10,000	3637.09	Prestations aux parents		4 652,00		-5 348	-53,48
5 100,00		15,000	4260.02	Participation des parents			-2 950,00	-17 950	-119,67
5 849 466,54		7 035 660	545	PRESTATIONS AUX FAMILLES					
738 004,90		941 000		Charges		6 365 112,06		-670 548	-9,53
-5 111 461,64		-6 094 660		Revenus			820 268,33	-120 732	-12,83
				Excédent de charges			5 544 843,73		
100 437,65		91 900	5450	COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE					
-100 437,65		-91 900		Charges		99 810,05		7 910	8,61
				Excédent de charges			99 810,05		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
73 635,90	71,200	3010.00	Traitements	78 881,70		7 682	10,79		
420,00	400	3040.00	Allocations pour enfants	420,00		20	5,00		
1 260,00	1,300	3045.00	Allocations de ménage	1 260,00		-40	-3,08		
1 176,00	1,200	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 176,00		-24	-2,00		
4 900,50	4,700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	5 243,65		544	11,57		
7 402,20	7,900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	7 757,40		-143	-1,81		
1 039,45	1,000	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	1 411,40		411	41,14		
2 094,00	2,000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	2 225,05		225	11,25		
957,60	900	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 024,85		125	13,87		
6 800,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	158,00		158			
	500	3100.00	Matériel de bureau			-500			
252,00	300	3130.01	Frais de téléphones	252,00		-48	-16,00		
500,00	500	3170.01	Frais divers			-500			
		5451	STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE						
3 663 834,04	4 169 000		Charges	3 887 958,41		-281 042	-6,74		
-3 663 834,04	-4 169 000		Excédent de charges		3 887 958,41				
1 567 062,21	1,974,000	3636.07	Subvention pour garantie de déficit	1 947 104,31		-26 896	-1,36		
210 857,98	210,000	3636.20	Subvention "Le Coucou"	197 936,42		-12 064	-5,74		
1 697 736,55	1,775,000	3636.24	Subvention aux associations	1 528 669,50		-246 331	-13,88		
188 177,30	210,000	3636.31	Subvention pour garantie de déficit "Le Coucou"	214 248,18		4 248	2,02		
		5452	SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE						
2 085 194,85	2 774 760		Charges	2 377 343,60		-397 416	-14,32		
738 004,90	941 000		Revenus		820 268,33	-120 732	-12,83		
-1 347 189,95	-1 833 760		Excédent de charges		1 557 075,27				
1 320 907,55	1,748,300	3010.00	Traitements	1 551 669,30		-196 631	-11,25		
8 790,00	11,800	3040.00	Allocations pour enfants	8 475,00		-3 325	-28,18		
15 255,00	20,400	3045.00	Allocations de ménage	15 105,00		-5 295	-25,96		
27 012,75	33,000	3046.00	Allocations caisses-maladie	29 582,00		-3 418	-10,36		
91 569,75	114,500	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	102 892,85		-11 607	-10,14		
151 620,95	188,600	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	167 983,10		-20 617	-10,93		
19 417,15	24,300	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	27 692,65		3 393	13,96		
39 129,00	48,900	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	43 654,60		-5 245	-10,73		
17 894,15	22,400	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	20 107,65		-2 292	-10,23		
11 275,80		3059.00	Charges sociales						
14 558,80	25,000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	17 953,10		-7 047	-28,19		
11 983,55	15,000	3100.00	Matériel de bureau	13 656,50		-1 344	-8,96		
1 200,00	15,000	3110.00	Meubles et appareils de bureau	4 270,30		-10 730	-71,53		
37 899,15	37,000	3113.00	Matériel informatique	38 948,20		1 948	5,27		
12 665,10	14,000	3130.01	Frais de téléphones	11 962,40		-2 038	-14,55		
14 635,50	12,000	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes	11 230,70		-769	-6,41		
969,30	1,000	3132.01	Honoraires organes de révision	969,30		-31	-3,07		
52 800,00	55,560	3160.00	Loyers et charges	52 800,00		-2 760	-4,97		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
19 318,50	18,000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	18 896,65		897	4,98
182 182,00	300,000	3637.01	Prestations aux personnes concernées	180 211,00		-119 789	-39,93
56 662,45	70,000	3637.02	Prestations aux personnes concernées - curatelles privées	59 283,30		-10 717	-15,31
396 960,15	600,000	4210.09	Recettes Service intercommunal de la curatelle		506 174,68	-93 825	-15,64
34 928,75		4260.00	Remboursement de traitement		10 384,65	10 385	
306 116,00	341,000	4632.02	Participation des Communes		303 709,00	-37 291	-10,94
		57	AIDE SOCIALE ET INTEGRATION				
6 213 049,13	7 060 700		Charges	6 299 211,01		-761 489	-10,78
4 067 839,30	4 592 000		Revenus		3 973 697,70	-618 302	-13,46
-2 145 209,83	-2 468 700		Excédent de charges		2 325 513,31		
		572	AIDE SOCIALE				
5 274 556,48	6 202 000		Charges	5 381 733,46		-820 267	-13,23
3 684 124,40	4 250 000		Revenus		3 509 459,25	-740 541	-17,42
-1 590 432,08	-1 952 000		Excédent de charges		1 872 274,21		
		5722	AIDE SOCIALE COMMUNALE				
5 274 556,48	6 202 000		Charges	5 381 733,46		-820 267	-13,23
3 684 124,40	4 250 000		Revenus		3 509 459,25	-740 541	-17,42
-1 590 432,08	-1 952 000		Excédent de charges		1 872 274,21		
1 580 968,00	1,862,000	3631.09	Participation à l'aide sociale cantonale	1 799 757,95		-62 242	-3,34
3 680 588,48	4,200,000	3637.00	Aides individuelles	3 580 000,01		-620 000	-14,76
13 000,00	20,000	3637.12	Participation frais d'hospitalisation et frais d'ensevelissement	1 975,50		-18 025	-90,12
	120,000	3637.13	Aides communales aux fins de droit			-120 000	
		4260.07	Remboursement de particuliers		6 307,35	6 307	
3 383 789,10	3,900,000	4631.00	Subventions cantonales		3 243 254,10	-656 746	-16,84
300 335,30	350,000	4631.04	Subventions cantonales mesures de réinsertion		259 897,80	-90 102	-25,74
		574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI				
262 599,95	198 000		Charges	210 844,45		12 844	6,49
-262 599,95	-198 000		Excédent de charges		210 844,45		
		5740	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI				
262 599,95	198 000		Charges	210 844,45		12 844	6,49
-262 599,95	-198 000		Excédent de charges		210 844,45		
262 599,95	198,000	3631.00	Subventions cantonales	210 844,45		12 844	6,49
		579	AUTRES TACHES				
675 892,70	660 700		Charges	706 633,10		45 933	6,95
383 714,90	342 000		Revenus		464 238,45	122 238	35,74
-292 177,80	-318 700		Excédent de charges		242 394,65		
		5790	DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES				
227 325,20	233 400		Charges	234 347,40		947	0,41
1 500,00			Revenus				
-225 825,20	-233 400		Excédent de charges		234 347,40		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
72 969,00	77,500	3010.00	Traitements	76 206,00		-1 294	-1,67
1 080,00	1,100	3040.00	Allocations pour enfants	1 080,00		-20	-1,82
1 080,00	1,100	3045.00	Allocations de ménage	1 080,00		-20	-1,82
1 008,00	1,000	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 008,00		8	0,80
4 845,45	5,100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	5 057,35		-43	-0,84
8 367,60	9,000	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	8 760,00		-240	-2,67
1 027,20	1,100	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	1 361,50		262	23,77
2 070,50	2,200	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	2 145,90		-54	-2,46
946,65	1,000	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	988,25		-12	-1,18
3 900,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel				
108,25	1,000	3100.00	Matériel de bureau	199,20		-801	-80,08
41 336,80	30,000	3101.05	Mesures d'accompagnement	32 723,55		2 724	9,08
	1,000	3130.01	Frais de téléphones			-1 000	
881,70	500	3170.01	Frais divers	660,20		160	32,04
28 731,05	41,800	3636.03	Soutien à des actions sociales	44 312,45		2 512	6,01
58 973,00	60,000	3636.11	Participation à des œuvres de bienfaisance	58 765,00		-1 235	-2,06
1 500,00		4260.04	Participation de tiers				
		5791	INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE				
448 567,50	427 300		Charges	472 285,70		44 986	10,53
382 214,90	342 000		Revenus		464 238,45	122 238	35,74
-66 352,60	-85 300		Excédent de charges		8 047,25		
600,00	2,000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	1 290,00		-710	-35,50
248 985,40	213,300	3010.00	Traitements	258 497,30		45 197	21,19
58 670,00	68,000	3010.07	Traitements cours d'alphabétisations	72 870,00		4 870	7,16
3 000,00	2,800	3040.00	Allocations pour enfants	3 000,00		200	7,14
3 240,00	2,500	3045.00	Allocations de ménage	3 120,00		620	24,80
3 864,00	3,200	3046.00	Allocations caisses-maladie	3 752,00		552	17,25
20 426,15	18,400	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	21 328,80		2 929	15,92
23 733,60	21,700	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	24 017,40		2 317	10,68
1 055,55		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	1 583,65		1 584	
3 518,25	3,900	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	5 273,30		1 373	35,21
8 729,25	7,900	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	9 048,50		1 149	14,54
4 020,65	3,600	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	4 267,80		668	18,55
21 072,50	10,000	3100.00	Matériel de bureau	8 952,10		-1 048	-10,48
3 455,30	3,000	3130.01	Frais de téléphones	2 800,85		-199	-6,64
21 385,85	25,000	3130.19	Cours de français	27 873,95		2 874	11,50
	2,000	3130.20	Projets PIME			-2 000	
13 597,65	30,000	3130.21	Autres projets dans le cadre de l'intégration	16 591,80		-13 408	-44,69
9 213,35	10,000	3170.01	Frais divers	8 018,25		-1 982	-19,82
		4260.00	Remboursement de traitement		2 950,00	2 950	
52 116,50	30,000	4260.04	Participation de tiers		121 221,50	91 222	304,07
257 460,40	240,000	4631.00	Subventions cantonales		267 428,95	27 429	11,43
72 638,00	72,000	4632.02	Participation des Communes		72 638,00	638	0,89

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
				5	PREVOYANCE SOCIALE		
113 782,55		120 000			Dépenses	97 317,15	
-113 782,55		-120 000			Investissements nets		97 317,15
				52	INSTITUTIONS SPECIALISEES		
113 782,55		120 000			Dépenses	97 317,15	
-113 782,55		-120 000			Investissements nets		97 317,15
				523	INSTITUTIONS SPECIALISEES		
113 782,55		120 000			Dépenses	97 317,15	
-113 782,55		-120 000			Investissements nets		97 317,15
				5230	INSTITUTIONS SPECIALISEES		
113 782,55		120 000			Dépenses	97 317,15	
-113 782,55		-120 000			Investissements nets		97 317,15
113 782,55		120,000	5610.001		Institutions handicapés/sociales	97 317,15	

Mobilité et voies de communication

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Circulation routière

Le premier objectif poursuivi par ce secteur est la gestion complète de tous les éléments constituant les différents réseaux routiers afin de permettre le déplacement de personnes et de marchandises de manière efficace, économique et en toute sécurité. Naturellement, ces transports doivent limiter les nuisances générées par la circulation et réduire, autant que possible, les atteintes à l'environnement.

Le second objectif a pour ambition d'implanter des infrastructures permettant aux citoyens de modifier aisément leurs habitudes en matière de déplacements quotidiens au sein de la ville en développant, par exemple, des réseaux continus de mobilité douce ou par la création de HUB afin d'encourager le transfert modal. L'amélioration réfléchie des transports publics (offres et structures) fait aussi partie de cet objectif, au même titre que la mise à disposition de vélos en libre-service ainsi que l'organisation de campagnes de promotion et de cours de formation au vélo.

Inaugurations et fins de chantiers principaux ayant eu lieu en 2023 :

- Après deux ans de travaux, l'Avenue de la Gare a terminé sa métamorphose avec la création d'un nouvel espace déambulatoire ombragé entre une double rangée d'arbres, agrémenté de zones de détente comportant quatre interventions artistiques et du stationnement vélo.
- Respectivement en travaux depuis 2020 et 2022, la Place et le Parking souterrain du Manoir ont fait peau neuve. Le projet de création d'un hub a également vu le jour.
- La réfection de l'Espace Mont-Blanc, lieu emblématique au cœur de la ville, s'est vue décerner le prix « Jardins et espaces publics Valais 2022 » avec son mobilier urbain, ses nouveaux revêtements confortables, sa végétation repensée et l'ajout d'un hub pour les transports en commun.

Travaux principaux

- Avenue de la Gare : Fin travaux de réfection complète y compris réseau
- Grand Verger : Prolongation de la rue du Grand Verger - Cèdres
- Charrat : Mise en place zone 30 km/h
- Martigny : Mise à jour de l'ensemble de la Signalisation générale
- Passage inférieur des Neuvilles : Début des travaux pour la réalisation du Passage inférieur des Neuvilles
- Danger naturel : Construction de deux digues de protection au Mont d'Ottan pour la protection de la Route cantonale et de l'usine Emosson
- Danger naturel : Déplacement de la route cantonale de Salvan pour la construction de la troisième digue de protection
- Parking : Réfection complète du parking du Manoir
- Place du Manoir : Edicule et fin travaux réfection
- Dranse : Suite Travaux de sécurisation et des aménagements secteur aval pont CFF étape 2.
- Routes agricoles : Suite travaux réfection Route agricole avec OAS.
- Ouvrages : Réfection pont du Capio
- Réfection aqueduc du Bedan
- Mobilité : Mise en place d'arceaux à vélo

Actions liées à un investissement

- Déplacement de la route de Salvan afin de pouvoir créer les deux digues de protections contre les chutes de pierres prévues dans le cadre du projet Mont d'Ottan II. Construction de la troisième digue de protection dans la zone du Gottreux.
- Mise en place de la zone 30km/h à Charrat. Cette action permet de réduire les accidents, diminuer la pollution et limiter les nuisances sonores.
- Rénovation complète du parking du Manoir. Ces travaux permettent d'avoir un ouvrage conforme aux normes incendies. La mise en place de détecteurs ainsi que le changement de l'éclairage permettent aux usagers de se retrouver dans un parking agréable et de dernière génération.
- Les travaux de sécurisation de la Dranse concernant l'étape 1, secteur Praille, sont terminés. Les aménagements paysagers seront mis en place en 2024.
- Les travaux de prolongement de la rue du Grand Verger se finalisent au printemps 2024. La priorisation des futures lignes de bus sera mise en place. La rue du Grand Verger sur sa partie SUD est terminée. 4 places minutes ont été installées.
- Passage inférieur des Neuvilles : les travaux concernant le CAD ont été réalisés. Le CAD est en service depuis l'hiver 2023/2024. La construction des murs est en cours, s'en suivra la mise en place du pont TMR courant 2024.
- Mise en place du téléjalonnement pour le stationnement de véhicules afin de diminuer la circulation en ville.

Faits marquants

- Affaissement de la route des Escoteaux sur deux secteurs. Les travaux de remise en état sont programmés printemps 2024.

Exploitation

Ce secteur est divisé en cinq sections distinctes soit : « voirie générale », « campagne, cours d'eau et forêts », « parcs et jardins », « atelier-dépôt » et « déchetterie ». En tout est pour tout, ce sont 64 collaborateurs qui œuvrent au quotidien sur le terrain dans leur domaine respectif tout en collaborant de prêt comme de loin avec l'ensemble des services municipaux dans le cadre des missions qui nous sont affectées. La gestion et l'entretien du Cimetière de Martigny incombe également à l'exploitation.

Quelques chiffres-clés

- Entretien des bâtiments publics, locatifs, administratifs, scolaires, etc : 2'421 h.
- Entretien Jardins publics, serre communale, stades : 34'932 h.
- Entretien et prestations diverses pour la Fondation Gianadda : 1'181 h.
- Entretien des cours d'eau : Rhône, Dranse, Trient, Tzené, canaux, meunières : 6'792h.
- Rues et places, signalisation, égouts, déneigement, parkings souterrains : 10'517 h.
- Voirie, nettoyage de la ville : 21'907 h.
- Déchetterie, déchets carnés et culture (garde-champêtre) : 6'874 h.
- Chemins vicinaux, sentiers pédestres, routes forestières, cimetière : 3'238 h.
- Atelier-dépôt et atelier mécanique (véhicules) et divers : 10'836 h.
- Manifestations et décorations : 7'023 h.
- Formation : 921 h.
- Production de fleurs à la serre communale (printemps-été-automne) : 54'030 pces
- Plantations de bulbes dans les massifs : 21'150 pces
- Gazon entretenu (ville, stades, piscine et synthétique) : 162'430 m2
- Arbres en ville sur domaine public : 2'500 unités
- Places de jeux : 27 sites

Faits marquants

La section parcs et jardins a obtenu le label BioSuisse pour la production des végétaux à la suite d'un contrôle effectué en avril 2023 par la société Bio.Inspecta AG.

Depuis le 1^{er} juillet 2023 le personnel de la déchetterie et la gestion quotidienne du site a été rattaché à l'exploitation. Nous travaillons en étroite collaboration avec le secteur de l'environnement qui lui demeure responsable en matière de gestion des filières des déchets et des contrats ci-rattachant.

Qui plus est, la section des parcs et jardins a effectué plusieurs travaux de création comme :

- Réaménagement complet du Square du 15 avril sur l'Avenue de la Gare
- Création et aménagement de la Placette de la Liberté, Martigny-Bourg
- Création de la place de jeu au quartier de Vison
- Plantation d'une haie avec différentes essences indigènes (servant d'exemple pour la population) et arborisation d'une parcelle au cimetière de Martigny

Evénements avec la population

- La 21^{ème} édition de Martigny Ville propre s'est déroulée le 28 avril avec la participation des classes de 6H et 7H des écoles.
- Les enfants des écoles de Martigny ont planté 25 fruitiers haute-tige et 160 arbustes indigènes en campagne.
- Le site de la STEP a été le lieu de plusieurs visites. En effet, des classes d'école primaire de Martigny et du collège de St-Maurice se sont intéressées au traitement des eaux usées. Le Conseil communal de Bovernier, la société TMR SA et l'Exécutif de Liddes ont profité de visiter la STEP dans le cadre de l'organisation de diverses séances.
- Des cours pédagogiques ont eu lieu avec les écoles au rucher communal : 37 élèves sur 3 matinées en février, mai et août. L'étiquette 2023 des pots de miel a été réalisée par un des élèves, sur le principe d'un concours de dessin.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2023 Fr.	Budget 2023 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	20 323 702.36	20 075 700.00	74 302.36	0.37%
Crédits supplémentaires		173 700.00		
Revenus	8 303 030.25	8 285 700.00	17 330.25	0.21%
Excédent de charges	12 020 672.11	11 963 700.00	56 972.11	-0.48%

Crédits supplémentaires

6160.3130.00	Prestation de services de tiers Gestion des vignettes de stationnement par une société externe.	60'700
6160.3160.00	Loyers et charges (parking) Rattrapage de locations de places de parc à des tiers.	113'000

Commentaires sur les écarts

6130.3631.00	Subventions cantonales Les travaux conséquents d'infiltration entrepris par le Canton sur le tronçon de la rue du Levant sont financés à hauteur de 50% par la Ville, ce qui explique l'excédent de charges de la rubrique.	+ 391'884
6150.3010.00	Traitements Décalage temporel entre le départ du responsable environnement et cours d'eau et l'engagement d'un contrôleur des travaux environnementaux et des eaux de biens-fonds. Décalage temporel entre le départ de la Responsable administrative et son remplacement.	- 64'170
6151.3111.00	Machine, appareils, outils Les frais d'entretien et d'acquisition des petites machines et de l'outillage ont été inférieurs aux prévisions.	- 31'551
6152.4260.00	Remboursement de traitements Indemnités perçues des assurances sociales pour les incapacités de travail liées aux accidents et aux maladies.	- 88'121
6154.3141.00	Frais d'entretien Les travaux prévus aux Escotteaux n'ont pas été réalisés suite aux intempéries de même que les travaux prévus au parking de Malintze à Charrat, en attente des autorisations de construire cantonales.	- 298'500
6154.4631.00	Subventions cantonales Déclassement de la route de la Verrerie et carte des dangers chutes de pierres.	+ 81'123
6155.4631.00	Subventions cantonales Subventions liées à la remise en état périodique (REP) des routes agricoles communales.	+ 67'638
6156.3141.00	Frais d'entretien Suite à la mise aux normes de la signalisation générale qui figure dans les investissements de l'année, les frais d'entretien courants ont été inférieurs aux prévisions.	- 52'098
6160.4240.00	Taxe de parcage soumis à la TVA	+ 220'284
6160.4240.01	Taxe de parcage non soumis à la TVA	- 800'938
6160.4240.02	Taxe de parcage HISA	- 30'000
6160.4240.03	Vignettes de stationnement soumis à la TVA	+ 103'905
6160.4240.04	Vignettes de stationnement non soumis à la TVA Ces différentes rubriques doivent être lues ensemble. Les taxes de parcage sont liées aux différents horodateurs situés sur le territoire communal ainsi qu'aux différents parkings souterrains. Les vignettes de stationnement sont gérées par une société externe par le biais d'une plateforme sur internet depuis l'année dernière.	+ 332'956

6220.3631.00	Subventions cantonales Participation versée à l'Etat du Valais pour les frais d'exploitation. du réseau des transports publics à l'intérieur du Canton.	+ 111'796
6290.3634.06	Participation au bus interurbain de Martigny L'écart positif est dû à des recettes supplémentaires exceptionnelles. En effet, l'assujettissement rétroactif à la TVA de l'Association qui gère le bus interurbain a généré une rétrocession très conséquente de l'impôt pour la période 2018 à 2022, ce qui a permis de compenser l'indexation des coûts de la ligne facturés par notre prestataire pour l'année 2023. La participation au bus interurbain sera plus élevée lors des deux prochaines années suite aux effets de l'indexation sur les coûts de la ligne.	- 140'657

Compte d'investissements

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	8 399 247.85	7 550 000.00	55 547.85	0.67%
Crédits supplémentaires		793 700.00		
Recettes	3 000 000.00	2 000 000.00	1 000 000.00	50.00%
Investissements nets	5 399 247.85	6 343 700.00	-944 452.15	14.89%

Crédits supplémentaires

6154.5010.052	Place Rue du Rhône Acquisition d'une parcelle	703'700
6154.5010.015	Signalisation zone 30 km/h Charrat Mise en place de la signalisation.	90'000

Commentaires sur les écarts

6154.5010.007	Avenue de la Gare	+ 853'152
6154.5010.011	Passage inférieur des Neuvelles	- 942'759
6154.5010.027	Place de Vison Charrat	- 178'165
6154.5010.032	Prolongement rue du Grand Verger Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée. Le tableau des engagements figurant en page 50 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2023.	- 434'346

6154.5010.027	Parking rue de la Tannerie	+ 108'887
6154.5010.032	Parking souterrain du Manoir	+ 979'940

Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée. Le tableau des engagements figurant en page 50 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2023.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				6	MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS				
20 192 104,21		20 075 700			Charges	20 323 702,36		74 302	0,37
		173 700	S		Crédit supplémentaire				
7 708 525,07		8 285 700			Revenus		8 303 030,25	17 330	0,21
-12 483 579,14		-11 963 700			Excédent de charges		12 020 672,11		
				61	CIRCULATION ROUTIERE				
18 911 842,85		18 675 700			Charges	18 960 210,15		110 810	0,59
		173 700	S		Crédit supplémentaire				
7 708 525,07		8 285 700			Revenus		8 303 030,25	17 330	0,21
-11 203 317,78		-10 563 700			Excédent de charges		10 657 179,90		
				613	ROUTES CANTONALES				
1 508 226,80		1 580 000			Charges	1 835 671,65		255 672	16,18
-1 508 226,80		-1 580 000			Excédent de charges		1 835 671,65		
				6130	ROUTES CANTONALES				
1 508 226,80		1 580 000			Charges	1 835 671,65		255 672	16,18
-1 508 226,80		-1 580 000			Excédent de charges		1 835 671,65		
966 046,65		1,110,000		3631.00	Subventions cantonales	1 501 884,15		391 884	35,30
542 180,15		470,000		3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	333 787,50		-136 213	-28,98
				615	ROUTES COMMUNALES				
15 451 115,65		15 413 700			Charges	14 955 602,05		-458 098	-2,97
5 947 796,90		6 075 700			Revenus		6 261 175,15	185 475	3,05
-9 503 318,75		-9 338 000			Excédent de charges		8 694 426,90		
				6150	BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE				
959 031,50		992 000			Charges	903 036,50		-88 964	-8,97
6 318,60					Revenus		39 807,20	39 807	
-952 712,90		-992 000			Excédent de charges		863 229,30		
709 044,20		733,800		3010.00	Traitements	669 630,40		-64 170	-8,74
2 400,00		2,400		3040.00	Allocations pour enfants	2 050,00		-350	-14,58
5 400,00		5,400		3045.00	Allocations de ménage	4 350,00		-1 050	-19,44
11 349,40		11,300		3046.00	Allocations caisses-maladie	10 726,75		-573	-5,07
46 913,40		48,100		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	41 416,15		-6 684	-13,90
78 558,60		82,800		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	74 566,05		-8 234	-9,94
7 854,80		15,300		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	6 656,85		-8 643	-56,49
20 066,55		20,500		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	17 625,85		-2 874	-14,02
9 176,45		9,400		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	8 117,85		-1 282	-13,64
592,70				3059.00	Charges sociales				
9 685,20		13,000		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	17 367,15		4 367	33,59
20 445,90		20,000		3100.00	Matériel de bureau	20 259,10		259	1,30
7 434,55		5,000		3110.00	Meubles et appareils de bureau	1 940,25		-3 060	-61,20
3 200,25		5,000		3130.01	Frais de téléphones	4 585,95		-414	-8,28

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
7 834,25	8,000	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes	9 225,20		1 225	15,32
19 075,25	12,000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	14 518,95		2 519	20,99
6 318,60		4260.00	Remboursement de traitement		39 807,20	39 807	
		6151	ATELIER, DEPOT				
822 397,65	803 500		Charges	705 083,75		-98 416	-12,25
169 949,90	136 000		Revenus		122 976,85	-13 023	-9,58
-652 447,75	-667 500		Excédent de charges		582 106,90		
169 949,90	130,000	3101.01	Fourniture de conciergerie	122 976,85		-7 023	-5,40
153 312,50	130,000	3111.00	Machine, appareils, outils	98 449,20		-31 551	-24,27
3 340,05	3,400	3134.00	Primes d'assurances de choses	3 829,40		429	12,63
2 595,20	2,000	3900.00	Imputations internes matériel	1 848,30		-152	-7,59
493 200,00	538,100	3910.00	Imputations internes frais de personnel	477 980,00		-60 120	-11,17
16 832,70	18,000	4260.04	Participation de tiers		13 925,85	-4 074	-22,63
153 117,20	118,000	4900.00	Imputations internes frais de matériel		109 051,00	-8 949	-7,58
		6152	SERVICE D'EXPLOITATION				
5 663 013,20	5 737 400		Charges	5 781 765,85		44 366	0,77
5 636 069,35	5 756 700		Revenus		5 822 160,20	65 460	1,14
-26 943,85	19 300		Excédent de charges				
			Excédent de revenus	40 394,35			
4 411 497,90	4,437,800	3010.00	Traitements	4 486 498,00		48 698	1,10
17 500,00	18,600	3040.00	Allocations pour enfants	17 770,00		-830	-4,46
56 400,00	56,700	3045.00	Allocations de ménage	57 360,00		660	1,16
86 100,00	89,000	3046.00	Allocations caisses-maladie	87 556,00		-1 444	-1,62
253 233,60	290,600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	301 211,45		10 611	3,65
395 630,50	430,900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	420 059,55		-10 840	-2,52
	14,300	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires			-14 300	
132 099,75	156,800	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	148 134,00		-8 666	-5,53
108 212,50	124,200	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	116 511,75		-7 688	-6,19
49 485,10	56,800	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	53 665,85		-3 134	-5,52
75 108,00		3059.00	Charges sociales				
15 452,50	25,000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	18 062,65		-6 937	-27,75
14 550,00	15,000	3130.01	Frais de téléphones	13 986,00		-1 014	-6,76
2 325,70	2,000	3137.03	TVA due, taux forfaitaire	4 923,15		2 923	146,16
283,00	3,000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	838,50		-2 162	-72,05
45 134,65	16,700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	55 188,95		38 489	230,47
52 222,65	50,000	4240.11	Travaux pour tiers		62 702,70	12 703	25,41
1 864,05	3,000	4250.00	Ventes et recettes diverses		51 789,75	48 790	1 626,33
225 838,00	200,000	4260.00	Remboursement de traitement		111 878,80	-88 121	-44,06
5 356 144,65	5,503,700	4910.00	Imputations internes frais de personnel		5 595 788,95	92 089	1,67
		6153	PARC DE VEHICULES ET MACHINES				
900 653,90	955 200		Charges	893 260,10		-61 940	-6,48
-900 653,90	-955 200		Excédent de charges		893 260,10		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
189 032,55	150,000	3101.02	Achat de carburant	167 377,55		17 378	11,59
39 031,85	32,900	3134.00	Primes d'assurances de choses	37 495,70		4 596	13,97
171 678,55	165,000	3151.01	Entretien de machines et véhicules	156 434,55		-8 565	-5,19
397 460,95	487,000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	403 072,30		-83 928	-17,23
103 450,00	120,300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	128 880,00		8 580	7,13
		6154	RUES ET PLACES				
5 053 542,25	4 771 800		Charges	4 565 740,30		-206 060	-4,32
71 158,15	125 000		Revenus		167 559,90	42 560	34,05
-4 982 384,10	-4 646 800		Excédent de charges		4 398 180,40		
436 280,75	477,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	520 476,65		43 477	9,11
96 901,95	95,000	3130.34	Honoraires et prestations de services	108 024,60		13 025	13,71
224 567,00	200,000	3132.02	Honoraires frais d'études	165 148,70		-34 851	-17,43
1 262 725,40	1,000,000	3141.00	Frais d'entretien	701 499,80		-298 500	-29,85
610 284,00	650,000	3141.02	Frais d'entretien éclairage public	592 915,55		-57 084	-8,78
1 609 618,50	1,725,000	3300.10	Amortissements routes et ouvrages d'art	1 749 930,85		24 931	1,45
279 000,00	247,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	219 335,30		-27 665	-11,20
184 574,65		3300.60	Amortissements des biens mobiliers	121 768,85		121 769	
314 590,00	342,800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	351 640,00		8 840	2,58
35 000,00	35,000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	35 000,00			
9 246,15	30,000	4240.11	Travaux pour tiers		500,00	-29 500	-98,33
	60,000	4260.04	Participation de tiers		18 470,05	-41 530	-69,22
61 912,00	35,000	4470.00	Locations		67 466,75	32 467	92,76
		4631.00	Subventions cantonales		81 123,10	81 123	
		6155	CHEMINS VICINAUX				
342 243,30	383 100		Charges	281 698,20		-101 402	-26,47
28 894,00	30 000		Revenus		97 638,00	67 638	225,46
-313 349,30	-353 100		Excédent de charges		184 060,20		
199 659,90	150,000	3141.03	Entretien chemins vicinaux	148 823,75		-1 176	-0,78
26 415,25	44,000	3141.04	Entretien chemins de montagnes	18 099,30		-25 901	-58,87
11 660,65	20,000	3141.05	Entretien chemins pédestres	11 961,40		-8 039	-40,19
29 617,50	10,000	3143.10	Plantations, rideaux abris	7 343,75		-2 656	-26,56
74 890,00	159,100	3910.00	Imputations internes frais de personnel	95 470,00		-63 630	-39,99
28 894,00	30,000	4631.00	Subventions cantonales		97 638,00	67 638	225,46
		6156	SIGNALISATION				
219 267,20	195 400		Charges	107 020,20		-88 380	-45,23
-219 267,20	-195 400		Excédent de charges		107 020,20		
9 388,00	10,000	3132.02	Honoraires frais d'études	-8 812,00		-18 812	-188,12
156 339,20	125,000	3141.00	Frais d'entretien	72 902,20		-52 098	-41,68
53 540,00	60,400	3910.00	Imputations internes frais de personnel	42 930,00		-17 470	-28,92
		6157	BALAYAGE DES RUES ET DES PLACES				
1 359 825,75	1 433 700		Charges	1 411 208,20		-22 492	-1,57
-1 359 825,75	-1 433 700		Excédent de charges		1 411 208,20		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
30 261,70		28,000	3111.03	Autres fournitures et marchandises		27 435,00		-565	-2,02
79 151,90		70,000	3130.07	Frais d'élimination des déchets		90 085,80		20 086	28,69
40 980,10		45,000	3151.01	Entretien de machines et véhicules		53 426,20		8 426	18,72
9 732,05		7,500	3900.00	Imputations internes matériel		6 931,20		-569	-7,58
1 199 700,00		1,283,200	3910.00	Imputations internes frais de personnel		1 233 330,00		-49 870	-3,89
			6158	DENEIGEMENT					
131 140,90		141 600		Charges		306 788,95		165 189	116,66
35 406,90		28 000		Revenus			11 033,00	-16 967	-60,60
-95 734,00		-113 600		Excédent de charges			295 755,95		
87 710,90		62,000	3141.01	Frais de déneigement		120 388,95		58 389	94,18
43 430,00		79,600	3910.00	Imputations internes frais de personnel		186 400,00		106 800	134,17
		3,000	4250.00	Ventes et recettes diverses				-3 000	
35 406,90		25,000	4631.00	Subventions cantonales			11 033,00	-13 967	-55,87
			616	PARKINGS					
1 952 500,40		1 682 000		Charges		2 168 936,45		313 236	16,88
		173 700	S	Crédit supplémentaire					
1 760 728,17		2 210 000		Revenus			2 041 855,10	-168 145	-7,61
-191 772,23		354 300		Excédent de charges			127 081,35		
				Excédent de revenus					
			6160	PARKINGS					
1 952 500,40		1 682 000		Charges		2 168 936,45		313 236	16,88
		173 700	S	Crédit supplémentaire					
1 760 728,17		2 210 000		Revenus			2 041 855,10	-168 145	-7,61
-191 772,23		354 300		Excédent de charges			127 081,35		
				Excédent de revenus					
36 442,70		52,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques		66 284,15		14 284	27,47
132 542,95		75,000	3130.00	Prestation de services de tiers		155 709,05		20 009	14,75
		60'700	S						
7 539,00			3132.02	Honoraires frais d'études		6 472,80		6 473	
6 463,90		6,700	3134.00	Primes d'assurances de choses		7 410,95		711	10,61
11 645,05		10,000	3137.03	TVA due, taux forfaitaire		22 683,20		12 683	126,83
39 507,80		170,000	3144.00	Frais d'entretien		172 997,90		2 998	1,76
338 212,55		210,000	3151.00	Entretien appareils		195 331,05		-14 669	-6,99
			3160.00	Loyers et charges		113 040,00		40	0,04
		113'000	S						
53 866,40		59,000	3300.10	Amortissements routes et ouvrages d'art		56 886,35		-2 114	-3,58
1 260 090,05		935,000	3300.40	Amortissements des bâtiments		1 249 852,80		314 853	33,67
		113,000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers		68 948,20		-44 052	-38,98
20 000,00			3510.04	Attribution fonds places de parc		5 000,00		5 000	
46 190,00		51,300	3910.00	Imputations internes frais de personnel		48 320,00		-2 980	-5,81
20 000,00			4200.01	Contribution de remplacement			5 000,00	5 000	
92 578,47			4240.00	Taxes de parcage soumis à la TVA			220 284,20	220 284	
1 228 285,70		1,850,000	4240.01	Taxe de parcage non-soumis à la TVA			1 049 062,05	-800 938	-43,29
26 011,20		60,000	4240.02	Taxe de parcage HISA			30 000,00	-30 000	-50,00
264 039,00		300,000	4240.03	Vignettes de stationnement soumis à la TVA			403 904,50	103 905	34,63

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
126 035,00		4240.04	Vignettes de stationnement non soumis à la TVA		332 956,00	332 956	
3 778,80		4260.01	Dédommagement des assurances		648,35	648	
		62	TRANSPORTS PUBLICS				
1 280 261,36	1 400 000		Charges	1 363 492,21		-36 508	-2,61
-1 280 261,36	-1 400 000		Excédent de charges		1 363 492,21		
		622	TRAFIC REGIONAL				
714 612,90	720 000		Charges	832 148,70		112 149	15,58
-714 612,90	-720 000		Excédent de charges		832 148,70		
		6220	PARTICIPATION AU RESEAU REGIONAL				
714 612,90	720 000		Charges	832 148,70		112 149	15,58
-714 612,90	-720 000		Excédent de charges		832 148,70		
680 000,00	680,000	3631.00	Subventions cantonales	791 796,40		111 796	16,44
34 612,90	40,000	3634.07	Bus de nuit - Lunabus	40 352,30		352	0,88
		629	TRANSPORTS PUBLICS				
565 648,46	680 000		Charges	531 343,51		-148 656	-21,86
-565 648,46	-680 000		Excédent de charges		531 343,51		
		6290	BUS INTERURBAIN ET PERIPHERIQUE				
565 648,46	680 000		Charges	531 343,51		-148 656	-21,86
-565 648,46	-680 000		Excédent de charges		531 343,51		
12 924,00	20,000	3132.02	Honoraires frais d'études	9 154,50		-10 846	-54,23
338 134,06	475,000	3634.06	Participation au bus interurbain de Martigny	334 343,45		-140 657	-29,61
214 590,40	185,000	3634.08	Bus urbain périphérique	187 845,56		2 846	1,54

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022	Budget 2023			Comptes 2023		Fr.	%
	Fr.	Fr.		Dépenses	Recettes		
			6	MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS			
14 198 298,15	7 550 000			Dépenses	8 399 247,85		
	793 700	S		Crédit supplémentaire			
59 349,00	2 000 000			Recettes		3 000 000,00	
-14 138 949,15	-6 343 700			Investissements nets		5 399 247,85	
			61	CIRCULATION ROUTIERE			
14 198 298,15	7 550 000			Dépenses	8 399 247,85		
	793 700	S		Crédit supplémentaire			
59 349,00	2 000 000			Recettes		3 000 000,00	
-14 138 949,15	-6 343 700			Investissements nets		5 399 247,85	
			613	ROUTES CANTONALES			
	470 000			Dépenses	333 787,50		
	-470 000			Investissements nets		333 787,50	
			6130	ROUTES CANTONALES			
	470 000			Dépenses	333 787,50		
	-470 000			Investissements nets		333 787,50	
	470,000	5610.000		Subventions cantonales	333 787,50		
			615	ROUTES COMMUNALES			
6 596 076,80	6 980 000			Dépenses	6 812 773,00		
	793 700	S		Crédit supplémentaire			
7 256,80	2 000 000			Recettes		3 000 000,00	
-6 588 820,00	-5 773 700			Investissements nets		3 812 773,00	
			6153	PARC DE VEHICULES ET MACHINES			
661 460,95	580 000			Dépenses	408 072,30		
-661 460,95	-580 000			Investissements nets		408 072,30	
661 460,95	580,000	5060.000		Achat de véhicules	408 072,30		
			6154	RUES ET PLACES			
5 934 615,85	6 400 000			Dépenses	6 404 700,70		
	793 700	S		Crédit supplémentaire			
7 256,80	2 000 000			Recettes		3 000 000,00	
-5 927 359,05	-5 193 700			Investissements nets		3 404 700,70	
7 861,80		5010.001		Route d'Ottan			
3 872 799,80	700,000	5010.007		Avenue de la Gare	1 553 152,05		
532 344,35	4,000,000	5010.011		Passage inférieur rue des Neuilles	3 057 241,25		
32 659,10		5010.014		Charrat - terrains salle polyvalente			
	150,000	5010.015		Charrat - signalisation zones 30 km/h	242 980,70		
	90'000	S		Crédit supplémentaire			
84 477,05	200,000	5010.018		Chemin des Ronques (Chemin-dessous)	95 129,50		
237 290,70	250,000	5010.020		Aménagement mobilité douce	231 952,70		
212 066,85		5010.026		Rue des Chênes Charrat			
	250,000	5010.027		Place de Vison Charrat	71 834,60		

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
40 348,10			5010.029	Rue des Follaterres-Battoir			
524 666,50			5010.031	Rue des Avouillons	-24 691,05		
		850,000	5010.032	Prolongement rue du Grand Verger	415 654,15		
			5010.052	Place Rue du Rhône	703 677,95		
		703'700 S		Crédit supplémentaire			
			5060.002	Signalisation	57 768,85		
82 193,75			5060.009	Bornes de recharges électriques			
542 180,15			5610.000	Subventions cantonales			
		2,000,000	6340.000	Passage inférieur des Neuilles - participation TMR		3 000 000,00	
7 256,80			6370.001	Participation de tiers			
			616	PARKINGS			
7 602 221,35		100 000		Dépenses	1 252 687,35		
52 092,20				Recettes			
-7 550 129,15		-100 000		Investissements nets		1 252 687,35	
			6160	PARKINGS			
7 602 221,35		100 000		Dépenses	1 252 687,35		
52 092,20				Recettes			
-7 550 129,15		-100 000		Investissements nets		1 252 687,35	
206 717,70			5010.006	Hub Place du Manoir			
			5010.012	Parking rue de la Tannerie	108 886,35		
225 380,90			5010.019	Parkings souterrains - signalisation			
245 866,40			5010.028	Parking du Guercet			
4 874 860,70			5040.031	Parking des Morasses			
2 448 598,95			5040.044	Parking souterrain du Manoir	979 940,00		
14 232,10			5040.047	Parking du Semblanet	48 912,80		
		100,000	5060.016	Parkings souterrains - signalisation	114 948,20		
52 092,20			6370.001	Participation de tiers			

Environnement et aménagement du territoire

ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Protection des espèces et du paysage

Ce secteur a pour mission de rechercher un équilibre durable entre les valeurs naturelles essentielles au maintien de la biodiversité et l'utilisation de ces écosystèmes par l'être humain. Il a notamment pour rôle de collaborer avec les agriculteurs, les forestiers, les services cantonaux et toute autre organisme compétent pour les questions liées aux incivilités en campagne, à la protection des sols et de l'environnement, aux dangers naturels, aux paiements directs, aux réseaux écologiques, aux cours d'eau et à l'irrigation. Il prodigue aussi des conseils et participe aux actions en matière d'utilisation des routes forestières, de gestion des plantes envahissantes et de dangers naturels.

Quelques chiffres-clés

- 1169 ha : Aire forestière totale territoire Martigny
- 1867 ha : Zone agricole
- 1286 ha : Zone de protection de la nature et du paysage
- 154 pots de miel 250 g : Récolte 2023 du rucher communal
- 71 ha : Surfaces de promotion de la biodiversité inscrites dans le réseau écologique de Martigny
- 16 ha : Semis de prairies effectués par le réseau écologique depuis 2015
- 513 arbres haute-tige : Plantation par le réseau écologique depuis 2015
- 92 pierriers à hermines : Construits depuis 2019 par le réseau écologique
- 3000 m² : Surface renaturée en 2023

Actions liées à un investissement

- Sécurisation de la route de Salvan avec les mesures de protection contre les chutes de pierres prévues dans le cadre du projet Mont d'Ottan II. Construction de deux digues en 2023, ainsi que déplacement de la route.
- Reconstruction de deux murs en pierres sèches par les civilistes à proximité du château de la Bâtiaz. La Fondation Action Environnement et la commune de Martigny sont partenaires depuis une vingtaine d'années pour la réfection de ces murs typiques du vignoble en terrasses.

Faits marquants

- Participation à la sécurisation de blocs au « Virage » sur la commune de Martigny-Croix pour une protection accrue de la zone des Glariers.
- Pluies intenses durant l'automne avec mobilisation de l'Etat-Major de conduite en cas de catastrophe le 14 novembre à la suite d'un risque de crue du Trient et d'inondation marqué.
- Publication d'une brochure sur les haies indigènes afin de sensibiliser les citoyens à planter des essences locales plutôt qu'exotiques. 24 essences régionales sélectionnées.
- Elaboration d'un dépliant MYBiodiversité cartographiant les sites naturels avec un potentiel biodiversité élevé, ainsi que des lieux renaturés.
- Validation par le Conseil général du règlement sur la confusion sexuelle lors de sa séance du 19 septembre 2023

Lutte contre la pollution de l'environnement

Le secteur de l'environnement a pour missions principales de s'occuper de la gestion des déchets, de la déchetterie, des sites pollués, des eaux de surface et des eaux de bien-fonds. Le secteur a pour objectifs de proposer une stratégie de gestion des déchets et de coordonner la collecte et le transport des déchets, du dépôt à l'élimination. Il coordonne avec le Service

cantonal de l'Environnement le suivi des sites pollués et leur projet d'assainissement. Des meunières aux rivières, en coordination avec d'autres secteurs, il gère les eaux de surface en suivant les projets de sécurisation et de renaturation des cours d'eau. Enfin, en collaboration avec la STEP et le secteur Plan général d'Evacuation des Eaux (PGEE), il surveille les concepts et les réalisations des eaux évacuées des biens-fonds.

Quelques chiffres-clés

STEP

	2022	2023
Volume d'eaux traitées [millions de m ³]	5.73	5.99
Quantité de boues déshydratées incinérées [tonnes]	2'669	2'424
Volume de gaz consommé [Nm ³]	77'858	50'934
Volume de biogaz produit [Nm ³]	196'536	181'585

Actions liées à un investissement

- Durant l'année 2023, la commune de Martigny a débuté les premières étapes pour agrandir la recyclerie du Verney. Dans le domaine des eaux de surface, le chantier de sécurisation et renaturation de la Dranse se poursuit en collaboration avec les autres secteurs des STM. Le projet de sécurisation et renaturation du Trient est dans sa phase d'étude afin de préparer une consultation préalable au Canton en préambule d'une demande d'autorisation en 2025.
- Le projet d'extension de la STEP 2050 entre dans sa phase d'avant-projet accompagné des analyses du bassin versant pour les micropolluants.
- L'enveloppe thermique du bâtiment principal de la STEP est améliorée avec le remplacement des fenêtres d'origine par du matériel plus isolant.
- Le besoin de supervision du réseau nécessite en 2023 la pose d'un débitmètre et d'une sonde de charge dans la chambre du déversoir d'orages de la Fusion afin de monitorer la sortie du bassin montagneux.
- Avec le risque de pénurie électrique, l'évacuation principale des eaux usées doit être assurée en cas de délestage. Pour ce faire, un groupe électrogène est installé en 2023 à la STAP de Charrat afin de compléter les STAP de l'Ancienne-Pointe et de la Praille déjà équipées de redondance électrique.

Faits marquants

- Dans le cadre du projet de réfection de la déchetterie, les communes de Fully et de Martigny ont la volonté de collaborer afin de créer une recyclerie intercommunale.
- Sous l'impulsion de la Commune de Martigny, le projet de réflexion sur une nouvelle gouvernance de la STEP, avec la participation des présidents et présidentes des huit communes du bassin versant, a démarré en août 2023 et se poursuit en 2024 afin de répondre aux enjeux financiers, aux responsabilités et à la gestion intégrée du réseau et de la STEP à l'échelle du bassin versant.
- À la suite de la fusion avec Charrat, l'uniformisation et la mise à jour des règlements sur l'eau potable et les eaux à évacuer ont été finalisés et validés par le Conseil général

Activités liées au développement durable

- La politique de développement durable de la Ville a notamment pour objectif de coordonner des actions liées à la labellisation Cité de l'énergie ainsi que de suivre et mettre en place des mesures définies dans le Plan directeur des énergies.

L'établissement d'un Plan Climat ainsi que la participation à la révision du RCCZ ont débuté.

- Diverses collaborations sont en cours avec différents acteurs, comme MYénergie, projet à l'échelle du district en faveur de l'autonomie énergétique de la région ou Sinergy. Afin de renforcer le lien entre commune et école dans le cadre des projets développés par les écoles primaires nous avons également intégré la Commission énergie des écoles (mise en place dans le cadre du label « Ecole de l'énergie »).

Constructions

La mission principale des constructions par sa commission est de préparer des préavis pour la délivrance des autorisations de construire de la part du Conseil municipal.

La commission se penche également sur l'étude de dossiers pour l'établissement de feuilles de route pour des bâtiments dans le périmètre de la protection du patrimoine ainsi que divers autres préavis ou procédures comme spécifiés dans le tableau ci-dessous pour décisions par le Conseil municipal.

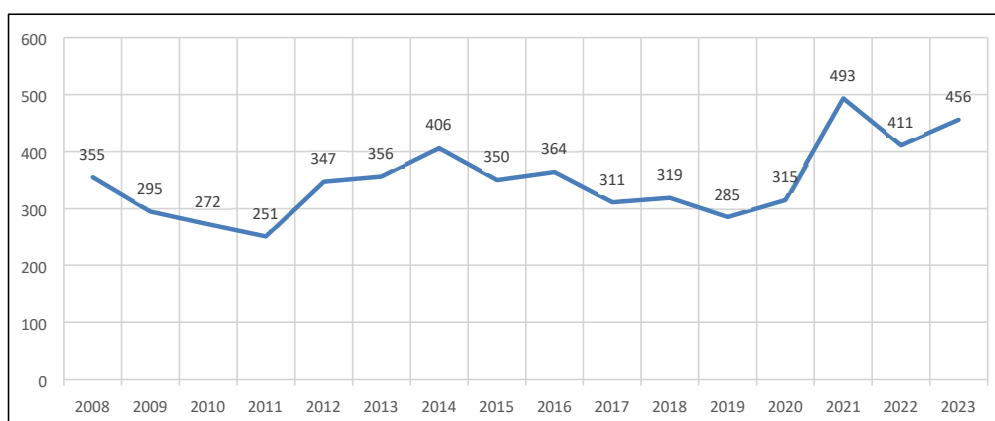
Dossiers traités et chiffres-clés

En 2023 la Commission des constructions s'est réunie à 23 reprises et a traité 456 demandes, soit une moyenne de 20 dossiers par séance, répartis selon le tableau ci-dessous. Pour rappel les installations solaires (hors périmètre patrimoine ou installations particulières) ne sont pas soumises à autorisation et nécessitent uniquement un préavis.

autorisation de construire (yc. nouveau/rénovation/transformation)		
- Bâtiments, villas, annexes, espaces vitrés, amén.ext.		142
- Publicités		18
- PAC		14
- solaires	traités par le secteur des constructions sans décision CM	126
- PQ-PAD		0
- Modification de projet		10
		184
Autres procédures		
- Police des constructions		28
- Préavis patrimoine		33
- Préavis communal		31
- Préavis cantonal/fédéral		43
- Préavis dérogation		6
- Début anticipé des travaux/Prolongation autorisation		5
- Coloration		37
- Demande de reconsidération		14
- Détermination sur recours		16
- Permis d'habiter		23
- Informations au CM		26
- Divers		10
		272
Total des dossiers traités		456

Pour information sur l'évolution du domaine dans les 15 dernières années :

Année	Commission	Dossiers	Dossiers/séance
2008	21	355	16.9
2009	21	295	14.0
2010	24	272	11.3
2011	22	251	11.4
2012	23	347	15.1
2013	22	356	16.2
2014	23	406	17.7
2015	22	350	15.9
2016	22	364	16.5
2017	23	311	13.5
2018	24	319	13.3
2019	23	285	12.4
2020	22	315	14.3
2021	23	493	21.4
2022	22	411	18.7
2023	23	456	19.8



Inventaire du patrimoine bâti

Dans le cadre de la révision du règlement des constructions et plans des zones, la Commune de Martigny réalise l'inventaire de son patrimoine bâti. Celui-ci répond aux exigences des lois fédérales et cantonales, soit la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) et loi cantonale sur la protection de la nature, du paysage et des sites (LcPN).

Après l'information aux propriétaires et définition du périmètre et des secteurs en 2022, l'analyse des bâtiments avec l'élaboration des fiches par nos architectes mandataires en coordination avec le service de l'aménagement du territoire communal et le service cantonal du patrimoine est en cours.

Aménagement du territoire

L'objectif principal est d'utiliser l'espace de manière optimale en tenant compte de différentes contraintes naturelles, humaines et économiques. Cela consiste à planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités dans l'espace géographique.

Projets terminés ou en cours

- Plan d'aménagement détaillé (PAD) - PAD Prés Magnin :
 - o Homologation du PAD en mars 2023 par le Conseil d'Etat.
 - o Mandat à EspaceSuisse pour une étude sur le développement stratégique du secteur.
- Plan d'aménagement détaillé (PAD) - PAD « Parc éolien des Courtis Neufs » :
 - o Etablissement du dossier de PAD par RhônEole.
- Plan Directeur intercommunal (PDi) :
 - o Validation du PDi *Coude du Rhône* par le Conseil d'Etat en décembre 2023.
- Projet d'agglomération de la 4ème génération (PA4) :
 - o Validation du PA4 par le Conseil fédéral en février 2023 avec un co-financement de 8.8 millions. Les projets de mesures de mobilité ont démarré.
- Projet d'agglomération de la 5ème génération (PA5) :
 - o Adjudication pour le mandat du PA5 au groupement de bureaux en juin 2023 et début des études durant l'été 2023.
- Révision globale du règlement communal des constructions et plan de zones (RCCZ / PAZ) :
 - o Révision du RCCZ / PAZ en cours : poursuite du travail avec notre mandataire : ateliers avec le Conseil municipal, séances techniques, collaboration avec le service cantonal du développement territorial (SDT).
 - o Mise en zones réservées de 3 secteurs en mars 2023 (Les Vorziers, Pré Roua, Les Prés de Croix).
- Plan de quartier (PQ) Place de Rome :
 - o Rédaction du cahier des charges provisoire du plan de quartier.
- Modification partielle du plan de zones & règlement des constructions (MP PAZ RCCZ) aux lieux-dits Les Lanches, Les Goillettes et Les Grandes Maraîches à Charrat :
 - o Homologation de la modification partielle le 1^{er} février 2023.
- Modification partielle du plan de zones & règlement des constructions (MP PAZ RCCZ) sur le site du Lihombert - Projet de décharge au Lihombert :
 - o A la suite d'une séance d'information pour le Conseil général, la consultation publique a été ouverte pour la modification partielle de cette zone.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	11 027 237.61	10 500 600.00	176 637.61	1.63%
Crédits supplémentaires		350 000.00		
Revenus	9 060 586.41	8 464 000.00	596 586.41	7.05%
Excédent de charges	1 966 651.20	2 386 600.00	-419 948.80	17.60%

Crédits supplémentaires

7200.3143.02 **Station de pompage** **20'000**
Redondance électrique à la STAP de Charrat.

7200.3143.02	Station de pompage Génératrice à la STAP de Charrat.	120'000
7900.3132.02	Honoraires et frais d'études Frais de la procédure d'inventaire du patrimoine bâti pour les années 2022 et 2023.	210'000

Commentaires sur les écarts

Réseau d'eau potable du secteur de Charrat

7100.3120.00	Achat d'eau	+ 114'800
7100.3130.34	Honoraires et prestations de services	+ 57'692
7100.3300.30	Amortissement réseau eau potable	+ 84'566
7100.4240.21	Taxe de base eau potable	+ 82'876
7100.4240.22	Taxe de consommation eau potable Lors de la Fusion au 1er janvier 2021, le réseau d'eau potable de la Commune de Charrat a été repris dans les livres de la Ville. Le résultat de l'exploitation 2023 a été affecté à l'amortissement du réseau. Voir rubrique No 7100.3300.30.	+ 174'182
7200.3101.50	Consommable biologie	+ 21'205
7200.3101.51	Consommable boues	+ 79'650
7200.3101.52	Autres produits consommables Les coûts dépassent le budget de 20% pour les consommables. Ce dépassement s'explique par l'achat d'un floculent supplémentaire dosé dans la recirculation des boues durant les périodes à forte charge (vendanges). La mise en service de l'épaulement a imposé une régulation manuelle du polymère afin de faire les différents test.	- 23'845
7200.3130.32	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Ecart lié à l'augmentation du prix de l'électricité. Cependant, une baisse de la consommation du gaz est vérifiée, due à l'installation de la chaudière au biogaz en 2022.	+ 67'406
7200.4240.09	Taxe de base pour l'épuration	- 503'936
7200.4240.10	Taxe de consommation pour l'épuration La nouveau règlement n'ayant pas encore été homologué par le Conseil d'Etat, les taxes perçues ont été calculées sur le règlement en vigueur alors que le budget avait anticipé l'augmentation des taxes.	- 496'003
7200.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux Le centre de charges N° 7200 Step et égouts est déficitaire. Comme il n'existe aucun fonds constitué, le déficit est pris en charge par une avance des fonds propres de la Ville. Le nouveau règlement sur la gestion des eaux usées approuvé en date du 6 mars 2024 par le Conseil d'Etat permettra de modifier le système de perception des taxes ainsi que l'adaptation de celles-ci afin de couvrir les coûts de ce service autofinancé.	+ 989'285

7300.3143.00	Collecte des ordures ménagères et commerciales L'augmentation de la taxe de recyclage du papier et du carton explique l'écart par rapport budget. Pour comparaison, la Commune a perçu pour l'année 2022, une rétrocession d'environ Fr. 80'000.—pour le recyclage du papier et du carton.	+ 204'378
7300.3143.00	Frais d'entretien	+ 179'356
7300.4260.04	Participation de tiers Ces deux rubriques sont liées à la décharge des Geais, secteur Charrat pour les travaux de remblayage et la taxe d'évacuation des matériaux.	+ 140'249
7301.3143.00	Frais d'entretien Les frais d'entretien sont légèrement inférieurs à l'année précédente. Le prochain budget sera adapté en conséquence.	+ 41'610
7410.3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	+ 71'283
7410.4390.00	Prélèvement provision projet Rhône 3 L'amortissement de la subvention est compensé par le prélèvement dans la provision pour le projet Rhône 3 qui avait été constituée.	+ 71'283
7412.3132.02	Honoraires frais d'études Aucun frais n'a été engagé durant l'année écoulée.	- 20'000
7414.3142.00	Frais d'entretien Les travaux effectués ont été inférieurs aux prévisions.	- 47'198
7415.3142.00	Frais d'entretien Des travaux de réparation ont dû être réalisés dans les ouvrages du Ban du Bourg.	+ 17'033
7500.4631.00	Subventions cantonales Subventions liées à des projets de renaturation et au concept nature et paysage de la Commune.	+ 32'343
7690.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	+ 37'988
7690.3132.00	Frais d'assainissement Frais d'assainissement du parking de la Tannerie et gestion de l'ensemble des sites pollués selon demande du Service de l'environnement (SEN).	+ 19'690
7710.4260.04	Participation de tiers Les frais d'entretien du cimetière refacturés à l'Administration Mixte de Martigny et Martigny-Combe ont été supérieurs aux prévisions.	+ 30'352
7900.4631.00	Subventions cantonales Subventions liées au Plan d'affectation de zones (PAZ).	+ 53'500

Compte d'investissements

	Comptes	Budget	Ecart	
	2023	2023	Fr.	%
	Fr.	Fr.	Fr.	
Dépenses	6 801 364.99	9 980 000.00	-3 294 935.01	-32.64%
Crédits supplémentaires		116 300.00		
Recettes	6 176 970.05	5 690 000.00	486 970.05	8.56%
Investissements nets	624 394.94	4 406 300.00	-3 781 905.06	85.83%

Crédits supplémentaires

7100.5030.000	Réseau eau potable Charrat	116'300
	Investissements 2023 sur le réseau d'eau potable de Charrat.	

Commentaires sur les écarts

7200.5030.008	Bâtiment de la Step	- 879'386
7200.5032.001	Collecteur - Avenue de la Gare	+ 217'486
7200.5032.005	PGEE – Les Chantons	- 728'890
7200.5032.015	Collecteur – Prolongement de la rue du Grand Verger	- 224'784
7200.5032.016	Collecteur – rue des Neuilles	+ 91'578
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée. Le tableau des engagements figurant en page 50 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2023.	
7200.6320.000	Participation des Communes	- 371'369
	Participation des Communes partenaires de la Step en fonction de l'avancement des coûts effectifs à charge de l'année en cours.	
7200.6310.000	Subventions cantonales PGEE – Les Chantons	+ 322'649
	Subventions cantonales perçue en fonction de l'avancement des coûts effectifs des travaux.	
7411.4020.002	Aménagements paysagers de la Dranse	- 197'646
7411.4020.002	Agrandissement de la déchetterie	- 1'446'436
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée. Le tableau des engagements figurant en page 50 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2023.	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022	Budget 2023			Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023		
				Charges	Revenus	Fr.	%	
			7	ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
10 368 872,00	10 500 600			Charges	11 027 237,61		176 638	1,63
	350 000	S		Crédit supplémentaire				
8 724 512,20	8 464 000			Revenus		9 060 586,41	596 586	7,05
-1 644 359,80	-2 386 600			Excédent de charges		1 966 651,20		
			71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
257 058,00				Charges	242 992,00		242 992	
257 058,00				Revenus		242 992,00	242 992	
			710	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
257 058,00				Charges	242 992,00		242 992	
257 058,00				Revenus		242 992,00	242 992	
			7100	RESEAU EAU POTABLE				
257 058,00				Charges	242 992,00		242 992	
257 058,00				Revenus		242 992,00	242 992	
114 800,25			3120.00	Achat d'eau	97 448,55		97 449	
57 692,00			3130.34	Honoraires et prestations de services	70 497,55		70 498	
84 565,75			3300.31	Amortissements réseau eau potable	75 045,90		75 046	
82 875,90			4240.21	Taxe de base eau potable		81 954,00	81 954	
174 182,10			4240.22	Taxe de consommation eau potable		161 038,00	161 038	
			72	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
3 536 629,70	3 835 500			Charges	3 774 953,88		-200 546	-5,04
	140 000	S		Crédit supplémentaire				
3 536 629,70	3 835 500			Revenus		3 774 953,88	-60 546	-1,58
	-140 000			Excédent de charges				
			720	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
3 536 629,70	3 835 500			Charges	3 774 953,88		-200 546	-5,04
	140 000	S		Crédit supplémentaire				
3 536 629,70	3 835 500			Revenus		3 774 953,88	-60 546	-1,58
	-140 000			Excédent de charges				
			7200	STEP ET EGOUTS				
3 536 629,70	3 835 500			Charges	3 774 953,88		-200 546	-5,04
	140 000	S		Crédit supplémentaire				
3 536 629,70	3 835 500			Revenus		3 774 953,88	-60 546	-1,58
	-140 000			Excédent de charges				
452 761,50	460,400		3010.00	Traitements	481 000,35		20 600	4,47
5 210,00	6,500		3040.00	Allocations pour enfants	5 610,00		-890	-13,69
9 060,00	8,900		3045.00	Allocations de ménage	8 910,00		10	0,11
8 456,00	8,300		3046.00	Allocations caisses-maladie	8 736,00		436	5,25
30 276,65	29,500		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	32 076,90		2 577	8,74
47 235,70	49,200		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	50 429,45		1 229	2,50
15 794,45	15,900		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	17 303,90		1 404	8,83

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
12 937,40	12,600	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	13 609,85		1 010	8,01
5 916,65	5,800	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 268,60		469	8,08
6 809,10		3059.00	Charges sociales				
6 970,95	10,500	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	9 100,76		-1 399	-13,33
271 893,75	260,000	3101.50	Consommable biologie	281 205,23		21 205	8,16
102 661,00	85,000	3101.51	Consommable boues	164 650,13		79 650	93,71
43 234,75	40,000	3101.52	Autres produits consommables	16 155,32		-23 845	-59,61
15 983,40	10,000	3111.00	Machine, appareils, outils	13 460,22		3 460	34,60
484 899,60	640,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	707 405,63		67 406	10,53
	500	3130.01	Frais de téléphones	322,89		-177	-35,42
5 668,05	15,000	3130.26	Traitements des eaux usées par des tiers	8 804,25		-6 196	-41,31
54 381,40	45,000	3130.31	Laboratoires et analyses	40 083,06		-4 917	-10,93
422 607,30	400,000	3130.32	Incinération des boues	461 679,51		61 680	15,42
66 494,50	100,000	3130.35	Frais de transports	68 094,00		-31 906	-31,91
176 581,25	70,000	3132.02	Honoraires frais d'études	60 205,65		-9 794	-13,99
54 832,35	30,000	3132.08	Frais d'études PGEE	69 258,83		39 259	130,86
32 786,40	72,300	3134.00	Primes d'assurances de choses	38 924,85		-33 375	-46,16
356 076,00	350,000	3137.01	Taxe fédérale financement micropolluants	356 139,00		6 139	1,75
47 011,00		3137.02	Redip TVA				
261 826,80	250,000	3143.01	Frais d'entretien des collecteurs	150 711,25		-99 289	-39,72
33 123,95	75,000	3143.02	Frais d'entretien stations de pompage	223 657,20		8 657	4,03
	140'000	S					
15 885,00		3143.04	Frais d'entretien réseau eaux de surface Charrat				
19 917,65	15,000	3143.50	Entretien des bâtiments de la Step	41 401,11		26 401	176,01
16 825,55	33,000	3143.51	Digesteurs	15 337,38		-17 663	-53,52
108 736,40	32,000	3143.52	Ouvrage d'entrées, tamisage	38 121,95		6 122	19,13
19 319,85	43,000	3143.53	Décanteurs, biologie I	35 765,54		-7 234	-16,82
26 788,50	110,000	3143.54	Biofiltre	121 522,00		11 522	10,47
18 566,30	10,000	3143.55	Flottateur, gazomètre, torchère	2 151,40		-7 849	-78,49
66 429,75	40,000	3143.56	Divers bâtiments et électromécanique	37 956,71		-2 043	-5,11
9 325,25	12,000	3143.57	Sécurité des bâtiments	12 533,02		533	4,44
1 890,05		3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1 187,30		1 187	
189 275,50	394,000	3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil	111 975,05		-282 025	-71,58
		3300.40	Amortissements des bâtiments	49 139,59		49 140	
	81,700	3510.00	Attribution au financement spécial			-81 700	
12 180,00	14,400	3910.00	Imputations internes frais de personnel	14 060,00		-340	-2,36
693 150,35	1,200,000	4240.09	Taxe de base pour l'épuration		696 063,95	-503 936	-41,99
727 866,75	1,200,000	4240.10	Taxe de consommation pour l'épuration		703 996,60	-496 003	-41,33
27 060,00	50,000	4240.19	Traitement pour distilleries (STEP)		26 445,00	-23 555	-47,11
3 250,00		4240.20	Traitement pour tiers (STEP)		3 080,00	3 080	
28 231,70	40,000	4250.02	Ventes d'énergies		51 196,55	11 197	27,99
20 586,85		4260.01	Dédommagement des assurances				
868 719,00		4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		989 284,51	989 285	
1 167 765,05	1,345,500	4632.02	Participation des Communes		1 304 887,27	-40 613	-3,02
		73	GESTION DES DECHETS URBAINS				
4 209 892,85	4 051 500		Charges	4 201 040,93		149 541	3,69
4 209 892,85	4 051 500		Revenus		4 201 040,93	149 541	3,69

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		730					
4 209 892,85	4 051 500		GESTION DES DECHETS URBAINS				
4 209 892,85	4 051 500		Charges	4 201 040,93		149 541	3,69
			Revenus		4 201 040,93	149 541	3,69
		7300					
3 082 193,20	2 915 000		ORDURES MENAGERES ET COMMERCIALES				
3 082 193,20	2 915 000		Charges	3 143 092,13		228 092	7,82
			Revenus		3 143 092,13	228 092	7,82
3 475,00	10,000	3102.00	Imprimés, annonces, publications	2 769,45		-7 231	-72,31
870 075,50	880,000	3130.03	Collecte des ordures ménagères et commerciales	1 084 378,22		204 378	23,22
275 121,75	300,000	3130.04	Transport des ordures ménagères et commerciales	274 272,63		-25 727	-8,58
426,45	5,000	3132.02	Honoraires frais d'études	8 100,00		3 100	62,00
135 846,80	10,000	3143.00	Frais d'entretien	189 355,96		179 356	1 793,56
31 807,60		3143.12	Attribution provision décharge des Geais				
1 179 987,30	1,108,000	3510.00	Attribution au financement spécial	1 019 269,62		-88 730	-8,01
583 452,80	600,000	3612.00	Usine incinération	562 946,25		-37 054	-6,18
2 000,00	2,000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	2 000,00			
1 001 887,90	1,000,000	4240.05	Taxes ordures ménagères		1 009 983,30	9 983	1,00
240 352,65	225,000	4240.06	Taxe de base entreprises		241 715,05	16 715	7,43
960 894,80	1,000,000	4240.07	Taxe sur la vente de sacs		934 533,58	-65 466	-6,55
479 283,85	430,000	4240.08	Taxes consommation ordures commerciales		555 211,20	125 211	29,12
196 974,00	60,000	4260.04	Participation de tiers		200 249,00	140 249	233,75
2 800,00		4270.02	Produit des amendes		1 400,00	1 400	
200 000,00	200,000	4930.00	Imputations internes enlèvement OCI		200 000,00		
		7301					
1 127 699,65	1 136 500		CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS				
1 127 699,65	1 136 500		Charges	1 057 948,80		-78 551	-6,91
			Revenus		1 057 948,80	-78 551	-6,91
267 294,95	255,600	3010.00	Traitements	249 422,10		-6 178	-2,42
2 150,00	2,400	3040.00	Allocations pour enfants	2 360,00		-40	-1,67
4 650,00	5,400	3045.00	Allocations de ménage	5 280,00		-120	-2,22
5 159,60	5,900	3046.00	Allocations caisses-maladie	5 747,60		-152	-2,58
14 811,40	16,700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	16 713,50		14	0,08
22 862,35	26,700	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	25 601,00		-1 099	-4,12
7 726,20	3,600	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	9 015,85		5 416	150,44
6 329,55	7,200	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	7 091,45		-109	-1,51
2 894,40	3,300	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	3 266,00		-34	-1,03
8 984,00		3059.00	Charges sociales				
12 226,90	19,500	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	21 695,40		2 195	11,26
205 200,00	220,000	3130.06	Déchetterie mobile	203 850,14		-16 150	-7,34
64 328,35		3132.02	Honoraires frais d'études	11 147,59		11 148	
866,00	900	3134.00	Primes d'assurances de choses	992,85		93	10,32
	5,000	3137.02	Redip TVA			-5 000	
436 971,40	380,000	3143.00	Frais d'entretien	421 610,27		41 610	10,95
35 308,15	36,000	3160.00	Loyers et charges	36 313,40		313	0,87
	126,000	3300.40	Amortissements des bâtiments	3 565,40		-122 435	-97,17

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
1 946,40	1,500	3900.00	Imputations internes matériel	1 386,25		-114	-7,58
27 990,00	20,800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	32 890,00		12 090	58,13
1 140,00		4260.00	Remboursement de traitement				
50 407,35	60,000	4260.04	Participation de tiers		69 836,37	9 836	16,39
21 500,00	32,000	4470.00	Locations		21 500,00	-10 500	-32,81
891 518,20	909,800	4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		803 347,43	-106 453	-11,70
		4630.00	Subventions fédérales		117,60	118	
16 434,10		4631.00	Subventions cantonales		22 447,40	22 447	
46 700,00	34,700	4632.02	Participation des Communes		40 700,00	6 000	17,29
100 000,00	100,000	4930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets		100 000,00		
		74	AMENAGEMENTS ET COURS D'EAU				
1 184 660,65	1 228 800		Charges	1 187 285,35		-41 515	-3,38
272 045,60	247 000		Revenus		317 517,30	70 517	28,55
-912 615,05	-981 800		Excédent de charges		869 768,05		
		741	COURS D'EAU				
1 184 660,65	1 228 800		Charges	1 176 687,00		-52 113	-4,24
272 045,60	247 000		Revenus		317 517,30	70 517	28,55
-912 615,05	-981 800		Excédent de charges		859 169,70		
		7410	RHONE				
184 835,75	113 500		Charges	183 832,20		70 332	61,97
180 534,20	107 000		Revenus		169 541,75	62 542	58,45
-4 301,55	-6 500		Excédent de charges		14 290,45		
20 122,90	20,000	3142.00	Frais d'entretien	21 609,35		1 609	8,05
161 282,85	90,000	3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	161 282,85		71 283	79,20
3 430,00	3,500	3910.00	Imputations internes frais de personnel	940,00		-2 560	-73,14
161 282,85	90,000	4390.00	Prélèvement provision projet Rhône 3		161 282,85	71 283	79,20
19 251,35	17,000	4631.00	Subventions cantonales		8 258,90	-8 741	-51,42
		7411	DRANSE				
205 220,15	232 500		Charges	261 953,30		29 453	12,67
10 125,10	12 000		Revenus		7 305,85	-4 694	-39,12
-195 095,05	-220 500		Excédent de charges		254 647,45		
2 078,60	20,000	3142.00	Frais d'entretien	5 371,75		-14 628	-73,14
189 741,55	199,000	3300.20	Amortissements cours d'eau	245 311,55		46 312	23,27
13 400,00	13,500	3910.00	Imputations internes frais de personnel	11 270,00		-2 230	-16,52
10 125,10	12,000	4631.00	Subventions cantonales		7 305,85	-4 694	-39,12
		7412	TRIENT				
7 481,20	32 200		Charges	6 832,15		-25 368	-78,78
3 015,00	8 000		Revenus		4 680,55	-3 319	-41,49
-4 466,20	-24 200		Excédent de charges		2 151,60		
780,00	20,000	3132.02	Honoraires frais d'études			-20 000	
6 031,20	11,000	3142.00	Frais d'entretien	6 212,15		-4 788	-43,53
670,00	1,200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	620,00		-580	-48,33

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
3 015,00	8,000	4631.00	Subventions cantonales				4 680,55	-3 319	-41,49
		7413	CANAUX						
213 069,45	195 800		Charges			180 411,85		-15 388	-7,86
78 371,30	120 000		Revenus				122 184,10	2 184	1,82
-134 698,15	-75 800		Excédent de charges				58 227,75		
127 824,80	110,000	3142.00	Frais d'entretien			80 948,35		-29 052	-26,41
61 284,65	60,000	3142.01	Entretien du Canal du Syndicat			78 913,50		18 914	31,52
23 960,00	25,800	3910.00	Imputations internes frais de personnel			20 550,00		-5 250	-20,35
8 048,55	40,000	4240.11	Travaux pour tiers				47 314,40	7 314	18,29
70 322,75	80,000	4631.00	Subventions cantonales				74 869,70	-5 130	-6,41
		7414	MEUNIERES						
546 756,35	627 800		Charges			501 542,25		-126 258	-20,11
-546 756,35	-627 800		Excédent de charges				501 542,25		
242 126,35	200,000	3142.00	Frais d'entretien			152 802,25		-47 198	-23,60
304 630,00	427,800	3910.00	Imputations internes frais de personnel			348 740,00		-79 060	-18,48
		7415	PONTS ET OUVRAGES D'ART						
27 297,75	27 000		Charges			42 115,25		15 115	55,98
-27 297,75	-27 000		Excédent de charges				13 805,05	13 805	
			Revenus				28 310,20		
7 289,05	3,000	3142.00	Frais d'entretien			20 032,80		17 033	567,76
11 498,70	24,000	3300.10	Amortissements routes et ouvrages d'art			21 852,45		-2 148	-8,95
8 510,00		3910.00	Imputations internes frais de personnel			230,00		230	
		4631.00	Subventions cantonales				13 805,05	13 805	
		742	OUVRAGES DE PROTECTION						
			Charges			10 598,35		10 598	
			Excédent de charges				10 598,35		
		7420	OUVRAGES DE PROTECTION						
			Charges			10 598,35		10 598	
			Excédent de charges				10 598,35		
		3143.00	Frais d'entretien			456,55		457	
		3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil			10 141,80		10 142	
		75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
332 295,35	327 500		Charges			304 657,65		-22 842	-6,97
7 831,70			Revenus				32 343,25	32 343	
-324 463,65	-327 500		Excédent de charges				272 314,40		
		750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
332 295,35	327 500		Charges			304 657,65		-22 842	-6,97
7 831,70			Revenus				32 343,25	32 343	
-324 463,65	-327 500		Excédent de charges				272 314,40		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
332 295,35	327 500	7500	NATURE ET PAYSAGE				
7 831,70			Charges	304 657,65		-22 842	-6,97
-324 463,65	-327 500		Revenus		32 343,25	32 343	
			Excédent de charges		272 314,40		
130 325,00	138,700	3010.00	Traitements	136 324,50		-2 376	-1,71
600,00	600	3040.00	Allocations pour enfants	600,00			
2 700,00	2,700	3045.00	Allocations de ménage	2 700,00			
2 520,00	2,500	3046.00	Allocations caisses-maladie	2 520,00		20	0,80
8 701,40	9,100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9 094,10		-6	-0,06
14 146,20	15,200	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	14 855,40		-345	-2,27
3 191,85	4,900	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3 403,55		-1 496	-30,54
3 718,55	3,900	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	3 858,45		-42	-1,07
1 700,35	1,800	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 777,60		-22	-1,24
180,00		3130.01	Frais de téléphones	180,00		180	
72 085,30	95,000	3132.02	Honoraires frais d'études	99 373,30		4 373	4,60
27 744,35	25,000	3143.11	Frais d'entretien aménagements écologiques	29 550,75		4 551	18,20
52 512,35	14,000	3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil			-14 000	
12 170,00	14,100	3910.00	Imputations internes frais de personnel	420,00		-13 680	-97,02
7 831,70		4631.00	Subventions cantonales		32 343,25	32 343	
		76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
71 692,70	60 000		Charges	117 678,00		57 678	96,13
2 646,00			Revenus				
-69 046,70	-60 000		Excédent de charges		117 678,00		
		769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
71 692,70	60 000		Charges	117 678,00		57 678	96,13
2 646,00			Revenus				
-69 046,70	-60 000		Excédent de charges		117 678,00		
		7690	ASSAINISSEMENT DE SITES POLLUES				
71 692,70	60 000		Charges	117 678,00		57 678	96,13
2 646,00			Revenus				
-69 046,70	-60 000		Excédent de charges		117 678,00		
15 745,25	60,000	3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	97 988,05		37 988	63,31
132 717,75		3140.01	Frais d'assainissement	19 689,95		19 690	
76 770,30		3140.02	Prélèvement provision assainissement				
2 646,00		4631.00	Subventions cantonales				
		77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES				
250 391,35	285 300		Charges	286 932,95		1 633	0,57
147 508,35	150 000		Revenus		180 352,05	30 352	20,23
-102 883,00	-135 300		Excédent de charges		106 580,90		
		771	CIMETIERE				

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023			
Fr.		Fr.				Dépenses	Recettes	Fr.	%
				7	ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
6 931 538,80		9 980 000			Dépenses	6 801 364,99			
		116 300	S		Crédit supplémentaire				
4 334 870,75		5 690 000			Recettes		6 176 970,05		
-2 596 668,05		-4 406 300			Investissements nets		624 394,94		
				71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
116 251,90					Dépenses	116 283,40			
		116 300	S		Crédit supplémentaire				
10 400,00					Recettes		28 000,00		
-105 851,90		-116 300			Investissements nets		88 283,40		
				710	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
116 251,90					Dépenses	116 283,40			
		116 300	S		Crédit supplémentaire				
10 400,00					Recettes		28 000,00		
-105 851,90		-116 300			Investissements nets		88 283,40		
				7100	RESEAU EAU POTABLE				
116 251,90					Dépenses	116 283,40			
		116 300	S		Crédit supplémentaire				
10 400,00					Recettes		28 000,00		
-105 851,90		-116 300			Investissements nets		88 283,40		
116 251,90				5030.012	Réseau eau potable Charrat	116 283,40			
		116'300	S		Crédit supplémentaire				
10 400,00				6370.000	Taxes de raccordement		28 000,00		
				72	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
3 179 439,35		2 340 000			Dépenses	755 281,44			
2 404 007,70		1 190 000			Recettes		1 022 323,95		
-775 431,65		-1 150 000			Investissements nets				
					Excédent de recettes	267 042,51			
				720	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
3 179 439,35		2 340 000			Dépenses	755 281,44			
2 404 007,70		1 190 000			Recettes		1 022 323,95		
-775 431,65		-1 150 000			Investissements nets				
					Excédent de recettes	267 042,51			
				7200	STEP ET EGOUTS				
3 179 439,35		2 340 000			Dépenses	755 281,44			
2 404 007,70		1 190 000			Recettes		1 022 323,95		
-775 431,65		-1 150 000			Investissements nets				
					Excédent de recettes	267 042,51			
2 483 722,60		1,590,000		5030.008	Bâtiment de la Step	710 613,89			
378 741,75				5032.001	Collecteur - Avenue de la Gare	217 486,28			
				5032.005	PGEE - Les Chantons	-728 890,30			

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
12 407,75		100,000	5032.006	Collecteur - Chemin des Ronques	1 414,95		
198 042,60		400,000	5032.007	Investissements selon PGEE	437 862,73		
106 524,65			5032.013	Collecteur - Rue des Avouillons			
		250,000	5032.015	Collecteur - Prolongement rue du Grand Verger	25 216,07		
			5032.016	Collecteur - Rue des Neuilles	91 577,82		
			6310.005	Subvention cantonale PGEE - Le Chanton		322 649,00	
1 086 733,70		740,000	6320.000	Participations communales		358 631,45	
1 317 274,00		450,000	6370.000	Taxes de raccordement		341 043,50	
			73	GESTION DES DECHETS URBAINS			
		1 500 000		Dépenses	53 564,40		
		-1 500 000		Investissements nets		53 564,40	
			730	GESTION DES DECHETS URBAINS			
		1 500 000		Dépenses	53 564,40		
		-1 500 000		Investissements nets		53 564,40	
			7301	CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS			
		1 500 000		Dépenses	53 564,40		
		-1 500 000		Investissements nets		53 564,40	
		1,500,000	5040.026	Agrandissement de la déchetterie	53 564,40		
			74	AMENAGEMENTS ET COURS D'EAU			
		6 090 000		Dépenses	5 876 235,75		
		4 500 000		Recettes		5 126 646,10	
		-1 590 000		Investissements nets		749 589,65	
			741	COURS D'EAU			
		4 940 000		Dépenses	4 857 046,00		
		3 600 000		Recettes		4 077 598,15	
		-1 340 000		Investissements nets		779 447,85	
			7410	RHONE			
		90 000		Dépenses	161 282,85		
		-90 000		Investissements nets		161 282,85	
		90,000	5610.002	Participation au projet Rhône 3	161 282,85		
			7411	DRANSE			
		4 500 000		Dépenses	4 492 110,70		
		3 600 000		Recettes		4 077 598,15	
		-900 000		Investissements nets		414 512,55	
		4,000,000	5020.001	Sécurisation de la Dranse	4 189 756,45		
		500,000	5020.002	Aménagements paysagers de la Dranse	302 354,25		
		3,600,000	6310.001	Digues de la Dranse		4 077 598,15	
			7412	TRIENT			
		200 000		Dépenses	39 800,00		
		-200 000		Investissements nets		39 800,00	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
		200,000	5020.003	Reconstruction digues du Trient	39 800,00		
			7415	PONTS ET OUVRAGES D'ART			
231 822,00		150 000		Dépenses	163 852,45		
-231 822,00		-150 000		Investissements nets		163 852,45	
126 324,30		150,000	5010.051	Réfection ouvrages d'art	163 852,45		
105 497,70			5030.003	Passerelle piétonne avenue de Fully			
			5030.005	Réfection ouvrages d'art			
			742	OUVRAGES DE PROTECTION			
951 849,90		1 150 000		Dépenses	1 019 189,75		
1 039 388,00		900 000		Recettes		1 049 047,95	
-87 538,10		-250 000		Investissements nets			
				Excédent de recettes	29 858,20		
			7420	OUVRAGES DE PROTECTION			
951 849,90		1 150 000		Dépenses	1 019 189,75		
1 039 388,00		900 000		Recettes		1 049 047,95	
-87 538,10		-250 000		Investissements nets			
				Excédent de recettes	29 858,20		
954 362,25		1,000,000	5030.002	Sécurisation Route de Salvan	1 019 189,75		
2 512,35		50,000	5030.007	Protection rideaux abris et meunières			
		100,000	5030.011	Protection des glariers - participation à l'ouvrage			
1 039 388,00		900,000	6310.006	Subvention cantonale Route de Salvan		1 049 047,95	
			75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
		50 000		Dépenses			
		-50 000		Investissements nets			
			750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
		50 000		Dépenses			
		-50 000		Investissements nets			
			7500	NATURE ET PAYSAGE			
		50 000		Dépenses			
		-50 000		Investissements nets			
		50,000	5030.014	Phytosanitaire Charrat			

Services économiques

SERVICES ECONOMIQUES

Tourisme

Vendredi 15 septembre 2023, la Société de développement a célébré ses 125 ans d'existence dans les jardins de la Fondation Pierre Gianadda en présence de 130 invités et sous un ciel radieux.

Regroupés autour de Martigny Région, la Société de Développement de Martigny, TMR SA, Barryland, la Distillerie Morand et Verticalp Emosson ont signé un contrat de collaboration de trois ans avec la structure de promotion Matterhorn Region AG (MRAG) et se partagent une facture annuelle de CHF 100'000.- pour la période 2022 – 2024.

Les actions menées touchent les pays européens (France, Allemagne, Bénélux et Italie) ainsi que l'Asie du sud-est (Singapour et la Corée du Sud entre autres). Deux manuels de vente ont été édités avec 6 pages qui mettent en valeur Martigny et sa région.

En 2023, Martigny et sa région ont accueilli 9 voyages de familiarisation et 9 voyages de presse. Des workshops ont eu lieu en Allemagne (Freiburg in Brisgau et Dresden) entre septembre et novembre avec la visite de nombreux voyageurs. L'OT était présent également sur deux salons consacrés aux séminaires à Grenoble (mai) et Annecy (septembre).

Le nombre de groupes privés visitant Martigny connaît chaque année une augmentation conséquente ; ils sont passés de 303 en 2022 à 388 en 2023, soit une augmentation de 28% en une année. Près de 81% (soit 315 groupes) ont fait une visite privée de la Distillerie Morand ce qui reste notre produit-phare. Le nombre de personnes par groupe peut varier de 5 à 60 (pour la distillerie) voire plus de 200 lors de sorties scolaires ou autres sorties de membres d'une Association (ex. TCS) avec une organisation de plusieurs activités simultanément.

En été, les animations estivales intégrant la Fête Nationale sont organisées afin de faire vivre le centre-ville. En hiver, la Place Centrale est animée par le Hameau de Noël.

Hébergement

S'il y a eu peu de changements dans les hôtels, les chambres d'hôte, en augmentation avec 25 adresses, totalisent deux fermetures, le Jardin de Kabir et la Villa de Maître.

La carte d'hôte « MY Privilège », présentée sous forme de passeport et valable toute une année, propose désormais 66 prestataires pour un tirage de 20'000 exemplaires. Elle vivra sa dernière année avant d'évoluer sous forme électronique.

Les nuitées totales font de l'année 2023 la 2e meilleure année sur 10 ans.

Martigny a totalisé 116'430 nuitées (contre 114'446 en 2022) avec la répartition suivante : 101'573 en hôtellerie (+ 3,75 %), 10'954 au camping (- 9,71 %) et 3'903 pour les chambres d'hôte (soit une baisse de 11,58% en comparaison de l'année précédente). Il en résulte une hausse globale de 1'983 nuitées ou 1,75%

- 8 mois en hausse pour l'hôtellerie : les plus fortes progressions se sont faites de janvier à juin
- Des records sur 10 ans : février et mai sont les meilleurs mois sur 10 ans
- Le campings TCS avait doublé son score en 2021 avant de redescendre à 12'133 nuitées en 2022. Il retrouve la fréquentation d'avant Covid
- Les chambres d'hôte atteignent 3'905 nuitées c'est la 3e meilleure année sur 10 ans avec des records en janvier, mai et juin

Promotion économique

Le contexte économique reste complexe depuis l'année 2021, année durant laquelle l'inflation a fait son apparition avec différents pics atteints en 2022 et également en 2023. Les préoccupations des entreprises restent les mêmes, à savoir de trouver les solutions pour pallier l'augmentation importante de leurs charges, notamment en matière énergétique.

Au niveau de l'économie martigneraise, de nouvelles entreprises se sont créées sur le territoire communal (c.f. statistiques ci-après). Ce sont en effet plus de 3'000 sociétés et 14'000 emplois tous secteurs confondus qui sont recensés à Martigny, s'affichant toujours clairement comme un centre économique régional.

En 2023 :

- 236 entreprises ouvertes
- 158 entreprises fermées
- Un total de 3'140 entreprises en activité au 31.12.2023

Afin d'accompagner l'économie locale, la mission de la promotion économique est non seulement d'apporter un soutien aux entreprises existantes mais aussi d'assurer un rôle de facilitateur pour l'implémentation de nouvelles sociétés en soutenant cette diversité économique essentielle à une région.

Cela se traduit par différents moyens d'actions tels que la mise à disposition de terrains communaux par la voie de droits distincts et permanents de superficie (DDP). La gestion des 35 parcelles communales pour une surface de plus de 104'000 m² génère des revenus réguliers pour la Ville sur le long terme. Des pourparlers et négociations ont régulièrement lieu pour mettre à disposition des parcelles à de nouvelles entreprises qui souhaitent s'implanter et se développer sur le territoire de la Ville. La priorité est donnée aux activités amenant une plus-value pour le tissu économique local. Selon la situation, un lien peut être fait avec le secteur privé pour les entreprises en recherche de terrains ou locaux lorsque la Commune ne peut pas proposer un site idéal.

D'autres actions permettant de soutenir le développement d'entreprises ont été entreprises en 2023, telles que la co-organisation du 1^{er} forum valaisan pour la création d'entreprises le 2 octobre 2023 et l'organisation du 1^{er} stage dating octodurien le 31 octobre 2023.

Enfin, en 2023, la promotion économique a également repris la gestion des établissements publics au sens de la Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détails de boissons alcoolisées (LHR). L'enjeu sur l'année 2023 a été d'assurer que tous les établissements étaient conformes aux nouvelles règles pour l'octroi des autorisations d'exploiter.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	3 922 763.90	2 520 600.00	1 257 163.90	47.16%
Crédits supplémentaires		145 000.00		
Revenus	2 848 411.22	2 505 000.00	343 411.22	13.71%
Excédent de charges	1 074 352.68	160 600.00	913 752.68	-568.96%

Crédits supplémentaires

8190.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Irrigation secteur de Charrat.	35'000
8710.3143.08	Frais d'entretien usines de turbinage Grand service turbine des Marioty et vanne de tête turbine du Pont-Neuf.	110'000

Commentaires sur les écarts

8190.4240.14	Taxe pour l'irrigation Taxe perçue pour l'irrigation du secteur Charrat. Le prochain budget sera adapté aux recettes des années 2022 et 2023.	- 20'374
8401.3634.16	Subvention animation 1^{er} août La subvention n'a pas été versée car interdiction cantonale de faire des feux.	- 30'000
8500.3010.00	Traitements Engagement en cours d'année d'une collaboratrice à temps partiel rattachée à la police du commerce.	+ 25'095
8500.3635.00	Soutiens divers et frais de prospections Cette rubrique a enregistré le soutien à la location des infrastructures pour la création d'un film d'animation.	+ 42'024
8710.3120.11	Energie de restitution FMM SA	+ 1'292'211
9500.4100.00	Energie gratuite Dès le 1 ^{er} janvier 2023, l'énergie gratuite des Forces Motrices de Mauvoisin SA est comptabilisée dans le compte N° 8710.3120.11 Energie de restitution FMM SA en charges dans le département Services économiques et elle est neutralisée par le compte N° 9500.4100.00 Energie gratuite dans le département des Finances et Impôts. Cette méthode de comptabilisation permet la récupération de la TVA dans les usines de turbinages. L'énergie gratuite provient de la perte de turbinage des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA sur la retenue d'eau par les Forces Motrices de Mauvoisin SA.	+ 1'292'211
8710.3143.09	Frais d'entretien et d'exploitation usine FMMB La Ville participe aux frais d'exploitation annuels de l'usine à hauteur de 17.22 %.	- 178'424
8710.4250.06	Vente énergies usines FMMB La restitution des Forces Motrices de Mauvoisin est valorisée en francs depuis 2021. Auparavant elle était restituée sous forme d'énergie gratuite.	+ 210'620
8790.3300.60	Amortissements des biens mobiliers Amortissements des panneaux photovoltaïques installés sur différents bâtiments communaux durant l'année 2023.	+ 231'766

8790.4250.03	Ventes énergies solaire/thermique L'augmentation est liée à la pose de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux durant l'année 2023.	+ 48'066
8792.3132.09	Soutiens spécifiques à la transition énergétique La rubrique a enregistré les soutiens liés à plusieurs projets : Martigny-Rénove, le changement d'agent énergétique ainsi que la réalisation de CECB+.	- 74'167
8792.3132.12	Mandats d'études projets photovoltaïques Les charges de la rubrique ont été transférées sous le compte N° 8790.3132.12. Les études spécifiques ont été largement inférieures aux prévisions.	- 45'000

Compte d'investissements

	Comptes	Budget	Ecart	
	2023	2023	Fr.	%
	Fr.	Fr.	Fr.	
Dépenses	386 765.55	830 000.00	-443 234.45	-53.40%
Crédits supplémentaires				
Recettes	0.00	0.00	0.00	
Investissements nets	386 765.55	830 000.00	-443 234.45	53.40%

Commentaires sur les écarts

8790.5040.025	Installations photovoltaïques déchetterie Les travaux n'ont pas été réalisés.	- 300'000
8790.5040.033	Installations photovoltaïques salle de gym de l'Ecole du Bourg Les travaux réalisés ont été financés en 2022 par la provision pour le développement durable de infrastructures communales.	- 130'000

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
2 457 049,45		2 520 600		8	SERVICES ECONOMIQUES				
		145 000	S		Charges	3 922 763,90		1 257 164	47,16
2 181 206,69		2 505 000			Crédit supplémentaire		2 848 411,22	343 411	13,71
-275 842,76		-160 600			Revenus		1 074 352,68		
					Excédent de charges				
				81	AGRICULTURE				
268 269,70		155 000			Charges	187 415,20		-2 585	-1,36
		35 000	S		Crédit supplémentaire				
36 325,85		55 000			Revenus		34 625,90	-20 374	-37,04
-231 943,85		-135 000			Excédent de charges		152 789,30		
				812	AMELIORATIONS STRUCTURELLES				
123 360,00					Charges				
-123 360,00					Excédent de charges				
				8121	AGRICULTURE				
123 360,00					Charges				
-123 360,00					Excédent de charges				
123 360,00				3636.23	Subvention à des tiers				
				813	AMELIORATION DE L'ELEVAGE				
11 450,00		5 000			Charges	6 144,80		1 145	22,90
-11 450,00		-5 000			Excédent de charges		6 144,80		
				8130	ELEVAGE				
11 450,00		5 000			Charges	6 144,80		1 145	22,90
-11 450,00		-5 000			Excédent de charges		6 144,80		
11 450,00		5,000		3636.00	Subvention	6 144,80		1 145	22,90
				819	IRRIGATION				
133 459,70		150 000			Charges	181 270,40		-3 730	-2,02
		35 000	S		Crédit supplémentaire				
36 325,85		55 000			Revenus		34 625,90	-20 374	-37,04
-97 133,85		-130 000			Excédent de charges		146 644,50		
				8190	IRRIGATION CHARRAT				
133 459,70		150 000			Charges	181 270,40		-3 730	-2,02
		35 000	S		Crédit supplémentaire				
36 325,85		55 000			Revenus		34 625,90	-20 374	-37,04
-97 133,85		-130 000			Excédent de charges		146 644,50		
27 792,15				3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	34 968,35		-32	-0,09
		35'000	S						
59 883,90		30,000		3132.02	Honoraires frais d'études	29 951,40		-49	-0,16
45 783,65		120,000		3142.00	Frais d'entretien	116 350,65		-3 649	-3,04
36 325,85		55,000		4240.14	Taxe pour l'irrigation		34 625,90	-20 374	-37,04

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		84	TOURISME				
709 281,15	754 500		Charges	714 565,76		-39 934	-5,29
-709 281,15	-754 500		Excédent de charges		714 565,76		
		840	TOURISME				
709 281,15	754 500		Charges	714 565,76		-39 934	-5,29
-709 281,15	-754 500		Excédent de charges		714 565,76		
		8400	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT				
327 000,00	327 000		Charges	327 000,00			
-327 000,00	-327 000		Excédent de charges		327 000,00		
100 000,00	100,000	3634.14	Cotisation Société de développement	100 000,00			
72 000,00	72,000	3634.15	Cotisation Office du tourisme	72 000,00			
80 000,00	80,000	3636.00	Subvention	80 000,00			
75 000,00	75,000	3636.05	Subvention pour loyers	75 000,00			
		8401	ANIMATION TOURISTIQUE				
382 281,15	427 500		Charges	387 565,76		-39 934	-9,34
-382 281,15	-427 500		Excédent de charges		387 565,76		
14 852,85	14,000	3151.02	Entretien du Baladeur	3 152,41		-10 848	-77,48
	30,000	3634.16	Subvention animation 1er août			-30 000	
40 000,00	40,000	3634.17	Subvention Promotion touristique	40 000,00			
162 500,00	172,500	3636.09	Subvention à l'animation	162 500,00		-10 000	-5,80
44 928,30	33,000	3636.10	Subventions diverses	39 913,35		6 913	20,95
120 000,00	120,000	3636.16	Subvention au Château de la Bâtiaz	120 000,00			
	18,000	3636.30	Subvention aux associations de quartier	22 000,00		4 000	22,22
		85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
165 539,60	282 900		Charges	344 518,00		61 618	21,78
-165 539,60	-282 900		Excédent de charges		344 518,00		
		850	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
165 539,60	282 900		Charges	344 518,00		61 618	21,78
-165 539,60	-282 900		Excédent de charges		344 518,00		
		8500	PROMOTION ECONOMIQUE ET POLICE DU COMMERCE				
165 539,60	282 900		Charges	344 518,00		61 618	21,78
-165 539,60	-282 900		Excédent de charges		344 518,00		
122 902,00	129,200	3010.00	Traitements	154 294,60		25 095	19,42
1 200,00	1,200	3040.00	Allocations pour enfants	1 560,00		360	30,00
1 800,00	1,800	3045.00	Allocations de ménage	2 160,00		360	20,00
1 680,00	1,700	3046.00	Allocations caisses-maladie	2 268,00		568	33,41
8 160,60	8,500	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	10 265,45		1 765	20,77
14 113,20	14,900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	17 252,65		2 353	15,79
1 730,35	1,800	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	2 762,75		963	53,49

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
3 487,20		3,600	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	4 355,40		755	20,98
1 594,60		1,700	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	2 006,00		306	18,00
141,35		2,000	3090.00		Formation et perfectionnement du personnel			-2 000	
713,30		500	3100.00		Matériel de bureau	1 273,90		774	154,78
177,00		1,000	3170.00		Frais de déplacement et autres frais	887,60		-112	-11,24
3 900,00			3170.01		Frais divers	104,00		104	
3 940,00		88,000	3635.00		Soutiens divers et frais de prospections	130 024,20		42 024	47,75
		27,000	3635.01		Mise sur pied d'actions économiques	15 303,45		-11 697	-43,32
			87		COMBUSTIBLES ET ENERGIE				
1 313 959,00		1 328 200			Charges	2 676 264,94		1 238 065	86,08
		110 000	S		Crédit supplémentaire				
2 144 880,84		2 450 000			Revenus		2 813 785,32	363 785	14,85
830 921,84		1 011 800			Excédent de revenus	137 520,38			
			871		ELECTRICITE				
1 142 989,30		1 083 200			Charges	2 314 358,79		1 121 159	93,96
		110 000	S		Crédit supplémentaire				
1 891 518,29		2 200 000			Revenus		2 514 221,62	314 222	14,28
748 528,99		1 006 800			Excédent de revenus	199 862,83			
			8710		USINES DE TURBINAGES				
1 030 789,30		1 083 200			Charges	2 314 358,79		1 121 159	93,96
		110 000	S		Crédit supplémentaire				
1 891 518,29		2 200 000			Revenus		2 514 221,62	314 222	14,28
860 728,99		1 006 800			Excédent de revenus	199 862,83			
			3120.11		Energie de restitution FMM SA	1 292 211,47		1 292 211	
189 159,15		83,200	3143.08		Frais d'entretien et d'exploitation usines de turbinage	200 571,50		7 372	3,82
		110'000							
841 630,15		1,000,000	3143.09		Frais d'entretien et d'exploitation usine FMMB	821 575,82		-178 424	-17,84
513 279,84		1,000,000	4250.05		Ventes énergies usines de turbinage		995 573,62	-4 426	-0,44
1 378 238,45		1,200,000	4250.06		Ventes énergies usines FMMB		1 518 648,00	318 648	26,55
			8711		SOCIETES SINERGY				
112 200,00					Charges				
-112 200,00					Excédent de charges				
112 200,00			3510.03		Attribution fonds pour autonomie énergétique				
			879		AUTRES SOURCES D'ENERGIE				
170 969,70		245 000			Charges	361 906,15		116 906	47,72
253 362,55		250 000			Revenus		299 563,70	49 564	19,83
					Excédent de charges		62 342,45		
82 392,85		5 000			Excédent de revenus				
			8790		AUTRES SOURCES D'ENERGIE				
					Charges	236 073,55		236 074	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
221 962,55	250 000		Revenus		278 163,70	28 164	11,27
221 962,55	250 000		Excédent de revenus	42 090,15			
		3132.12	Mandats d'études projets photovoltaïques	4 308,00		4 308	
		3300.60	Amortissements des biens mobiliers	231 765,55		231 766	
80 913,75	90,000	4250.03	Ventes énergie solaire/thermique		138 066,15	48 066	53,41
141 048,80	160,000	4250.04	Ventes énergies éolienne		140 097,55	-19 902	-12,44
		8792	SOUTIENS SPECIFIQUES - CITE DE L'ENERGIE				
170 969,70	245 000		Charges	125 832,60		-119 167	-48,64
31 400,00			Revenus		21 400,00	21 400	
-139 569,70	-245 000		Excédent de charges		104 432,60		
159 369,70	200,000	3132.09	Soutiens spécifiques à la transition énergétique	125 832,60		-74 167	-37,08
11 600,00	45,000	3132.12	Mandats d'études projets photovoltaïques			-45 000	
31 400,00		4630.00	Subventions fédérales		21 400,00	21 400	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Fr.	%
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes		
			8	SERVICES ECONOMIQUES			
		830 000		Dépenses	386 765,55		
		-830 000		Investissements nets		386 765,55	
			87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
		830 000		Dépenses	386 765,55		
		-830 000		Investissements nets		386 765,55	
			879	AUTRES SOURCES D'ENERGIE			
		830 000		Dépenses	386 765,55		
		-830 000		Investissements nets		386 765,55	
			8790	AUTRES SOURCES D'ENERGIE			
		830 000		Dépenses	386 765,55		
		-830 000		Investissements nets		386 765,55	
		300,000	5040.025	Installations photovoltaïques déchetterie			
		400,000	5040.030	Installations photovoltaïques local du feu	386 765,55		
		130,000	5040.033	Installations photovoltaïques salle de gym de l'Ecole du Bourg			

Finances et impôts

FINANCES ET IMPOTS

Impôts

Le compte "impôts" boucle l'exercice 2023 avec un excédent de recettes de 2.23 mios de francs par rapport au budget établi.

Cet écart positif est dû principalement aux éléments suivants :

Pour les personnes physiques : + CHF 2'474'384

Impôt sur le revenu des personnes physiques : + CHF 636'273

Le solde de la taxation 2021 par rapport à celle de l'année 2020 a été supérieur aux projections établies lors du bouclage de l'exercice comptable 2022. En effet, les notifications survenues durant cet exercice ont augmenté de 2.4% contre 1.79% provisionnées.

Il a également été tenu compte des mouvements des contribuables imposables au 31 décembre 2021 qui ont impacté de manière négative les projections fiscales 2022 et 2023.

Impôt sur la fortune des personnes physiques : + CHF 752'221

Les notifications tardives des taxations durant l'année de contribuables arrivés en fin d'année 2021 ont généré des recettes supplémentaires sur les taxations 2021 et prévisions fiscales 2022 et 2023. Ces éléments n'étaient pas connus au moment du bouclage de l'année précédente.

Impôt sur les gains immobiliers : + CHF 340'364

Les recettes liées aux gains immobiliers ont été largement supérieures aux prévisions. Ces recettes, qui dépendent des transactions immobilières effectuées durant l'année, sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.

Impôt sur les successions et donations : + CHF 517'773

L'exercice 2023 a enregistré des recettes importantes en lien avec les différentes successions et donations intervenues durant l'année.

Ces recettes sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.

Pour les personnes morales : - CHF 241'828

Impôt sur le bénéfice des personnes morales : + CHF 656'472

La reprise de taxations pour les années antérieures de contribuables (2020 et avant) a généré des recettes supplémentaires de 0.5 mios.

L'exercice a également enregistré des revenus complémentaires uniques liés à une promotion immobilière d'environ 0.35 mios.

Les effets de la deuxième étape de la RFFA-VS présente une diminution des recettes d'environ CHF 680'000.— sur les taxations définitives relatives à l'année fiscale complète 2021. Pour rappel la première étape avait généré un manco similaire d'environ CHF 680'000.- sur l'année fiscale 2020.

Il a été tenu compte des incidences pour la dernière étape de cette réforme dans les mêmes tendances. Pour rappel, il était prévu une diminution progressive des taux d'imposition sur les bénéficiaires des sociétés sur trois années. (2020 à 2022).

Impôt sur le capital des personnes morales : - CHF 913'783

Les pertes comptables conséquentes d'un contribuable subies en 2022 ont impacté directement les fonds propres de celui-ci, engendrant une diminution importante de l'imposition 2022 et 2023 sur le capital.

Fortune et dette

Remboursement d'emprunt

Un emprunt de CHF 5'000'000.-, au taux de 1.48 %, contracté auprès de la SUVA a été remboursé le 14 février 2023.

Nouveaux emprunts

Trois nouveaux emprunts ont été souscrits durant l'année 2023 :

- CHF 10'000'000.-, au taux de 1.98 %, le 15 février 2023 auprès de PostFinance SA pour une durée de 6 ans.
- CHF 10'000'000.-, au taux de 1.95 %, le 8 octobre 2023 auprès de PostFinance SA pour une durée de 5 ans.
- CHF 6'000'000.-, au taux de 2.07 %, le 8 octobre 2023 auprès de PostFinance SA pour une durée de 8 ans.

Situation des emprunts au 31 décembre 2023

<u>Baillleurs de fonds</u>	<u>Montant</u>			<u>Durée</u>	<u>Taux</u>	<u>Int. Annuels</u>	
POSTFINANCE	10 000 000	2013	2024	11	1.490%	149 000	
CAISSE PENSION POSTE	5 000 000	2015	2024	9	0.330%	16 500	
UBS (Charrat)	1 128 750	2014	2024	10	1.900%	21 446	
POSTFINANCE	10 000 000	2011	2025	14	1.910%	191 000	
POSTFINANCE	10 000 000	2012	2025	13	1.920%	192 000	
SUVA (Charrat)	1 500 000	2013	2025	12	1.800%	27 000	
POSTFINANCE	10 000 000	2012	2026	14	1.980%	198 000	
CAISSE PENSION POSTE	10 000 000	2011	2027	16	1.980%	198 000	
SUVA	5 000 000	2015	2027	12	0.650%	32 500	
LA BALOISE	6 000 000	2012	2028	16	1.600%	96 000	
POSTFINANCE	10 000 000	2023	2028	5	1.950%	195 000	
POSTFINANCE	10 000 000	2023	2029	6	1.980%	198 000	
CAISSE PENSION POSTE	10 000 000	2015	2030	15	0.860%	86 000	
POSTFINANCE	6 000 000	2023	2031	8	2.070%	124 200	
UBS	5 000 000	2016	2036	20	1.250%	62 500	
POSTFINANCE	10 000 000	2021	2035	14	0.360%	36 000	
POSTFINANCE	10 000 000	2022	2037	15	1.040%	104 000	
POSTFINANCE	10 000 000	2022	2039	17	1.110%	111 000	
UBS	10 000 000	2020	2040	20	0.670%	67 000	
AXA WINTERTHUR	10 000 000	2021	2041	20	0.500%	50 000	
AXA WINTERTHUR	10 000 000	2022	2042	20	1.000%	100 000	
	169 628 750					2 255 146	1.33%

Compte de fonctionnement

	Comptes	Budget	Ecart	
	2023	2023	Fr.	%
	Fr.	Fr.	Fr.	
Charges	18 566 579.12	13 000 200.00	3 066 379.12	19.78%
Crédits supplémentaires		2 500 000.00		
Revenus	90 309 265.17	83 531 710.00	6 777 555.17	8.11%
Excédent de revenus	71 742 686.05	68 031 510.00	3 711 176.05	5.46%

Crédits supplémentaires

9910.3894.00 **Attribution à la réserve de politique budgétaire** **2'500'000**
 Attribution à la réserve budgétaire de l'excédent de résultats.

Commentaires sur les écarts

9100.3181.01 **Pertes sur débiteurs impôts** **+ 167'541**
 L'exercice a enregistré une perte importante pour un débiteur relative à une taxation d'une année antérieure.

9100.4000.00 **Impôt sur le revenu** **+ 636'273**
 Le solde de la taxation 2021 par rapport à celle de l'année 2020 a été supérieur aux projections établies lors du bouclage de l'exercice comptable 2022. En effet, les notifications survenues durant cet exercice ont augmenté de 2.4% contre 1.79% provisionnées. Il a également été tenu compte des mouvements des contribuables imposables au 31 décembre 2021 qui ont impacté de manière négative les projections fiscales 2022 et 2023.

9100.4001.00 **Impôt sur la fortune** **+ 752'221**
 Les notifications tardives des taxations durant l'année de contribuables arrivés en fin d'année 2021 ont généré des recettes supplémentaires sur les taxations 2021 et prévisions fiscales 2022 et 2023. Ces éléments n'étaient pas connus au moment du bouclage de l'année précédente.

9100.4002.00 **Impôt à la source** **+ 124'848**
 L'Etat du Valais a transmis un décompte rétroactif pour les années fiscales 2014 à 2021 qui a généré des recettes supplémentaires.

9100.4022.01 **Impôt sur les gains immobiliers** **+ 340'364**
 Les recettes liées aux gains immobiliers ont été largement supérieures aux prévisions. Ces recettes, qui dépendent des transactions immobilières effectuées durant l'année, sont

difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.

9100.4024.00	<p>Impôt sur les successions et les donations L'exercice 2023 a enregistré des recettes importantes en lien avec les différentes successions et donations intervenues durant l'année. Ces recettes sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.</p>	+ 517'773
9110.4010.00	<p>Impôt sur le bénéfice La reprise de taxations pour les années antérieures de contribuables (2020 et avant) a généré des recettes supplémentaires de 0.5 mios. L'exercice a également enregistré des revenus complémentaires uniques liés à une promotion immobilière d'environ 0.35 mios. Les effets de la deuxième étape de la RFFA-VS présentent une diminution des recettes d'environ Fr. 680'000.— sur les taxations définitives relatives à l'année fiscale complète 2021. Pour rappel la première étape avait généré un manco similaire d'environ Fr. 680'000.— sur l'année fiscale 2020.</p>	+ 656'472
9110.4010.01	<p>Impôt minimum Impôt perçu en lieu et place de l'impôt sur le bénéfice et le capital pour des sociétés essentiellement actives dans le commerce de détails. Les fluctuations de ce poste sont difficilement prévisibles.</p>	- 148'149
9110.4011.00	<p>Impôt sur le capital Les pertes comptables conséquentes d'un contribuable subies en 2022 ont impacté directement les fonds propres de celui-ci, engendrant une diminution importante de l'imposition 2022 et 2023 sur le capital.</p>	- 913'783
9500.4100.00	<p>Energie gratuite</p>	+ 1'292'211
8710.3120.11	<p>Energie de restitution FMM SA Dès le 1er janvier 2023, l'énergie gratuite des Forces Motrices de Mauvoisin SA est comptabilisée dans le compte No 8710.3120.11 Energie de restitution FMM SA en charges dans le département Services économiques et elle est neutralisée par le compte No 9500.4100.00 Energie gratuite dans le département des Finances et Impôts. Cette méthode de comptabilisation permet la récupération de la TVA dans les usines de turbinages. L'énergie gratuite provient de la perte de turbinage des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA sur la retenue d'eau par les Forces Motrices de Mauvoisin SA.</p>	+ 1'292'211
9610.3406.00	<p>Intérêts passifs engagement financiers à long terme L'écart provient de l'augmentation de l'endettement durant l'année et les taux d'intérêt au moment du recours aux emprunts.</p>	+ 90'550
9611.4401.00	<p>Intérêts des créances Intérêts liés principalement aux taxations fiscales établies durant l'année qui dépendent du taux d'avancement des taxations fiscales 2022.</p>	- 129'477

9630.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Ecart lié à l'augmentation des différents agents énergétiques en cours d'année pour les bâtiments du patrimoine financier.	+ 92'875
9630.3137.00	Impôts communaux et cantonaux L'augmentation des recettes de la production de nos usines de turbinage en 2022 et 2023 influence de manière négative cette rubrique.	+ 77'508
9630.3431.00	Frais d'entretien Les travaux d'entretien réalisés durant l'année pour les bâtiments appartenant au patrimoine financier ont été largement inférieurs aux prévisions.	- 132'102
9630.4430.00	Location des immeubles du patrimoine financier L'écart est dû principalement à la location de la Halle 110 pour la création d'un film d'animation durant l'année 2023.	+ 131'293
9631.3411.00	Pertes réalisées sur les immobilisations corporelles PF	+ 2'730'842
9631.4411.00	Gains des ventes d'immobilisations corporelles PF Echange de parcelles, sans soulte, avec la Paroisse catholique Romaine durant l'année. La valorisation s'est effectuée à la valeur vénale et a généré un gain comptable sur nos parcelles du patrimoine financier. Ce gain a été neutralisé par une attribution à une provision pour le terrain du Longes Rayes. En effet, ce terrain pourrait être dévolu à l'Etat du Valais et cédé, gratuitement, pour l'agrandissement de l'Ecole professionnelle cantonale.	+ 2'740'250
9631.4430.01	Location des terrains du patrimoine financier La rubrique a enregistré l'encaissement rétroactif d'un droit distinct et permanent sur plusieurs années.	+ 102'887
9710.4699.00	Parts à des recettes fédérales La Caisse de compensation du canton du Valais a rétrocédé le produit de la taxe CO2 sur les combustibles fossiles. Jusqu'à présent, cette recette était enregistrée en diminution des charges patronales décomptées par la Caisse de compensation.	+ 13'592

Compte d'investissements

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	0.00	0.00	0.00	
Crédits supplémentaires				
Recettes	1 575 600.00	0.00	1 575 600.00	
Investissements nets	-1 575 600.00	0.00	1 575 600.00	

Commentaires sur les écarts

- 9611.6420.000 **Remboursement des prêts
Communes et associations intercommunales** **+ 115'600**
Annuités des prêts octroyés il y a plusieurs années à l'Administration mixte de Martigny et Martigny-Combe pour les travaux en lien avec le cimetière et l'Eglise du Bourg.
- 9611.6440.00 **Remboursement des prêts Entreprises publiques** **+ 1'460'000**
Annuités des prêts octroyés il y a plusieurs années aux sociétés Sinergy ainsi qu'à la société Ideark.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		9	FINANCES ET IMPOTS				
15 097 403,51	13 000 200		Charges	18 566 579,12		3 066 379	19,78
	2 500 000	S	Crédit supplémentaire				
83 740 720,18	83 531 710		Revenus		90 309 265,17	6 777 555	8,11
68 643 316,67	68 031 510		Excédent de revenus	71 742 686,05			
		91	IMPOTS				
1 087 676,03	1 465 000		Charges	1 531 986,23		66 986	4,57
68 239 798,02	69 530 000		Revenus		71 829 542,03	2 299 542	3,31
67 152 121,99	68 065 000		Excédent de revenus	70 297 555,80			
		910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES				
1 010 285,63	1 365 000		Charges	1 452 226,07		87 226	6,39
54 120 874,02	54 690 000		Revenus		57 251 610,18	2 561 610	4,68
53 110 588,39	53 325 000		Excédent de revenus	55 799 384,11			
		9100	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES				
1 010 285,63	1 365 000		Charges	1 452 226,07		87 226	6,39
54 120 874,02	54 690 000		Revenus		57 251 610,18	2 561 610	4,68
53 110 588,39	53 325 000		Excédent de revenus	55 799 384,11			
4 957,00	50,000	3181.00	Remises d'impôts	13 970,35		-36 030	-72,06
570 386,18	850,000	3181.01	Pertes sur débiteurs impôts	1 037 385,77		187 386	22,05
434 942,45	465,000	3602.00	Répartition intercommunale sur immeubles bâtis	400 869,95		-64 130	-13,79
38 477 112,20	39,400,000	4000.00	Impôt sur le revenu		40 036 273,00	636 273	1,61
6 662 655,00	6,900,000	4001.00	Impôt sur la fortune		7 652 220,80	752 221	10,90
2 887 056,52	3,000,000	4002.00	Impôt à la source		3 124 848,13	124 848	4,16
154 599,50	145,000	4008.00	Impôt personnel		118 462,50	-26 538	-18,30
359 903,70	350,000	4009.00	Impôt global		372 884,40	22 884	6,54
1 541 970,00	1,510,000	4021.00	Impôt foncier		1 571 542,10	61 542	4,08
1 140 684,55	850,000	4022.01	Impôt sur les gains immobiliers		1 190 364,45	340 364	40,04
1 629 153,85	1,300,000	4023.00	Impôt sur les droits de mutations		1 334 576,75	34 577	2,66
606 222,20	650,000	4024.00	Impôts sur les successions et les donations		1 167 773,45	517 773	79,66
149 612,30	145,000	4033.00	Impôt sur les chiens		152 575,80	7 576	5,22
42 250,00		4270.00	Amendes fiscales		42 900,00	42 900	
469 654,20	440,000	4602.00	Participation impôt sur immeubles bâtis		487 188,80	47 189	10,72
		911	IMPOTS PERSONNES MORALES				
77 390,40	100 000		Charges	79 760,16		-20 240	-20,24
14 118 924,00	14 840 000		Revenus		14 577 931,85	-262 068	-1,77
14 041 533,60	14 740 000		Excédent de revenus	14 498 171,69			
		9110	IMPOTS PERSONNES MORALES				
77 390,40	100 000		Charges	79 760,16		-20 240	-20,24
14 118 924,00	14 840 000		Revenus		14 577 931,85	-262 068	-1,77
14 041 533,60	14 740 000		Excédent de revenus	14 498 171,69			
77 390,40	100,000	3181.01	Pertes sur débiteurs impôts	79 760,16		-20 240	-20,24
6 510 326,00	7,000,000	4010.00	Impôt sur le bénéfice		7 656 472,15	656 472	9,38

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023				Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
125 831,40		300,000	4010.01	Impôt minimum			151 851,20	-148 149	-49,38
5 464 593,90		5,650,000	4011.00	Impôt sur le capital			4 736 216,90	-913 783	-16,17
2 016 751,70		1,890,000	4021.00	Impôt foncier			1 983 310,60	93 311	4,94
1 421,00			4270.00	Amendes fiscales			50 081,00	50 081	
			93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES					
95 389,00		100		Charges				-100	
				Revenus			27,00	27	
-95 389,00		-100		Excédent de charges					
				Excédent de revenus		27,00			
			930	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES					
95 389,00		100		Charges				-100	
				Revenus			27,00	27	
-95 389,00		-100		Excédent de charges					
				Excédent de revenus		27,00			
			9300	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES					
95 389,00		100		Charges				-100	
				Revenus			27,00	27	
-95 389,00		-100		Excédent de charges					
				Excédent de revenus		27,00			
95 389,00		100	3621.50	Péréquation financière intercommunale				-100	
			4621.00	Péréquation financière intercommunale			27,00	27	
			95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES					
746 600,10		615 000		Revenus			1 955 336,91	1 340 337	217,94
746 600,10		615 000		Excédent de revenus		1 955 336,91			
			950	PARTS AUX RECETTES, AUTRES					
746 600,10		615 000		Revenus			1 955 336,91	1 340 337	217,94
746 600,10		615 000		Excédent de revenus		1 955 336,91			
			9500	PARTS AUX RECETTES, AUTRES					
746 600,10		615 000		Revenus			1 955 336,91	1 340 337	217,94
746 600,10		615 000		Excédent de revenus		1 955 336,91			
711 901,51		580,000	4100.00	Energie gratuite			1 292 211,47	1 292 211	
18 618,59		20,000	4120.03	Redevances hydrauliques			624 947,25	44 947	7,75
16 080,00		15,000	4601.00	Patentes débits de boissons			22 225,69	2 226	11,13
			4601.01	Appareils automatiques			15 952,50	953	6,35
			96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE					
11 199 338,48		11 535 100		Charges		14 534 592,89		2 999 493	26,00
14 754 322,06		13 386 710		Revenus			16 510 767,58	3 124 058	23,34
3 554 983,58		1 851 610		Excédent de revenus		1 976 174,69			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		961	INTERETS				
2 261 642,31	2 477 000		Charges	2 595 769,69		118 770	4,79
9 038 423,86	8 888 300		Revenus		9 011 950,96	123 651	1,39
6 776 781,55	6 411 300		Excédent de revenus	6 416 181,27			
		9610	INTERETS ET CHARGES DU PASSIF				
2 261 642,31	2 477 000		Charges	2 595 769,69		118 770	4,79
-2 261 642,31	-2 477 000		Excédent de charges		2 595 769,69		
37 815,59	12,000	3130.08	Frais bancaires et postaux	26 067,83		14 068	117,23
3 802,95		3400.00	Intérêts passifs engagements courants	-5 467,25		-5 467	
21 454,32	13,000	3401.00	Intérêts passifs engagements financiers à court terme	30 374,61		17 375	133,65
1 795 307,15	1,902,000	3406.00	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	1 992 549,85		90 550	4,76
410 868,20	550,000	3409.00	Intérêts rémunérateurs taxations fiscales	552 244,65		2 245	0,41
		9611	INTERETS ET PRODUITS DE L'ACTIF				
9 038 423,86	8 888 300		Revenus		9 011 950,96	123 651	1,39
9 038 423,86	8 888 300		Excédent de revenus	9 011 950,96			
		4400.00	Inérêts des liquidités		13 994,63	13 995	
680 817,21	1,000,000	4401.00	Intérêts des créances		870 523,25	-129 477	-12,95
334 528,00	247,500	4450.01	Prêts sociétés Sinergy SA		270 420,43	22 920	9,26
479 678,65	467,900	4451.00	Dividendes des titres du patrimoine administratif		483 312,65	15 413	3,29
7 543 400,00	7,172,900	4940.00	Imputations internes, intérêts		7 373 700,00	200 800	2,80
		963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER				
8 937 696,17	9 058 100		Charges	11 938 823,20		2 880 723	31,80
5 715 898,20	4 498 410		Revenus		7 498 816,62	3 000 407	66,70
-3 221 797,97	-4 559 690		Excédent de charges		4 440 006,58		
		9630	BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER				
5 011 783,67	5 385 800		Charges	5 818 301,00		432 501	8,03
3 495 670,80	3 749 750		Revenus		3 907 019,42	157 269	4,19
-1 516 112,87	-1 636 050		Excédent de charges		1 911 281,58		
64 998,00	207,700	3010.00	Traitements	151 196,15		-56 504	-27,20
	11,900	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9 612,00		-2 288	-19,23
	10,800	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	8 761,00		-2 039	-18,88
164,40	6,400	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4 932,20		-1 468	-22,93
	5,100	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	4 083,00		-1 017	-19,94
61,20	2,300	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 932,20		-368	-15,99
12 642,00		3059.00	Charges sociales				
223 823,85	237,000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	329 874,90		92 875	39,19
49 828,70	81,900	3134.00	Primes d'assurances de choses	65 724,30		-16 176	-19,75
380 000,00	420,000	3137.00	Impôts communaux et cantonaux	497 508,25		77 508	18,45
369 606,12	600,000	3431.00	Frais d'entretien	467 898,35		-132 102	-22,02
70 550,05	64,000	3439.02	Loyers et charges	65 384,45		1 384	2,16

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
46 639,35	62,000	3439.05	Prestation de services de tiers	51 024,20		-10 976	-17,70
5 270,00		3439.06	Honoraires frais d'études				
28 300,00	25,800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	23 770,00		-2 030	-7,87
3 759 900,00	3,650,900	3940.00	Imputations internes, intérêts	4 136 600,00		485 700	13,30
7 981,50		4260.01	Dédommagement des assurances		6 777,85	6 778	
2 946 319,30	3,200,000	4430.00	Location des immeubles du patrimoine financier		3 331 293,07	131 293	4,10
181 620,00	190,000	4430.02	Charges immeubles du patrimoine financier		204 228,50	14 229	7,49
359 750,00	359,750	4432.00	Mise à disposition immeubles du patrimoine financier		359 750,00		
		4631.00	Subventions cantonales		4 970,00	4 970	
		9631	TERRAINS DU PATRIMOINE FINANCIER				
3 920 912,50	3 672 300		Charges	6 120 518,20		2 448 218	66,67
2 220 227,40	748 660		Revenus		3 591 797,20	2 843 137	379,76
-1 700 685,10	-2 923 640		Excédent de charges		2 528 721,00		
		3411.00	Pertes réalisées sur les immobilisationscorporelles PF	2 730 842,00		2 730 842	
137 412,50	150,300	3439.02	Loyers et charges	152 576,20		2 276	1,51
3 783 500,00	3,522,000	3940.00	Imputations internes, intérêts	3 237 100,00		-284 900	-8,09
1 471 867,40		4411.00	Gains des ventes d'immobilisations corporelles PF		2 740 249,75	2 740 250	
579 700,00	580,000	4430.01	Location des terrains du patrimoine financier		682 887,45	102 887	17,74
168 660,00	168,660	4432.01	Mise à disposition terrains du patrimoine financier		168 660,00		
		9632	TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER				
5 000,00			Charges	4,00		4	
-5 000,00			Excédent de charges		4,00		
5 000,00		3410.00	Perte comptable sur les placements du patrimoine financier				
		3650.41	Rectifications, participations PA aux entreprises publiques	4,00		4	
		97	REDISTRIBUTIONS				
			Revenus		13 591,65	13 592	
			Excédent de revenus	13 591,65			
		971	REDISTRIBUTIONS				
			Revenus		13 591,65	13 592	
			Excédent de revenus	13 591,65			
		9710	REDISTRIBUTIONS LIEES A LA TAXE SUR LE CO2				
			Revenus		13 591,65	13 592	
			Excédent de revenus	13 591,65			
		4699.00	Parts à des recettes fédérales		13 591,65	13 592	
		99	AUTRES CHARGES NON VENTILABLES				
2 715 000,00			Charges	2 500 000,00			
	2 500 000 S		Crédit supplémentaire				
-2 715 000,00	-2 500 000		Excédent de charges		2 500 000,00		
		991	TRANSFERT PROVISION A RESERVE BUDGETAIRE MCH2				
2 715 000,00			Charges	2 500 000,00			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2022 Fr.	Budget 2023 Fr.			Comptes 2023		Ec. C 2023 - B 2023	
				Charges	Revenus	Fr.	%
-2 715 000,00	2 500 000 S -2 500 000		Crédit supplémentaire Excédent de charges		2 500 000,00		
		9910	TRANSFERT PROVISION A RESERVE BUDGETAIRE MCH2				
2 715 000,00			Charges	2 500 000,00			
-2 715 000,00	2 500 000 S -2 500 000		Crédit supplémentaire Excédent de charges		2 500 000,00		
2 715 000,00		3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	2 500 000,00			
	2'500'000 S						

Bilan détaillé

1	Actif	262 125 084.93	281 587 104.43
PATRIMOINE FINANCIER		190 290 766.73	199 059 570.98
100	Disponibilités et placements à court terme	6 769 250.47	13 056 008.98
1000	Caisse	40 621.70	35 595.55
1001	Comptes postaux	1 816 999.15	8 553 322.79
1002	Banques	4 914 682.12	1 496 961.84
1003	Placements à court terme	-	3 000 000.00
1004	Cartes de débit et de crédit	-3 052.50	-29 871.20
101	Créances	29 332 482.49	34 022 057.88
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations	3 626 132.79	3 693 498.99
1011	Comptes courants avec des tiers	9 412 276.88	11 482 212.50
1012	Créances fiscales	16 253 725.72	18 306 203.56
1013	Acomptes à des tiers	-	
1014	Créances sur transferts	-	440 000.00
1015	Comptes courants internes	-1 890.45	-392.95
1019	Autres créances	42 237.55	100 535.78
104	Actifs de régularisation	9 444 614.62	9 058 598.97
1041	Comptes de résultats	7 669 444.47	7 996 215.42
1046	Comptes des investissements	1 775 170.15	1 062 383.55
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	101 155.25	101 155.25
1068	Avances et acomptes versés	101 155.25	101 155.25
107	Placements financiers	960 000.00	887 000.00
1071	Prêts	960 000.00	887 000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	143 683 263.90	141 934 749.90
1080	Terrains du patrimoine financier	72 067 119.55	68 402 668.30
1084	Bâtiments du patrimoine financier	71 616 144.35	73 532 081.60

1	Actif	262 125 084.93	281 587 104.43
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		71 834 318.20	82 527 533.45
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	61 343 091.20	73 048 895.75
1400	Terrains non bâtis	12 347.80	3 861 174.00
1401	Routes et voies de communication	21 998 007.00	23 789 008.00
1402	Aménagements des eaux	2 515 001.00	2 724 002.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	3 936 666.40	3 531 745.75
1404	Terrains bâtis	32 369 063.00	38 411 959.00
1406	Biens mobiliers	512 005.00	731 006.00
1409	Autres immobilisations corporelles	1.00	1.00
144	Prêts	9 381 200.00	8 432 713.70
1442	Prêts aux communes et associations de communes	200 200.00	711 713.70
1444	Prêts à des entreprises publiques	9 181 000.00	7 721 000.00
1445	Prêts à des entreprises privées	-	
145	Participations, capital social	950 026.00	900 023.00
1454	Participations aux entreprises publiques	950 026.00	900 023.00
146	Subventions d'investissement	160 001.00	145 901.00
1461	Subventions d'investissement au Canton	65 000.00	50 900.00
1462	Subventions d'investissement aux Communes	95 000.00	95 000.00
1462	Subventions d'investissement aux particuliers	1.00	1.00

2	Passif	262 125 084.93	281 587 104.43
CAPITAUX DE TIERS		199 255 297.61	216 817 012.90
200	Engagements courants	12 527 198.30	10 392 361.40
2000	Engagements courants provisoires	12 087 135.30	9 969 918.90
2002	Impôts	96 776.55	91 073.15
2005	Comptes courants internes	266 600.00	256 350.00
2006	Dépôts et Cautions	76 686.45	75 019.35
201	Engagements financiers à court terme	5 000 000.00	16 128 750.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	5 000 000.00	16 128 750.00
204	Passifs de régularisation	11 363 157.35	10 474 697.81
2041	Comptes de résultats	7 505 501.70	6 803 349.20
2044	Charges financières	1 101 740.00	1 281 506.00
2046	Comptes des investissements	2 755 915.65	2 389 842.61
205	Provisions à court terme	1 753 780.05	187 314.63
2055	Comptes de résultats	180 258.50	187 314.63
2058	Comptes des investissements	1 573 521.55	-
206	Engagements financiers à long terme	144 323 750.00	154 150 000.00
2064	Prêts et reconnaissances de dettes	144 323 750.00	154 150 000.00
2069	Autres engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	20 909 917.00	22 209 584.15
2083	Provisions pour les dommages non assurés	6 363 799.30	6 363 799.30
2085	Provisions pour d'autres activités d'exploitation	334 400.55	334 400.55
2087	Provisions à long terme pour charges financières	-	2 460 950.00
2088	Provisions du compte des investissements	981 717.15	9 820 434.30
2089	Autres provisions à long terme	13 230 000.00	3 230 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3 377 494.91	3 274 304.91
2090	Engagements envers les financements spéciaux	3 377 494.91	3 274 304.91
CAPITAL PROPRE		62 869 787.32	64 770 091.53
290	Financements spéciaux	-414 095.31	-1 187 457.63
2900	Financements spéciaux du capital propre	-414 095.31	-1 187 457.63
291	Fonds enregistrés sous capital propre	16 249 444.28	16 254 844.28
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	16 249 444.28	16 254 844.28
294	Réserve de politique budgétaire	2 715 000.00	5 215 000.00
2940	Réserve de politique budgétaire	2 715 000.00	5 215 000.00
299	Excédent du bilan	44 319 438.35	44 487 704.88
2999	Résultats cumulés des années précédentes	44 319 438.35	44 487 704.88

Conclusions

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous sollicitons de votre Conseil la décision suivante :

"La gestion et les comptes 2023 de la Commune sont approuvés tels que présentés de même que les crédits supplémentaires qu'ils impliquent."

Compte de résultat		
Total des charges (amortissements inclus)	- CHF	128 117 498.08
Total des revenus	+ CHF	<u>128 285 764.61</u>
Excédent de revenus	= CHF	<u>168 266.53</u>

Compte des investissements		
Dépenses	+ CHF	30 304 446.04
Recettes	- CHF	<u>11 992 860.05</u>
Investissements nets	= CHF	<u>18 311 585.99</u>

Marge d'autofinancement		
Charges financières	- CHF	116 974 457.72
Revenus financiers	+ CHF	<u>126 389 942.67</u>
Marge d'autofinancement	= CHF	<u>9 415 484.95</u>

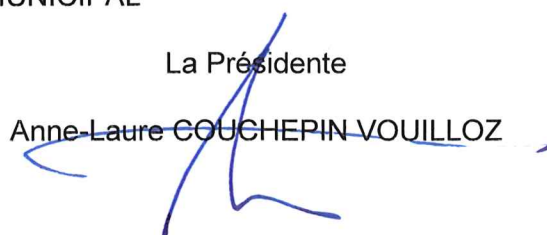
Financement		
Marge d'autofinancement	+ CHF	9 415 484.95
Investissements nets	- CHF	<u>18 311 585.99</u>
Insuffisance de financement	= CHF	<u>8 896 101.04</u>

Variation du capital		
Report de l'insuffisance de financement	- CHF	8 896 101.04
Report des dépenses d'investissement au bilan	+ CHF	30 304 446.04
Report des recettes d'investissement au bilan	- CHF	11 992 860.05
Report des amortissements du patrimoine administratif	- CHF	7 618 370.74
Report prélèvements sur les fonds de tiers	+ CHF	<u>103 190.00</u>
Augmentation du capital propre	= CHF	<u>1 900 304.21</u>

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre considération distinguée.


 La Secrétaire
 Tania ZITO

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL


 La Présidente
 Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ

La convocation avec l'ordre du jour du Plénum du 28 mai 2024 se trouve sur le site internet de la Ville. (www.martigny.ch) ainsi qu'au pilier public.

Rapport succinct de l'organe de révision

Rapport du réviseur sur les comptes annuels au conseil général de la Municipalité de Martigny

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Municipalité de Martigny comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité de Martigny, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil municipal relatives aux comptes annuels

Le conseil municipal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Municipalité.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil municipal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Municipalité est considéré comme faible selon les indicateurs MCH2 ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le conseil municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 4 avril 2024

Annexe aux comptes

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune de Martigny

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune de Martigny se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune de Martigny se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.--.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 50'000.--.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 50'000.-- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr.0.--.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction. Les subventions, aides, dons en lien avec les immobilisations corporelles du patrimoine financier sont comptabilisés en diminution des investissements concernés. Pour l'année 2023, la Ville a perçu Fr. 1'000'000.—d'apports.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 50'000.-- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Biens meubles : 60% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Les valeurs résiduelles inférieures à Fr. 50'000.— sont entièrement amorties.

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100% pour les subventions récurrentes au Canton du Valais. Concernant les subventions d'investissements pour les associations de Communes ainsi que pour les entreprises publiques, le taux appliqué se monte à 10%. Les subventions d'investissements provisionnées au bouclage des comptes ne sont pas amorties.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr 0.--.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de

clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 50'000.--.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 50'000.--. L'utilisation des provisions d'investissement est comptabilisée en recette d'investissement.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	62 869 787	2 889 589	989 285	64 770 092
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-414 095	215 922	989 285	-1 187 458
291	Fonds classés dans le capital propre	16 249 444	5 400		16 254 844
294	Réserve de politique budgétaire	2 715 000	2 500 000		5 215 000
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-			-
299	Excédent/découvert du bilan	44 319 438	168 267		44 487 705

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2055.000	Provision pour chèques familles non-utilisés	180 259	7 056		187 315
2058.000	Provision pour travaux en cours	1 573 522	-1 573 522		-
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2083.001	Provision pour assainissement terrains et sites pollués	6 000 000			6 000 000
2083.002	Provision pour assainissement terrains (terrains GGR)	363 799			363 799
2085.000	Provision pour site de la Féronde SA	180 000			180 000
2085.001	Provision pour la décharge des Geais (Charrat)	154 401			154 401
2087.000	Provision pour terrains Les Longes Rayes	-	2 460 950		2 460 950
2088.000	Provision pour projet R3 (correction du Rhône)	981 717		161 283	820 434
2088.002	Provision pour développement zones économiques	10 000 000		1 000 000	9 000 000
2089.000	Provision pour débiteurs douteux	2 810 000			2 810 000
2089.998	Provision pour engagements hors bilan	420 000			420 000

Total provisions à court terme		1 753 781	-1 566 466	-	187 315
Total provisions à long terme		20 909 917	2 460 950	1 161 283	22 209 584
Total des provisions		22 663 698	894 484	1 161 283	22 396 899

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
TMR SA	10 382	1.53%	103 820		1	1
Tunnel du Gd-St-Bernard SA	440	1.80%	220 000	8 800	1	1
F.M.V. SA	19 273	0.96%	963 650	32 122	1	1
S.A.T.O.M. SA Monthey	671	6.71%	67 100		1	1
Ideark SA	8 000	80.00%	80 000		1	1
Centre de cautionnement et de financement SA	620	0.25%	31 000		1	1
FMMA SA	5 166	17.22%	516 600	69 741	1	1
Sté promotion restoroutes valaisans SA	40	11.43%	40 000	2 000	1	1
Radio-Rhône SA	300	4.17%	75 000		1	1
Techno-pôle SA					1	-
Télémarécottes SA	150	0.38%	22 400		1	1
Parc d'attractions du Chatelard SA	40	1.08%	40 000		1	1
Sinergy Infrastructure SA	980 000	98%	9 800 000	98 000	1	1
Sinergy Commerce SA	100 000	100%	1 000 000	261 000	1	1
Cridec SA	10	0.15%	10 000	400	1	1
Télé Vichères-Liddes SA	10	0.89%	5 000		1	1
Espace Super Saint-Bernard SA en liquidation	10	2.00%	5 000		1	-
Télélafouly-Chapex lac SA	10	0.26%	5 000		1	1
RhônEole SA	2 250	20%	225 000	11 250	1	1
ValEole SA	360	18%	360 000		1	1
Aménagements touristiques et sportifs Trient SA en liquidation	5		500		1	-
Sociétés coopératives						
C.E.R.M.	1 227	36.63%	1 227 000		1	1
Divers						
Fondation IDIAP					1	1
Fondation LES ADONIS EMS Charrat (Charrat)					1	1
Fondation RERO +					50 000	1
VALVER		72.12%		159 108	900 000	900 000
Ass. Vs d'aides aux invalides en liquidation			-		1	-
Top Relais Sàrl	100	50%	10 000		1	1

14 807 070

642 421

950 026

900 023

Tableau des garanties

Cautionnements			
en francs suisses	Solde au 31.12.2022	Solde au 31.12.2023	Ecart
<u>CERM +</u> Cautionnement solidaire de Fr. 975'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 10.02.10)	260 000	195 000	65 000
<u>IDEARK SA</u> Cautionnement solidaire de Fr. 1'000'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 23.05.2017)	916 000	888 000	28 000

Engagements conditionnels

Il existe actuellement des sites pollués sur le territoire municipal, pour lesquels la Ville de Martigny pourrait être appelée à une contribution financière. Cet état de fait pourrait constituer un risque financier significatif pour la Ville de Martigny, non pas du fait de sa responsabilité directe mais en qualité de commune de situation appelée à prendre en charge une partie de l'assainissement des sites en cas de défauts de la partie responsable. Il demeure des incertitudes importantes sur les engagements éventuels de la Commune de Martigny et les risques de réalisation. Une provision figure au bilan pour Fr. 6'000'000.—au 31 décembre 2023.

Tableau des immobilisations

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Taux d'amortissements
Comptes ordinaires							
1400 Terrains	12 348	3 848 826		3 861 174		3 861 174	0%
1401 Routes / voies de communication	21 998 007	6 619 671	3 000 000	25 617 678	1 828 670	23 789 008	7%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA	2 515 001	4 531 911	4 077 598	2 969 314	245 312	2 724 002	7%
1403 Autres ouvrages de génie civil	3 936 666	1 944 319	2 099 372	3 781 613	249 868	3 531 746	7%
1404 Bâtiments du PA	32 369 063	10 694 787	1 240 290	41 823 560	3 411 601	38 411 959	8%
1405 Forêts PA	-			-		-	0%
1406 Biens meubles du PA	512 005	1 349 629		1 861 634	1 130 628	731 006	35%
1409 Autres immobilisations corporelles	1			1		1	50%
1420 Logiciel du PA	-			-		-	50%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-			-		-	50%
1429 Autres immobilisations incorporelles	-			-		-	50%
144X Prêts	9 381 200	627 114	1 575 600	8 432 714		8 432 714	Selon risque
145X Participation capital social	950 026	-		950 026	50 003	900 023	Selon risque
146X Subventions d'investissement	160 001	688 190		848 191	702 290	145 901	100%
Total comptes ordinaires	71 834 318	30 304 446	11 992 860	90 145 904	7 618 371	82 527 533	
Total immobilisations du PA	71 834 318	30 304 446	11 992 860	90 145 904	7 618 371	82 527 533	8.45%